



Chambre des communes  
CANADA

# **Comité permanent des affaires autochtones et du développement du Grand Nord**

---

AANO • NUMÉRO 037 • 2<sup>e</sup> SESSION • 40<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

TÉMOIGNAGES

**Le mardi 17 novembre 2009**

—  
**Président**

**M. Bruce Stanton**



## Comité permanent des affaires autochtones et du développement du Grand Nord

Le mardi 17 novembre 2009

•(0835)

[Traduction]

**Le président (M. Bruce Stanton (Simcoe-Nord, PCC)):** Je déclare la séance ouverte. C'est la 37<sup>e</sup> séance des travaux du Comité permanent des affaires autochtones et du développement du Grand Nord.

Au nom du comité, je voudrais d'abord dire à quel point nous apprécions l'occasion de nous retrouver dans cette merveilleuse ville, ici, au Yukon.

Les membres du comité et nos témoins sauront que nous tenons toutes nos délibérations dans les deux langues officielles. Nous mettons un service de traduction et d'interprétation à votre disposition; réglez donc votre appareil.

Commençons. Nous accueillons trois ministères, qui représentent tous le gouvernement du Yukon. Nous accueillons Harvey Brooks, sous-ministre au ministère de l'Expansion économique; Brian Alexander, sous-ministre au ministère du Tourisme et de la Culture, qui est accompagné de deux de ses directeurs; et Robert Holmes, directeur au ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Messieurs, je sais que vous êtes accompagnés d'autres représentants encore. Il y a M. Lemaire, qui est au...

**M. Rick Lemaire (directeur des services culturels, ministère du Tourisme et de la Culture, Gouvernement du Yukon):** Je suis directeur des services culturels au ministère du Tourisme et de la Culture.

**Le président:** Ah, oui, j'ai passé au-dessus de ce nom dans ma liste. Mes excuses, monsieur Lemaire.

Ça y est pour tout le monde, je crois, bien que je n'aie pas M. Provan dans ma liste.

**M. Richard Provan (conseiller de direction principal, Gouvernement des Territoires du Yukon):** Je suis Richard Provan et je suis conseiller de direction principal au ministère de l'Expansion économique.

**Le président:** Excellent. Voilà, tout le monde est compté.

Écoutons d'abord le sous-ministre, M. Brooks.

**M. Harvey Brooks (sous-ministre, ministère de l'Expansion économique, Gouvernement du Yukon):** Merci beaucoup, monsieur Stanton.

Mesdames et messieurs les membres du comité, bienvenue à Whitehorse et au Yukon. Bienvenue, particulièrement, au départ de votre périple dans tout le Nord canadien.

Merci de m'avoir invité à m'adresser à vous de nouveau. La dernière fois où je vous ai parlé, où j'ai rencontré le comité, c'était en avril, cette année, avec mes collègues du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest.

Je suis sous-ministre du ministère de l'Expansion économique au gouvernement du Yukon; la déclaration que j'ai déjà présentée au comité demeure valable. J'en reprendrai peut-être quelques points clés.

Je voudrais d'abord insister sur deux choses. Premièrement, pour qui envisage le développement économique du Nord et des Autochtones, il importe de se rappeler que les trois territoires présentent des défis et des avantages concurrentiels qui leur sont propres. Par exemple, le Yukon est le seul territoire qui soit responsable de ses propres ressources naturelles. C'est là une différence capitale avec les autres. De ce fait, nous avons mis en place un processus de réglementation qui est simple et rigoureux à la fois. Pour faire voir ce que cela suppose que de se pencher sur les questions territoriales de façon indépendante, le mieux est de vous renvoyer au rapport de M. Neil McCrank intitulé *La voie de l'amélioration: examen du régime de réglementation dans le Nord*, dont vous êtes tous au fait, j'en suis sûr, et qui s'applique seulement aux questions intéressant les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut. Il ne s'applique pas au Yukon. Les défis que nous devons relever ici et par ailleurs sont tout à fait différents de ceux auxquels font face les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut, et une seule et unique solution ne saurait être valable.

Ensuite, le développement économique dans le Nord n'a pas une page blanche pour point de départ. En tant qu'ordre de gouvernement supérieur dans la région, nous accueillons favorablement l'idée de travailler en partenariat avec le Canada pour relever les défis du territoire. Impérativement, le Canada doit coordonner ses activités de développement économique du Nord avec les efforts déjà déployés au Yukon. En particulier, nous avons hâte de collaborer étroitement avec la nouvelle Agence canadienne de développement économique du Nord, CanNor, au profit des entreprises, des travailleurs et des résidents du Yukon.

Je voudrais mettre en relief trois initiatives clés du gouvernement du Canada qui auront un impact positif à long terme sur la croissance de l'économie du Yukon: le partenariat avec le Yukon et la première nation Nacho Nyak Dun dans l'expansion de la centrale hydroélectrique Mayo B; l'amélioration de l'accès aux travailleurs spécialisés et non spécialisés dans le cadre du programme des travailleurs étrangers temporaires et qualifiés; et la mise sur pied de CanNor, l'agence de développement économique de la région du Nord déjà mentionnée.

Le Yukon présente de nombreux avantages, dont d'abondantes et précieuses ressources. Le trésor de ressources naturelles qui est le nôtre recèle des possibilités extraordinaires en ce qui concerne le tourisme, la mise en valeur des minerais et le secteur secondaire. Nos gens représentent un autre avantage capital, car il faut dire qu'ils figurent parmi les mieux nantis qui soit en diplômes d'études et certificats de compétence au Canada.

Autre avantage: notre situation géographique et notre réseau routier. Le Yukon compte un réseau de 4 800 kilomètres de routes praticables toute l'année durant, qui constitue une voie d'accès essentielle au Canada, et un accès portuaire en eaux profondes pour les exportations et les importations. Le Yukon propose la voie de transport principale entre l'Alaska et le reste de l'Amérique du Nord, qui, si on l'ajoute à la route de l'Alaska, se prête à l'aménagement de chemins de fer, de pipelines, de réseaux de fibre optique, et constitue un point d'accès stratégique aux marchés de l'Asie-Pacifique par les ports en eaux profondes de l'Alaska et de la Colombie-Britannique.

Le Centre d'innovation en climat froid du Yukon, dont les activités sont coordonnées par le Collège du Yukon, est un exemple des bienfaits qu'on peut tirer de l'exploitation de nos avantages en ressources. Le centre est un partenariat qui regroupe des chercheurs en sciences appliquées et des membres de l'industrie et du gouvernement. Sa mission consiste à élaborer, à commercialiser et à exporter des produits et procédés utiles en région froide, notamment des matériaux de construction, des techniques et des procédés utiles à l'exploitation minière dans un climat froid.

Quant aux défis que nous devons relever, l'infrastructure habilitante constitue le principal obstacle au développement économique du Nord. Le Yukon investit massivement dans l'infrastructure afin de stimuler l'économie dans l'immédiat et de favoriser la croissance à long terme. Parmi les investissements en question, citons ceux qui visent à améliorer nos grandes routes pour soutenir l'avenir économique des ressources naturelles du Yukon; les travaux majeurs d'amélioration de l'aérogare de Whitehorse, pour que l'établissement conserve sa qualité d'aéroport international; l'expansion du service téléphonique cellulaire, un jour à l'ensemble de la zone commerciale du territoire; et l'expansion de la centrale hydroélectrique, pour soutenir les collectivités et l'industrie minière du Yukon tout en réduisant notre empreinte de carbone.

Nous devons en faire plus à cet égard, mais le Yukon ne peut y arriver en l'absence d'un engagement important et constant de la part du gouvernement fédéral, qui sera le principal bénéficiaire du développement de l'infrastructure sous la forme de redevances accrues sur l'exploitation des ressources.

● (0840)

Les besoins en transport, qu'il s'agisse des routes ou de l'accès aux ports en eaux profondes, constituent un souci permanent. Le Yukon est accessible en eaux profondes par Skagway, en Alaska, et Stewart, en Colombie-Britannique. Le Yukon fait appel à la municipalité de Skagway et au gouvernement de l'Alaska pour envisager des façons possibles de donner de l'expansion à ce port. Il s'agit de répondre aux besoins futurs des mines et autres entreprises du Yukon. Au fur et à mesure que l'activité économique croît au Yukon, il en va de même des pressions qui s'exercent sur nos installations énergétiques.

Enfin, la vitesse, le coût et la fiabilité de notre infrastructure des télécommunications font voir qu'il existe un fossé numérique entre le Nord et le Sud au Canada. En 2008, le gouvernement fédéral s'est engagé à protéger sa souveraineté dans l'Arctique et à promouvoir le développement de l'Arctique au Canada. Il en a fait des grandes priorités. Collaborer avec le Yukon en vue de régler les problèmes d'infrastructure du territoire représente une étape importante pour réaliser ces priorités-là. Cela comporte en même temps des avantages à long terme pour l'évolution des affaires commerciales dans le Nord.

Pour conclure, je dirai que les possibilités de développement économique dont le Yukon et le Canada peuvent se prévaloir sont considérables. Le gouvernement du Yukon a hâte de collaborer avec

les premières nations du Yukon et avec le gouvernement du Canada à améliorer notre capacité d'aller de l'avant avec un développement économique durable au profit des Yukonnais et du Canada.

Merci.

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Brooks. Il est merveilleux de vous entendre de nouveau.

Nous allons maintenant écouter M. Alexander, pendant cinq minutes.

**M. Brian Alexander (sous-ministre, ministère du Tourisme et de la Culture, Gouvernement du Yukon):** Merci, monsieur le président.

Avant de commencer, je veux signaler la présence d'un membre du personnel, Pierre Germain, qui est notre directeur du tourisme. Il est ici pour répondre à toutes les questions que vous voudrez peut-être poser sur ce sujet très important.

Merci de l'occasion que vous nous offrez de venir témoigner aujourd'hui de ce sujet important. Nous nous réjouissons du fait que vous ayez compris que, pour vraiment saisir les questions qui intéressent le Nord, il faut se rendre dans le Nord et parler aux gens du Nord.

Je vais parler de certains des obstacles au développement que je vois, de mon point de vue, dans mon ministère, dans les deux principaux secteurs de programme qui s'y trouvent — le tourisme et la culture.

Le tourisme est un des principaux facteurs économiques du Yukon avec des recettes brutes annuelles d'environ 200 millions de dollars et 300 000 visiteurs plus ou moins tous les ans. Le tourisme est le plus important des employeurs du secteur privé au Yukon. La formation du personnel et la préservation d'un produit qui permet d'avoir des emplois toute l'année durant sert à créer une main-d'œuvre stable et dûment formée.

La direction générale des services culturels est responsable des programmes de financement des arts, de l'archéologie, de la paléontologie, des lieux historiques et des musées au Yukon. Elle héberge également le Centre d'interprétation de la Bérिंगie et les archives du Yukon. Elle aspire à maximiser les bienfaits socio-culturels dont profitent les résidents du Yukon et les visiteurs par la préservation, la mise en valeur et l'interprétation des ressources patrimoniales du territoire de même qu'à promouvoir les arts visuels, littéraires et du spectacle dans le territoire.

Avant d'aborder les questions particulières, je voudrais d'abord féliciter le gouvernement fédéral d'avoir mis sur pied CanNor. Il y a longtemps que l'établissement par le gouvernement fédéral d'un financement consacré à proprement parler à la question du développement économique dans le Nord s'impose. En particulier, je tiens à féliciter CanNor d'avoir reconnu l'importance des industries fondamentales du tourisme et de la culture.

Dans son plan d'investissement pour le Yukon entre 2009 et 2014, CanNor propose d'attribuer 20 p. 100 des fonds de l'ISDEN au secteur du tourisme et 10 p. 100 au secteur de la culture compte tenu du rôle capital que jouent ceux-ci dans l'économie du Yukon. Le plan prévoit également une importante coopération à l'échelle du Nord pour la commercialisation du tourisme. Le fonds, soit 5 millions de dollars sur quatre ans, s'applique à l'ensemble du territoire et se prête parfaitement à la fin établie.

Je vais maintenant traiter de questions particulières ayant trait au tourisme, puis à la culture.

Si le Nord est appelé à devenir une destination touristique concurrentielle, le marketing est un élément clé de l'équation; cependant, nous ne réalisons pas les économies d'échelle nécessaires pour soutenir des campagnes de marketing compétitives. Il y a une solution qui a été employée par le passé et qui pourrait l'être encore à l'avenir, soit la création de partenariats entre le Canada et les trois territoires à l'occasion de campagnes de marketing. Le Canada dispose des ressources et les territoires disposent de l'expérience et de l'expertise nécessaires pour « vendre » le Nord. De telles campagnes n'ont pas forcé à faire uniquement la promotion du Nord en tant que destination touristique. Elles peuvent aussi promouvoir le Nord en tant que lieu où investir et vivre.

Le marketing attirera des touristes dans le Nord, mais ce sont des produits touristiques de première qualité qui déboucheront sur le genre d'expériences touristiques de premier ordre qui alimentent le bouche-à-oreille et font revenir les gens. Le Yukon doit renforcer sa capacité à cet égard par une aide au développement des affaires et un accès au capital d'investissement.

Il faut prêter une attention particulière au tourisme axé sur les premières nations. La demande est très élevée pour les expériences culturelles authentiques rattachables aux premières nations et, du point de vue de produits tout à fait uniques et extrêmement attrayants, le Yukon présente un excellent potentiel. Cependant, la capacité des premières nations représente un obstacle très important à la réalisation de cette vision, au même titre que la pénurie de capital d'investissement déjà mentionnée.

Une stratégie de tourisme nationale où le gouvernement fédéral adopte une approche dite pangouvernementale pour favoriser l'industrie touristique constitue un concept merveilleux. L'initiative a été annoncée en janvier, mais nous attendons toujours de voir quels progrès ont été faits à cet égard.

Au Yukon, nous avons cerné deux secteurs où nous aimerions voir des changements à l'avenir. Source d'irritation permanente, l'ASFC interdit l'entrée au Canada de voitures louées par des Canadiens en Alaska. Cela a une incidence directe sur la capacité pour les touristes canadiens qui veulent visiter le Yukon en arrivant de l'Alaska. La fermeture prématurée du poste frontalier Little Gold, situé sur la route Sommet-du-Monde, sans consultation ni préavis, nous a également causé des problèmes. Nous avons eu des pourparlers avec l'ASFC à propos de ces deux questions et nous espérons que les autorités en arriveront à des solutions appropriées.

● (0845)

Préoccupation clé d'un point de vue culturel: le financement fédéral de programmes clés n'est pas constant — soit qu'il commence, puis il est réduit arbitrairement, soit qu'il s'applique uniquement aux grands marchés métropolitains. Voici une statistique révélatrice: des quelque 245 millions de dollars en fonds fédéraux consacrés aux musées tous les ans, 230 millions environ sont attribués aux établissements nationaux à Ottawa.

Exemple patent de l'approche du gouvernement fédéral à cet égard, il cessera de verser le financement de base à l'initiative des endroits historiques après le 31 mars 2010. Cela nuira énormément à notre capacité de participer au cadre national de préservation du patrimoine.

Le programme de manifestations touristiques de renom qui a été dévoilé au moment de l'annonce du dernier budget fédéral prévoit une aide financière pour les manifestations culturelles et sportives majeures qui attirent beaucoup de touristes, par exemple les festivals de musique. Cependant, pour qu'une manifestation soit admissible au

financement, elle doit attirer au bas mot 50 000 spectateurs, ce qui exclut automatiquement le Nord.

Le Canada est un endroit spécial, et le Nord en est un joyau unique. Cependant, il est clair que l'approche universelle du gouvernement fédéral ne fonctionne pas. Dans certains cas, le Nord a besoin d'un traitement particulier pour remplir sa promesse. Les ministères et organismes fédéraux doivent collaborer avec nous à la recherche de solutions à des problèmes particuliers et cesser de nous dire simplement pourquoi une chose ne peut être faite.

Merci.

● (0850)

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Alexander. Il est bien de vous accueillir, vous et vos collègues. Je suis sûr que nous allons leur poser de bonnes questions une fois le temps venu.

Nous allons maintenant écouter M. Holmes, d'abord, et M. Austin, ensuite. M. Holmes est directeur au ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Bienvenue. Vous disposez de cinq minutes.

**M. Robert Holmes (directeur, ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Gouvernement du Yukon):** Merci.

J'occupe le poste de directeur des ressources minérales; mes observations vont donc porter surtout sur l'industrie minière, bien qu'elles puissent s'appliquer de même façon aux autres secteurs de ressources au Yukon.

Je crois que le Yukon occupe une place unique au Canada. Au fil des ans, le travail de collaboration de gens de toutes les couches de la société a fini par figurer parmi les traits distinctifs du Yukon. À mon avis, cela s'explique par le fait que nous vivons dans une collectivité relativement petite où nous sommes relativement plus conscients de l'interconnexion entre les gens et les choses.

De ce fait, nous avons accompli certaines choses qui feraient tout à fait l'envie des gens dans bien des régions du Canada, si tant est qu'ils en étaient au fait. Premièrement, il y a l'entente sur le transfert des responsabilités, que Harvey Brooks a mentionnée, et qui a été conclue en avril 2003. Elle donnait au gouvernement du Yukon le contrôle intégral de ses ressources naturelles: mines, pétrole, gaz naturel, terres, forêts et eau. L'entente sur le transfert des responsabilités permet au Yukon de modifier ses politiques et ses lois et de réagir aux besoins locaux et aux exigences modernes.

La deuxième chose, c'est que nous avons réglé pour une grande part nos revendications territoriales. Sur les 14 premières nations qui occupent le territoire, 11 ont conclu une entente globale à cet égard. La relation qui existe entre le gouvernement populaire et le gouvernement des premières nations est quelque peu unique au Canada. Les premières nations ont aussi les pouvoirs inhérents à l'autonomie gouvernementale ici. Nous réglons les aspects concrets de cette nouvelle relation tous les jours — par exemple, la semaine prochaine, les directeurs des terres de tous les gouvernements des premières nations vont se rencontrer pour faire le point et décrire les uns pour les autres les idées et initiatives nouvelles.

Troisièmement, il y a un autre avantage, qui tient à notre processus unique d'évaluation environnementale au Yukon. C'est la Loi sur l'évaluation environnementale et socioéconomique du Yukon, qui remplace la LCEE au Yukon. C'est le seul processus d'évaluation environnementale qui recoupe le gouvernement fédéral, celui du Yukon et celui des premières nations. Nous n'avons pas à traiter les problèmes d'harmonisation qui existent entre les processus fédéral et provinciaux d'évaluation environnementale dans le reste du pays.

Si vous regardez ce que représentent ces changements dans l'ensemble, vous verrez que les Yukonnais ont nettement plus voix au chapitre aujourd'hui que jamais auparavant en ce qui concerne le développement qui a lieu sur le territoire.

Je vais parler un peu des mines et de certains des défis que nous devons relever dans l'industrie en question. L'exploitation minière compte traditionnellement pour la plus grande part de l'économie du Yukon. Bien entendu, c'est à la suite de la ruée vers l'or dans le Klondike, en 1896, que le Yukon a été créé grâce à une loi fédérale en 1898. Tout de même, à la fin des années 1990, l'industrie minière du Yukon avait presque entièrement disparu; il n'y avait plus une seule mine en roche dure. Les investissements dans l'exploration se chiffraient à 5 millions de dollars environ au moment du transfert des responsabilités en 2003.

Plusieurs faits nouveaux, dont les prix records des métaux, de nouveaux procédés et, je crois, de nouvelles politiques, font que nous assistons actuellement à une recrudescence de l'exploration et de la mise en valeur du minerai. En 2008, nos investissements dans l'exploration ont atteint 112 millions de dollars et cette année, malgré la récession, nous nous attendons à ce que 90 millions de dollars aient été investis pendant la saison.

Les champs aurifères de Dawson sont toujours exploités, étonnamment, après plus de 100 ans. Cette année, nous croyons que la production de placer, c'est-à-dire l'or tiré du gravier, devrait atteindre une valeur de 50 millions de dollars, ce qui est semblable à la valeur de l'an dernier.

Quant aux mines en roche dure, il y en a trois qui fonctionneront l'an prochain au Yukon. À l'heure actuelle, il y a près de Pelly Crossing une mine de cuivre et d'or qui génère des recettes d'environ 150 millions de dollars par année. La mine Wolverine, qui est en cours de mise en valeur, est une filiale en propriété exclusive du Jinduicheng Molybdenum Group Ltd., qui est une grande société minière chinoise. Les responsables du projet investissent 200 millions de dollars dans une mine de plomb et de zinc à Whitehorse. C'est un des plus importants investissements que les entreprises chinoises ont faits dans l'industrie minière du Canada et c'est probablement la seule filiale chinoise en propriété exclusive qui soit à la tête d'un projet minier au Canada.

En outre, les responsables du projet de Bellekeno ont annoncé qu'ils iraient de l'avant. C'est un aménagement de 50 millions de dollars qui se concrétisera cet hiver. Et le projet Mactung est en cours d'évaluation. Il s'agit d'un aménagement de 400 millions de dollars dont la production, selon les responsables, devrait commencer en 2013.

Ce ne sont que certains des projets qui prennent forme ici. Il y a beaucoup d'activité. Nous avons une réputation de dynamisme au Yukon.

Soit dit en passant, il y a quatre défis à relever qui semblent perdurer ici et que je veux mentionner rapidement. Un d'entre eux touche l'information géoscientifique. Il faut continuer à cartographier le Yukon. Nous avons très bien travaillé avec la Commission géologique du Canada et AINC au financement d'instruments géoscientifiques.

Les entreprises ont eu de la difficulté à trouver du financement au cours de la dernière année. Le Yukon est très actif quand il s'agit de promouvoir son territoire et il réussit particulièrement bien à attirer les investissements chinois.

● (0855)

La question des infrastructures pose des difficultés. Elle est à l'origine de certains obstacles à l'entrée avec les coûts supplémentaires que suppose le transport sur de longues distances au Yukon. Puis, il y a la question des travailleurs qualifiés. La plupart des entreprises font venir par avion au Yukon des travailleurs de l'extérieur, mais nous trimons dur pour former des Yukonnais. Nous appliquons un programme à cet égard par l'entremise de la Yukon Mine Training Association.

Tout juste avant de finir, je voulais mentionner une chose qui a été soulignée pour nous. C'est une limite au revenu tiré des ressources prévue dans l'entente sur le transfert des responsabilités. Selon l'entente en question, même si le Yukon possède et gère le minerai et les autres ressources à l'origine des recettes en question, toute recette au-delà de 3 millions de dollars est compensée par une réduction des autres transferts provenant du gouvernement fédéral. Cela sert à fixer un plafond effectif de 3 millions de dollars à l'ensemble des ressources du Yukon — exception faite du pétrole et du gaz naturel, qui font l'objet d'une entente distincte.

Sur les 3 millions de dollars qu'il peut garder, le Yukon doit en verser une part aux premières nations. Cette structure crée un problème dans le sens où le Yukon ne peut soutenir la capacité pour les premières nations de participer aux examens réglementaires ni bonifier leurs occasions en ce qui concerne la gestion des ressources.

Je terminerai là-dessus. Merci de l'occasion que vous m'avez offerte de m'adresser au comité aujourd'hui. J'espère que vous allez apprécier votre visite ici et que vous allez revenir lorsqu'il fera plus chaud.

Merci.

**Le président:** Merci, monsieur Holmes.

Maintenant, accueillons M. David Austin, qui nous vient de l'Association of Yukon Communities. Monsieur Austin, merci d'être venu aujourd'hui. Nous sommes très heureux d'être là à Whitehorse. Après votre exposé, les membres du comité vont vous poser des questions.

Vous avez la parole, monsieur Austin.

**M. David Austin (directeur, Association des communautés du Yukon):** Bienvenue. Mes excuses: on croirait que, après 37 ans passés dans le Nord, je pourrais affronter deux pouces de neige fraîche.

Bonjour. Merci de cette occasion de m'adresser à votre Comité.

L'Association of Yukon Communities représente toutes les municipalités constituées en personne morale et les conseils consultatifs locaux élus du Yukon. Quatre-vingts pour cent de la population du Yukon habitent dans des collectivités membres de l'Association.

Mon but ce matin est d'attirer votre attention sur ce que l'Association considère comme étant les obstacles au développement économique du Nord, du point de vue des municipalités du Yukon, et les solutions possibles.

J'aimerais d'abord souligner que le développement économique qui soutient les collectivités du Yukon est important pour le Canada parce que sa souveraineté dans cette région peu peuplée, mais riche en ressources naturelles dépend de ces collectivités. Les ressources minérales du Yukon, ses forêts boréales, ses rivières virginales sont d'une valeur économique considérable pour le Canada.

Deuxièmement, il convient de mentionner que le rôle fondamental d'un gouvernement local en matière de développement économique est de fournir les installations et les services de base, de servir de catalyseur et de participer directement à l'essor des entreprises.

Divers facteurs auront une incidence sur le développement économique des collectivités du Yukon. Il est évident, mais quand même important de souligner la faible population du Yukon par rapport à celle du reste du Canada — environ un dixième de un pour cent — et le fait que les collectivités sont très éloignées les unes des autres.

La population est diversifiée sur le plan culturel et comporte des groupes locaux importants de francophones, de membres des premières nations et d'immigrants de première génération. Les Yukonnais sont bien éduqués et ils ont le sens des affaires. Le pourcentage de Yukonnais de 25 à 64 ans qui ont un diplôme d'une école de métiers, d'un collège ou d'une université est presque de 10 points supérieur à la moyenne nationale, soit 62 % par rapport à 53 %.

Il faut aussi reconnaître qu'il n'est pas possible de construire une infrastructure au Yukon à des coûts comparables à ceux des centres urbains du Sud. La courte saison estivale et le manque de travailleurs qualifiés dans certains métiers spécialisés sont des facteurs. Par ailleurs, la distance qui nous sépare des grands marchés augmente les coûts de transport des matériaux, et il est difficile de faire des économies d'échelle au Yukon en raison de sa petite économie.

Dans le Nord, le réchauffement climatique affecte particulièrement le climat et l'environnement. À mesure que s'amenuise le pergélisol, les systèmes vieillissants d'égouts et d'alimentation en eau tombent en panne et les fondations des immeubles risquent de se déplacer.

Ce sont les résidents qui, en versant des impôts fonciers, couvrent la majorité des dépenses liées à la fourniture de l'infrastructure municipale qui sert à appuyer le développement économique. Or on ne devrait pas s'attendre à ce que ces impôts servent à eux seuls à payer les coûts de construction et d'entretien des routes et des ponts des municipalités.

Il reste que, si un secteur d'affaires solide fournit des emplois, les entreprises ne versent pas d'impôts directs sur le revenu aux gouvernements municipaux en effectuant des achats ou en percevant des salaires.

Sept des huit municipalités constituées en personne morale au Yukon sont coimplantées avec des collectivités des premières nations. Toutes les municipalités sont situées sur le territoire traditionnel d'une première nation du Yukon. Il est d'une importance capitale que les communications soient efficaces entre les premières nations et les municipalités du Yukon si l'on veut des collectivités saines et prospères, et ces collectivités ont besoin de développement économique.

Inversement, les projets de développement économique mis de l'avant dans un territoire partagé ont besoin que la communication soit efficace entre tous les ordres de gouvernement, particulièrement l'administration municipale, et les gouvernements des premières nations, lesquels répondent à la majorité des besoins de base de leurs résidents.

Un obstacle important à la communication efficace est la capacité, d'une part des administrations municipales, et, d'autre part, des premières nations, de réagir aux initiatives de l'autre. À qui revient-il de consulter l'autre? La question n'est pas évidente. Il existe deux définitions de l'« obligation de consulter », celle tirée de l'Accord-cadre définitif avec les premières nations du Yukon qui définit

l'« obligation de consulter » dans certaines circonstances, en vertu de cet Accord et d'autres accords conclus avec des premières nations individuelles, et la définition de la common law, telle que définie dans la jurisprudence.

En quoi consiste une « consultation adéquate »? L'obligation de consulter est clairement définie dans l'Accord-cadre définitif, et le Yukon et les premières nations ont établi un protocole sur la façon de mener des consultations. Selon la common law, une demande de consultation doit être « raisonnable ».

• (0900)

**Le président:** Monsieur Austin, pourriez-vous ralentir un peu, pour aider à l'interprétation? Ce serait merveilleux; merci.

**M. David Austin:** Je m'inquiétais pour les cinq minutes.

**Le président:** Nous allons vous donner un peu plus de temps, ne vous inquiétez pas.

**M. David Austin:** Selon la common law, une demande de consultation doit être « raisonnable ». C'est-à-dire être justifiée et efficace, et les deux parties ont l'obligation d'y participer. Il se peut que les premières nations aient besoin de financement supplémentaire pour participer à une consultation justifiée et efficace. Aucun tribunal ne s'est prononcé sur l'« obligation de consulter » pour les municipalités en vertu de la common law.

La mise sur pied de l'Agence canadienne de développement économique du Nord, ou CanNor, est un pas dans la bonne direction pour assurer un avenir prospère et durable aux collectivités du Yukon. Parce que l'Agence surveille les investissements stratégiques dans les collectivités autochtones et non autochtones, elle est bien placée pour rapprocher les collectivités lorsqu'il convient de partager les charges et les conséquences afférentes. Un flot continu de financement provenant de gouvernements territoriaux vers les premières nations ne favorise pas la coopération.

Nos recommandations au Comité sont: que les politiques du gouvernement fédéral favorisent le développement économique dans les municipalités du Yukon afin d'assurer sa souveraineté; que le gouvernement fédéral appuie la construction d'infrastructures municipales et contribue ainsi au développement économique; que les programmes fédéraux de financement reconnaissent que les juridictions peu peuplées comme le Yukon sont mal servies si les allocations sont calculées par habitant et qu'ils doivent accorder un financement de base avant de calculer les allocations par habitant.

L'attribution de fonds au développement économique peut servir de catalyseur pour rapprocher les premières nations et les municipalités du Yukon. Les efforts de développement économique mettent l'accent sur l'innovation, la main-d'oeuvre, l'accès au marché, les capitaux de placement, la réglementation gouvernementale, les aménagements d'usage collectif, ainsi que sur la culture, l'énergie et l'environnement.

Merci.

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Austin, et merci à tous ceux qui ont présenté un exposé ce matin.

Nous allons maintenant passer au premier tour de questions. Comme je l'ai dit plus tôt, elles sont d'une durée de cinq minutes. Nous allouons cinq minutes pour la question qui vous est posée par le membre du comité et la réponse que vous y donnez. Plus les questions et les réponses seront succinctes et simples, plus nous pourrons traiter d'information ici aujourd'hui.

Écoutons d'abord, au premier tour, M. Russell pendant cinq minutes.

**M. Todd Russell (Labrador, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Bonjour à chacun d'entre vous. Il est bien de me trouver ici à Whitehorse et de me joindre à mon collègue, le député du coin. Cela ne fait aucun doute. Je crois qu'il a beaucoup aidé le comité à dresser la liste des témoins; je tiens donc à remercier Larry.

Nous ne disposons que de cinq minutes. Vous avez déjà exposé certaines des mesures particulières que nous pouvons adopter, je crois. Il y a une chose qui me frappe vraiment ce matin — et j'imagine qu'il faudra toujours qu'on nous le rappelle —, c'est qu'il n'y a pas d'approche universelle. Il n'y a pas un Nord monolithique et homogène au Canada. C'est très diversifié. Même à l'intérieur du Yukon, je suis sûr qu'il y a de la diversité, mais il faut aborder les territoires différemment en tenant compte du milieu propre à chacun.

Lorsque vous parlez de l'investissement dans l'infrastructure, comment envisagez-vous la chose? Est-il question de recevoir plus d'argent du gouvernement fédéral ou encore le gouvernement du Yukon envisage-t-il des façons de générer sa propre richesse, plus de richesse, pour l'investir dans l'infrastructure? Je me demande simplement ce qu'il en est. Je note l'observation de M. Austin à propos de l'impact des changements climatiques, peut-être, sur les coûts d'infrastructure. Comment envisagez-vous un investissement accru dans l'infrastructure et quelle forme prendrait le financement si nous devons formuler une recommandation?

• (0905)

**M. Harvey Brooks:** Si vous le permettez, monsieur le président, voilà une question qui est extrêmement intéressante et avec laquelle nous nous débattons. En étudiant notre processus de développement économique, nous constatons que de nombreux projets doivent reposer sur une infrastructure accrue pour aller de l'avant. Cela présente des difficultés au Yukon et, en ce moment, nous demandons au gouvernement fédéral d'assumer une part du travail à cet égard par le truchement des programmes existants. Cependant, en constatant l'accroissement de nos recettes propres en rapport avec bon nombre de ces projets, nous relevons le problème évoqué par M. Holmes, soit que l'entente sur le transfert des responsabilités limite le montant des recettes tirées des ressources que nous pouvons garder au gouvernement du Yukon. Quand cela dépasse 3 millions de dollars, il y a essentiellement une partie de la somme qui est récupérée dans le cadre d'autres programmes, ce qui limite l'avantage qu'on peut garder, pour ainsi dire, au Yukon.

Autrement dit, même si bon nombre des projets sont extrêmement positifs du point de vue canadien, essentiellement, il faut pour chacun d'entre eux de l'acier, des travailleurs, du pétrole et toutes sortes d'autres trucs qui viennent du Sud. De ce fait, le PIB généré dans le Sud, pour ne pas parler des redevances, profite au gouvernement fédéral.

Si on s'attarde aux recettes que génèrent certains de ces projets, il est évident qu'ils devraient aller de l'avant. Toutefois, on voit que c'est difficile si on note la taille de la part qui revient au Yukon et l'obligation d'investir dans l'infrastructure qui doit y être associée.

**M. Todd Russell:** Pourriez-vous nous donner quelques explications encore là-dessus? C'est nouveau, cette limite de 3 millions de dollars dans le cadre de l'entente sur le transfert des responsabilités. Quel en est le bien-fondé?

**M. Harvey Brooks:** Bob, voulez-vous expliquer cela?

**M. Robert Holmes:** Je ne peux pas vraiment en donner le bien-fondé. Je n'ai pas pris part aux négociations. En parlant avec les gens, je crois comprendre que le Yukon, à l'époque, tenait surtout à acquérir un contrôle plus grand sur ses ressources. Ce n'est pas tant

la question de l'argent qui entrerait en ligne de compte. Six ans après le transfert, maintenant que les projets commencent à aboutir et qu'il y a cette effervescence, nous commençons à réfléchir un peu plus à la question de l'argent — particulièrement là où les premières nations veulent faire partie de l'économie et se tournent vers nous pour les soutenir.

Chaque fois que nous rédigeons une lettre à une première nation et disons qu'il y a un projet qui est proposé sur leurs terres, qu'il s'agisse d'une modification autorisée ou d'autre chose encore, elle nous renvoie une lettre nous disant qu'elle aimerait bien nous donner des conseils et participer à l'affaire, mais qu'elle n'a ni l'argent ni les ressources nécessaires, et pourrions-nous l'aider à ce chapitre? En l'absence de recettes dignes de ce nom tirées des ressources, nous ne pouvons le faire.

**M. Todd Russell:** De manière générale, il est donc entendu d'un ministère à l'autre qu'il s'agit là d'un obstacle pour le gouvernement du Yukon? Êtes-vous en pourparlers avec le gouvernement fédéral pour rouvrir peut-être les négociations ou demander un changement ou une modification? Y a-t-il des discussions là-dessus? Est-ce une chose qui est envisagée?

**M. Harvey Brooks:** C'est prévu dans l'entente, au fur et à mesure que d'autres ententes sur le transfert de responsabilités sont mises en place — les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut en sont à l'étape des discussions —, quelles que soient les dispositions adoptées en ce qui concerne le partage des revenus, le Yukon en bénéficierait.

Tout de même, je crois que M. Holmes a voulu dire que, il y a six ans, au moment où l'entente a été conçue, l'idée privilégiée, c'est qu'il y avait des avantages extraordinaires à tirer de la gestion locale et de l'harmonisation de la réglementation concernant les ressources naturelles, que, malgré les limites pouvant s'appliquer au partage des revenus, cela en valait la peine. Maintenant, on est tout juste sur le point de saisir cela: oui, nous avons très bien réussi l'harmonisation de la réglementation — c'est un exemple extraordinaire à suivre, à mon avis, pour tout le Canada. Si vous parlez aux responsables d'autres administrations, ils vous diront que ce qui s'est fait au Yukon est une pratique exemplaire. Nous avons donc réussi à cet égard, mais qui dit réussite dit besoins d'infrastructure.

• (0910)

**Le président:** Merci, monsieur Brooks, monsieur Russell et merci d'avoir parlé de M. Bagnell aussi. De fait, M. Bagnell nous a beaucoup aidés à préparer notre visite ici à Whitehorse. J'apprécie vraiment ce que vous avez fait, monsieur Bagnell.

[Français]

Nous passons maintenant à M. Lévesque, qui dispose de cinq minutes.

**M. Yvon Lévesque (Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou, BQ):** Bonjour messieurs. Je vous remercie de nous accueillir chez vous. Je suis du Nord du Québec et député d'Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou. Mon ami Larry me disait hier que je ne connaissais pas le froid du Yukon, mais disons que le Nunavik ressemble beaucoup au Yukon.

Cela m'amène à demander ceci à M. Austin. Vous parlez d'infrastructures. Chez nous, au Nunavik, l'eau est distribuée aux maisons par camion. Chez vous, l'eau est-elle distribuée par aqueduc? Les égouts sont-ils?...



[Traduction]

**M. David Austin:** C'est une combinaison des les deux. Pour la majeure partie, bien entendu, Whitehorse compte sur le réseau municipal d'aqueduc et d'égout. Cependant, dans les localités rurales, l'eau est encore souvent transportée par camion.

[Français]

**M. Yvon Lévesque:** C'est à peu près la même chose, mis à part la lumière, car nous avons plus de temps d'éclairage le jour au Nunavik.

Parlons de partage des revenus des ressources naturelles. Si j'ai bien compris, il s'agit de 3 millions de dollars que vous devez partager avec les premières nations. Quand on dépasse ce montant, vous devez soustraire les redevances que vous donne le pays, c'est-à-dire la péréquation.

Peut-on envisager une mesure prévoyant que les 3 millions de dollars restent dans les coffres de la province et que ce qui serait réclamé par les premières nations devrait provenir des revenus que le gouvernement fédéral tire de ces ressources? Est-ce ce que vous souhaitez?

[Traduction]

**M. Harvey Brooks:** Eh bien, j'essaierai de répondre à cette question-là, mais je soupçonne qu'il est question ici de négociations et de discussions intergouvernementales relativement plus approfondies, dont on m'assure qu'elles sont en cours, pour la conclusion d'ententes sur le transfert des responsabilités avec les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut. Mais j'imagine que c'est une limite plus élevée qui est recherchée, une façon de conserver davantage de revenus tirés des ressources au Yukon même et, enfin, une façon de perpétuer et de faire progresser le partage. C'est une situation dont tout le monde sort gagnant, selon nous, les Yukonnais et le Canada à la fois, au fil du développement du Yukon.

**Le président:** Monsieur Lévesque.

[Français]

**M. Yvon Lévesque:** Parlons des capacités d'adaptation au développement industriel, minier et hydroélectrique. L'hydroélectricité m'intéresse particulièrement. Il nous faudrait peut-être une journée de plus ici avec vous, d'ailleurs, pour venir à bout de comprendre les différences d'un bout à l'autre du pays. En ce qui a trait au développement hydroélectrique, quelles sont vos capacités, au chapitre de l'autosuffisance?

● (0915)

[Traduction]

**M. Harvey Brooks:** Je ne suis pas spécialiste de l'électricité, mais, encore une fois, je vais essayer de répondre à la question. Pour la plus grande part, c'est l'énergie hydroélectrique qui alimente nos réseaux principaux, et nous sommes très près d'en utiliser l'intégralité, mais il y a chez nous de nombreuses localités qui comptent uniquement sur le diesel. Je suis sûr que M. Austin peut vous en parler aussi, mais nous comptons un grand nombre de localités qui ne sont pas raccordées aux lignes de transport d'énergie des principales zones de génération. Le projet Mayo B permettra notamment de raccorder nos deux grands réseaux électriques pour une répartition plus efficace de notre capacité hydroélectrique. Notre réseau du Nord et notre réseau du Sud seront raccordés. La capacité hydroélectrique du réseau combiné sera plus grande, ce qui nous permettra d'aller de l'avant.

Je dirais tout de même que nous ne produisons pas une grande quantité d'électricité; c'est autour de 130 ou 140 mégawatts. D'un point de vue minier, tout projet d'envergure qui se concrétise serait...

L'énergie tirée d'un petit aménagement avoisinerait les 10 mégawatts; pour le projet d'envergure, ce serait autour de 100 mégawatts. Ce sont des défis énormes à relever pour nous, pour l'avenir.

[Français]

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Lévesque.

Maintenant, nous passons à M. Duncan, pendant cinq minutes, puis à M. Bagnell.

[Traduction]

**M. John Duncan (Île de Vancouver-Nord, PCC):** Merci.

Bonjour. Je voudrais simplement continuer à parler d'hydroélectricité pendant une minute.

Le gouvernement du Canada a contribué à un élément majeur qui s'ajoute au réseau de transport de l'électricité en Colombie-Britannique, jusqu'à Bob Quinn Lake, ce qui nous rapproche assez bien du Yukon, je crois. Je me demandais si on en était plus ou moins conscient et, le cas échéant, s'il y avait une réflexion stratégique quelconque à ce sujet, de l'idée de se raccorder avec le réseau nord-américain. Y avez-vous songé?

**M. Harvey Brooks:** Nous sommes certainement conscients de l'expansion du réseau, que nous accueillons favorablement. Sans nul doute, si le Yukon peut se raccorder au réseau de la Colombie-Britannique à l'avenir, ce serait pour nous un progrès énorme. Nous représenterions une quantité négligeable dans le total de la capacité électrique de la Colombie-Britannique, et nous serions heureux d'avoir accès à ce type de capacité.

Le raccordement fait jusqu'à Bob Quinn Lake est très important; il nous permet d'envisager le raccordement au Yukon. C'est un des buts que nous nous donnons pour l'accès à l'électricité. Autrement, il y a l'aménagement possible du pipeline de la route de l'Alaska. Là aussi, il y aura un accès illimité à une électricité produite grâce au gaz naturel, et il y a là des possibilités pour le Yukon aussi.

Je dirais qu'il faut encore un budget important pour raccorder Bob Quinn Lake au réseau de transport existant du Yukon.

**M. John Duncan:** Je crois que l'extension jusqu'à Bob Quinn Lake représente 335 kilomètres. Avez-vous idée de la distance qu'il faudrait couvrir pour se raccorder au Yukon à partir de là?

**M. Harvey Brooks:** Je ne voudrais pas donner de chiffres. Nous avons des spécialistes qui ont prévu la chose. Nous nous sommes certainement penchés sur certaines idées, sur des cartes préparées pour cela, mais toucher à la frontière, c'est une chose, et toucher à un réseau de transport existant, c'en est une autre.

**M. John Duncan:** J'ai une question pour M. Alexander.

Lorsque vous avez parlé de la commercialisation du tourisme, j'ai peut-être manqué cela, mais je n'ai pas entendu parler de la Commission canadienne du tourisme, qui a maintenant son siège à Vancouver; c'est le seul organisme fédéral ayant maintenant son siège en Colombie-Britannique. Je me demande jusqu'à quel point vos activités et celles de la Commission canadienne du tourisme se chevauchent, dans quelle mesure la commission vous a été utile.

● (0920)

**M. Brian Alexander:** Merci beaucoup de poser cette question-là.

Historiquement, la Commission canadienne du tourisme a pour responsabilité de « commercialiser » le Canada à l'extérieur du pays, sur les marchés étrangers. Nous comptons beaucoup sur sa capacité de recherche, ses employés dans les bureaux à l'étranger. Nous croyons qu'ils ont été très utiles, qu'ils font partie intégrante des efforts que nous déployons dans le cadre des campagnes de marketing.

Cette année, le gouvernement fédéral a annoncé une majoration du financement de la Commission canadienne du tourisme pour stimuler la promotion du tourisme au pays même aussi, et nous participons à ces programmes-là avec elle.

Un élément clé dans l'avenir de la Commission canadienne du tourisme, c'est, bien entendu, l'idée de promouvoir le Canada dans le cadre des Olympiques et l'idée de générer un intérêt accru pour le pays dans son ensemble du fait des jeux en question, non seulement durant le temps qui mène aux jeux eux-mêmes, mais aussi dans la foulée des jeux. Les gens de la commission ont fait un très bon travail, un travail très utile, et nous avons avec eux d'excellentes relations.

**M. John Duncan:** À titre de suivi, je dirais que vous avez mentionné deux questions: les voitures louées en Alaska et le passage frontalier de la route du Sommet-du-Monde. Je me demande si vous pourriez renseigner le comité sur ces deux questions-là en particulier, c'est-à-dire exposer simplement le problème et décrire les mesures qu'il faudrait adopter pour rectifier le tir dans chaque cas.

**M. Brian Alexander:** Je le ferai certainement avec plaisir.

Pour résumer, à propos de la question des voitures louées, c'est un problème qui dure depuis longtemps — les gens dans les localités situées à la frontière n'ont pas le droit de louer des véhicules américains. Cela pourrait nuire aux fournisseurs canadiens. Ils sont donc contraints d'entrer au Canada et de louer un véhicule canadien et voilà, ce qui serait merveilleux pour nous si nous avions la capacité de louer des véhicules le long de la frontière de l'Alaska. Cette capacité n'existe pas. Encore une fois, c'est un problème auquel nous travaillons avec l'ASFC.

Quant au point frontalier du Nord, en 2008, il y a eu un hiver précoce, de sorte que les autorités ont eu de la difficulté et ont fermé le poste — autour du 1<sup>er</sup> octobre. C'était l'essentiel de leur solution: fermer le poste plus tôt que prévu cette année, encore une fois, sans consultation ni préavis, et cela a vraiment semé la consternation dans le nord du territoire, étant donné l'incidence directe que cela a eu sur la ville de Dawson.

La solution que nous recommandons consiste non pas à fermer le poste plus tôt, mais plutôt à y hiverner le poste pour qu'il puisse demeurer ouvert encore plus longtemps. Encore une fois, nous avons des discussions de cette nature avec l'ASFC.

**Le président:** Nous allons devoir en rester là. Merci beaucoup, monsieur Duncan, monsieur Alexander.

Nous allons maintenant écouter M. Bagnell pendant cinq minutes, suivi de M. Clarke.

**L'hon. Larry Bagnell (Yukon, Lib.):** Merci, monsieur le président.

Merci à tous d'être venus. Je tiens à remercier tous mes collègues d'avoir franchi la grande distance qui mène à la circonscription la plus lointaine du pays. Vous allez le constater, à mon avis, tous les députés ici portent un intérêt très marqué au Yukon, et je les remercie d'avoir pris la question au sérieux et d'être venus ici.

Premièrement, monsieur Alexander, comme vous le savez, le Yukon est le seul endroit au Canada où le tourisme constitue le

premier employeur du secteur privé. Parfois, j'ai de la difficulté à alimenter l'ordre du jour à Ottawa, mais s'il nous était possible de choisir un seul et unique dossier ou d'améliorer les choses, est-ce que ce serait majorer le financement de la Commission canadienne du tourisme; réinstaurer le remboursement de la TPS aux touristes individuels; majorer le financement des petits musées, ce dont vous avez déjà parlé; régler le problème des voitures louées, problème auquel je travaille depuis des années aussi; s'occuper de l'accès au Yukon par voie aérienne, ce à quoi travaille l'Association de l'industrie touristique du Canada; ou le rétablissement de l'initiative des endroits historiques, dont vous avez parlé? Quel devrait être notre premier dossier, sinon quels devraient être nos deux premiers dossiers?

**M. Brian Alexander:** question. C'est un peu comme mettre un enfant dans un magasin de bonbons: on ne sait plus quoi choisir.

Je crois qu'il y a une façon de regrouper tout cela sous un seul et unique élément; ce serait la stratégie touristique défendue par la ministre d'État au tourisme et à la petite entreprise, Diane Ablonczy, étant donné que le tourisme touche à 13 ou 15 ministères et organismes fédéraux différents. Qu'il s'agisse des Transports, de la Sécurité publique, de l'ASFC, des Affaires indiennes et du Nord, de l'Environnement ou de Parcs Canada, dans la mesure où la ministre d'État peut justement convaincre ses collègues de reconnaître l'importance du tourisme dans l'économie canadienne, nous pourrions donner suite à cette initiative, puis essayer de régler toutes les questions particulières qui ont été évoquées, et puis essayer d'aller de l'avant.

Je crois que le tourisme n'est pas bien connu ou reconnu au Canada. De fait, il compte pour 2 p. 100 du PIB fédéral et compte davantage, d'un point de vue financier, que les forêts et les pêches combinées. C'est donc une façon de générer de la richesse pour tous les Canadiens et c'est un secteur extrêmement important au Yukon. Comme vous l'avez mentionné aussi, c'est le plus grand employeur du secteur privé dans le Nord.

• (0925)

**L'hon. Larry Bagnell:** Bob, j'ai une question semblable à vous poser.

Il y a une liste de mesures que nous pouvons adopter en rapport avec le secteur minier au Canada — avec des allègements fiscaux, notamment —, mais dites-moi: s'il y avait une seule mesure qui serait jugée la plus importante pour le Yukon ou le Nord, quelle serait-elle? Ce n'est peut-être pas la même chose que ce qui s'applique à une société minière en Ontario. Peut-être que les obstacles ne sont pas les mêmes; je ne sais pas. Quelles sont les diverses mesures que le secteur minier réclame? Quel serait le tout premier dossier à régler?

**M. Robert Holmes:** C'est une question difficile, Larry. Je ne sais pas si je peux vraiment répondre.

Le Yukon se tire très bien d'affaire en ce qui concerne l'exploration. En comptant l'exploration hors chantier, il y a 100 000 concessions minières, ce qui est sans précédent. Compte tenu de la récession, nous avons très bien réussi à attirer des investissements. L'activité est si grande qu'on peine à suivre le mouvement.

L'autre tournure heureuse, bien entendu, c'est qu'il y a maintenant des projets de mine qui prennent forme. Il est très difficile de dépasser le stade de l'exploration et d'en arriver à une véritable mine en exploitation. C'est un projet sur 1 000 qui se rend là. Il y a chez nous trois projets qui entreront dans la phase de la production l'an prochain; nous sommes donc très actifs sur ce front-là aussi.

Il me semble qu'il faut presque prendre ces affaires-là au cas par cas. S'il s'agit d'un projet d'envergure comme celui de Casino — sur lequel les autorités chargées d'appliquer la Loi sur l'évaluation environnementale et socioéconomique au Yukon vont peut-être se pencher bientôt —, c'est un investissement de deux milliards de dollars et l'établissement, probablement, d'une source d'électricité de 100 mégawatts. Pour le Yukon, c'est très difficile à avaler. Il nous faudrait donc l'appui fédéral à cet égard.

Essentiellement, je crois que les projets que nous avons réussi à faire avancer ont évolué par étapes. Ce sont des projets de moindre envergure. Ils se situent assez proche des routes. Ils ne sont pas trop loin du réseau. Un peu d'aide ici et là a permis de faire avancer ces projets-là.

Je dois dire que c'est au cas par cas qu'on peut juger.

**L'hon. Larry Bagnell:** Il me reste environ cinq secondes.

Dave, vous et Harvey avez parlé d'infrastructure. Est-ce que tout se déroule bien sur ce front-là? Ensuite, les changements climatiques se répercutent davantage dans le Nord. Ont-ils un effet sur l'infrastructure municipale?

**M. David Austin:** C'est une autre question difficile, Larry. Du point de vue de l'infrastructure, le gouvernement territorial et le gouvernement fédéral nous traitent extrêmement bien. Je crois que nous n'avons pas du tout à nous plaindre de ce point de vue-là.

Quant au changement climatique, nous nous attachons actuellement à la question. Il en a été question hier, en Inde. La réunion de Copenhague aura lieu très bientôt.

Au conseil municipal, nous avons déposé une motion qui vise à encourager le Canada à se grouiller le derrière, pour ainsi dire, et à s'engager dans cette question-là.

Localement, oui, il y a des problèmes. À 40 degrés sous zéro, il y a des problèmes. Nous venons d'avoir un grand projet de subdivision ici à Whitehorse, où les éléments d'infrastructure sont très difficiles à installer. Il y a une autre partie de cette subdivision en particulier où l'infrastructure a quelque chose comme 50 ans. En creusant, on est tombé sur des conduites d'égout en bois. Ça ne se voit pas dans le reste du Canada.

Alors, oui, c'est une question importante pour nous, et n'arrêtez pas.

**Le président:** Merci, monsieur Bagnell.

Nous allons maintenant écouter M. Clarke, puis M. Gaudet. Auparavant, je voudrais toutefois poser cette question. En désignant le territoire, vous avez dit Yukon et The Yukon. Vous le dites des deux façons. Quelle est la règle officielle? C'est une question qui n'est pas très importante, je suppose, mais enfin...

• (0930)

**M. Harvey Brooks:** Nous sommes en période de transition. Nous essayons de passer à la désignation « Yukon ». Comme on dirait Terre-Neuve et non pas la Terre-Neuve. C'est donc cela: *Yukon*.

**Le président:** Merci.

Écoutons maintenant monsieur Clarke.

**M. Rob Clarke (Desnethé—Missinippi—Rivière Churchill, PCC):** Je remercie tous les témoins de s'être déplacés si tôt.

Ma question porte sur le financement. Quelle somme d'argent a été allouée aux territoires du Nord et au Yukon? Je vois ici des chiffres en rapport avec les projets des premières nations.

Je crois que M. Austin a affirmé que certaines localités n'ont pas d'argent pour financer les programmes en question. Quelle somme

d'argent reçoivent les premières nations? Pouvez-vous nous donner une ventilation par projet des fonds d'ISDEN?

**M. Harvey Brooks:** Nous n'avons pas toutes les précisions là-dessus aujourd'hui, mais nous pouvons vous transmettre les données relatives aux quelques dernières années. Nous sommes disposés à vous présenter cela sous forme écrite à une date ultérieure.

En règle générale... l'ISDEN est un programme quinquennal doté d'un budget de 90 millions de dollars. L'argent est réparti entre les trois territoires, une fois déduits les frais généraux que le gouvernement fédéral assume pour administrer le programme. Puis, il y a les priorités sur lesquelles les diverses instances se sont entendues. Nous travaillons avec le gouvernement fédéral à essayer de comprendre les priorités d'autrui, et les premières nations occupent un rang élevé dans l'ordre de priorité. Elles auraient droit à une bonne part du financement. Nous allons recenser tout ce qui a été fait et indiquer où se trouvent les premières nations dans l'ordre de priorité.

**M. Rob Clarke:** Vous avez parlé de la fonte du pergélisol et du fait que certaines conduites d'aqueduc et d'égout commencent à se rompre. Quelle est votre analyse? Quelle a été la part du Yukon dans le plan d'action économique du Canada? Quels projets ici-même en ville en ont bénéficié?

**M. Harvey Brooks:** Nous essayons encore de faire approuver bon nombre des propositions qui ont été présentées. Nous avons reçu un certain montant du programme fédéral pour le financement du projet de la centrale hydroélectrique Mayo B, soit autour de 70 millions de dollars. Nous cherchons à obtenir un certain montant du Fonds Chantiers Canada. Nous avons réussi dans certains cas, mais, dans d'autres, nous attendons toujours que le financement soit approuvé.

Quant au fonds d'adaptation des collectivités, nous entendons parler de projets qui vont de l'avant, mais nous ne savons pas s'ils ont été approuvés sur toute la ligne encore. Quant au programme Infrastructures de loisirs, nous attendons encore de recevoir certaines approbations officielles.

Comme c'est le cas pour le reste du Canada, nous en sommes à divers stades d'approbation. Certains projets ont reçu le feu vert — pour ceux-là, nous sommes en train de bâtir, d'avancer le plus rapidement possible. Dans d'autres cas, nous attendons toujours la réponse finale aux diverses propositions.

Nous collaborons activement avec les gens de CanNor — comme avec les gens d'AINC avant cela — afin de garder notre place dans la file et de nous assurer qu'ils comprennent bien nos priorités et les occasions que nous avons à saisir.

**M. Rob Clarke:** Vous avez dit que certains projets ont été mis en branle. Qu'est-ce qui a été mis en branle ici à Whitehorse?

**M. Harvey Brooks:** Il y a plusieurs projets en cours qui bénéficient d'une forme ou d'une autre d'intervention fédérale.

Au sommet de Two Mile Hill, on peut voir la nouvelle caserne qui est en train d'être aménagée. Je crois que les responsables de l'aéroport ont accès à un financement pour l'expansion des installations qui s'imposait vu les paramètres de sécurité continentale qui s'appliquent à un aéroport international, surtout pour permettre l'arrivée de vols directs depuis Francfort; c'est donc très, très important à nos yeux.

Quant à certains des projets municipaux, je ne suis pas sûr de ce qu'il en est, mais il y a certainement des fonds pour le logement. Vous aurez vu des complexes d'habitations. Je ne sais pas si vous avez eu l'occasion de faire le tour de Whitehorse en voiture, mais, visiblement, il y a des programmes d'aménagement d'habitations à loyer modique qui sont en cours; on sera très actifs de ce point de vue-là durant l'hiver ici, pas juste à Whitehorse, mais dans un grand nombre de localités du Yukon.

• (0935)

**Le président:** Nous aurons l'occasion de faire cela demain. Nous allons passer la majeure partie de la matinée et du début de l'après-midi dans la capitale et les environs. Nous avons hâte à cela aussi.

Merci, monsieur Clarke.

[Français]

À présent, ce sera le tour de M. Gaudet, pour cinq minutes.

Monsieur Gaudet.

**M. Roger Gaudet (Montcalm, BQ):** Merci, monsieur le président.

J'écoutais vos commentaires d'introduction plus tôt, et vous parliez d'un manque de main-d'oeuvre. M. Austin, M. Holmes en ont aussi parlé, et M. Brooks a dit qu'il y avait de la main-d'oeuvre très instruite.

Comment se fait-il qu'il vous manque de la main-d'oeuvre? Les communautés locales ont-elles des programmes afin de soutenir votre travail?

[Traduction]

**M. David Austin:** Du point de vue de la ville, bien entendu, et du point de vue municipal pour le Yukon, nous disposons de beaucoup de travailleurs qualifiés, mais vu le nombre de projets en cours, il n'y a pas encore suffisamment de travailleurs qualifiés pour suffire à tous. Nous cherchons toujours des gens en dehors du Yukon. Je le dis encore à l'ancienne façon; j'habite ici depuis 37 ans et je vais continuer à le dire de cette façon-là.

Nous cherchons toujours des travailleurs qualifiés à l'extérieur du Yukon. Nous appliquons des programmes qui visent à encourager les gens à venir ici. Parfois, ça fonctionne, d'autres fois, non. Ce n'est pas tout le monde qui veut travailler et vivre dans un endroit où il fait parfois 40 degrés sous zéro; c'est toujours difficile pour nous.

Je participe en ce moment même à un programme où nous essayons de donner du travail à des jeunes Yukonnais sous-employés et sous-qualifiés. Nous éprouvons de la difficulté à combler les places prévues dans ce programme-là. Ça me peine de le dire, mais, parfois, il y a trop d'argent dans ces programmes-là.

Il sera toujours difficile de trouver des gens pour combler les postes dans le Nord. C'est clair et net.

**M. Harvey Brooks:** Si vous me permettez d'ajouter quelque chose, il faut des travailleurs qui possèdent des compétences très particulières dans bon nombre des aménagements dont il est question, en ce qui concerne en particulier la mise en valeur du minerai. Dans certains cas, il est possible de se prêter à une formation et d'être prêt à combler le poste, et il y a la Yukon Mine Training Association qui applique ici un programme où il est question de certains aspects du travail dans les mines.

Nous allons engager des gens de l'endroit. C'est capital: dans bon nombre de nos localités rurales, c'est le seul développement économique auquel les gens peuvent s'attendre — ou un des grands secteurs où il y a un développement économique. Par contre, comme c'est le cas partout ailleurs, les employeurs recherchent des gens

qualifiés et expérimentés; il nous faut certaines personnes qui répondent à cette définition.

Cela dit, je ferai remarquer que nous avons aussi besoin de gens aux niveaux de compétence variables. Nous avons eu la main très heureuse depuis quelques années avec notre programme des candidats de la province, quand il s'agit d'attirer des gens qui apportent une contribution extraordinaire au Yukon dans les secteurs du tourisme et des services. Vous pouvez voir ces gens-là chez Canadian Tire ou Tim Hortons et dans diverses autres entreprises en ville. Notre population néo-canadienne est très dynamique et tout à fait la bienvenue ici.

[Français]

**M. Roger Gaudet:** Qu'en pensez-vous, monsieur Holmes?

[Traduction]

**M. Robert Holmes:** J'ajouterais que la plupart des sociétés minières ont conclu avec les gouvernements des premières nations des ententes prévoyant des avantages, particulièrement des possibilités d'emploi. Le projet Wolverine, que j'ai mentionné déjà, qui appartient à des intérêts chinois, emploie de 30 à 40 personnes provenant de deux communautés des premières nations, ce qui compte énormément aux yeux des gens des premières nations.

Les entreprises vont concevoir leur propre programme de formation et, pour le Yukon, il importe que les gens des premières nations profitent de ces projets-là. C'est très important, pour que le contrat social entre les collectivités et les entreprises demeure valable.

• (0940)

[Français]

**M. Roger Gaudet:** Je suis d'accord sur ce que vous dites. Cependant, il me semble qu'il n'y ait pas suffisamment de programmes pour inciter les gens à suivre des cours afin qu'ils puissent ensuite vous aider. Selon ce que vous dites, vous avez besoin de gens instruits. Ceux qui ne sont pas instruits vont rester ignorants pour le reste de leurs jours si vous ne les incitez pas à fréquenter l'école.

Au Québec, il existe des encouragements en vue de diriger les gens qui ne travaillent pas vers des cours de comptabilité, de gestion, d'ébénisterie et de plomberie.

Comment sortir les gens de ce marasme? Vous faites venir des gens éduqués au lieu de fournir l'éducation aux gens du Yukon. C'est ce qui me chagrine.

**Le président:** Nous avons le temps d'entendre une brève réponse.

[Traduction]

**M. David Austin:** C'est tout à fait ce genre de programme auquel je participe actuellement. Nous essayons de donner aux gens sous-employés ou sans travail les compétences nécessaires pour trouver un travail gratifiant ailleurs sur le territoire. C'est précisément ce que nous faisons.

[Français]

**Le président:** Merci, monsieur Gaudet. Nous allons maintenant continuer avec M. Payne et ensuite avec M. Rickford.

[Traduction]

**M. LaVar Payne (Medicine Hat, PCC):** Merci, monsieur le président.

Je tiens à remercier tous les témoins d'être venus aujourd'hui. Le vol qui nous a emmenés ici au Yukon a été très intéressant.

J'ai écouté certains d'entre vous. Certes, vous avez mentionné le plan d'action économique du Canada, le Fonds Chantiers Canada, l'ISDEN, le fonds d'adaptation des collectivités, le programme Infrastructures de loisirs du Canada et, bien entendu, CanNor. Il semble que vous ayez donc accès à une véritable panoplie de fonds pour appuyer vos activités, depuis l'aménagement d'infrastructures jusqu'à la création d'entreprises.

Vu tous les programmes qui ont été annoncés et qui figurent dans le plan, y a-t-il quelque chose qui a été oublié? Y a-t-il des lacunes à combler que CanNor, peut-être, pourrait combler, selon vous?

**M. Harvey Brooks:** Il y a certaines choses que vous devez savoir à propos du Nord, et je suis sûr que vous allez entendre cela répété dans les audiences que vous tiendrez dans les territoires. D'abord, il faut reconnaître la courte durée de la saison de construction ici et la nécessité d'obtenir les approbations en temps utile. Suivant les projets dont il peut être question, même si c'était déjà approuvé aujourd'hui, il n'y aurait peut-être pas une marge suffisante pour agir à la prochaine saison de construction.

Nous sommes donc tous un peu débordés, surtout là où il est question de financement à durée limitée, au point où on se demande si les gens auront le temps de lancer leurs projets dans les délais. À notre avis, l'ajout de CanNor permettra bel et bien d'en arriver à une meilleure connaissance locale des priorités du gouvernement fédéral et des administrations locales — le Yukon, les territoires, les premières nations. Nous pouvons travailler à d'autres projets que, autrement, nous ne pourrions prendre en charge indépendamment.

Nous croyons qu'il y a là quelque chose de notable. Nous sommes très encouragés par les premières discussions que nous avons eues avec CanNor, qui font voir que nous pouvons collaborer étroitement pour saisir les priorités de l'autre et nous en approcher. Nous connaissons très bien les sources de financement à sa disposition.

**M. LaVar Payne:** D'accord. Merci.

Vous avez parlé de transfert des responsabilités et du processus en cours en ce qui concerne les autres territoires — le Nunavut. Vous avez parlé de l'idée de relever la limite de 3 millions de dollars. Je ne suis pas tout à fait au courant de la situation, mais y a-t-il un élément que vous devez faire autoriser et qui permettrait d'effectuer ces changements dans les autres territoires et au Nunavut?

• (0945)

**M. Harvey Brooks:** Pas particulièrement, mais si j'ai bien compris — encore une fois, je ne suis pas spécialiste en la matière —, si quelqu'un obtient mieux, nous avons droit aux mêmes conditions, à l'équivalent de ce que l'autre obtient. Si quelqu'un conclut un accord prévoyant des recettes accrues aux fins du transfert, je suis certain que nous pouvons négocier notre propre augmentation.

**M. LaVar Payne:** J'ai une autre question à propos de la limite de 3 millions de dollars. Je n'aime pas le terme « récupération », mais c'est ce terme que vous avez employé. Est-ce dollar pour dollar? Comment le calcul se fait-il?

**M. Robert Holmes:** Je veux souligner moi aussi que la limite de 3 millions de dollars est prévue dans l'entente sur le transfert des responsabilités; le taux de récupération s'élève à 100 p. 100. Je ne sais pas très bien comment on procède, mais c'est cela. C'est donc 100 p. 100; si le montant est inférieur à 3 millions de dollars, le Yukon en conserve l'intégralité. Les 3 millions de dollars en question comprennent les revenus tirés de toutes les ressources, donc la location de terres, les baux, les droits de licence.

Au moment de l'entente, nous nous approchions des 2 millions, sans projet de mines. Cela comprend également les redevances; le gouvernement du Yukon a donc très peu de marge de manœuvre de ce côté-là. Les redevances que nous pouvons garder si la somme est inférieure à 3 millions de dollars vont en partie aux premières nations, d'après l'entente finale, et cette disposition-là est protégée par la Constitution. Il s'agit donc d'accroître la limite et non pas de modifier la formule de partage avec les premières nations.

**M. LaVar Payne:** Est-ce qu'il me reste du temps, monsieur le président?

**Le président:** Pour une question très rapide.

**M. LaVar Payne:** Une question rapide sur le tourisme. J'ai fait la croisière en Alaska l'été dernier et j'ai pris le train du White Pass Railway, pour un voyage qui était très intéressant en lui-même. Vous avez parlé de quelque 300 000 touristes au Yukon. Est-ce que cela comprend tous les passagers qui arrivent par train? Il n'y a pas vraiment d'endroit là-haut. Une fois arrivé au sommet, il faut remonter dans le train ou prendre l'autobus pour redescendre.

**M. Brian Alexander:** Ce sera la fois où mon directeur du tourisme pourra répondre. Merci.

**M. Pierre Germain (directeur du tourisme, ministère du Tourisme et de la Culture, Gouvernement du Yukon):** La visite au Yukon ne comprend pas ceux qui prennent le chemin de fer White Pass Railway jusqu'au sommet et descendent à Skagway. Sont comptées seulement les personnes qui traversent la frontière et entrent au Yukon pour une nuit ou plus.

**M. LaVar Payne:** Si je posais la question, c'est qu'il y a quelque chose comme 400 000 personnes qui prennent ce train-là.

**M. Pierre Germain:** C'est cela. À titre de comparaison, disons que le Yukon reçoit 300 000 visiteurs par année, alors que le port de Skagway en accueille de 700 000 à 800 000 qui arrivent à bord des bateaux de croisière.

**Le président:** C'est une bonne raison de régler un peu mieux la question de la location des voitures.

Écoutez M. Rickford, puis, pour terminer, M. Russell.

Monsieur Dreeshen, vous participerez au prochain tour.

**M. Greg Rickford (Kenora, PCC):** Merci, monsieur le président.

Merci aux témoins. Je m'appelle Greg Rickford et je représente au Parlement la merveilleuse circonscription de Kenora, dans le nord-ouest de l'Ontario — le *Mantario* comme nous préférons l'appeler.

Nous avons en commun certains éléments en ce qui concerne la taille et certains des problèmes qui se présentent quant au transport des matériaux vers des localités isolées et éloignées. Certes, monsieur Austin, je comprends ce que vous dites à propos de grandes questions municipales. Je vais préciser ma pensée là-dessus, mais, malheureusement, en cinq minutes, je n'aurai peut-être pas le temps.

Messieurs, je veux quand même dire que l'une des choses que nous pouvons constater, dans la circonscription de Kenora, c'est que notre région ne peut accueillir le genre d'entreprise qu'il faut pour réaliser certains des projets de grande envergure. Nous nous y résignons dans une certaine mesure. Ce que nous avons donc fait, monsieur Austin, ce que vous êtes peut-être à même d'apprécier, c'est que nous avons collaboré avec les villes au répertoriage des projets découlant du Fonds Chantiers Canada, du fonds de stimulation de l'infrastructure, du programme Infrastructures de loisirs du Canada et du fonds d'adaptation des collectivités du Canada, localité par localité, pour comprendre les programmes d'emploi de la province et du gouvernement fédéral, déterminer qui s'est vu attribuer ces contrats-là où le travail est terminé et, évidemment, quiconque est par ailleurs dans le secteur privé, pour comprendre comment nous pouvons tirer le plus grand parti possible des gens de l'endroit pour les projets locaux. Question de contexte.

Mes questions peuvent s'adresser à M. Austin ou encore à M. Holmes. Dans les quelques minutes qui restent, je veux parler brièvement du tourisme, surtout à titre de président du groupe sur le tourisme, qui réunit tous les partis, et qui collabore étroitement avec la Commission canadienne du tourisme et l'AITC, l'Association de l'industrie touristique du Canada. Aujourd'hui, nous organisons une merveilleuse manifestation à laquelle je ne peux assister.

Monsieur Alexander, vous avez soulevé des questions concernant la capacité en ressources humaines et l'accès au capital en ce qui concerne les premières nations et le tourisme. Je vous renvoie aux observations de M. Holmes à propos du nombre d'accords conclus pour régler les revendications territoriales, dont je sais qu'ils ont débloqué des ressources importantes pour des choses comme le tourisme et l'exploitation minière. Je songe au projet du sud-ouest du Yukon qui a servi à établir le règlement d'une revendication territoriale... qui prévoyait un montant particulier pour le développement de ces secteurs-là dans les collectivités sous la coupe du conseil des ressources renouvelables d'Alsek.

Si le temps le permet, pouvez-vous préciser quels sont les problèmes qui se présentent en ce moment du point de vue de la capacité en ressources humaines et de l'accès au capital, vu que ces ressources-là ont été débloquées dans le cadre des accords sur les revendications territoriales; ce sont des montants d'argent importants, d'après ce que je comprends?

• (0950)

**M. Brian Alexander:** M. Germain pourra peut-être vous fournir une réponse, mais je vous dirai brièvement que les premières nations du Yukon ont quelques merveilleux produits touristiques à leur disposition, et que nous leur avons offert notre aide à un certain nombre d'occasions pour développer un produit et l'exploiter. Toutefois, il doit y avoir une masse critique de gens qui veulent investir du temps et des efforts dans un produit touristique pour que celui-ci porte fruit.

Là encore, il s'agit de l'une des choses qui sont en cours. Nous tentons de trouver un moyen de faire en sorte que cela se produise plus rapidement que par le passé. J'inviterais M. Germain à formuler quelques commentaires pour replacer tout cela dans un contexte historique.

**M. Pierre Germain:** Je ne peux pas fournir de détails précis quant aux éléments contenus dans les diverses ententes sur les revendications territoriales, mais nous savons que chacune des 14 premières nations du Yukon a fait preuve de diligence au moment d'élaborer ses propres plates-formes et programmes en matière de développement économique. Bon nombre de ces

premières nations ont fait du tourisme un secteur clé de leur développement. Plus particulièrement, j'ai déjà mentionné la première nation Gwich'in, qui a fait des investissements importants dans Air North, la ligne aérienne du Yukon. Il s'agit d'un exemple. Nous savons que d'autres premières nations envisagent de mettre au point tel ou tel produit touristique de façon à accroître leur capacité de combler les besoins de leurs membres.

Cela dit, l'accès au capital demeure un problème crucial pour l'industrie. Comme vous le savez, l'industrie du tourisme est constituée principalement de petites entreprises. Compte tenu des politiques et des programmes des établissements de crédit, il est passablement difficile pour les petites entreprises d'accéder à du capital pour des projets d'avenir ou de perfectionner leurs produits dans un environnement comme celui du Nord, où les occasions de générer des recettes sont très limitées.

Nous éprouvons des difficultés à ce chapitre. Nous en avons éprouvé au cours de la dernière décennie, et je crois que nous allons continuer à en éprouver. Pour que nous puissions accéder au capital qui nous permettra de faire avancer les choses sur ce plan, nous aurons besoin de la collaboration accrue du gouvernement fédéral et des nombreux programmes qui sont en place.

**Le président:** D'accord, merci beaucoup, monsieur Rickford, monsieur Germain et monsieur Alexander.

Nous allons enfin passer à M. Russell pour cinq minutes. Son intervention mettra fin à cette partie de la séance.

Allez-y, monsieur Russell.

**M. Todd Russell:** Merci, monsieur le président.

Lorsque je vous écoute, je sens naître en moi un véritable optimisme. Je sais bien que nous sommes en train de parler d'obstacles et de problèmes, mais nous parlons également d'un taux de chômage qui se situe à environ 6 p. 100, à savoir un taux inférieur à la moyenne canadienne, d'une main-d'oeuvre qualifiée et plus compétente, et d'investissements en infrastructure, même s'il en faudrait davantage...

Je crois que nous devons être très prudents lorsque nous parlons d'investissements en infrastructure et du fonds d'infrastructure lié aux plans de stimulation économique. Nous parlons d'une période de deux ans et des sommes qui peuvent être dépensées au cours de cette période. Je ne pense pas que nous comblerons tous nos besoins en infrastructure au cours de cette période de deux ans. Ces investissements donneront un coup de fouet et revigoreront probablement un peu le développement des infrastructures, mais nous devons voir au-delà de ces deux années et songer à la suite des choses, c'est-à-dire aux sommes que le gouvernement fédéral investira à ce moment-là.

Je tiens simplement à dire que, selon moi, nous devons envisager l'avenir avec prudence, même si, en ce moment, de bonnes choses sont en train de se passer, comme vous l'avez mentionné.

Quel est le taux de chômage dans nos communautés autochtones? Quelle est la capacité de gestion des ressources humaines dans nos communautés autochtones? J'éprouve de l'optimisme, mais cet optimisme doit également être partagé par tous nos peuples, c'est-à-dire les peuples autochtones, les premiers habitants du pays. Nous devons connaître leurs opinions et leur demander de nous dire ce qui se passe. Nous allons très bientôt recevoir des représentants de quelques premières nations, qui nous présenteront leurs points de vue.

J'aimerais que les représentants du gouvernement du Yukon nous disent si les problèmes en matière de logement et d'infrastructure sont davantage marqués dans les communautés majoritairement autochtones. J'aimerais également qu'ils nous disent quelles mesures sont prises pour régler ces problèmes.

• (0955)

**M. Harvey Brooks:** J'estime que vous avez abordé une question très importante, et nous avons assurément passé beaucoup de temps à réfléchir là-dessus. Je ne vous fournirai pas de chiffres précis — je crois qu'il revient aux premières nations de le faire elles-mêmes. Toutefois, je crois que l'on peut affirmer avec certitude que toutes les communautés à l'extérieur de Whitehorse éprouvent de la difficulté à trouver des occasions de développement économique, principalement les communautés des premières nations. Le secteur du tourisme est l'un des secteurs qui offre le plus grand nombre de perspectives d'emploi à l'extérieur de Whitehorse. Mais il y a également le secteur du développement des ressources. Dans certaines régions rurales, les ressources sont présentes, et le développement est en cours. Cela pourrait créer des emplois à long terme et contribuer pendant longtemps à la prospérité de ces communautés. Cependant, si l'on met de côté ces deux secteurs principaux, on constate que les perspectives se font de plus en plus rares. Il s'agit donc de secteurs sur lesquels nous concentrons tous nos efforts.

**M. Todd Russell:** J'aimerais avoir une idée de la répartition des emplois dans les divers secteurs. Parmi les employeurs, il y a le gouvernement fédéral, le gouvernement du Yukon, les administrations municipales et le gouvernement des premières nations. Combien de personnes cette structure de gouvernance administrative emploie-t-elle comparativement aux autres secteurs? Le nombre de personnes qui occupent un poste au sein de cette structure doit assurément être assez élevé.

Comment se répartissent les emplois dans les divers secteurs?

**M. Harvey Brooks:** Je n'ai pas les chiffres que vous me demandez sous la main. Nous les fournirons ultérieurement au comité par écrit.

Toutefois, j'imagine que le tourisme représente probablement le deuxième secteur d'emploi en importance — nous avons dit que le tourisme était le principal employeur du secteur privé. Les petites et les moyennes entreprises assument une bonne partie du fardeau de l'économie. Le gouvernement occupe une place très importante — plus importante, toutes proportions gardées, que dans les administrations du sud du pays —, mais il n'en demeure pas moins que les petites et les moyennes entreprises sont d'une importance cruciale pour nous. En outre, elles participent à quelques-unes de nos principales initiatives en matière de développement des ressources.

**M. Todd Russell:** Merci beaucoup.

**Le président:** Monsieur Russell, j'ai remarqué que, dans les documents d'information, il était indiqué que le secteur de l'administration publique comptait à lui seul pour le quart du PIB. Quant aux trois quarts qui restent...

**M. Todd Russell:** Je posais la question du point de vue de l'emploi.

**Le président:** Oui. Je ne crois pas que nous disposons de ces chiffres.

Quoi qu'il en soit, cela nous donne peut-être une certaine idée de la situation. Il s'agissait d'une très bonne question.

Messieurs, je vous remercie infiniment. Les 90 minutes que nous avons passées ensemble auront été extrêmement utiles. Je crois que nous en avons appris davantage au cours de cette séance qu'au cours

de toutes nos séances précédentes — sans vouloir diminuer l'importance du témoignage que M. Brooks a présenté devant le comité il y a de cela plusieurs mois. Ce que nous avons entendu aujourd'hui nous permettra d'élaborer des recommandations pertinentes et solides au cours de nos travaux des prochains mois. Vos témoignages seront extrêmement profitables et utiles.

Merci beaucoup d'avoir pris le temps de vous présenter devant nous.

Nous allons suspendre la séance. Au retour, nous recevons un nouveau groupe de témoins.

• \_\_\_\_\_ (Pause) \_\_\_\_\_

•

• (1005)

**Le président:** Nous allons reprendre nos travaux. Je demande aux membres de regagner leurs sièges pour la reprise de nos débats.

Nous allons poursuivre notre étude sur le développement économique des territoires du Nord. Nous allons plus particulièrement examiner les problèmes et les obstacles qui entravent le développement économique du Nord et le progrès économique des gens du Nord. Nous sommes enchantés de nous trouver ici, à Whitehorse, au Yukon.

Nous recevons à présent cinq témoins. Accueillons M. Andy Carvill, grand chef du Conseil des Premières nations du Yukon, le chef Peter Johnston et Victoria Fred, du conseil Tingit de Teslin, M. Stephen Mills, président de la Vuntut Development Corporation, de même que M. Gary Wilson, de la première nation Trondek Hwechin.

Mesdames et messieurs, nous sommes ravis que vous vous présentiez devant le comité aujourd'hui.

Comme à l'habitude, nous commencerons par écouter les exposés de cinq minutes de nos témoins, qui sont aujourd'hui au nombre de quatre. Par la suite, nous passerons aux questions des membres — il s'agira d'un tour de cinq minutes. En fait, le premier tour de questions sera de sept minutes, car je pense que nous avons suffisamment de temps devant nous.

Si vous avez déjà participé à une séance d'un comité permanent, vous savez que les sept minutes de questions englobent le temps accordé aux membres pour poser leurs questions et le temps dont dispose le témoin pour y répondre. Nous vous invitons donc à fournir des réponses brèves.

Nous allons commencer par le grand chef Carvill, du Conseil des Premières nations du Yukon.

Chef Carvill, je vous souhaite la bienvenue. Nous sommes enchantés de votre présence. Vous avez cinq minutes.

• (1010)

**Le grand chef Andy Carvill (grand chef, Conseil des Premières nations du Yukon):** Merci. Je veux commencer par vous remercier de m'avoir invité à présenter un exposé devant le comité.

Dans le passé, les premières nations du Yukon ont concentré la majeure partie de leurs efforts sur le développement de leurs territoires traditionnels et la transformation de leurs gouvernements de façon à ce que leurs citoyens disposent de la même infrastructure de base et du même système de gouvernance que celui dont bénéficie le reste du Canada.

En plus de ces efforts qui ont été déployés, les premières nations du Yukon se sont concentrées sur le développement économique, dans l'objectif de réduire leur dépendance à l'égard de l'État et dans l'objectif à long terme de devenir plus autonomes. Le financement que les premières nations du Yukon ont reçu pour renforcer leur capacité de gouvernance et stimuler leur développement économique a été généralement limité. Le Territoire du Yukon a reçu des centaines de milliers de dollars pour le développement économique, mais la plupart de ces fonds ont été versés à la capitale, Whitehorse, au détriment des petites communautés du Yukon.

Il s'agit d'une préoccupation qui devient de plus en plus importante. Par exemple, notre infrastructure routière et un bon nombre des infrastructures de nos communautés prennent de l'âge. Si nous ne les remettons pas en état, ces infrastructures pourraient se révéler être, là encore, d'importantes entraves au commerce. Un rapport a été publié il n'y a pas si longtemps à propos de l'état de nos ponts. Les ponts qui nous relient au Sud soulèvent des préoccupations — c'est par ces ponts que transitent les camions qui nous livrent nos aliments. Il ne s'agit que d'un exemple.

Le sous-financement de nos communautés rend difficile la prestation de services essentiels comme le logement, le chauffage et l'eau potable. Avec le financement qu'elles reçoivent pour le logement, bon nombre de nos communautés ne peuvent construire que quelques maisons chaque année, et certaines de ces communautés ne peuvent construire des maisons qu'aux deux ans environ en raison du financement limité qu'elles reçoivent. Ces communautés sont déjà aux prises avec des problèmes de logements insalubres, et le sous-financement a pour effet de les maintenir dans un cycle de dépendance à l'égard du gouvernement fédéral.

Compte tenu des changements survenus sur le plan de notre style de vie traditionnel et de nos modes traditionnels de cueillette de nourriture — changements qui ont été provoqués, entre autres, par la diminution radicale de la population de saumon —, une partie de l'argent qui aurait pu être investie dans notre développement économique doit être affectée à l'achat de nourriture pour notre population, surtout les aînés. Les scientifiques n'ont pas encore clairement dégagé les causes de la disparition de nos ressources renouvelables, mais ce phénomène a des répercussions négatives sur notre environnement, sur le plan tant économique que social.

Là encore, les plantes médicinales que nos peuples récoltent sur leurs terres... la pénurie d'animaux occasionne des difficultés dans nos communautés, où les perspectives économiques et les perspectives d'emploi sont déjà limitées. Par exemple, beaucoup de gens dépendent de l'original pour équilibrer leur budget et nourrir leur famille. Si le nombre d'originaux est limité, ces gens doivent dépenser davantage d'argent pour se rendre à Whitehorse, et les perspectives d'emploi et les occasions économiques sont limitées dans les communautés.

Nous avons de la difficulté à conserver nos jeunes diplômés du collège dans nos communautés. Nous sommes aux prises avec un exode des cerveaux, comme c'est le cas dans une pléthore de pays du tiers monde. Nous croyons que ce phénomène est attribuable au fait que nos communautés ne semblent jamais être capables d'atteindre la masse critique nécessaire pour provoquer le changement de paradigme qui ferait en sorte que la croissance et le développement économiques se produisent naturellement. De nombreuses communautés des premières nations du Yukon reçoivent, pour l'essentiel, un financement tout juste suffisant pour leur permettre de survivre, mais ce financement n'est pas suffisant pour leur permettre de créer un environnement où les gens peuvent s'épanouir, et les entreprises, prospérer.

Toutefois, notre peuple demeure fort dans l'adversité et a toujours à cœur de travailler à faire du Canada un pays plus fort. Nous avons fait la démonstration éclatante de notre capacité de créer un commerce viable au sein de nos communautés grâce à nos gens les plus dévoués et les plus brillants, et cela, malgré les ressources limitées dont nous disposons et le soutien minime qui nous a été offert. Pour contribuer au commerce canadien, nous avons lancé des entreprises dans des créneaux de marché à faible coût de production que nous avons repérés au préalable. Quelques exemples de réussite à ce chapitre ont été mentionnés plus tôt, par exemple le partenariat que la Vuntut Development Corporation a conclu avec Air North, les excursions de vélo de montagne en milieu sauvage à Carcross et la chasse au mouflon des montagnes à Kluane, une activité de classe mondiale. Il ne s'agit là que de quelques exemples qui prouvent sans l'ombre d'un doute que les premières nations peuvent non seulement lancer des entreprises, mais également lancer des entreprises conçues pour attirer l'argent étranger.

Grâce aux efforts déployés par AINC, la majeure partie de nos communautés disposent à présent d'un plan communautaire et d'un plan économique, mais elles ne possèdent pas ou à peu près pas d'argent pour les mettre en œuvre. La contribution d'AINC au budget dont dispose actuellement le gouvernement du Yukon pour le développement économique s'élève à 2 p. 100. AINC distribue stratégiquement ce financement aux 14 communautés du Yukon, qui sont en concurrence pour obtenir leur part du gâteau. L'approche adoptée par le bureau régional d'AINC pour distribuer le financement consiste à choisir les projets qui permettront d'obtenir un rendement du capital investi ou qui auront d'importantes retombées économiques dans la région du Yukon.

Les deux plus importantes sources de financement du développement économique sont le gouvernement du Yukon — qui offre du financement pour le développement économique et touristique et qui fournit 17 p. 100 du financement —, et Infrastructure Canada qui verse 81 p. 100 du financement. Le financement offert par ces deux sources est distribué en grande partie par suite de pressions de nature politique, et non pas dans le cadre d'initiatives stratégiques visant à rendre le Yukon plus attrayant pour les entreprises.

•(1015)

Il arrive fréquemment que les projets financés réussissent à créer des occasions économiques et de la richesse pour quelques personnes de la région, mais comme cela a été le cas pour les Jeux d'hiver du Canada de 2007, ils ont tendance à occasionner davantage de dettes qu'ils ne génèrent de profits. Au cours des dernières années, Ottawa a investi des centaines de millions de dollars au Yukon, mais ces investissements n'ont que très peu contribué à créer un environnement où les gens et les entreprises pourraient prospérer. Cela est attribuable en grande partie au fait que le financement n'est pas versé dans le cadre d'un plan visant spécifiquement le développement commercial à long terme.

Une partie du problème tient à ce que le financement stratégique versé par AINC est peu élevé, alors que le financement versé pour des raisons politiques par le gouvernement fédéral au gouvernement du Yukon pour les infrastructures est trop élevé. Pour compliquer les choses, les programmes fédéraux sont conçus à Ottawa par des gens qui, bien souvent, ne connaissent que très peu de choses à propos des communautés rurales du Yukon, ou alors des gens qui s'y sont rendus à titre de visiteurs. Le résultat, c'est qu'il existe souvent un décalage entre la manière dont le financement versé par le programme peut être utilisé et la possibilité d'utiliser les sommes de la manière prévue dans un environnement où les ressources humaines sont limitées.



Nous avons toujours bon espoir que l'Agence canadienne de développement économique du Nord contribuera à corriger certains défauts de conception de ces programmes. Nous avons été invités à faire partie du comité qui sera appelé à contribuer à la direction de ce projet, et nous en sommes reconnaissants.

Finalement, plutôt que de respecter nos traités en vertu desquels l'État a le droit juridique et légitime d'accéder aux ressources non renouvelables du Yukon, l'État semble s'employer à nous saigner à blanc en contestant continuellement nos traités devant les tribunaux. Je vais vous donner un exemple concret. Récemment, la Cour suprême du Canada a été saisie d'une affaire concernant la première nation Little Salmon-Carmacks — nous nous sommes d'ailleurs rendus à Ottawa pour assister aux délibérations. Plutôt que d'investir dans nos communautés, l'État paie des avocats et d'autres personnes pour créer des précédents juridiques en matière de traités des premières nations. Ces traités n'ont pas été rédigés pour être sans cesse contestés. La stratégie actuelle de l'État, qui consiste à soulever constamment des litiges, ne contribue pas à mettre un toit sur la tête de la majeure partie de nos membres ni à mettre de la nourriture sur leur table.

Enfin, le Canada et le Yukon doivent procéder à un examen stratégique pour déceler les secteurs précis où le Yukon peut être concurrentiel à l'échelle mondiale. Nous devons ensuite créer un environnement attrayant pour les investisseurs de ces secteurs sans perdre de vue l'intérêt à long terme des premières nations, comme cela s'est fait dans le secteur de l'environnement, par exemple. Nous devons en outre élaborer un plan de développement économique axé sur la création de l'environnement permettant au Yukon d'être concurrentiel sur le marché mondial. Des fonds pour le développement économique devront être distribués stratégiquement pour la mise en place de chaque élément du plan, et non pas en fonction de telle ou telle lubie politique.

Pour terminer, je souligne que les premières nations du Yukon représentent le deuxième propriétaire foncier en importance au Yukon après l'État, et que nous devons donc faire partie du processus de planification à titre de représentant des gouvernements des premières nations.

Merci d'avoir écouté mon exposé.

• (1020)

**Le président:** Merci beaucoup, chef Carvill. Comme le disent les premières nations de ma circonscription, *meegwetch*. Merci de votre exposé. Je souligne également la présence de M. Richard Runyon, membre du conseil, qui vous accompagne aujourd'hui.

Nous allons maintenant passer au chef Peter Johnston, du conseil des Tlingit de Teslin. Chef Johnston, vous avez cinq minutes.

**Le chef Peter Johnston (chef de la direction, Teslin Tlingit Council):** *Gunalcheesh*.

Je vous sais gré de me donner l'occasion de m'adresser à vous aujourd'hui. Je vous souhaite la bienvenue au Yukon.

Je suis le chef Peter Johnston, et je représente le conseil des Tlingit de Teslin. Je suis ici pour vous parler de deux sujets importants pour le conseil que je représente, à savoir le développement économique et l'administration du système de justice.

Le conseil des Tlingit de Teslin représente environ 800 membres de notre nation. Notre petite communauté vit sur un territoire situé à 100 milles au sud de Whitehorse. Notre population est d'environ 450 personnes, et une proportion de 65 p. 100 de cette population est composée de membres des premières nations.

**Le président:** Permettez-moi de vous interrompre un instant, chef. Puis-je vous demander de ralentir votre débit? Nos interprètes doivent faire la traduction simultanée de vos propos. Nous veillerons à ce que vous disposiez du temps nécessaire pour terminer votre exposé.

**Le chef Peter Johnston:** J'essaie de profiter le plus possible des cinq minutes qui me sont accordées. D'accord.

Notre population est de plus ou moins 450 personnes, dont une proportion de 65 p. 100 de membres des premières nations. À Teslin, nous avons un gouvernement autonome qui fonctionne selon les principes traditionnels. Le gouvernement est composé de représentants de cinq clans, à savoir les Yanyeidi, les Daxaweidi, les Xooxetaan, les Ishketaan et les Daishetaan. Nous avons signé une entente sur l'autonomie gouvernementale et sur les revendications territoriales en 1993, et notre conseil s'est constitué en personne morale le 14 février 1995.

Notre territoire traditionnel est d'une superficie d'environ 10 000 milles carrés. En vertu des ententes que nous avons conclues, nous disposons des pouvoirs dans un vaste éventail de domaines, par exemple la citoyenneté, la planification de l'utilisation du territoire, le développement économique, le patrimoine, l'eau, le poisson, la faune, la foresterie, les impôts, etc. Aux termes des articles 13.1 et 13.2 de l'entente sur l'autonomie gouvernementale que nous avons signée, et qui concerne les lois touchant les citoyens, le Conseil des Tlingit de Teslin a le pouvoir exclusif, concurrent et prédominant d'administrer les terres appartenant à la première nation, de gouverner les citoyens et de conclure des accords de financement en vue de la prestation de programmes et de services.

Les objectifs et les priorités du conseil des Tlingit de Teslin consistent à intégrer les façons de faire des Tlingit à toutes les activités du gouvernement, à optimiser le pouvoir, la compétence et la reddition de comptes des Tlingit, à atteindre l'autonomie économique et à exercer une bonne gouvernance. Pour contribuer à notre développement économique, nous avons créé en 1998 l'organisme Tle' Nax T'awei limited partnership.

La mission de cet organisme consiste à nous offrir un rendement financier et à défendre la cause de l'autonomie de la première nation Tlingit de Teslin et de la population qui la compose, sans jamais perdre de vue les traditions des Tlingit, que l'on appelle Ha Kus Tayea. Tie' Nax T'awei...

[Français]

**M. Yvon Lévesque:** Vous parlez encore un peu trop vite.

[Traduction]

**Le chef Peter Johnston:** Tle' Nax T'awei est actionnaire majoritaire de 12 entreprises situées principalement à Whitehorse, mais également dans l'ouest et dans le nord du Canada. Par exemple, nous sommes le concessionnaire de Coca-Cola au Yukon. Nous assurons également la vente des photocopieuses et des imprimantes Canon dans le Nord. Nous sommes l'un des propriétaires d'une chaîne hôtelière de Whitehorse. En outre, nous possédons quelques entreprises qui fabriquent des photocopieuses dans le sud de la Colombie-Britannique, à Kelowna et à Kamloops, ce qui nous permet de diversifier notre portefeuille et de pénétrer dans divers secteurs de l'économie. Nous avons investi dans quelques terrains de premier ordre ici même à Whitehorse, ce qui a donné à Tle' Nax T'awei de la visibilité à Whitehorse.

Malheureusement, la majeure partie de l'économie du Yukon est concentrée à Whitehorse en raison de la population de cette ville et du fait qu'il s'agit de la capitale du territoire. Cela a occasionné de graves difficultés à l'économie de Teslin. Notre gouvernement autonome emploie environ 80 personnes et constitue le principal employeur de notre communauté. Toutefois, compte tenu de l'absence d'infrastructures économiques dans les plus petites communautés, nous devons investir une bonne partie de nos ressources à Whitehorse.

Le groupe Tle' Nax T'awei fonctionne selon une approche axée sur l'exploitation et l'acquisition d'entreprises stables et prudentes. Nos équipes de gestion sont compétentes et utilisent un système de rémunération fondé sur le rendement et un ensemble important d'avantages sociaux pour encourager de façon vigoureuse notre main-d'oeuvre à contribuer à notre croissance future. TTI, notre division commerciale, procure à environ 95 personnes un emploi à temps plein ou saisonnier dans l'ensemble de notre organisation. TTI investit dans une kyrielle de secteurs. Dans le secteur commercial, nous sommes associés à plusieurs fournisseurs mondiaux de premier plan. L'accès au capital de risque représente l'un des principaux défis auxquels fait face notre organisation commerciale. Les prêteurs traditionnels, par exemple les banques, exigent que les premières nations garantissent la plupart des prêts qui leur sont consentis. Les gouvernements et les entreprises des premières nations n'ont pas suffisamment accès aux programmes gouvernementaux dont nous avons besoin pour créer des capacités au sein de nos communautés et offrir à celles-ci l'important capital dont elles ont besoin.

Nos citoyens ont également un besoin pressant d'accéder à des fonds privés de capitaux propres. Ces fonds nous aideraient à favoriser l'entrepreneuriat et à soutenir les petites entreprises qui tentent de croître. Par ailleurs, nos communautés n'obtiennent presque jamais de contrats du gouvernement en raison des risques élevés qu'ils supposent et du manque de souplesse du processus d'appel d'offres. Ces contrats s'adressent aux entreprises établies, à côté desquelles les entreprises des premières nations ne font pas le poids. En outre, nous devons avoir davantage accès à des postes de direction et accroître notre employabilité.

La Stratégie pour le Nord doit mettre en évidence le fait qu'il existe des terres, des ressources, une faune et des pouvoirs qui appartiennent aux premières nations. Toute étude ou stratégie portant sur l'économie du Nord doit reconnaître les intérêts des premières nations, les respecter et en rendre compte. Il faut également reconnaître qu'une économie solide et stable pour le Nord passe par une participation des premières nations à tous les niveaux. Tout projet de développement doit être adapté aux intérêts, aux principes et aux valeurs des premières nations et comprendre des investissements dont profiteront les familles et la communauté que représente le groupe Tle' Nax T'awei. Nous avons besoin de citoyens en santé qui pourront faire leur place dans l'économie.

Je veux formuler quelques observations à propos de l'administration de notre système de justice. Nous avons négocié pendant 12 ans en vue de conclure une entente exhaustive en matière de justice. Cette entente, qui complète l'entente sur l'autonomie gouvernementale signée par le Canada et le Yukon, nous autorise à mettre en place un système de justice traditionnel fondé sur les valeurs et les coutumes des Tlingit. Cette entente prévoit l'établissement d'un tribunal de conciliation et d'un système correctionnel du même acabit — ainsi, la résolution des conflits et le règlement des litiges s'effectuera conformément aux lois des Tle' Nax T'awei. L'entente sur l'administration de la justice prévoit la

coexistence du système territorial et du système fédéral et leur renforcement.

● (1025)

En avril 1993, le Conseil des Tlingit de Teslin a ratifié un accord final sur ses revendications territoriales, qui est entré en vigueur le 14 février 1995. L'accord final est un traité qui a été inscrit au paragraphe 35.3 de la Loi constitutionnelle de 1982. L'accord est le résultat d'un processus de négociation qui a duré 12 ans — ce processus était parsemé d'embûches qui ont nui à la capacité des parties de conclure les négociations en temps opportun.

Grâce à cet accord, les droits de la personne des Autochtones sont reconnus. En outre, cet accord procure aux Autochtones un meilleur accès au système de justice, permet d'accroître la confiance du public à l'égard du mode de gouvernement et du système de justice adaptés à la culture autochtone, prévoit des investissements axés sur la famille et la communauté et favorise la bonne gouvernance. De plus, l'accord jette un pont entre le système de justice traditionnel et le système de justice conventionnel.

Enfin de compte, cet accord nous oblige à rendre des comptes non seulement au gouvernement, mais également aux membres de notre communauté. Il y avait des lacunes à ce chapitre puisque le système conventionnel n'avait plus d'effet sur nos citoyens. Nous sommes bien conscients du fait que beaucoup de problèmes avec lesquels nous sommes aux prises à l'heure actuelle sont liés à certains des facteurs sociaux qui ont accablé notre peuple au cours des 100 dernières années. Nous adoptons une attitude très positive et nous avons bon espoir de parvenir à conclure ces négociations de manière à ce que notre peuple puisse exercer son droit à l'autodétermination et à ce que les gens de nos communautés puissent mener une vie prospère.

Je vais conclure là-dessus. Je vous demande de m'excuser si je suis allé trop vite.

● (1030)

**Le président:** Très bien, chef. Vous avez utilisé plus de temps que prévu, mais votre exposé était très bon. Nous vous en savons gré.

Nous allons maintenant passer à M. Mills, président de la Vuntut Development Corporation.

Monsieur Mills, nous sommes ravis de votre présence. Je vous cède la parole pour les cinq prochaines minutes.

**M. Stephen Mills (président, Vuntut Development Corporation):** Merci.

Bonjour aux membres du comité, aux chefs et aux autres personnes ici présentes. J'occupe diverses fonctions, mais je me présente ici à titre de président de la société de développement de notre première nation. En outre, je contribue, au sein de ma propre première nation, à Old Crow, à la mise en oeuvre de quelques-uns de nos programmes d'immobilisations, dans le cadre desquels nous tentons d'utiliser une partie du financement versé par le gouvernement fédéral.

Je vais vous fournir très brièvement un contexte. La Vuntut Development Corporation est, si je ne m'abuse, la quatrième société de développement à être mise sur pied dans notre communauté au cours des deux ou trois — probablement trois — décennies. Les trois autres sociétés se sont révélées être des échecs — pour l'essentiel, elles ont déclaré faillite. Nous avons créé la Vuntut Development Corporation en 1999 et tenté d'adopter une approche légèrement différente en matière de planification stratégique. Nous avons également décidé de nous en tenir à une règle fondamentale, à savoir ne pas investir dans le magasin du coin, du moins au départ.

Ce principe a fait en sorte que nous avons porté notre regard vers l'extérieur, comme le chef Johnston l'a mentionné. L'un de nos premiers investissements clés a été Air North, et cet investissement a été très important pour nous. Je crois que je parlerai de cet investissement cet après-midi, dans le cadre du débat sur les transports.

Cela met en évidence la manière dont les choses se passaient en matière de développement économique au sein des communautés autochtones. À l'époque, nous savions que nous avions besoin de sociétés pour diriger certaines initiatives économiques, mais nous n'étions pas tout à fait certains de la façon dont nous devions nous y prendre pour les mettre sur pied, et le financement nécessaire n'était pas toujours disponible. Notre communauté a donc beaucoup appris de ses erreurs. Il est facile — je devrais dire qu'il est plus facile — de faire des affaires dans les régions situées plus au sud de l'endroit où nous nous trouvons, où les recettes de l'impôt foncier sont plus élevées, où les propriétés valent plus cher et où les occasions sont plus nombreuses. Pour notre part, nous dirigeons une petite société qui demeure performante — et j'oserais dire rentable — au sein d'une communauté qui offre un potentiel très limité en matière de développement des ressources. Après des débuts modestes en 1999, nous avons pris soin de nos divers investissements, qu'il s'agisse d'Air North, de l'une des activités d'observation aérienne les plus remarquables à l'échelle mondiale, de la machinerie lourde que nous possédons ou de quelques-uns des investissements immobiliers que nous avons faits à Whitehorse. Notre société entend jouer un rôle de premier plan dans la revitalisation du secteur riverain de Whitehorse.

Cela dit, comme certaines personnes l'ont mentionné, il est difficile d'accéder au financement offert par les divers programmes fédéraux, qui changent constamment. Toutefois, je dois dire que, depuis 2000, notre société a réussi à accéder aux programmes de développement économique du gouvernement fédéral. Cela nous s'est pas fait sans difficulté, mais nous avons obtenu du financement pour environ sept initiatives distinctes, y compris un soutien considérable pour aider Air North à acheter son deuxième aéronef à réaction.

Il existe donc des occasions. Le parcours est parsemé d'embûches et d'obstacles, mais il est possible d'en surmonter un certain nombre. Je dois toutefois souligner que j'ai remarqué que, depuis 1993 — date à laquelle nous avons négocié nos ententes —, notre communauté a cessé peu à peu de placer le développement économique au centre de ses préoccupations. Ainsi, notre société peut accéder à du financement, et elle a réussi à en obtenir, mais les entrepreneurs de nos communautés éprouvent de grandes difficultés à ce chapitre. Ce n'est pas le rôle de notre société de développement de demander du financement — il s'agit d'un rôle que doivent partager le gouvernement de la première nation, notre communauté, le gouvernement du Yukon et, selon moi, le gouvernement fédéral. Nous nous retrouvons donc avec beaucoup d'entrepreneurs qui ne réussissent pas à obtenir du financement pour lancer leur entreprise, qui ne réussissent pas à obtenir des capitaux d'amorçage ou sont incapables d'obtenir le soutien nécessaire pour lancer une entreprise prospère.

L'une des choses que j'ai constatées, c'est que la nouvelle Agence canadienne de développement économique du Nord... Je crois que l'argent pourrait être utilisé à d'autres fins, mais j'estime également que l'agence est utile, notamment si elle peut aider nos entrepreneurs. Toutefois, je remarque qu'une partie des capitaux d'amorçage essentiels ont disparu, en quelque sorte, surtout ceux disponibles pour les entrepreneurs particuliers.

En 1992 ou 1993, grâce à des accords de développement économique conclus par le Yukon et le gouvernement fédéral, il y avait des agents de développement économique dans presque toutes les communautés du Yukon. Ces agents fournissaient une aide précieuse à l'échelle communautaire.

• (1035)

À présent — et je suis certain que Gary le soulignera lui aussi —, nous nous évertuons à offrir du soutien par le truchement de notre société, mais nous sommes conscients du fait qu'il y a des limites à l'aide que nous pouvons dispenser.

J'ai deux ou trois autres observations à faire concernant notre communauté, si vous me le permettez.

**Le président:** Vous avez déjà dépassé le temps qui vous était alloué. Si vous pouviez conclure votre exposé, monsieur Mills, je vous en serais reconnaissant.

**M. Stephen Mills:** Je vais conclure par deux ou trois commentaires.

Notre communauté est la seule communauté du Yukon accessible par avion. Des programmes fédéraux comme le Programme Aliments-poste sont essentiels pour notre communauté. Je sais qu'on a proposé d'apporter des modifications aux programmes de ce genre, mais le Programme Aliments-poste permet à notre communauté de recevoir de la nourriture à un prix abordable et de disposer ainsi d'un revenu discrétionnaire qui pourrait être investi dans le développement économique.

Je tenais à souligner cela au nom de ma première nation, car j'estime qu'il s'agit d'un programme extrêmement important pour notre communauté. Merci.

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Mills.

Le dernier intervenant, mais certainement pas le moindre, est Gary Wilson. Il représente la première nation Tr'ondëk Hwëch'in.

Monsieur Wilson, vous avez à peu près cinq minutes.

**M. Gary Wilson (représentant, Tr'ondëk Hwëch'in First Nation):** Merci.

Je m'appelle Gary Wilson. Je suis directeur du développement des entreprises et des initiatives stratégiques de la première nation des Tr'ondëk Hwëch'in. Je travaille pour le gouvernement, mais je travaille également au sein de la société de développement dans le cadre d'une kyrielle d'initiatives. Je joue donc plusieurs rôles différents, comme bon nombre d'entre nous. Je travaille pour la première nation des Tr'ondëk Hwëch'in. Il s'agit d'une première nation autonome depuis maintenant 11 ans. Notre communauté est située dans la vile de Dawson, au Yukon, au cœur de l'endroit où a eu lieu la ruée vers l'or du Klondike. Notre première nation se trouve dans une situation différente de celle de plusieurs autres communautés des premières nations. En effet, notre communauté peut compter sur une industrie touristique très solide et, bien sûr, depuis plus de 100 ans, sur l'exploitation des placers.

L'une des choses que je veux souligner, c'est qu'il existe des différences entre les diverses communautés du Nord. Dans notre communauté, la première nation est le plus important employeur — environ 200 personnes travaillent pour elle. Nous versons de très bons salaires à nos employés. Si notre communauté peut se permettre d'avoir deux épiceries, c'est en raison de l'existence de la première nation. Selon moi, il s'agit là du genre de chose que nous avons tendance à oublier au fil du temps — nous oublions à quel point les premières nations contribuent à la richesse actuelle et future des communautés.

La première nation possède et exploite cinq entreprises. Comme bon nombre d'entre nous le savent, exploiter une entreprise, ce n'est pas la même chose qu'investir dans une entreprise. Nous avons investi dans à peu près une demi-douzaine d'entreprises du Yukon. Notre portefeuille est varié. Pour parler franchement, notre taux de chômage est essentiellement nul. Les problèmes qu'éprouve notre première nation sur le plan de la capacité sont différents de ceux des autres premières nations. Très peu de nos membres touchent des prestations d'aide sociale. En matière de logement, notre situation est assez bonne. Selon moi, cela s'explique en partie par le fait que la ville de Dawson est une communauté où les gens veulent s'installer et vivre — ce dynamisme a profité à la première nation des Tr'ondëk Hwëch'in, qui a pu renforcer ses capacités pendant plusieurs années. La ville de Dawson déborde de vitalité — le secteur des arts et le secteur de la musique sont très énergiques. Ainsi, les gens comme moi... je viens de l'extérieur — je suis originaire de la Saskatchewan. J'ai travaillé aux États-Unis. J'ai passé la plus grande partie de ma vie d'adulte à travailler dans la ville de Dawson. J'y reviens toujours, car elle a un je-ne-sais-quoi qui la rend unique.

Cela dit, de façon très générale, j'estime que notre principal problème tient à ce que, au Yukon, il n'existe pas une distinction nette entre le gouvernement et les entreprises. Le gouvernement occupe une place démesurée ici. Vous avez posé une question à ce sujet un peu plus tôt, et vous savez que les chiffres varient selon les sources que vous consultez, mais, dans les faits, une proportion oscillant entre 48 et 69 p. 100 de la main-d'œuvre du Yukon travaille pour le gouvernement. Puis, il faut tenir compte du fait qu'un pourcentage considérable de nos entreprises travaillent en fait pour le gouvernement. Ces entreprises n'existent pas pour produire des biens et des services que les gens consomment — elles existent parce que le gouvernement existe. Notre économie est donc une économie étatisée — la plupart des gens refusent de dénoncer trop ouvertement cette situation, et il en résulte l'un de nos principaux problèmes, à savoir le fait que nous semblons incapables d'adopter une approche suffisamment stratégique. Il semble que nos gouvernements ont de la difficulté à travailler de concert. Le gouvernement territorial, le gouvernement fédéral, le gouvernement des premières nations et l'administration municipale semblent passer leur temps à trouver des raisons pour ne pas collaborer et établir des partenariats dans le cadre de stratégies à long terme. Notre approche en matière de développement économique n'est pas bien ciblée. Notre territoire a une population de quelque 32 000 habitants, et nous recevons probablement plus de 1 milliard de dollars par année, mais notre incapacité collective apparente de trouver un moyen de travailler en collaboration explique en partie le fait que nous avons de la difficulté à développer notre économie.

Andy l'a très bien souligné lorsqu'il a parlé du litige devant les tribunaux. Plutôt que de trouver un moyen de collaborer dans l'intérêt du plus grand nombre, nous nous évertuons à conserver nos pouvoirs, et il arrive souvent que ces luttes ne reflètent pas nécessairement les besoins ou les désirs de nos communautés.

• (1040)

En ce qui concerne le développement des ressources, il faut souligner qu'il y a des communautés des premières nations qui ne sont pas intéressées à ce qu'une mine à ciel ouvert soit exploitée dans leur cour arrière, surtout si cela leur est imposé et s'ils ont dû se battre bec et ongles pendant toute la durée des négociations pour qu'une quelconque forme de redevance soit versée à la communauté, pour que le projet ait des avantages sur le plan environnemental ou pour que les questions d'ordre environnemental soient traitées de façon appropriée.

Grâce à nos revendications territoriales, nous disposons d'un certain nombre d'outils, par exemple la LEESY. Cette loi était censée faciliter la collaboration, mais cela ne s'est pas produit — elle a plutôt permis à un organisme politique de disposer d'un pouvoir local qui, en toute franchise, ne reflète pas nécessairement les besoins des premières nations ou des communautés.

En toute honnêteté, j'estime que le gouvernement fédéral a renoncé à ses responsabilités tout au long de ce processus, et, à présent, les premières nations doivent tenter des poursuites si elles veulent empêcher le lancement de projets d'exploitation minière sur leur territoire, ou même simplement pour retirer certains avantages de ces projets.

Cela dit...

**Le président:** Je vous saurais gré, monsieur Wilson, de conclure votre exposé. Vous avez déjà dépassé le temps qui vous était alloué.

**M. Gary Wilson:** Très bien.

Cela dit, je vais donner un petit coup de chapeau au gouvernement fédéral. Le gouvernement fédéral a été très bon pour Vuntut, et j'estime qu'il a également été très bon pour la première nation des Tr'ondëk Hwëch'in. Au cours des 12 dernières années, nous avons obtenu beaucoup d'argent pour mettre en œuvre plusieurs programmes de logement, pour investir dans les entreprises et pour favoriser le lancement d'entreprises. À mes yeux, l'arrivée de CanNor et le rôle de plus en plus important que cette agence sera appelée à jouer dans l'avenir nous permettra de disposer d'une approche beaucoup plus stratégique.

Mais si je ne devais poser qu'une seule question clé, ce serait la suivante: que fait le gouvernement fédéral pour faciliter la mise en place d'une approche stratégique, ciblée et à long terme en matière de développement économique dans notre territoire?

Merci.

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Wilson, et merci à tous les témoins. Cela s'est bien passé.

[Français]

Nous allons entreprendre le premier tour de questions et chaque député aura cinq minutes.

Nous commençons par M. Bagnell.

[Traduction]

**L'hon. Larry Bagnell:** Merci.

[Le membre s'exprime en langue Gwich'in.]

J'aimerais remercier les premières nations des Ta'an et des Kwanlin Dün de nous accueillir aujourd'hui sur leur territoire traditionnel.

Ma première question concerne les revendications territoriales. La mise en œuvre des ententes sur les revendications territoriales constitue peut-être le principal problème auquel font face les peuples autochtones du Yukon, ou du moins beaucoup d'entre eux.

Peter et Victoria, le vérificateur général a soulevé quelques préoccupations en ce qui a trait à la mise en œuvre des ententes sur les revendications territoriales, et vous avez vous-même mentionné vos problèmes de nature juridique à cet égard. Vous devriez peut-être nous fournir des explications à ce propos. Dans le cadre des revendications territoriales au Yukon, vous disposez d'une excellente procédure, d'une procédure novatrice et unique en son genre qui vous permet de créer ou d'acquiescer certains pouvoirs, ce que vous faites sur le plan juridique.

Peut-être pourriez-vous nous décrire brièvement ce que vous avez fait à ce chapitre et formuler des recommandations, car il s'agit d'une question extrêmement importante à laquelle toutes les premières nations commencent tout juste à être confrontées. Pourriez-vous nous expliquer quelles mesures pourraient être prises pour améliorer le processus de manière à ce que votre première nation et les autres premières nations puissent acquérir les pouvoirs qu'elles tentent d'acquérir et dont elles ont le droit constitutionnel de disposer aux termes des ententes sur les revendications territoriales?

• (1045)

**Me Victoria Fred (avocate, Teslin Tlingit Council):** Merci de votre question, monsieur Bagnell.

Brièvement, comme nous avons tenté de l'indiquer clairement durant notre exposé sur l'importance de la capacité, il s'agit d'un élément important sur le plan du développement économique de notre territoire, et le conseil des Tlingit de Teslin tente notamment de faciliter cela en menant des négociations juridiques, à propos desquelles nous avons fourni un document, qui vous sera peut-être distribué ultérieurement.

Dans ce document, nous expliquons en détail les problèmes auxquels a dû faire face le conseil des Teslin Tlingit au moment où il a tenté de conclure une entente relative à l'administration du système de justice. Ces problèmes étaient liés en grande partie aux politiques relatives à la mise en œuvre, qui mettent en péril nos ententes et qui ne sont pas nécessairement efficaces et efficaces. Ces politiques touchent de nombreux chapitres, y compris le chapitre 22, de même que d'autres aspects comme les ententes sur la justice. Nous avons donc formulé quelques recommandations portant que les premières nations devaient avoir leur mot à dire au moment de l'élaboration de toute politique les concernant.

D'autres témoins ont évoqué l'importance des relations entre les gouvernements et l'importance d'investir nos ressources non pas dans des litiges inutiles, mais dans des causes qui sont dans l'intérêt des communautés.

Ce que nous avons dit, c'est qu'il est important que le Canada reconnaisse que ces ententes ont été conclues entre gouvernements, et qu'il est important d'accroître la reddition de comptes et d'adopter une approche plus transparente en affaires. De cette manière, nos membres seront plus productifs et joueront un rôle accru au sein de la communauté, et ils contribueront à créer des communautés autonomes comme la PNGV, la première nation des Gwich'in Vuntut. La PNGV a examiné ce qui se passait sur le terrain et a déterminé les ressources qu'elle devait offrir à ses membres pour qu'ils puissent devenir des entrepreneurs et faire en sorte que tous contribuent à faire de ces ententes une réussite.

**Le président:** Excusez-moi un instant.

Monsieur?

[Français]

**M. Yvon Lévesque:** Monsieur le président, les interprètes subissent une interférence actuellement qui rend leur compréhension difficile.

**Le président:** Pouvez-vous répéter?

Je n'ai pas la traduction...

**M. Yvon Lévesque:** D'accord.

Il y a actuellement une interférence qui rend difficile l'interprétation des propos du témoin.

[Traduction]

**Le président:** Oui, d'accord. En fait, le document sera traduit. Nous n'avons reçu la version anglaise qu'aujourd'hui, et c'est pourquoi il n'a pas été distribué, si j'ai bien compris.

**M. Yvon Lévesque:** Non. Il y a de l'interférence, des bruits parasites.

**Le président:** Oh, de l'interférence. Excusez-moi. Je vous demande pardon.

[Français]

Je m'excuse.

[Traduction]

Je vais en rester là pour l'instant.

**M. Yvon Lévesque:** Ils ont un problème avec cela.

**Le président:** D'accord. Voulez-vous essayer de nouveau?

Allez-y, madame Fred.

• (1050)

**Me Victoria Fred:** Simplement pour conclure, comme je l'ai dit plus tôt, nous avons déposé notre document et nous avons hâte de recevoir vos commentaires à ce sujet — nous n'avons pas fourni de version française de ce document, et nous nous en excusons. Ce document comprend notamment des recommandations quant aux mesures à prendre pour améliorer les relations. Les parties à ces ententes veulent que ces ententes soient couronnées de succès. Nous voulons travailler en collaboration, établir un partenariat entre gouvernements pour que ces ententes soient fructueuses. Une partie du problème tient à ce que ces ententes exigent que notre gouvernement modifie sa façon de faire des affaires. Nous avons donc recommandé l'établissement de relations et de communications continues entre le gouvernement et les premières nations dans les cas où une politique concerne les premières nations, qu'il s'agisse d'une politique touchant le développement économique ou notre capacité de rendre des comptes conformément à nos propres lois. Nous sommes intéressés à travailler en collaboration, et nous constatons que l'établissement d'une économie forte et stable comporte de réels avantages.

Je vais conclure là-dessus. Vous disposez du document, et je m'excuse pour ce qui s'est passé plus tôt.

Merci.

**Le président:** D'accord.

Une brève question, monsieur Bagnell.

**L'hon. Larry Bagnell:** D'accord, une brève question pour le grand chef Carvill.

Je tiens simplement à signaler à Steve que j'ai envoyé au ministre une longue lettre sur la question des produits alimentaires livrés par la poste.

Grand chef, le gouvernement fédéral, le gouvernement du Yukon et l'administration municipale sont tous logés dans de beaux immeubles. Avez-vous votre propre immeuble?

Par ailleurs, vous avez soulevé la question de l'éducation postsecondaire. J'ai entendu dire que, compte tenu de la hausse de la population et de la hausse du nombre d'étudiants des premières nations qui veulent fréquenter l'école, le financement par élève que vous recevez pour financer les études postsecondaires avait diminué, du moins en chiffres réels. Est-ce que cela est vrai?

**Le grand chef Andy Carvill:** Pour répondre à votre première question, le Conseil des premières nations du Yukon ne possède pas son propre édifice. Le Conseil des premières nations du Yukon n'est pas un gouvernement — nous représentons les gouvernements des premières nations membres du Conseil. Nous ne possédons pas d'édifice dont nous pourrions dire fièrement qu'il nous appartient. À l'heure actuelle, nous sommes contraints à la location. Depuis plusieurs années, nous tentons, en collaboration avec le gouvernement fédéral et d'autres gouvernements, de trouver un moyen de faire en sorte que nous disposions d'un endroit qui nous appartiendrait.

En ce qui a trait à la diminution du financement des études postsecondaires, il s'agit assurément d'une question sur laquelle nous nous penchons. La diminution du financement a des répercussions négatives sur l'éducation de nos étudiants. Il faut également tenir compte du fait que les droits de scolarité ont augmenté. La combinaison de ces deux facteurs crée des difficultés pour notre peuple.

[Français]

**Le président:** Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à M. Lévesque, qui a la parole pendant cinq minutes.

**M. Yvon Lévesque:** Bonjour, madame et messieurs. J'aimerais me situer plus clairement, parce que je suis de l'autre extrémité du Canada, tout près de l'endroit d'où est mon collègue M. Russell.

Chez nous, au sein de l'ensemble des premières nations, il y a des groupes comme les Cris qui font partie du Grand Conseil des Cris, mais qui font aussi affaire avec l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador. L'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador fait affaire avec le grand chef de l'Assemblée des Premières Nations.

Fonctionnez-vous de la même manière ici?

Ma question s'adresse au grand chef Carvill.

[Traduction]

**Le grand chef Andy Carvill:** Merci.

Nous fonctionnons en grande partie de cette façon. Il existe toutefois quelques premières nations qui ne sont pas membres du Conseil des premières nations du Yukon.

Nous tentons de représenter le mieux possible nos membres sur diverses questions. Ce sont les gens et les chefs des communautés que nous représentons qui nous disent ce que nous devons faire.

Cependant, je répète qu'il y a des premières nations qui ne sont pas membres du Conseil. Nous ne parlons pas en leur nom.

•(1055)

[Français]

**M. Yvon Lévesque:** Monsieur Johnston, votre communauté semble être assez bien structurée. Dans vos collectivités, il y a parfois des projets de développement de ressources naturelles ou de différents services publics, avez-vous réussi à négocier une priorité de placement pour les membres de votre communauté?

[Traduction]

**Le chef Peter Johnston:** Oui. Le chapitre 22 de nos ententes sur l'autonomie gouvernementale nous en confère la capacité. Grâce au chapitre 22, nous avons une priorité de placement sur les territoires traditionnels. Cependant, l'application de cette disposition dépend de la volonté du gouvernement qui est en place.

Par moments, nous avons de la difficulté à faire valoir la pertinence de notre gouvernement au Yukon, et même sur notre

propre territoire traditionnel. Parfois, on ne tient aucun compte de nous lorsque des occasions se présentent, par exemple des projets d'une valeur dépassant le million de dollars. Nous devons faire des pieds et des mains, si je peux dire, non seulement pour que l'on nous prenne en considération, mais également pour que l'on nous permette de profiter des occasions qui se présentent.

J'estime que tout dépend de la volonté du gouvernement en place. Il lui est loisible de nous faire participer. Malheureusement, hormis un protocole intergouvernemental indiquant cela — protocole qui, selon nous, n'est plus pertinent à ce moment-ci puisque nous avons signé des ententes sur l'autonomie gouvernementale qui nous accordent les moyens d'agir —, pour l'essentiel, tout dépend de la volonté du gouvernement. Si nous réussissons à établir des partenariats, les occasions se présenteront.

Cependant, nos réussites actuelles, et même nos réussites des 15 dernières années d'autonomie gouvernementale, ont été très limitées en raison de... la simple reconnaissance de notre autonomie gouvernementale, à plus forte raison le fait d'avoir l'occasion d'investir dans notre propre communauté. Ainsi, je crois que nous avons réussi à offrir des occasions à nos citoyens, mais nous avons dû le faire avec notre propre argent.

[Français]

**M. Yvon Lévesque:** Si je comprends bien, vous avez besoin de renforcer les clauses que vous avez signées et qui laissent entrevoir que vous avez un pouvoir. Vous n'avez pas seulement besoin de sentir que vous avez un pouvoir, vous devez aussi pouvoir l'appliquer. Je me demande si M. Mills éprouve le même sentiment même si, selon ses dires, il y a très peu de personnes sans emploi dans sa communauté.

M. Carvill pourrait peut-être nous situer un peu plus. Les membres de vos communautés sont-ils ouverts à l'idée de déplacer, comme l'ont fait d'autres Canadiens, des activités faisant partie de leur culture pour pouvoir répondre aux exigences des postes qui s'ouvrent dans les secteurs industriel, minier ou autres?

**Le président:** Pouvez-vous donner une réponse brève, s'il vous plaît?

[Traduction]

**Le grand chef Andy Carvill:** Je crois que beaucoup de nos membres sont prêts à changer. Vous m'avez demandé de vous dire si nos membres étaient prêts à abandonner les activités faisant partie de leur culture au profit d'activités d'autres secteurs et des diverses occasions économiques qui se présentent dans notre région. Nos membres sont capables de changer tout en conservant une bonne partie de leurs croyances et de leur culture traditionnelles.

Cependant, cela est difficile. Beaucoup de mes collègues ont abordé le sujet, et je le ferai moi aussi. Comme le chef Johnston l'a dit, une grande partie des difficultés sur le plan du développement économique tiennent à la reconnaissance et à la mise en œuvre du système de gouvernance des premières nations. L'absence d'une politique de mise en œuvre met en péril nos ententes, comme Victoria l'a souligné, si je ne m'abuse.

Nous faisons partie de la LCAC, la Land Claims Agreement Coalition. Nous avons tenu diverses réunions, et nous avons soumis, aux fins d'examen, une politique de mise en œuvre au gouvernement du Canada. Malheureusement, à ce moment-ci, cette démarche n'a donné aucun résultat.

Tout cela concerne non pas seulement les premières nations du Yukon, mais toutes les premières nations qui ont signé des traités modernes et qui ont de la difficulté à mettre en œuvre les ententes qu'elles ont signées parce qu'elles croyaient que cela leur procurerait les outils leur permettant de changer les choses dans leur communauté.

• (1100)

[Français]

**Le président:** Merci beaucoup.

Chef Johnston, voulez-vous ajouter autre chose?

[Traduction]

**Le chef Peter Johnston:** Oui, j'aimerais ajouter quelque chose à la déclaration du chef Carvill.

En tant que premières nations, nous devons trouver un équilibre par rapport au développement économique. Compte tenu de notre histoire et de notre culture, nous sommes conscients de la nécessité de trouver un équilibre entre nos traditions et la modernité. Cependant, nous devons garder présent à l'esprit que nous faisons partie de la terre et de l'eau — c'est à cela que tient notre identité de première nation. Nous ne pouvons pas abandonner toute notre culture au profit du développement économique — lorsque nous pensons à la réussite, nous devons également penser aux nombreuses générations qui viendront après nous.

[Français]

**Le président:** C'est bien.

Merci beaucoup, monsieur Lévesque.

[Traduction]

Accueillons maintenant M. Bevington.

Je suis ravi que vous ayez pu vous joindre à nous malgré le fait que vous avez pris l'avion très tôt ce matin ou pendant la nuit. Nous sommes heureux que vous soyez ici, Dennis.

Nous poursuivons le tour de cinq minutes. M. Rickford sera le prochain intervenant.

Monsieur Bevington, vous avez cinq minutes.

**M. Dennis Bevington (Western Arctic, NPD):** Merci, monsieur le président.

Je suis enchanté d'être ici, au Yukon, et je souhaite la bienvenue aux témoins. Comme je viens des Territoires du Nord-Ouest, je ne peux faire autrement que de faire des comparaisons entre ce qui se passe chez moi et ce qui se passe chez vous pour cerner les similitudes et les différences et de réfléchir à ce que nous pouvons faire pour en tirer des enseignements qui permettraient à tout le monde de progresser.

Au Yukon, il y a d'assez nombreux transferts de responsabilité. J'ai entendu quelques commentaires à ce propos. J'aimerais que vous me disiez quelle direction devrait être prise, selon vous, sur le plan du transfert des responsabilités, de manière à ce que les ententes sur l'autonomie gouvernementale soient respectées. Cela nous permettra de comprendre les problèmes entourant le processus de transfert des responsabilités ou de trouver des solutions.

**Le grand chef Andy Carvill:** Merci. J'ai un bref commentaire à formuler concernant le transfert des responsabilités. Quelques chefs en ont déjà beaucoup parlé, et ils ont mentionné que le transfert de responsabilités pouvait également se révéler être une excellente chose. Toutefois, là encore, comme le chef Johnston l'a indiqué, pour que cela soit le cas, il faut que nous travaillions en collaboration. Il faut que les gouvernements travaillent en collaboration.

Les responsabilités relatives aux terres ont été transférées au gouvernement du Yukon. En théorie, cela pourrait nous être profitable. Nous avons discuté de la manière dont cela fonctionnera, mais, malheureusement, nous n'en sommes pas encore au stade où des gestes concrets ont été posés. Nous continuons d'essayer d'établir avec le gouvernement une relation qui nous permettra de jouer un rôle accru dans le domaine des terres et des ressources qui se trouvent sur ces terres.

Nous pensons que le transfert des responsabilités ressemblerait davantage à un partenariat ou à une collaboration. Nous continuons de tenter d'orienter les choses dans cette direction.

Les responsabilités relatives aux terres ont été transférées au gouvernement du Yukon... celui-ci est composé de représentants de l'État. Je ne veux pas me répéter, mais le litige concernant la première nation Little Salmon/Carmacks — nous avons récemment assisté à l'instruction de cette affaire à Ottawa — portait sur la consultation et l'accommodement des Autochtones en ce qui a trait aux terres. Selon moi, si le transfert des responsabilités s'effectuait comme nous l'avions prévu au départ, nous pourrions éviter les litiges de ce genre.

Merci.

**Le chef Peter Johnston:** Pour me faire l'écho des commentaires formulés par le grand chef Carvill, je tiens simplement à souligner que ce sont les partenariats qui créeront des occasions de réussite. Les premières nations sont ici pour longtemps. Les premières nations sont ici depuis des générations. Nous continuons non seulement à investir dans notre territoire, mais également à jouer un rôle clé pour faire avancer les choses. Au cours des 15 dernières années, nous avons apporté une certaine stabilité à l'économie du Yukon grâce aux ententes qui permettent aux trois échelons de gouvernement de coopérer et de collaborer. Selon moi, si nous établissons de solides partenariats fondés sur le respect, nous créerons des possibilités.

En ce qui a trait à la reddition de comptes, je souligne que peu de gouvernements dans le monde sont aussi responsables que le nôtre, compte tenu de notre processus de présentation de rapports et des obligations que nous avons accepté d'assumer et qui sont liées à nos responsabilités. Cependant, il arrive parfois que notre capacité d'accomplir des choses ne soit pas prise au sérieux. Nous sommes une population de 30 000 personnes qui se trouvent sur un petit territoire. Des sommes bien supérieures à un milliard de dollars sont injectées dans notre territoire, et pourtant, dans bien des cas, nous continuons à demander timidement que l'on nous donne l'occasion de profiter de ces possibilités, car personne n'offre directement cette occasion aux premières nations.

Nous voulons jouer un rôle clé. Nous voulons rendre des comptes. Nous voulons bâtir un héritage, non seulement pour nos premières nations, mais également pour toutes les premières nations du Canada et — cela est d'une importance primordiale — en collaboration avec tous les Yukonnais.

Merci. *Gunalcheesh.*

• (1105)

**M. Dennis Bevington:** Y a-t-il d'autres commentaires à ce sujet?

**M. Stephen Mills:** Merci, monsieur Bevington.

J'ai deux ou trois choses à dire.

Le transfert des responsabilités a notamment permis, dans certains cas, de clarifier les choses en ce qui concerne la gestion de certaines ressources. Le hic, c'est que le transfert des responsabilités a également créé une certaine confusion quant aux limites des responsabilités qui incombent aux ministères fédéraux, au gouvernement territorial et aux premières nations. Un bon exemple de cela, c'est le fait que certaines responsabilités du ministère des Pêches et des Océans, de Transports Canada et de Ressources naturelles Canada se chevauchent. Selon moi, le problème tient à ce qu'une certaine incertitude persiste quant à la question de savoir quel ministère possède un pouvoir de réglementation dans tel ou tel domaine au Yukon. Je ne suis pas en train de dire que toutes les responsabilités devraient être transférées au gouvernement territorial. Ce que je suis en train de dire, c'est qu'il faudrait clarifier davantage le partage des responsabilités entre le gouvernement fédéral, le gouvernement territorial et les premières nations. À mes yeux, il s'agit là d'une conséquence des transferts de responsabilité qui ont été effectués à ce jour.

En revanche, je tiens également à souligner que nos gouvernements se sont vus transférer des responsabilités en matière de réglementation et des responsabilités touchant la promotion de certaines activités. Il est difficile de jouer à la fois le rôle de promoteur et celui d'organisme de réglementation.

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Bevington, et merci aux témoins.

Nous allons passer à M. Rickford, pour cinq minutes.

**M. Greg Rickford:** Merci, monsieur le président, et merci aux témoins.

La plupart de mes questions s'adressent au grand chef Carvill.

J'aimerais commencer par faire une observation à propos du caractère unique de certaines vagues de financement qui ont eu lieu dans le cadre du plan d'action économique du Canada et qui, pour la première fois dans certains cas, visaient très directement les premières nations. Je songe plus particulièrement au programme d'infrastructures de loisirs et au Fonds d'adaptation des collectivités. Je peux dire que, dans la circonscription de Kenora, le financement a été distribué de façon plus qu'équitable et mettait en évidence le fait que la prospérité de la circonscription dépend véritablement de l'intégration complète de la communauté des premières nations et de sa participation à part entière au modèle de développement économique qui est en train d'être mis en place dans la région. Il s'agit là d'un commentaire objectif que m'ont formulé les premières nations de ma circonscription — il y en a plus de 42 — et trois premières nations qui ont signé un traité d'adhésion, y compris la nation Nishnawbe Aski et les premières nations du traité n° 3.

Je respecte au plus haut point le travail que vous avez effectué pour créer un consensus parmi toutes les premières nations du Yukon. Je veux simplement donner des détails à propos de quelques questions que vous avez soulevées. Je ne me souviens plus des termes exacts que vous avez employés, mais il me semble que vous avez soulevé des préoccupations quant au fait que le financement était versé principalement par l'entremise du gouvernement du Yukon et peut-être aussi par l'entremise des municipalités, ce qui laisse entendre qu'il existe une mauvaise coordination entre les premières nations et le gouvernement territorial du Yukon sur le plan des politiques. En ce qui concerne la dernière vague de financement, je ferais observer notamment qu'aucun haut fonctionnaire des premières nations n'a participé aux décisions. Je sais que l'autonomie gouvernementale est assurément quelque chose de très précieux, mais je sais également que la présence de membres des premières

nations dans la haute fonction publique peut se révéler être essentielle, lorsque l'on traite avec une région, si l'on veut combler les disparités qui existent sur le plan des politiques.

J'aimerais savoir si vous avez engagé des pourparlers avec l'un ou l'autre des échelons de gouvernement en vue de procéder, par exemple, à des détachements, qui permettraient à des membres des communautés des premières nations d'être affectés à des postes de hauts fonctionnaires. Quel genre d'exercices de consultation pourriez-vous entreprendre? Lorsque je parle de consultation, je ne pense pas nécessairement aux consultations juridiques que vous menez actuellement ou que les tribunaux examinent en ce moment, ni à d'autres partenariats. Prenez quelques minutes pour nous expliquer cela, et peut-être pour nous faire part de votre opinion sur certaines de ces idées.

**Le grand chef Andy Carvill:** Je vais prendre deux ou trois minutes pour vous répondre, si vous le permettez. J'estime que le chef Johnston et quelques autres membres des communautés qui travaillent sur ces questions de capacité sont mieux placés que moi pour vous répondre. Je peux vous expliquer brièvement le point de vue du Conseil des premières nations du Yukon.

Tout d'abord, en ce qui concerne le financement versé au gouvernement du Yukon, la politique en la matière et les répercussions de cette politique sur les gouvernements des premières nations, je vous répondrai que nous sommes capables de négocier avec le gouvernement du Yukon pour obtenir une partie des fonds qu'il obtient du gouvernement fédéral.

Je vais vous donner un exemple qui remonte à quelques années. Il s'agit de l'attribution de logements dans le Nord. Nous étions très conscients du fait que l'argent versé aux communautés du Nord avait pour but de nous aider à combler nos lacunes sur le plan du logement. Cependant, nous avons dû nous engager dans un long et difficile processus de négociation pour que le gouvernement du Yukon accepte de nous verser ces fonds. Au début, il y a eu quelques malentendus. Nous avons cru comprendre qu'une bonne partie de ces fonds — dont l'idée découlait de l'Accord de Kelowna — devait être versée aux premières nations. Puis, au cours du processus, nous avons commencé à recevoir des messages confus — on nous a d'abord répondu qu'il s'agissait effectivement de fonds destinés aux premières nations, puis on nous a dit qu'il s'agissait en fait de financement pour les logements dans le Nord.

Quoi qu'il en soit, une part considérable du financement destiné aux communautés du Nord transite par le gouvernement du Yukon. Cela est devenu inutile. Les gouvernements des premières nations sont tout à fait capables de s'occuper de ces fonds. Ils n'ont pas besoin que le gouvernement du Yukon agisse comme un grand frère et leur distribue le financement au compte-gouttes, et ils ne veulent pas être obligés de négocier avec le gouvernement du Yukon à propos des modalités d'accès à ces fonds et de reddition de comptes quant à leur utilisation.



Un peu plus tôt, le chef Johnston a parlé de façon très éloquente, selon moi, de la question de la reddition de comptes par les premières nations. En ce qui concerne la reddition de comptes, les gouvernements des premières nations sont un exemple pour tous les gouvernements, et pourtant, nous devons encore répondre de nos actes, si je peux dire, devant le gouvernement du Yukon. Cela n'est tout simplement pas acceptable. Comme je l'ai indiqué, les premières nations ont leurs gouvernements, et les chefs ont mentionné que nous devions commencer à déployer des efforts pour éliminer cet obstacle de manière à ce que nous puissions obtenir davantage de fonds pour les gens de nos communautés et les investir non pas dans les divers processus bureaucratiques, mais sur le terrain, là où leurs effets se feront véritablement sentir.

• (1110)

**Le président:** Nous n'avons plus de temps, mais si quelqu'un a quelque chose à ajouter là-dessus, je l'invite à le faire.

**Le chef Peter Johnston:** D'accord. Je vais faire vite.

Un plan de service collectif a été mis en place. Il s'agit d'une entente conclue entre les premières nations et le gouvernement en matière de création de capacité. Aux termes de cette entente, nous avons la possibilité de travailler auprès des fonctionnaires dans nos communautés pour les aider, et nous avons également la possibilité d'envoyer travailler les membres de nos communautés au sein du gouvernement pour qu'ils puissent acquérir des capacités.

Cependant, tout cela dépend de la volonté du gouvernement. Celui-ci ne déploie pas d'efforts pour créer ces possibilités, et, dans un certain sens, il ne mène pas une campagne vigoureuse pour les faire connaître aux gens des communautés. Ainsi, nous n'en faisons jamais assez — nous devons toujours en faire plus. Nous ne recevons aucun financement annuel du gouvernement, et cela nous occasionne une certaine surcharge de travail, mais si nous recevions un financement adéquat, nos problèmes de capacité et tout ce qui en découle disparaîtraient. Non seulement pourrions-nous assumer les responsabilités qui nous incombent à titre de gouvernement autonome, mais en plus, nos membres scolarisés occuperaient des postes au sein du gouvernement.

**Le président:** Merci, chef.

Monsieur Wilson, allez-y très brièvement, si vous le pouvez. Nous avons largement dépassé le temps dont nous disposons.

Allez-y, monsieur Wilson.

**M. Gary Wilson:** À titre d'exemple, je vais parler de ce qui s'est passé au cours des deux ou trois dernières années avec Infrastructure Canada et le Fonds Chantiers Canada. En tant que gouvernements autonomes des premières nations, nous n'avons pas accès au fonds d'Affaires indiennes et du Nord Canada pour les infrastructures des premières nations. Ainsi, lorsque les représentants d'Infrastructure Canada sont venus au Yukon pour mener des négociations concernant le Fonds Chantiers Canada, les premières nations n'ont pas été invitées à la table de négociations. Pourtant, il s'agit là du financement dont nous avons besoin pour bâtir des infrastructures dans nos communautés.

Apparemment, un processus avait été enclenché en vue d'élaborer un plan d'activités qui tiendrait compte de nos besoins. Je vous dirai franchement que cela ne s'est jamais produit puisque, tout d'un coup, une récession allait s'abattre sur nous et nous devions distribuer rapidement l'argent. Par conséquent, nous n'avons à présent aucun véritable accès à quelque financement que ce soit pour les infrastructures de notre communauté. Un hôpital, une station d'épuration des eaux d'égout, des logements et un nouvel

établissement collégial sont en train d'être construits dans notre communauté. Laissez-moi vous dire une chose: si les premières nations participent à l'un de ces projets, c'est non pas parce que le gouvernement nous a pressentis et nous a demandé d'y prendre part, mais parce que nous avons envoyé les bons représentants à la table de négociations.

Pour conclure, je n'irai pas par quatre chemins et je dirai simplement ceci: à bien des égards, même si des ententes sur les revendications territoriales ont été conclues, pour établir des partenariats, il faut que le gouvernement territorial ait la volonté de travailler en partenariat.

• (1115)

**Le président:** Nous faisons preuve de souplesse quant au temps qui vous est alloué. Poursuivons.

Merci, monsieur Rickford et merci aux témoins.

Poursuivons maintenant avec M. Russell.

**M. Todd Russell:** Merci.

Il semble que les choses se précisent à mesure que nous entendons des témoins. Nous avons entendu dire que le processus d'évaluation environnementale utilisé par le gouvernement du Yukon n'est pas harmonisé avec celui des premières nations. Il s'agit d'un modèle d'avant-garde qui a été reproduit, dans une certaine mesure, un peu partout au pays. Toutefois, certains des témoins qui se trouvent devant nous aujourd'hui nous font entendre un autre son de cloche. J'ai l'impression que, au Yukon, il existe un clivage urbain-rural et qu'un fossé sépare les Autochtones des non-Autochtones. J'estime qu'il s'agit là d'un phénomène dont le comité doit être conscient.

Les témoins ont-ils souscrit aux recommandations formulées par la Land Claims Agreement Coalition? Si nous voulons avoir un exemple de recommandations, nous pouvons nous pencher sur celles qui ont été formulées par la Land Claims Agreement Coalition, dont j'ai rencontré les membres. Selon vous, est-ce que le comité pourrait examiner le rapport de la Land Claims Agreement Coalition et s'inspirer des recommandations qu'elle a formulées pour élaborer ses propres recommandations? Est-ce que les témoins seraient d'accord avec cela?

**Le chef Peter Johnston:** Dans une certaine mesure, nous serions d'accord avec cela. Cependant, comme nous pouvons le constater chaque fois que nous nous rendons à Ottawa dans le cadre de certaines autres fonctions, il faut souligner que les ententes des gouvernements autonomes du Yukon sont avant-gardistes. Elles sont uniques en leur genre. Beaucoup de ces recommandations seraient pertinentes. Cependant, en ce qui concerne nos champs de compétence et les possibilités dont nous disposons, la vision des choses des premières nations du Yukon est tout à fait différente de celle des autres.

**M. Todd Russell:** Je crois que vous avez raison. Nous comprenons que les ententes conclues à l'échelle du pays sont toutes uniques. Mais, pour ce qui est des principes, vous voulez que ce qui a été négocié soit mis en œuvre en entier de façon équitable, que ces négociations aient eu lieu en 1993 ou bien avant cette date.

Il est surprenant que de 48 à 60 p. 100 des emplois du Yukon soient liés au gouvernement. Il y a beaucoup de choses à dire là-dessus. Vous lisez certains ouvrages, et vous vous demandez s'il est possible d'avoir la souveraineté sans la souveraineté économique. Et la souveraineté économique se définit de différentes façons. Vivre des fruits de la terre et subsister grâce à elle, c'est une forme de souveraineté économique. J'ai entendu les problèmes que le grand chef a exposés un peu plus tôt.

Si les revendications territoriales sont mises en œuvre en entier, aurez-vous en main les outils nécessaires pour produire de la richesse à partir de vos propres terres, de vos territoires traditionnels? Il me semble qu'il doit exister un moyen de produire de la richesse. Si vous voulez exercer la souveraineté, ne devez-vous pas produire de la richesse à partir de vos propres territoires ou de vos propres eaux? Vous pourriez aussi en produire à partir de l'air, je pense par exemple à l'énergie éolienne. Je me demandais simplement s'il ne s'agit pas là d'une déclaration honnête?

**Le chef Peter Johnston:** Nous sommes les seuls gouvernements du Canada à devoir tirer nos recettes de l'exploitation de nos ressources si nous voulons respecter nos obligations et répondre à nos besoins. Idéalement, il faudrait assurer le développement économique des collectivités, puisque c'est là que sont situés les gouvernements autonomes. Nous devons nous aventurer à l'extérieur de nos territoires traditionnels pour investir en nous assurant que notre gouvernement saura en tirer des leçons. Idéalement, nous devrions investir dans la collectivité immédiatement, dans les secteurs traditionnels, où nos compétences sont les plus grandes et où les occasions sont les meilleures. C'est à cela que nous consacrons toutes nos ressources pour nos citoyens.

**M. Todd Russell:** Pouvez-vous donner des exemples d'ententes sur les répercussions et les avantages qui ont donné de bons résultats pour certaines collectivités des premières nations? Au Labrador, l'entreprise Vale Inco a négocié des accords sur les répercussions et les avantages avec le gouvernement du Nunatsiavut et avec les Innus. Est-ce qu'il y en a aussi au Yukon?

• (1120)

**M. Gary Wilson:** Plusieurs ententes ont déjà été conclues avec différentes premières nations — les Kaska — et nous négocions à l'heure actuelle avec deux entreprises d'exploitation minière.

Je crois que leur situation s'améliore. Je veux dire que les premières nations commencent à comprendre quels avantages elles peuvent tirer de la situation.

À mon avis, vous faites certainement partie de ceux qui prennent des mesures concrètes dans le domaine de l'exploitation du pétrole et du gaz.

Je crois qu'un grand nombre de débouchés sont liés aux ressources, mais le développement économique concerne tout autant la création d'emplois dans la collectivité que la production de richesse, et il faut pouvoir créer de la richesse dans une collectivité. Vous pouvez penser à d'importants projets d'exploitation des ressources — les mines, le pétrole et le gaz —, mais ils ne se réalisent pas toujours, et ils ne se réalisent surtout pas du jour au lendemain.

Nous avons donc, d'un côté, la création d'emplois dans la collectivité, de l'autre, la création de richesse; la collectivité de Teslin l'a très bien compris. Elle a créé de la richesse en allant à l'extérieur, puisqu'il s'agit tout simplement d'économies d'échelle. Quand vous parlez de développement économique dans le Nord et au Yukon, vous parlez d'une suite presque sans fin d'éléments et de facteurs qui ne se présentent pas toujours au moment où vous voudriez qu'ils se présentent.

Je travaille à l'heure actuelle avec un groupe, la première nation de Liard, sur une entente concernant l'exploitation minière. Il est peu probable que cette mine commence à être exploitée avant encore 30 ans, tout simplement parce qu'il faudra construire un volume incroyablement d'infrastructures avant de seulement pouvoir s'y rendre. C'est un gisement d'or énorme, mais on n'y accèdera pas du jour au lendemain.

**Le président suppléant (L'hon. Larry Bagnell):** Merci.

Nous passons maintenant la parole à M. Dreeshen.

**M. Earl Dreeshen (Red Deer, PCC):** Merci beaucoup.

Je suis un nouveau membre du comité. C'est la première fois que j'ai l'occasion de parler de certains de ces problèmes, et ce qui se dit m'intéresse beaucoup.

Je sais que l'un des témoins que nous avons entendus à Ottawa avait dit que les gens qui vivent au sud du 60<sup>e</sup> parallèle ne comprennent pas vraiment ce qui se passe. Bien sûr, il y en a parmi nous qui pensent que les gens qui vivent au sud du 49<sup>e</sup> parallèle ne comprennent pas ce qui se passe.

Je crois également, si je me fie à ce que nous avons entendu ce matin, qu'il y a également, parfois, un écart entre les gouvernements territoriaux et les collectivités autochtones. Je crois que c'est ce problème que vous essayez de régler.

Monsieur Carvill, vous avez parlé de l'exode des cerveaux et des autres sujets de préoccupation qui concernent votre collectivité. Je me demandais si vous ne pourriez pas en dire un peu plus à ce propos.

**Le grand chef Andy Carvill:** L'exode des cerveaux, c'est, à mon avis, le fait que bon nombre des membres de notre collectivité qui travaillent dans leur collectivité acquièrent un peu d'expérience qui les aide à poursuivre leur carrière dans la collectivité, au service d'un gouvernement des premières nations. Ensuite, lorsque d'autres gouvernements se présentent qui sont capables d'offrir un meilleur régime de retraite, de meilleurs débouchés professionnels, une bonne partie de ces personnes, qui ont toutes ces compétences, quittent la collectivité pour, dans certains cas, aller travailler pour d'autres gouvernements.

D'un certain côté, on peut considérer que c'est un avantage. Par contre, la collectivité est encore une fois aux prises avec le fardeau d'acquérir la capacité dont elle a besoin pour solidifier sa gouvernance.

Je vais parler également, en passant, des commentaires de M. Rickford concernant les hauts fonctionnaires et la capacité. Il y a une section de l'entente qui concerne les fonctionnaires et la gouvernance, et on y mentionne le gouvernement du Yukon ainsi que le gouvernement fédéral. Un certain pourcentage des membres des premières nations sont supposés être embauchés pour occuper ces postes de supérieur, par exemple gestionnaire supérieur et ainsi de suite. Cela non plus, ça n'est pas arrivé. Il faut absolument que nous examinions la question. Nous devons faire en sorte que le pourcentage des personnes embauchées soit conforme au pourcentage qui a été inscrit dans les ententes.

**M. Stephen Mills:** J'aimerais parler un peu de la question de l'exode des cerveaux. L'une des objectifs énoncés au chapitre 22 de notre accord final est la représentativité de la fonction publique. Nous essayons de donner à nos membres la formation nécessaire pour qu'ils puissent travailler au sein d'un gouvernement. Nous essayons aussi de les former pour qu'ils puissent travailler dans d'autres gouvernements. Il me semble que le grand chef Carvill a raison. Il me semble que lorsque les salaires sont compétitifs, nous avons tendance à être perdants. En ce qui concerne les premières nations, notre approche consiste entre autres à embaucher au gouvernement des gens qualifiés, qu'ils viennent ou non d'une première nation. Nous essayons aussi d'amener nos citoyens à sortir de chez eux, à poursuivre leurs études secondaires et à faire aussi des études postsecondaires. Nous savons que nous les perdons peut-être pour un certain temps. Mais beaucoup d'entre eux reviennent. Nous avons constaté que leur expérience les rend beaucoup plus précieux pour nos propres gouvernements.

Je crois que notre problème concerne le nombre de personnes que nous sommes en mesure de former et le type d'environnement que nous leur offrons, dans les collectivités. Quand on parle d'infrastructure, dans nos collectivités, c'est du besoin d'infrastructure dont il est question. Nous devons rendre nos collectivités plus attrayantes pour nos citoyens et pour les autres professionnels.

Je crois que certains programmes de financement nous posent également quelques problèmes. Nous avons parlé d'études postsecondaires. Nous n'y arrivons pas, car les gens qui poursuivent leurs études postsecondaires sont plus nombreux. C'est une partie du problème. Ce n'est pas mauvais en soi, c'est simplement que nous nous retrouvons dans un cul-de-sac. Quand il s'agit d'obtenir du financement d'Industrie Canada ou de RHDC, nos citoyens ont de la difficulté à trouver leur place et ils doivent surmonter toutes sortes d'obstacles pour être admissibles à certains programmes.

Je crois que ce sont là des enjeux dignes d'intérêt. Nous avons notre part de réussites, mais nous devons toujours nous démenier pour profiter de certains programmes de financement qui existent et qui nous permettraient d'amener nos collectivités à atteindre un échelon supérieur quand il s'agit d'études.

• (1125)

**M. Earl Dreeshen:** Il s'agit donc, ensuite, de continuer à partir de là. Avez-vous trouvé que les gens qui ont suivi les cours de formation supplémentaires et qui ont poursuivi leurs études sont en réalité plus proches de leur culture et de leurs croyances traditionnelles parce qu'ils sont plus au courant des besoins de leur collectivité? Ou est-ce que c'est le contraire qui se passe?

**Le chef Peter Johnston:** Je crois qu'en tant qu'Autochtones, nous avons reçu ce don car nous avons grandi dans notre propre société. On ne peut pas sous-estimer l'importance de l'éducation. Elle donne de la confiance aux citoyens. Elle est une occasion d'élargir ses horizons. Elle vous donne le moyen de faire partie de la société globale. L'éducation est fondamentale pour nous.

Comme je l'ai déjà déclaré, quand vous portez en vous deux cultures, la culture traditionnelle et la culture contemporaine, vous pouvez aller partout dans le monde. Nous avons déjà dit que de plus en plus de nos citoyens décident d'entreprendre des études postsecondaires. Cependant, notre financement est limité et, comme les droits de scolarité ont augmenté, et à cause des autres problèmes, malheureusement, nous ne pouvons pas donner à chacun des citoyens la chance de faire des études supérieures. Nous considérons que l'éducation est un processus permanent.

[Français]

**Le président:** Merci, monsieur Dreeshen.

Le prochain député est M. Gaudet, qui dispose de cinq minutes.

**M. Roger Gaudet:** Ma première question s'adresse à Mme Victoria Fred.

Un peu plus tôt, vous avez parlé de l'administration de la justice. Où se trouve le plus gros problème, est-ce sur le plan criminel ou sur le plan pénal? Souhaitez-vous une administration tout à fait particulière et adaptée à la culture des premières nations?

[Traduction]

**Me Victoria Fred:** En ce qui concerne les dossiers que nous avons actuellement en main... L'une des choses qui ont nui à l'efficacité et à l'efficacité du processus, si vous me permettez, c'est le fait que nous avons trouvé que les ministères étaient assez fragmentés. L'on ne reconnaît pas que les ententes ont été conclues avec la Couronne, non pas avec un ministère. C'est ce qui nous a empêchés d'aller de l'avant plus efficacement. Nous avons toujours cherché à convaincre les gouvernements qu'il fallait que tous les ministères envoient un représentant à la table de négociation, parce qu'ils étaient concernés.

Il faut toujours s'assurer que les décisions élaborées avec les gouvernements ont une incidence sur notre vie, nos compétences, la qualité de nos relations... nous voulons participer à ce processus. Nous voulons nous assurer d'éliminer ces obstacles, qu'il s'agisse de politiques ou de la mentalité du gouvernement, si vous voulez. Il s'agit ici de relations entre gouvernements, d'égal à égal.

Nous avons fait des progrès. Nous voulons que l'expérience accumulée par la première nation de Teslin au cours des 12 dernières années nous serve; nous voulons tirer des leçons de cette expérience, afin d'éliminer les obstacles pour ceux qui viendront ensuite, car il y a d'autres premières nations, au Yukon, qui négocient au sujet de l'administration de la justice.

Au bout du compte, il faut que nos gouvernements établissent une relation de travail d'égal à égal. Nous voulons la coexistence, nous voulons que nos lois soutiennent un environnement dans lequel les gens peuvent travailler, rendre des comptes et être respectés. C'était l'un de nos principaux obstacles.

Ils ont d'ailleurs des répercussions jusque sur les politiques. Nous avons découvert que certaines des politiques ne convenaient pas du tout. Elles ne respectaient pas l'esprit des ententes. Nous avons découvert que l'une de ces politiques, qui concerne les services de police des premières nations et qui n'est plus en vigueur au nord du 60° parallèle, s'attaquait à certains aspects de notre entente et nous aurait empêchés d'aller de l'avant. Aucune consultation n'a porté sur les répercussions de cette politique ni sur son incidence sur tout ce que nous avons accompli jusqu'ici.

En conséquence, nous nous retrouvons parfois encore une fois à la case départ; ce n'est pas une bonne façon d'utiliser nos ressources ni notre temps. En conséquence, nous perdons l'appui des gens de la collectivité, nous ne faisons plus confiance aux relations intergouvernementales et nous remettons en question l'efficacité de cette façon de faire les choses.

• (1130)

[Français]

**M. Roger Gaudet:** Merci.

**Le président:** Merci beaucoup.

Maintenant, c'est au tour de M. Clarke pour cinq minutes. Puis ce sera au tour de M. Bevington.

Monsieur Clarke.

[Traduction]

**M. Rob Clarke:** Merci, monsieur le président. Merci à tous les témoins qui sont ici aujourd'hui.

Ma question s'adresse aux chefs. Je m'intéresse beaucoup au développement économique et je vois que les premières nations font des progrès. Je viens d'une nation de la Saskatchewan. Nous avons fait d'énormes pas en avant, sur le plan économique, et nous avons une réserve en milieu urbain et d'autres activités commerciales.

Ce qui a vraiment attiré mon attention, chef, c'est quand vous avez mentionné l'une de vos entreprises, la concession de Coca-Cola, par exemple. Pourriez-vous me dire à quel moment vous avez commencé à vous diversifier sur le plan économique et combien d'argent vous empochez, disons, par année? Je crois qu'il faudrait peut-être rendre en quelque sorte hommage aux premières nations qui font beaucoup pour stimuler l'économie, non pas seulement à l'échelle locale et dans leur collectivité natale, mais aussi, probablement, dans le sud du Canada également, et probablement aussi à Whitehorse. Pourriez-vous nous donner plus de détails, car j'aimerais comprendre mieux?

**Le chef Peter Johnston:** Les premiers projets de développement économique remontent à 1998. L'objectif était d'acheter des entreprises bien établies, des sociétés de premier ordre, si vous voulez. Beaucoup de gens travaillent avec diligence pour nous dénicher des occasions. On nous propose des occasions tous les jours; il s'agit simplement de choisir celles qui nous assureront non seulement la stabilité, mais aussi des retombées à long terme pour les premières nations puisque, comme je l'ai déjà dit, nous devons fournir des fonds au gouvernement, pour les programmes et les services. Notre collectivité ne compte que 450 âmes. Bien sûr, la route de l'Alaska passe dans notre cour, mais nous n'avons pas les capacités nécessaires, en tant que population. Nous avons dû investir à Whitehorse. Pour les premières nations du Yukon, c'est vraiment là que les affaires se brassent, aujourd'hui. Étant donné toutes les occasions que nous avons vu se présenter, par exemple dans le cas de Coca-Cola, les entreprises et les centres de fournitures de bureau, il nous semblait que c'était un portefeuille assez bien diversifié.

Nous avons récemment acheté des parts dans des entreprises de gestion des déchets, et nous avons obtenu un excellent rendement — jusqu'à 23 p. 100. Pour faire fructifier l'argent de nos indemnités, qui sont minimes, en termes relatifs, nous avons dû puiser dans nos coffres afin de pouvoir profiter des occasions qui s'offraient. Comme je l'ai déjà dit, un bon investissement suppose toujours une diversification, et nous restons à l'écoute en ce qui concerne les autres débouchés, au Canada, mais aussi ailleurs dans le monde. Nous avons investi à Kamloops et à Kelowna, et aussi dans le centre-ville de Calgary, non seulement pour que le conseil des Tlingits de Teslin puisse se faire un nom, mais aussi pour nous assurer une présence dans des secteurs qui nous assureront un rendement stable.

Je ne sais pas si j'ai répondu à tous les aspects de votre question, mais je suis pleinement disposé à étoffer mon propos.

• (1135)

**M. Rob Clarke:** Je me demandais à combien s'élevaient vos recettes brutes et combien de personnes travaillent aujourd'hui pour vos entreprises.

**Le chef Peter Johnston:** Nous comptons environ 95 employés, qui travaillent dans nos 12 entreprises. Nous valons environ 10 millions de dollars, et nous n'avons que très peu de dettes. Une bonne partie de nos investissements s'appuie sur un financement par

le vendeur; les gens de qui nous achetons sont donc très engagés non seulement à poursuivre la gestion de la même manière pendant une période de trois à cinq ans, mais aussi à faire en sorte que les affaires continuent d'être bonnes. Nous pouvons ainsi nous assurer d'acquérir en même temps les capacités nécessaires. Nous en sommes presque rendus au point où nous pourrions remettre environ un million de dollars à la première nation, ce qui est une somme énorme. Au bout du compte, nous voudrions que cette somme s'élève à des dizaines de millions de dollars, mais, comme nous sommes dans ce milieu que depuis un peu plus de 12 ans, nous avons été très chanceux et nous sommes également très optimistes quant à la croissance des cinq prochaines années.

J'espère que cela répond à une partie de vos questions.

**Le président:** Il vous reste environ 40 secondes, monsieur Clarke.

**Le grand chef Andy Carvill:** J'aimerais simplement savoir si l'un des autres...

**Le président:** Nous pourrions peut-être entendre M. Mills.

Allez-y. Vous pouvez terminer.

**M. Stephen Mills:** Merci de votre question.

Notre société, qui englobe Air North et un certain nombre d'autres investissements, emploie environ 300 personnes. Notre société possède des actifs d'une valeur de 15 à 20 millions de dollars, et elle est rentable. Pour nous, il s'agissait d'un élément essentiel de la croissance de notre société. Notre plan d'affaires consistait à assurer la stabilité de notre société. Comme je l'ai indiqué au début de mon exposé, n'investissez pas dans l'épicerie du coin. À l'heure actuelle, nous aidons les personnes qui tentent d'accroître les livraisons d'aliments dans notre communauté. Nous avons participé à la conception d'un plan visant à investir de l'argent dans des projets comme le développement du centre culturel de notre communauté. Le fait de diversifier notre portefeuille et de nous assurer d'un apport très constant de revenus nous a permis d'être en mesure de réinvestir dans notre communauté et de créer de l'emploi, non seulement à Whitehorse et à Vancouver, mais également à d'autres endroits, comme à Old Crow. J'estime qu'il s'agit d'un modèle beaucoup plus fructueux que ceux que nous avons connus dans le passé. Les sociétés en faillite n'embauchent plus personne.

**Le président:** Il reste trois membres sur la liste. Je suis conscient du fait que nous avons quelque peu dépassé le temps dont nous disposons. Je signale toutefois que nous avons commencé plus tard que prévu, un peu après 10 heures. Les témoins sont-ils d'accord pour que nous procédions à un autre tour de trois minutes? Cela vous cause-t-il des problèmes sur le plan du temps? Je suis conscient du fait que vous vous attendiez à quitter à 11 h 30.

**Le chef Peter Johnston:** Nous pouvons rester ici toute la journée si vous le voulez.

**Le président:** Je crois que ça ira. Nous aurons une heure pour casser la croûte entre deux groupes de témoins. Je pense que nous allons nous en tirer.

Poursuivons. Nous allons passer à un tour de trois minutes, si possible, en commençant par M. Bevington. M. Duncan et M. Bagnell prendront ensuite la parole, puis nous conclurons la séance.

Monsieur Bevington, vous avez trois minutes.

**M. Dennis Bevington:** J'aimerais que vous me donniez brièvement des détails sur toute négociation touchant la mise sur pied de CanNor, la nouvelle agence de développement économique. Avez-vous participé de quelque façon que ce soit à ces négociations?

**Le grand chef Andy Carvill:** Non, nous n'avons pas participé à ces négociations. Nous avons été informés de leur tenue, et nous avons tenté d'y participer. Nous avons rédigé l'ébauche d'une lettre officielle du conseil des Premières nations du Yukon, qui a été signée conjointement par tous les chefs des premières nations membres du Conseil et par le gouvernement du Yukon. Nous avons envoyé une lettre signée conjointement par les premières nations et le premier ministre, mais nous n'avons pas participé aux négociations. Cependant, on nous a assuré qu'on nous inviterait à prendre part à la deuxième phase de CanNor, et, ce matin même, j'ai eu un courriel du cabinet du ministre Strahl qui demande au conseil de désigner deux délégués qui feront partie du comité pour la prochaine phase de négociations.

**M. Dennis Bevington:** J'aurais seulement une autre question. Je tiens à la poser.

Un bon nombre des premières nations des Territoires du Nord-Ouest participent à des projets de services publics ou ont entrepris de le faire. Le gouvernement fédéral vient tout juste d'investir une somme assez considérable dans un projet de ce genre. Est-ce que vos premières nations participent de quelque manière que ce soit à ce projet?

**Le chef Peter Johnston:** Non. Cela se passe principalement dans le nord du Yukon. Je ne suis pas certain de savoir si les premières nations du nord du territoire participent au projet, mais je peux vous dire que les premières nations du sud du Yukon n'y participent pas.

**M. Stephen Mills:** Pour répondre brièvement — et en tâchant de ne pas me mettre en conflit d'intérêts, car je dirige actuellement l'évaluation du projet dont vous parlez pour le compte de l'Office d'évaluation environnementale et socio-économique du Yukon —, je vous dirai que la première nation Na-Cho Nyak-Dun a participé à des négociations en vue de l'établissement d'un partenariat concernant le projet en question. Il s'agit de l'agrandissement de Mayo B, financé à même le fonds d'infrastructure du gouvernement fédéral. Je sais que des discussions sont en cours, mais je ne peux pas vous fournir des détails à ce sujet.

• (1140)

**Le grand chef Andy Carvill:** J'aimerais ajouter rapidement que les chefs ont indiqué, au cours d'une de leurs réunions, qu'ils voulaient jouer un rôle et collaborer avec les autres gouvernements, qu'il s'agisse du gouvernement fédéral ou du gouvernement territorial. Nous devons assurément prendre part à tout type de négociations touchant le secteur de l'énergie ou du développement énergétique.

**M. Gary Wilson:** La première nation Tr'ondëk Hwëch'in a investi dans la construction de la ligne de transport d'énergie située entre le barrage hydroélectrique de Mayo et la Ville de Dawson. Nous avons investi plusieurs millions de dollars dans ce projet, qui offre un bon rendement à long terme du capital investi.

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Bevington.

Monsieur Mills, avez-vous quelque chose à ajouter?

**M. Stephen Mills:** J'en ai seulement pour quelques secondes. À l'heure actuelle, trois ou quatre projets d'exploitation minière sont envisagés, et il faudra mettre en place des installations deux fois plus importantes que celles dont dispose le Yukon en ce moment. Compte tenu des projets qui pourraient être mis en oeuvre dans l'avenir, notre production d'électricité n'est pas suffisante, et nous pourrions faire face à une grave pénurie.

**Le président:** Bien. Merci.

Je cède maintenant la parole à M. Duncan, pour trois minutes. Nous passerons ensuite à M. Bagnell.

**M. John Duncan:** Merci. Je tenterai d'être bref, car je suis conscient du fait que nous n'avons pas beaucoup de temps.

Chef Johnston et monsieur Mills, vous avez tous deux indiqué, si je ne m'abuse, que l'accès au capital représentait un problème. Je sais que vous êtes très bien informés des questions de nature financière. Que savez-vous de l'Administration financière des premières nations? Êtes-vous intéressé à y participer? Croyez-vous que cette organisation pourrait régler vos problèmes en matière d'accès au capital, pour autant qu'elle parvienne à exploiter d'autres sources de revenu, comme elle l'envisage?

**Le chef Peter Johnston:** Je suis désolé. Je ne connais pas l'Administration financière des premières nations.

Au Yukon, nous avons accès à des outils qui nous permettent d'accéder à du capital. Par exemple, nous avons demandé un prêt de 100 000 \$ à Entreprise autochtone Canada parce qu'on nous a dit que nous répondions aux critères d'admissibilité. Nous avons investi 70 000 \$ de notre propre argent dans ce projet, et, au bout du compte, nous avons appris que nous n'étions pas admissibles à du financement.

Nous sommes donc très au courant des occasions qui s'offrent aux premières nations au Yukon. Cependant, lorsque nous présentons une demande de financement, nous devons faire face à une bureaucratie d'une lourdeur incroyable, qui fait preuve d'un niveau élevé de diligence raisonnable, et ainsi de suite. Dans certains cas, il est plus facile d'obtenir ce financement en demandant un prêt à une institution financière et en empruntant les voies habituelles que de profiter des occasions offertes aux premières nations.

**M. Stephen Mills:** Merci de votre question. Nous avons obtenu pas mal de financement grâce à d'autres programmes, mais je ne connais pas celui dont vous parlez. Je ne connais certainement pas tous les programmes qui existent, mais je sais qu'il y a une réelle différence entre les programmes conçus pour les communautés situées au sud du 60° parallèle et ceux conçus pour les communautés au nord du 60° parallèle. Cette différence existe dans les programmes d'AINC et dans d'autres programmes. Je ne peux donc pas vous répondre. Je n'ai pas entendu parler du programme auquel vous faites allusion.

**M. John Duncan:** Pour clarifier les choses, je tiens simplement à souligner qu'il ne s'agit pas d'un programme du gouvernement. Par exemple, les municipalités de la Colombie-Britannique contractent toutes leurs prêts par l'entremise d'une administration centrale d'emprunt. Toutes ces municipalités se sont regroupées sous l'autorité de cette administration.

Il s'agit d'une administration financière des municipalités, en grande partie calquée sur le modèle de l'initiative de la première nation de Westbank, mais avec plus de moyens. Les membres de cette organisation mènent des activités de marketing un peu partout au pays. De toute évidence, ils ne se sont pas encore rendus au Yukon pour tenter de susciter l'intérêt des premières nations à l'égard d'un tel outil. Ils doivent obtenir une autorisation législative fédérale et des capitaux d'amorçage avant de procéder à un lancement en bonne et due forme, mais cela ne saurait tarder. Vous auriez donc effectivement intérêt à explorer une avenue de ce genre dans l'avenir.

Je sais, monsieur Wilson, que vous voulez faire un commentaire là-dessus.

• (1145)

**M. Gary Wilson:** J'ai quelques connaissances de base à ce sujet, car j'ai collaboré à quelques initiatives du genre avec Kamloops. Toutefois, il ne s'agit pas d'une chose que les premières nations du Yukon ont réellement envisagée ou qu'elles connaissent bien.

Pour me faire l'écho des propos tenus par Peter, je dirai qu'il est parfois difficile pour nos sociétés de développement d'accéder à du financement, mais il est beaucoup plus difficile pour les membres des premières nations qui souhaitent se lancer en affaires d'obtenir du financement.

Par exemple, dans notre communauté, quelques jeunes hommes ont obtenu le contrat de collecte et de recyclage de l'ensemble de nos déchets. Ils ont signé un contrat avec la municipalité, mais au bout du compte, la banque a refusé de leur verser du financement, même s'ils avaient en poche un contrat dûment signé, simplement parce qu'ils étaient d'une communauté du Nord et membres d'une première nation.

Il y a donc toutes sortes d'obstacles à surmonter. Ces obstacles se dressent sur la route des premières nations qui ont de l'argent en banque et les capacités, et, de toute évidence, sur celle des entrepreneurs particuliers, pour qui la situation est extrêmement difficile.

**Le président:** Merci, monsieur Duncan.

Monsieur Bagnell, vous avez trois minutes.

**L'hon. Larry Bagnell:** Merci. Je n'ai qu'une seule question à poser.

Monsieur Mills, nous tenons des audiences depuis environ un mois, et un certain nombre de témoins ont formulé des commentaires à propos de la Loi sur l'évaluation environnementale et socio-économique au Yukon, la LEESY. Vous faites partie du comité de direction de la LEESY — vous êtes le directeur de ce comité. Vous pouvez utiliser mes trois minutes pour parler du rôle que joue la LEESY sur le plan du développement économique durable.

**M. Stephen Mills:** Merci, monsieur Bagnell.

Les opinions à ce sujet dépendent de la personne à qui vous adressez. Je crois qu'il est question que nous nous présentions devant le comité à Ottawa en décembre pour discuter de la LEESY.

La LEESY découle des ententes sur les revendications territoriales conclues au Yukon. La LEESY est différente des lois du même genre qui ont été adoptées dans d'autres administrations, car les premières nations du Yukon ont signé des ententes sur l'autonomie gouvernementale. Les premières nations des Territoires du Nord-Ouest n'ont signé que tout récemment des ententes sur l'autonomie gouvernementale. Ainsi, les organismes d'évaluation des autres régions disposent d'une division chargée de délivrer les approbations réglementaires, ce qui n'est pas le cas au Yukon.

La LEESY a pour objet l'évaluation de tout projet, peu importe le lieu où il sera exécuté, sur un territoire fédéral, par exemple un parc national, sur des terres territoriales ou sur les terres des premières nations visées par le règlement des revendications territoriales — et la formulation de recommandations en matière d'atténuation des répercussions possibles. Il s'agit d'un modèle unique en son genre qui définit les connaissances traditionnelles et tient compte de celles-ci. Les connaissances tant traditionnelles que scientifiques doivent être incorporées à la LEESY, et nos évaluateurs doivent les prendre en considération dans le cadre de leur travail. Nous nous penchons à la fois sur les répercussions environnementales et les retombées socio-économiques.

Un examen quinquennal a été parachevé, un peu plus tard que prévu, par les trois parties, à savoir le gouvernement des premières nations, le gouvernement fédéral et le gouvernement territorial. Aucune mesure n'a encore été prise pour donner suite aux recommandations, mais cela ne saurait tarder. Toutefois, l'objectif de l'examen était d'améliorer le processus, et j'estime qu'il a donné lieu à quelques très bonnes recommandations.

Certaines critiques formulées à l'égard de la LEESY sont assurément valables. Certaines d'entre elles concernent la mise en oeuvre de la loi, et d'autres, le cadre législatif. Certaines critiques demeureront sans suite, car elles portent sur des dispositions de l'entente-cadre finale.

Je ne sais pas quoi dire d'autre à propos de la LEESY. Je ne veux pas m'engager dans cette voie. Je crois que nous aurons plus de temps pour en discuter ensemble au cours... Il s'agit d'un processus reconnu, et je crois qu'il s'agit d'un bon processus, mais il peut certainement être amélioré.

**L'hon. Larry Bagnell:** J'aimerais juste poser une brève question.

Je voudrais simplement que vous confirmiez ceci, pour la gouverne du comité: la LEESY permet uniquement de formuler des recommandations au gouvernement à qui appartient le territoire faisant l'objet d'une évaluation. Ainsi, seul le gouvernement propriétaire du territoire peut prendre des décisions. S'il s'agit d'un territoire appartenant aux premières nations, le gouvernement des premières nations prend une décision. S'il s'agit d'un territoire appartenant au gouvernement du Yukon, il revient à ce dernier de prendre une décision. Et si le territoire appartient au gouvernement fédéral, c'est celui-ci qui prend les décisions.

**M. Stephen Mills:** C'est exact. Je fais partie du comité de direction. Mon rôle au sein du comité consistait ainsi à fixer le processus d'évaluation. La plupart des évaluations sont effectuées partout au Yukon et portent sur des petits projets. Plus de 900 projets ont été évalués par ces bureaux régionaux. Je suis membre du comité de direction, et nous évaluons des grands projets comme celui de Mayo B, qui a été mentionné, quelques projets de construction de lignes électriques et des grands projets d'exploitation minière. Dans de nombreux cas, lorsque l'on tient compte des routes d'accès, des corps minéralisés proprement dits et d'autres éléments, on constate que ces projets couvrent plus d'un territoire et concernent donc plus d'un gouvernement. Habituellement, un ministère fédéral comme Transports Canada ou Ressources naturelles Canada est de la partie.

Dans une kyrielle de cas, nous évaluons les projets pour prendre les meilleures mesures d'atténuation possibles, peu importe qu'il s'agisse de terres territoriales ou de terres visées par le règlement des revendications territoriales. En général, nous avons réussi à faire en sorte que les frontières créées par le règlement des ententes n'entrent pas en ligne de compte, et c'est là l'objectif du processus. Ce processus vise à atténuer les répercussions négatives possibles.

• (1150)

**Le président:** Merci, monsieur Bagnell.

J'ai une dernière question. En ce qui concerne l'ensemble du Territoire du Yukon, et compte tenu du fait que le Yukon est bien en avance sur les autres territoires au chapitre de la gouvernance et de l'administration des ententes sur les revendications territoriales — en fait, cela nous ramène à la question posée plus tôt par Larry —, j'aimerais savoir quelle portion du territoire du Yukon est visée par un règlement sur les revendications territoriales, et quelle portion, par conséquent, appartient au gouvernement territorial. Serait-il raisonnable de dire, par exemple, en ce qui concerne la superficie proprement dite du territoire et celle du territoire où se trouvent les ressources... Avez-vous des chiffres à fournir à ce sujet? Quelqu'un veut-il fournir une réponse?

Allez-y, chef Johnston, si vous le voulez.

**Le chef Peter Johnston:** En ce qui me concerne, en fin de compte, l'ensemble du territoire appartient aux Autochtones. Autrement dit, 100 p. 100 du territoire.

**Le président:** D'accord. Je me le tiens pour dit, mais pour ce qui est des terres visées par un règlement sur les revendications territoriales, avez-vous des chiffres plus précis à fournir?

**M. Stephen Mills:** Sans trop entrer dans les détails, quelque 16 000 milles carrés de territoire sont visés par un règlement sur les ententes territoriales. De ce nombre, quelque 10 000 milles carrés sont visés par un droit d'exploitation du sous-sol. Pour les autres 6 000 milles carrés, nous ne détenons que des droits de superficie.

En fin de compte, si toutes les premières nations concluent des ententes — trois revendications territoriales demeurent en suspens —, une proportion d'environ 9 p. 100 du Territoire du Yukon pourra être considérée comme visée par un règlement sur les revendications territoriales.

**Le président:** C'est tout?

**M. Stephen Mills:** C'est exact, une proportion de 9 p. 100 du territoire est visée par un règlement sur les revendications territoriales, mais cela ne concerne que la question dont nous parlons, car il ne faut pas oublier que les ententes elles-mêmes précisent qu'il existe des territoires traditionnels sur lesquels les premières nations ont des droits de récolte, des droits économiques et une pléthore d'autres droits, et elles protègent les droits de nombreuses premières nations sur l'ensemble de ces territoires traditionnels. Les ententes sont donc bien loin de se limiter aux seules terres visées par un règlement sur les revendications territoriales. Je crois que c'est ce que le chef Johnston voulait dire.

Le territoire sur lequel nous avons des droits de récolte, des droits d'utilisation traditionnelle, des droits économiques et d'autres droits est beaucoup plus vaste que le territoire visé par un règlement sur les revendications territoriales.

**Le président:** Cela a été très utile. Pendant que nous examinons cette étude, qui cherche à cerner les obstacles au développement économique du Nord, nous constatons que le gouvernement actuel, ou n'importe quel autre gouvernement, devrait s'y intéresser, bien sûr, mais nous devons aussi nous y intéresser pour savoir en quoi cela améliorerait la vie des personnes qui vivent ici. Autrement dit, il ne s'agit pas de développer pour le simple plaisir de développer. Il faut en réalité disposer de mesures tangibles de l'amélioration des débouchés offerts aux gens.

Vous avez fait la lumière sur cette question, je vous en remercie.

Nous allons suspendre la séance. Je me suis laissé dire que la séance sera suspendue jusqu'à 13 heures. Nous reprendrons la séance ici même; vous devriez peut-être revenir ici vers 12 h 50, pour vous préparer à accueillir le prochain groupe de témoins.

Un repas sera offert dans la salle que l'on appelle le bureau. Il y en aura suffisamment pour les députés et pour le personnel.

Je suspends la séance jusqu'à 13 h. Merci.

● (1150)

\_\_\_\_\_ (Pause) \_\_\_\_\_

● (1300)

**Le président:** Bienvenue, mesdames et messieurs les témoins et les députés; nous reprenons nos travaux. Il s'agit de la séance numéro 37 — trente-sept — où nous étudions les barrières et les solutions, ou les débouchés, touchant la poursuite du développement économique du nord du Canada, et en particulier dans les trois territoires.

C'est un plaisir pour nous d'être à Whitehorse aujourd'hui, et la séance durera aujourd'hui toute la journée; en fait, elle se terminera à 21 heures, et nous aurons entendu un éventail représentatif d'intervenants qui aborderont la question du développement dans le Nord.

Je vais présenter les témoins dans un instant, mais, pour le bénéfice de nos invités de cet après-midi, nous commencerons par laisser chaque témoin présenter un exposé de cinq minutes. Nous attendons toujours un représentant de Northwestel, qui devrait venir nous rejoindre, et qui le fera peut-être pendant notre...

[Français]

**M. Roger Gaudet:** Entendez-vous?

[Traduction]

**Le président:** Nous devrions peut-être changer cet appareil. Nous y verrons.

Comme je le disais, nous allons d'abord laisser chaque témoin présenter un exposé de cinq minutes, après quoi nous laisserons les députés poser des questions. Ils disposeront également de cinq minutes, pour la question et les réponses des divers intervenants, et nous ferons un tour de table selon un ordre à peu près établi.

Nous recevons aujourd'hui, comme je l'ai déjà dit, trois organismes et, au total, quatre témoins. Nous accueillons aujourd'hui Ruth Massie, et Pearl Callaghan, respectivement présidente et directrice des opérations, qui représentent la Coalition autochtone pour le gazoduc de la route de l'Alaska. Bienvenue.

Nous accueillons aussi M. Randy Clarkson. Randy est un ingénieur qui travaille pour la Klondike Placer Miners' Association.

Nous accueillerons ensuite Jennifer Byram. Jennifer est vice-présidente de Pelly Construction Limited.

Je répète que nous espérons également accueillir, pendant la séance, un représentant de Northwestel.

Laissons d'abord la parole à Ruth Massie, de la Coalition autochtone pour le gazoduc de la route de l'Alaska. Vous avez cinq minutes.

**Le chef Ruth Massie (présidente, Alaska Highway Aboriginal Pipeline Coalition):** Merci, monsieur le président.

Bon après-midi, monsieur le président et tous les membres du comité.

Je m'appelle Ruth Massie. Je suis présidente de la Coalition autochtone pour le gazoduc de la route de l'Alaska. Je représente cinq gouvernements autonomes des premières nations, qui vivent le long du trajet proposé du gazoduc de l'Alaska. J'appartiens aussi au conseil des Ta'an Kwäch'än, et je souhaite aux membres du comité permanent la bienvenue sur notre territoire traditionnel, que nous partageons avec la première nation Kwanlin Dün.

Merci de m'avoir invitée à vous parler de notre expérience relativement aux obstacles et aux défis liés au développement économique, au nom de notre organisation et au nom des collectivités du Yukon.

Depuis le jour où nous avons commencé à revendiquer des territoires et à mettre en place notre propre structure de gouvernement autonome, nous, les premières nations du Yukon, avons dû faire face à de nombreux défis, et nous avons subi de nombreux reculs, dans nos tentatives de respecter les obligations inscrites dans nos ententes. Il a fallu lutter constamment pour tenir le coup.

Aujourd'hui, nous faisons face à un autre défi: le plus important projet de notre histoire a été proposé, et il se déroulera à notre porte. Nous savons que nous devons nous préparer, et préparer nos collectivités, pour accueillir une nouvelle industrie, celle du pétrole et du gaz, dont nous connaissons peu de choses.

Notre principal défi, à ce jour, se résume en deux mots: il manque de ressources humaines dans nos collectivités et il manque de ressources financières pour appuyer nos efforts. La Coalition autochtone pour le gazoduc de la route de l'Alaska a soumis au gouvernement du Canada, il y a plus de quatre ans, un plan d'activités pluriannuel, dans lequel nous demandions de l'aide pour faire circuler l'information et pour communiquer avec l'ensemble des collectivités autochtones, et nous n'avons toujours pas eu de réponse, verbalement ou par écrit.

Le gouvernement du Canada a pleinement soutenu le projet de gazoduc de la vallée du Mackenzie et il a fait la sourde oreille à nos demandes d'aide concernant le projet du gazoduc de la route de l'Alaska. Nous avons bien l'intention de ne pas faire les erreurs qui ont semblé affecté le projet de gazoduc de la vallée du Mackenzie.

Nous devons être prêts et proactifs, et nous devons participer en tant qu'intervenants clés aux activités de l'industrie, des gouvernements et des autres premières nations qui concernent le projet proposé de méga-gazoduc, puisqu'il exige des ressources adéquates. Inévitablement, ce projet aura une incidence sur notre territoire, l'eau, l'environnement, les poissons et la faune, et sur le mode de vie de nos peuples — une incidence permanente.

Notre organisme reçoit 200 000 \$ par année du gouvernement du Yukon, et, périodiquement, nous recevons du financement de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale pour l'organisation de nos ateliers.

La question que nous nous posons est la suivante: quand est-ce que le gouvernement du Canada va consulter les premières nations du Yukon et quand va-t-il consentir à leurs demandes, en ce qui concerne le projet de gazoduc de la route de l'Alaska?

Notre organisation demande toujours à rencontrer en personne des représentants du gouvernement du Canada. Ils rencontrent régulièrement, depuis quelque temps déjà, des représentants du gouvernement du Yukon et de l'industrie. Nous devons parler du fait qu'il est important que les premières nations se montrent proactives pendant la préparation de ce mégaprojet.

Les premières nations ne disposent pas de ressources suffisantes pour s'occuper de tous les aspects de ce projet. La coalition autochtone pour le gazoduc a demandé un soutien financier à long terme qui permettrait à chaque collectivité d'embaucher un agent de liaison avec la collectivité, qui se consacrerait à ce mégaprojet et qui communiquerait régulièrement avec toutes les personnes concernées.

Après tout, ce projet aura une incidence sur la vie de tout le monde, et, actuellement, les craintes sont élevées dans les collectivités. Elles ont des attentes et veulent tirer profit des occasions qui se présentent tout en réduisant au minimum les problèmes et les risques. L'industrie du pétrole et du gaz est une nouvelle industrie, dans notre région, et nous devons apprendre à la connaître.

Pour terminer, j'aimerais remercier le comité permanent de m'avoir donné l'occasion de vous présenter un exposé, je vous souhaite un agréable séjour et un bon voyage de retour à la maison.

Je vous remercie.

• (1305)

**Le président:** Merci beaucoup, Ruth.

Je remercie également Pearl.

Nous passerons à la période de questions un peu plus tard. Je suis convaincu qu'il y en aura beaucoup.

Passons maintenant la parole à Jennifer Byram.

Jennifer, vous avez cinq minutes pour présenter votre exposé. Allez-y.

**Mme Jennifer Byram (vice-présidente, Pelly Construction Ltd.):** D'accord.

Le siège social de Pelly Construction est à Whitehorse, au Yukon. Nous sommes une entreprise de terrassement, et nous effectuons principalement des travaux d'exploitation minière à contrat et de réfection routière. Nous employons aujourd'hui près de 200 personnes, qui travaillent toute l'année. Même si notre siège social se trouve à Whitehorse, nous travaillons souvent en Colombie-Britannique et parfois aussi dans les Territoires du Nord-Ouest et en Alaska. L'un de nos projets les plus emballants nous a menés jusqu'en Antarctique, où nous avons construit une piste d'atterrissage, un hangar, des réservoirs de combustible et un système de distribution d'eau pour le British Antarctic Survey.

Nous avons pris de l'expansion et nous sommes maintenant une entreprise nordique très prospère; notre chiffre d'affaires est de 60 à 85 millions de dollars par année. Nos deux plus grands projets, à l'heure actuelle, sont ceux de la mine Minto au Yukon et celui de la mine Brule en Colombie-Britannique. Nous avons conclu des ententes avec plusieurs premières nations du Yukon, et nous avons aussi créé des coentreprises avec des sociétés de développement de la région, par exemple avec la première nation Little Salmon Carmacks, les Na-Cho Nyak Dun, la première nation de Selkirk, la première nation des Vuntut Gwitchin et avec les Ta'an Kwäch'än au Yukon. Beaucoup de nos projets se déroulent sur leur territoire, et nous travaillons de concert avec leurs représentants locaux.



Nous sommes très fiers de la relation que nous avons nouée avec le Vuntut Gwitchin Limited Partnership. Je crois que vous avez entendu l'exposé de Stephen Mills, ce matin. Nous sommes propriétaires de Porcupine Enterprises, qui appartient à 51 p. 100 à des intérêts autochtones. Porcupine Enterprises a installé son siège social à Old Crow et il effectue des travaux de terrassement, par exemple pour stabiliser les berges des cours d'eau, concasser des pierres ou charroyer le gravier de la montagne. Ce partenariat est si fructueux que nous avons décidé de continuer sur notre lancée et de devenir également partenaires avec la société de développement des Ta'an; nous allons mettre en valeur les terrains riverains et y construire des condos et des commerces.

Le fait que notre siège social se trouve au Yukon est de toute évidence un obstacle à nos activités. Toutes nos pièces et tout notre équipement nous sont livrés par la route. Depuis quelques années, les Travaux publics ont réduit les montants consacrés à la réfection de la route de l'Alaska. La route qui mène de l'Alaska à Anchorage est encore en pire état. Le pergélisol détruit la chaussée. Nos clients, ceux de la mine de cuivre, sont capables de transporter leur produit jusqu'au marché, mais ils doivent charger le minerai sur des camions qui vont à Skagway, en Alaska, en empruntant la route South Klondike, puis le charger sur des bateaux, dans le port de la localité. On a toujours parlé d'un chemin de fer. Si nous pouvions construire un chemin de fer qui nous relierait à Fort Nelson, à 1 000 kilomètres de distance, ce serait bien utile. Notre expérience nous a démontré qu'il est plus facile de passer par l'Alaska, c'est-à-dire par l'étranger, que de livrer concurrence dans les Territoires du Nord-Ouest ou en Colombie-Britannique. Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a adopté une Politique d'encouragement aux entreprises (PEE) et décide lui-même de l'attribution des contrats du gouvernement. Cette politique s'applique à l'embauche de personnel local et à l'approvisionnement local. Même dans le cas où un produit n'est pas disponible dans ces territoires, qu'il n'y est pas fabriqué ni vendu, il doit être obtenu par le truchement d'une entreprise confirmée aux fins de la politique. Il est impossible pour nous d'y être compétitifs, car nos prix sont au départ de 20 p. 100 plus élevés que ceux demandés par les gens de la localité. Nous avons essayé, mais nous n'y retournerons probablement pas tant qu'une entente commerciale n'aura pas été conclue avec le Yukon; c'est trop difficile. Nous avons déjà perdu trop d'argent là-bas.

En Colombie-Britannique, nous avons la chance de travailler dans des mines de charbon, et notre équipement et nos pièces ne sont pas soumis à la taxe de vente provinciale. Cependant, s'il s'agissait d'un projet qui ne concerne pas l'industrie des mines de charbon, nous devrions payer la TVP sur notre équipement, si on le déplace dans la province. Nous devrions également payer la TVP sur un équipement datant de 20 ans, à hauteur de 50 p. 100 du prix d'achat; c'est un obstacle. Il existe un autre obstacle pour lequel je ne crois pas que nous ayons trouvé une solution aujourd'hui, c'est le fait que nos concurrents ne vivent pas dans le Nord. Leur siège social est à Vancouver. S'ils veulent exercer des pressions sur des clients potentiels, ils n'ont qu'à traverser la rue pour les inviter à prendre une tasse de café, ou encore à assister à une partie de hockey ou à un autre événement social. Nous ne faisons tout simplement pas partie de ce groupe.

• (1310)

Nous aimerions que l'on consacre plus d'argent à la route de l'Alaska. Il existe encore un tronçon d'au moins 100 milles de long de l'ancienne route qui a servi à l'armée. Nous avons envoyé nos camions de type 777 jusqu'à la mine, nous avons dû couper les remorques en deux, arrivés à cette partie de la route. Nous sommes

capables de transporter ces remorques en Alberta et en Colombie-Britannique, mais, à Muncho Lake, il est impossible de les faire passer, car la route est trop étroite. Nous avons consacré des centaines de milliers de dollars à ce problème. C'est l'une de mes solutions.

C'est tout ce que j'ai à dire aujourd'hui. Merci.

• (1315)

**Le président:** Merci beaucoup, madame Byram.

Nous allons maintenant laisser la parole à M. Clarkson pour cinq minutes.

**M. Randy Clarkson (ingénieur, Klondike Placer Miners' Association):** Bon après-midi. Je m'appelle Randy Clarkson. Je suis ici au nom de la Klondike Placer Miners' Association.

Nos demandes sont assez simples. Nous demandons au comité de recommander à la ministre des Pêches et des Océans qu'elle intègre notre entreprise, KPMA, directement dans les plans d'élaboration et de mise en oeuvre d'un système de gestion des ressources halieutiques pour l'exploitation des placers. Nous vous demandons également de recommander à Transports Canada de transférer aux inspecteurs des placers du Yukon les pouvoirs de réglementation de l'exploitation des placers en vertu de la Loi sur la protection des eaux navigables.

La KPMA représente les 130 entreprises familiales exploitant le gisement d'or au Yukon.

Les placers sont exploités de façon continue, au Yukon, depuis les années 1860. L'exploitation s'est poursuivie avec la même intensité pendant la crise des années 1930 et la récente récession des années 1980 et elle se poursuit encore malgré la récession actuelle. En 2009, toutes ces mines ont produit au total 54 000 onces d'or, pour une valeur d'environ 50 millions de dollars. Les retombées indirectes de l'exploitation des placers pour l'économie du Yukon, si l'on englobe les fournitures, les services et les autres retombées, s'élèvent à 150 millions de dollars. L'exploitation des placers est sans aucun doute possible la source privée la plus fiable, et l'une des plus importantes, de génération de richesse au Yukon.

Heureusement, en 2009, les exploitants de placers ont eu la chance de pouvoir vendre leur or à un prix record et de profiter de la stabilité du prix de l'essence et d'une main-d'oeuvre abondante, en raison de la récession. Malheureusement, par contre, l'industrie des placers plie encore sous le fardeau de règlements qui semblent se multiplier à l'infini. Ces quelques dernières années, le nombre des permis et des règlements a augmenté de façon phénoménale. Cela a retardé la mise en exploitation de nouvelles mines et gonflé inutilement les coûts d'exploitation et d'immobilisation. Nous, de la KPMA, espérons que, grâce aux efforts du comité permanent, la réglementation qui vise notre industrie sera, dès à présent et à l'avenir, plus légère ou plus rationnelle.

En matière de réglementation, l'industrie fait face à un nouvel obstacle, le fait que c'est maintenant Transports Canada qui assure l'application de la Loi sur la protection des eaux navigables. Ce ministère n'a pas suffisamment d'employés à l'échelle du Canada, et il n'en a aucun au Yukon qui puisse appliquer ces règlements, et d'ailleurs les employés de ce ministère ne connaissent pas les cours d'eau de la région. Ces fonctionnaires ont décidé unilatéralement qu'un bateau peut être aussi petit qu'un kayak et, en conséquence, considèrent désormais que certains cours d'eau qui traversent le territoire des placers, et qui n'ont jamais été des voies navigables, seraient en fait navigables. Transports Canada voudrait recevoir des dessins techniques détaillés des ponceaux et des autres ouvrages réalisés dans les cours d'eau. Ces dessins ne sont pas accessibles, généralement, et aucun autre organisme de réglementation ne les exige. Transports Canada considère que, dans certains cas, les travaux de rétablissement d'un cours d'eau imposés par le ministère des Pêches et des Océans font obstacle à la navigation. Nous avons donc là un différend entre deux ministères, cela a entraîné de longs délais dans l'obtention des permis nécessaires pour des activités essentielles aux entreprises modernes de placers.

La solution est à notre avis assez simple. Il s'agirait de confier des pouvoirs de réglementation relevant de la Loi sur la protection des eaux navigables, en ce qui concerne l'exploitation des placers sur le territoire du Yukon, aux inspecteurs locaux qui s'occupent déjà des placers du Yukon. Ils connaissent bien les cours d'eau de la région et sont renseignés au sujet de l'exploitation des placers.

Nous devrions établir qu'un bateau a au moins les dimensions d'un bateau de pêche. Cela réduirait le nombre de petits cours d'eau et de cours d'eau intermittents que Transports Canada estime navigables. Nous devrions utiliser les plans existants et le registre des demandes de permis d'utilisation de l'eau plutôt que de créer de tout nouveaux dessins et documents d'information, comme le demande Transports Canada.

Le système de gestion de l'habitat des poissons utilisé par le ministère des Pêches et des Océans a été conçu dans le but de sauver une industrie chancelante qui a failli disparaître en décembre 2002. Nous avons heureusement réussi à la ramener à la vie grâce à ce système de gestion. Au début, la KPMA était membre du comité. Nous en avons ensuite été écartés. Pourtant, nous sommes directement affectés par cette question, et nous aimerions faire de nouveau partie de ce comité.

En résumé, nous n'avons que deux recommandations à présenter. Nous aimerions que vous recommandiez à la ministre des Pêches et Océans de faire en sorte que la KPMA participe directement à l'élaboration et à la mise en oeuvre du nouveau système de gestion de l'habitat des poissons lié à l'exploitation des placers. Nous aimerions également que vous recommandiez à Transports Canada de transférer aux inspecteurs locaux des placers du Yukon les pouvoirs de réglementation relevant de la Loi sur la protection des eaux navigables.

Nous avons toutes sortes d'autres problèmes, mais je ne crois pas qu'ils relèvent de la compétence du gouvernement fédéral.

J'aimerais m'excuser d'avance de ma traduction française de ce document rédigé en anglais. Je l'ai faite sur mon ordinateur, et elle est probablement pleine d'erreurs.

Merci beaucoup.

• (1320)

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Clarkson.

Nous allons commencer la première série de questions. Nous allons y aller de la façon habituelle, si les députés sont d'accord. Je crois que nous nous en tiendrons à des périodes de cinq minutes. Est-ce que cela est acceptable? Nous respectons l'horaire, jusqu'ici, mais je crois que nous pouvons poser davantage de questions en fonctionnant ainsi.

Nous commençons donc par M. Bagnell; vous avez cinq minutes.

Monsieur Bagnell.

**L'hon. Larry Bagnell:** Merci.

Merci à tous d'être venus.

Ma question s'adresse à Ruth. J'aimerais expliquer les répercussions de la construction d'un gazoduc sur les collectivités. Nous avons ici des gens qui, dans certains cas, ont eu un premier contact avec des Blancs il y a juste un peu plus de 100 ans. Tout d'un coup, ils verront se réaliser le plus important projet qui soit, certainement en Amérique du Nord, et peut-être dans l'histoire du monde, depuis la Grande Muraille de Chine. Et nous parlons ici de collectivités de quelques centaines de personnes.

Expliquez-moi comment ils réagissent à cette perspective. Quels sont leurs sentiments?

**Le chef Ruth Massie:** Cela ne fait pas longtemps que nos revendications territoriales, celles de nos 11 premières nations, sont réglées. Nous sommes les premiers habitants du Yukon, nous étions là avant la ruée vers l'or. Quand ils réfléchissent au projet qui va se réaliser dans leurs collectivités, ils éprouvent souvent de la crainte et prévoient le pire, en pensant par exemple au déversement de pétrole du Valdez, en Alaska, et évidemment au fait que cette zone est propice aux tremblements de terre.

Il y a beaucoup d'étrangers présents dans leurs collectivités, mais il n'y a pas de rapport constant avec cette collectivité; bon nombre des visiteurs vont donc se contenter d'aller cogner à la porte de quelqu'un. Cela fait quand même peur, et nous recevons, dans notre bureau, des plaintes de personnes âgées qui ont ouvert leurs portes à un parfait inconnu et qui ne savent pas quoi faire.

Tout le monde regarde la télévision et tout le monde voit les choses épouvantables qui se passent au sud du 60<sup>e</sup> parallèle. Les gens sont vraiment très inquiets à cause de tous ces étrangers qui arrivent. Que va-t-on faire à leurs terres? Qu'arrivera-t-il de leur style de vie? Qu'arrivera-t-il à leurs petits-enfants, dans la collectivité?

Ils étaient tous là pendant la construction de la route de l'Alaska, qui a eu des répercussions négatives pour un nombre effarant de membres de nos collectivités. Une fois la route ouverte, bon nombre d'enfants de la collectivité ont été emportés et envoyés dans une école de Whitehorse ou de Dawson. Ils n'ont plus vu leurs parents pendant des années. Certains de ces enfants ne sont pas revenus chez eux pendant des années, de 6 à 12 ans, et leurs parents n'ont jamais eu de nouvelles de leurs enfants; tout ce qu'ils savaient, c'est qu'ils allaient à l'école.

Il y a donc beaucoup d'inquiétudes. De nombreux membres de nos collectivités vivent encore de la terre. Ils sont des trappeurs et des pêcheurs, et maintenant ils apprennent que ce projet va se réaliser chez eux. Quels seront les dommages? Il y a tant de questions.

Ils ne savent pas non plus ce que cette industrie suppose. Ils se demandent pourquoi le gouvernement ne les protège pas et pourquoi ils ne sont pas davantage renseignés au sujet de ce projet; ils remarquent que des gens commencent à visiter leurs collectivités, des gens de l'industrie. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous avons mis sur pied notre coalition, pour leur donner des informations.

Mais nous n'avons pas non plus des relations régulières avec ces communautés. Et si le gouvernement ne les aide pas à se préparer, pourquoi est-ce que les collectivités devraient considérer que c'est une priorité pour elles?

Merci.

**Le président:** Merci.

Il vous reste une minute, monsieur Bagnell.

**L'hon. Larry Bagnell:** D'accord. Je vais poser toutes mes questions, dans ce cas.

Randy, j'ai une petite question pour vous.

L'une des raisons pour lesquelles vous voulez être partie prenante de ce projet — et j'estime que c'est une bonne raison — c'est que lorsque vous n'étiez pas une partie prenante de ce projet, le ministère des Pêches a pris des décisions touchant les limites des effluents qui auraient eu pour conséquence de sonner le glas de toute l'industrie, pour ainsi dire, au Yukon.

**M. Randy Clarkson:** C'est cela, oui.

**L'hon. Larry Bagnell:** D'accord, c'est bon.

Je poserai mes autres questions à Jennifer, dans le peu de temps qu'il me reste.

Je ne crois pas que personne puisse douter que nous cherchons ici des histoires de réussite; le fait que votre entreprise, établie dans cette région éloignée et isolée du Yukon a réussi à obtenir un marché qui avait été proposé dans le monde entier, la construction d'un aéroport en Antarctique, est fantastique. Pourriez-vous nous dire comment vous vous y êtes pris?

J'aimerais aussi que vous en disiez un peu plus au sujet du pergélisol, de ce qu'il fait à nos infrastructures et à nos routes, car il semble qu'il ait un effet plus dévastateur dans le Nord que partout ailleurs.

En outre, si j'ai bien compris, l'étude de faisabilité d'un chemin de fer, qui a coûté cinq millions de dollars, a conclu qu'il n'y avait pas ici assez d'activités pour le rentabiliser. Pourriez-vous commenter également cette étude?

• (1325)

**Mme Jennifer Byram:** Pour commencer, le projet de l'Antarctique a été proposé aux soumissionnaires du monde entier. Il y a eu des soumissionnaires de la Belgique, d'autres soumissionnaires canadiens de Montréal, et d'autres, d'Angleterre. Mon père, Keith Byram, y est allé en personne, et je crois qu'il a passé un mois à discuter avec ces personnes, qui nous ont finalement adjugé le marché. Nous avons réussi à obtenir ce contrat grâce à notre expérience du Nord et de notre expérience de l'isolement des centres de service.

Je ne sais pas si vous avez vu les nouvelles, il y a quelques années... c'est ce qui a permis d'évacuer le médecin américain qui était en Antarctique. Ils ont utilisé la piste de Rothera, la piste que nous avons construite.

Le pergélisol détruit notre route, en particulier au nord de la ville, mais aussi au sud. Nous n'avons pas encore trouvé le moyen de prévenir cela. Ils ont dépensé des millions de dollars pour refaire la route, mais, dix ans plus tard, il est difficile d'y circuler parce que le gel l'a vraiment trop bosselée. Je me rappelle, quand nous étions en train de construire la route, c'était gelé et on avait quasiment envie de dynamiter. Il fallait défoncer au tracteur, mais soudainement, lorsque le soleil paraissait, ça se transformait en mare de boue, en soupe, et ça ne tenait plus dans les camions. En quelques heures seulement, on passait d'un matériel gelé à de la soupe, et c'est très très difficile d'en

faire quelque chose. Quand ça commence à dégeler, c'est vraiment difficile à contenir. Nous avons essayé d'étendre du géotextile. Il y a eu une étude en vue d'aménager des tunnels de gélivation, mais rien ne semble fonctionner.

L'étude dont vous parlez, c'est celle qui porte sur le nord de la ville?

**L'hon. Larry Bagnell:** Celle des gouvernements de l'Alaska et du Yukon qui portait sur le chemin de fer.

**Mme Jennifer Byram:** Je ne connais pas vraiment bien cette étude.

**Le président:** Merci.

Merci beaucoup, madame Byram et monsieur Bagnell.

Nous cédon maintenant la parole à M. Lévesque, pour cinq minutes.

[Français]

**M. Yvon Lévesque:** Merci, monsieur le président.

Mesdames, il est rare que les hommes qui viennent ici soient en minorité.

Madame Massie, en ce qui concerne les revendications territoriales, j'ai pu comprendre de ce qu'ont dit les gens des premières nations qui ont témoigné ici ce matin que presque l'ensemble des communautés sont autonomes et peuvent exercer leur autonomie gouvernementale.

Lors de votre présentation, vous nous avez parlé des difficultés que vous aviez à vous entendre. Au-delà de cela, il est surtout question de la connaissance que vous avez pour pouvoir négocier avec les entreprises qui viendraient s'installer sur votre territoire.

Avant même de commencer leur installation, ces entreprises ont-elles l'obligation de vous parler et de connaître vos besoins ou votre vision de votre propre développement?

[Traduction]

**Le chef Ruth Massie:** Merci.

Quant aux intervenants de l'industrie qui viennent dans nos collectivités... en tant que première nation autonome, nous avons tous les pouvoirs sur les terres que nous avons revendiquées et obtenues. Nous avons le pouvoir de légiférer, mais, quand il s'agit du développement économique ou d'activités industrielles, nous préférons conclure un partenariat, non seulement pour profiter du partenariat, mais aussi pour tirer profit de l'expertise des autres et aussi pour leur en apprendre un peu plus sur nous.

Oui, ils ont des obligations à respecter, conformément à nos ententes, l'obligation fiduciaire d'assurer la protection des terres visées par le Règlement qui ont été accordées à nos collectivités. Ce n'est pas que nous ne voulons pas de leur présence dans nos collectivités, car nous voulons réellement participer à cette industrie, mais nous devons nous renseigner à ce sujet, d'abord. Oui, ils sont obligés de nous dire ce qu'ils vont faire sur nos territoires traditionnels.

Merci.

• (1330)

[Français]

**M. Yvon Lévesque:** On m'a toujours dit que si j'avais à négocier avec des Autochtones — et je vois vos sourires —, il fallait que je me prépare d'avance parce que vous êtes de très bons négociateurs. J'imagine mal aller demander à une personne qui veut exploiter vos ressources d'évaluer vos besoins.

Avez-vous pensé à recruter des personnes qui connaissent les ressources qui seront exploitées sur votre territoire et qui seront à votre service pour vous représenter, plutôt que de demander à ceux qui négocient avec vous de vous dire ce qui est bon pour vous ou pas? Ce serait peut-être un peu trop demander à un gouvernement que de lui dire de vous fournir les ressources qui vont aider les producteurs à vous posséder. En ce sens, je pense que vous avez la capacité de négocier, en autant que vous connaissez la manière dont les ressources sont exploitées. Êtes-vous de cet avis?

[Traduction]

**Le chef Ruth Massie:** Les membres des premières nations sont de bons négociateurs. Nous négocions maintenant depuis plus de 30 ans, ici, mais nous nous attendons également à ce que les négociations se fassent de bonne foi. En ce qui concerne les industriels qui se présentent ici pour nous parler de leurs activités et de l'extraction des ressources, nous connaissons notre territoire. Nous savons ce qu'il y a déjà, et nous embauchons des experts pour nous aider, lorsque nous en avons besoin. Mais s'ils veulent extraire des ressources qui nous appartiennent, nous nous attendons à ce qu'ils viennent dans nos collectivités pour s'asseoir avec nous et discuter. Nous devons avoir une compréhension commune, de façon qu'ils connaissent nos attentes et que nous connaissions leurs attentes.

[Français]

**Le président:** C'est tout, malheureusement.

**M. Yvon Lévesque:** J'ai beaucoup d'autres questions, mais je reviendrai plus tard.

**Le président:** Ce sera la prochaine fois. Merci, monsieur Lévesque.

[Traduction]

Monsieur Bevington.

**M. Dennis Bevington:** Merci, monsieur le président.

Je crois que je vais adopter la même stratégie que M. Bagnell: je vais d'abord poser toutes mes questions et vous pourrez y répondre ensuite chacun à votre tour.

Madame Byram, vous parlez en fait des relations entre les provinces et les territoires et des programmes d'encouragement qui visent à maintenir les entreprises là où elles se trouvent. Nous en avons aussi dans les Territoires du Nord-Ouest; je crois qu'ils n'existent pas dans la même mesure au Yukon.

En ce qui concerne l'Alaska, si nous continuons, nous constatons que, depuis quatre ou cinq ans, la devise a évolué de façon assez remarquable. Cela aura une incidence sur notre capacité de travailler en Alaska. Cet État a adopté des dispositions relatives aux programmes d'infrastructure.

J'aimerais que vous en parliez un peu, également, parce que cette question est d'une importance nationale.

Je m'adresse maintenant à M. Clarkson; nous venons de terminer un exercice consistant à modifier la Loi sur la protection des eaux navigables. Quelles sont vos expériences touchant ces modifications?

Enfin, monsieur Massie, dans les Territoires du Nord-Ouest, nous avons fait des progrès... et le gazoduc de la vallée du Mackenzie soulève d'énormes attentes. Cela nous amène peut-être à... ou bien, on ne répondra pas à ces attentes.

Nous avons obtenu un financement de 500 millions de dollars du gouvernement fédéral, pris dans le fonds socio-économique, mais il

ne sera versé que lorsque les permis de construction du gazoduc auront été obtenus. L'entente conclue avec les premières nations des Territoires du Nord-Ouest, relative à la propriété du gazoduc, ne portera fruit que si ce gazoduc est construit. Il y a bien des choses ici qui échappent en réalité au contrôle des collectivités. Si l'on met l'accent sur le gazoduc, c'est peut-être que, dans bien des cas, ces collectivités n'ont pas examiné d'autres débouchés.

J'aimerais avoir vos commentaires sur ce sujet, parce que c'est la situation actuelle dans les Territoires du Nord-Ouest.

Je vous laisse la parole, maintenant.

• (1335)

**Mme Jennifer Byram:** En ce qui concerne votre premier commentaire, certaines administrations ont créé des programmes similaires à la PEE. Au Yukon, nous avons une PEE qui s'applique seulement à l'embauche sur place, mais pas à...

Eh bien, je crois qu'il y a la fabrication sur place; ce n'est pas seulement les achats sur place.

De plus, une bonne partie de la route de l'Alaska a été construite par Travaux publics...

**Le président:** Jennifer, je crois que je vais vous interrompre.

Vous avez dit « PEE ». Pourriez-vous me dire de quoi il s'agit?

**Mme Jennifer Byram:** Je m'excuse. La PEE, c'est la Politique d'encouragement aux entreprises.

**Le président:** Pas de problème; je voulais simplement avoir des éclaircissements. Merci.

Veuillez continuer.

**Mme Jennifer Byram:** Les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon utilisent tous deux l'expression PEE, mais il s'agit de deux programmes différents. Notre programme vise seulement l'embauche sur place et la fabrication sur place, tandis que, dans les Territoires du Nord-Ouest, il couvre aussi les achats sur place.

En ce qui concerne l'Alaska et la monnaie, je ne suis pas sûre de ce que vous me demandez réellement.

**M. Dennis Bevington:** Comment allez-vous faire pour concurrencer les autres entreprises, en Alaska, pour les programmes d'infrastructure? Est-ce que cela sera possible? Ou est-ce que ce sont les entreprises de l'Alaska qui vont venir au Yukon pour y entrer en compétition?

**Mme Jennifer Byram:** Nous n'avons jamais vu ici personne de l'Alaska — moi, en tout cas, je n'en ai aucun souvenir, et j'ai grandi en même temps que l'entreprise.

Pour le chantier de Shakwak, l'argent venait du gouvernement fédéral des États-Unis. Les Américains ont pu venir ici, mais ils n'ont quand même pas soumissionné. Jusqu'ici, rien ne les incitait à traverser la frontière, et rien ne nous empêchait de la traverser non plus.

**Le président:** Il va falloir accélérer si nous voulons clore ce sujet.

**Mme Jennifer Byram:** Je m'excuse.

**Le président:** Non, c'est correct. Merci, madame Byram.

Monsieur Clarkson.

**M. Randy Clarkson:** Je ne suis pas très familiarisé avec la dernière modification de la Loi sur la protection des eaux navigables de Transports Canada, mais la KPMA aimerait qu'il y ait une entente semblable à celle que le ministère des Pêches et Océans a conclue avec les inspecteurs pour les placers. Au fond, ces inspecteurs sont envoyés par le MPO.

Nous aimerions que Transports Canada fasse la même chose. Ces inspecteurs connaissent la région et ils savent aussi comment se dérouler l'exploitation des placers. C'est ce que nous demandons, tout simplement.

Si j'ai bien compris, dans les bureaux de Transports Canada, celui d'Edmonton et celui de Winnipeg, il y a une liste d'attente d'au moins huit mois pour le simple examen d'une demande. Cela suppose beaucoup d'allers-retours avant qu'il ne se passe quelque chose.

Je m'occupe actuellement de trois projets, pour lesquels j'ai obtenu un permis d'utilisation de l'eau et tous les autres permis nécessaires. J'ai présenté ma demande à Transports Canada il y a plusieurs mois, et je n'ai toujours pas de réponse. Je crois savoir que la Ville de Whitehorse a déjà réalisé des projets de distribution d'eau sans avoir eu les autorisations nécessaires, mais c'était tout simplement parce que ce bureau tardait.

• (1340)

**Le président:** Merci.

Nous passons à Mme Massie.

**Le chef Ruth Massie:** Il y a deux promoteurs, dans ce projet, contrairement au projet du gazoduc de la vallée du Mackenzie, où il n'y a qu'un seul promoteur. Les premières nations ont l'impression d'être prises entre deux feux; quand nous nous adressons aux entreprises — et il y a deux entreprises concurrentes —, elles veulent signer une entente avant de parler aux premières nations. Ce que nous voulons, c'est nous renseigner sur l'industrie et obtenir les informations nécessaires, qui nous permettront de prendre les décisions qui conviendront aux collectivités. Mais les entreprises ne veulent pas nous renseigner. C'est un projet proposé de 30 milliards de dollars, et ces gens veulent pouvoir entrer dans nos collectivités et s'y mêler, ce qui affectera le style de vie de tout le monde, et nos collectivités veulent s'assurer que, s'il y a des possibilités, nous pourrions en tirer profit, mais aussi en réduire les répercussions au minimum. Cela sera gigantesque.

Nous avons entendu parler, dans d'autres régions du Canada, des gens qui affluent lorsqu'un gazoduc est construit. C'est affolant, pour une collectivité, d'apprendre que 7 000 personnes s'en viennent, quand il n'y a que 200 habitants dans la localité. C'est vraiment très effrayant pour ces gens.

**Le président:** Merci, c'est très bien, mais nous devons nous arrêter ici.

Nous cédon la parole à M. Rickford.

**M. Greg Rickford:** Merci, monsieur le président, et merci aux témoins qui sont présents ici aujourd'hui.

J'aimerais poser une question à deux des personnes qui sont assises autour de la table, mais je pourrais peut-être en poser seulement une et y revenir au deuxième tour.

Madame Massie, vous avez dit qu'il était nécessaire d'acquérir quelques capacités touchant ce processus. Je me demande si vous ne voudriez pas en profiter pour donner un peu plus de détails sur le genre de personne que vous cherchez, pour chaque collectivité. Si je vous demande cela, c'est qu'avant d'être élu, j'ai été avocat et je m'occupais exclusivement des collectivités des Premières nations; je faisais aussi de la consultation dans d'autres domaines. Quoi qu'il en soit, je comprends que cela peut également poser un problème, par exemple quand un conseiller poursuit des intérêts peut-être conflictuels, ou qu'il ne donne pas vraiment de nouvelles capacités à une collectivité parce qu'il se contente de faire ce qu'on lui demande. Il n'y a pas là beaucoup d'avantages supplémentaires pour les membres de la collectivité.

Mes questions concernent précisément cela. Quelle expertise technique, précisément, cette personne à qui vous pensez devrait-elle posséder? Est-il possible qu'une personne ou plusieurs personnes de la région puissent suivre le genre de formation dont vous pensez qu'elles auraient besoin pour défendre efficacement les intérêts de votre collectivité et mener aussi des consultations? Est-ce que la coalition a exploré cette possibilité dans une mesure ou une autre? Vous pourriez peut-être prendre quelques minutes pour me l'expliquer clairement.

**Le chef Ruth Massie:** Au départ, la commission a été créée dans le but de recueillir tous les renseignements nécessaires au sujet de l'industrie et commencer à les communiquer à l'ensemble des collectivités. Dans chaque collectivité, il y a un chef et un conseil, mais il y a aussi les membres de la collectivité qui ne font pas partie de la structure gouvernementale. Nous cherchons un agent de liaison avec la collectivité qui pourra faire circuler les informations entre le chef et le conseil, les membres de la collectivité et les intervenants clés qui vivent dans cette collectivité, et qui pourra aussi discuter avec les représentants de l'industrie, des autres gouvernements et des autres Premières nations. Nous voulons savoir qui fait quoi et nous voulons savoir quelles sont les attentes de cette industrie, au moment d'entrer dans la collectivité. Comment l'industrie va-t-elle utiliser les débouchés au chapitre de l'emploi et de la formation au profit des gens qui vivent dans la collectivité? Un projet de 30 milliards de dollars est sur le point de se réaliser sur le pas de notre porte, et il y a sûrement des personnes qui pourront trouver un emploi, ou suivre une formation, mettre sur pied une entreprise secondaire ou profiter d'une façon ou d'une autre des débouchés économiques.

• (1345)

**M. Greg Rickford:** Vous parlez de communication et de gestion de l'information, c'est un domaine d'expertise. Pensez-vous qu'il y a dans vos collectivités des gens capables de réagir et de traiter cette information?

**Le chef Ruth Massie:** Oui, nous estimons qu'il y a dans chaque collectivité un membre clé qui est déjà prêt. Nous avons pour cela réclamé de l'aide pour nos collectivités, et c'est pourquoi nous avons demandé au gouvernement du Canada qu'il nous donne accès à des ressources financières. Nous avons réglé les revendications territoriales, mais cette mise en oeuvre n'est pas associée présentement à un financement adéquat; donner cela à quelqu'un d'autre, actuellement...

**M. Greg Rickford:** Les représentants des intérêts privés, dans le dossier de ce gazoduc, sont-ils venus vous offrir des ressources quelconques pour vous aider à former cet agent de liaison? Je crois que, sous l'angle des relations publiques, ce serait important qu'ils le fassent.

**Le chef Ruth Massie:** Nous le leur avons demandé, aux deux promoteurs. Ils veulent conclure une entente selon laquelle s'ils nous aident, nous ne nous occuperons plus que d'eux. Comment alors traiter avec les deux? La proposition a été faite. Nous ne savons même pas à qui nous avons affaire. Nous savons qu'il y a deux promoteurs. Ils nous demandent de signer une entente prématurée, ce qui est ridicule, et nous avons l'impression d'avoir mis le doigt entre l'arbre et l'écorce. C'est pourquoi les comités disent qu'ils pourraient devoir demander un soutien approprié au gouvernement du Canada, de façon que nous puissions traiter sans détour avec les personnes concernées. Pour le moment, nous traitons avec ces deux promoteurs.

**Le président:** Nous devons aller un peu plus vite.

Monsieur Russell.

**M. Todd Russell:** J'ai une ou deux questions pour Ruth et Pearl. Vous vouliez savoir à quel moment le gouvernement du Canada allait consulter les premières nations du Yukon au sujet de cette proposition d'un gazoduc le long de la route de l'Alaska. La loi l'oblige à mener des consultations, et il doit également tenir compte des accords sur les revendications territoriales. Selon ce que j'en sais, une grande portion du gazoduc traversera un certain nombre de territoires appartenant à des premières nations. Si le gouvernement ne vous a pas encore consultés, ce ne serait pas parce que l'échéance est encore lointaine? Pourquoi ne vous consulterait-il pas, s'il est obligé de le faire par la loi? Quelle en serait la cause?

En ce qui a trait à la Loi sur la protection des eaux navigables, j'ai deux choses à dire. Premièrement, la façon dont le mot « bateau » est défini aux fins de l'application de la Loi vous pose un problème. Deuxièmement, il semble que le problème soit lié au personnel et aux échanciers. Une personne qui présente une demande ne devrait pas attendre un an avant d'avoir une réponse. Cela a des répercussions sur ses activités. Voulez-vous apporter des modifications touchant ces deux problèmes? Il semble que vous vouliez à tout le moins modifier le processus de traitement des demandes pour ensuite changer quelque chose... ce n'est pas facile à faire, amener Ottawa à modifier la réglementation. Nous pouvons toujours présenter une recommandation, mais je crois que d'autres utilisateurs auraient leur mot à dire à ce chapitre. J'aimerais seulement savoir quelles sont vos priorités en ce qui concerne ces deux aspects de la question.

Madame Byram, vous avez raconté que vous avez dû couper en deux les camions de type 777, afin de pouvoir les conduire dans un passage particulier de la route.

**Mme Jennifer Byram:** En effet.

**M. Todd Russell:** Ainsi, vous dites qu'il faut investir dans l'infrastructure, comme l'ont dit diverses autres personnes ici aujourd'hui. C'est là un obstacle. J'ajouterais que cela représenterait probablement une bonne occasion pour Pelly Construction. C'est donc un obstacle, mais ce pourrait aussi être une occasion. N'êtes-vous pas d'accord avec moi?

• (1350)

**Mme Jennifer Byram:** Oui, nous travaillons dans le domaine de l'exploitation minière, mais nous savons aussi construire des routes. Il y a un obstacle, quand vous devez couper en deux vos pièces d'équipement pour vous rendre sur un chantier. Je parle des remorques des camions de type 777. Oui, nous présenterions probablement une soumission, s'il y avait des travaux d'élargissement de la route.

**M. Randy Clarkson:** Je sais qu'il est difficile de modifier les lois, mais il s'agit principalement du fait que les cours d'eau locaux sont mal connus et que le personnel du ministère n'est pas adéquat. Si un employé est embauché à Whitehorse, il pourrait, concrètement, aller voir le cours d'eau plutôt que de se demander si c'est un cours d'eau navigable ou pas, et il ne serait plus question de demander à un nombre quelconque d'inspecteurs de se rendre sur le site d'une exploitation minière. L'inspecteur fait la tournée des placers au moins une fois par année. Il serait donc tout à fait indiqué qu'il soit délégué, comme il l'est par le MPO et par le ministère de l'Environnement du Canada, pour faire appliquer la loi et effectuer les inspections. On ne peut peut-être pas changer la définition de bateau, mais la notion de ce que l'on appelle une « voie navigable » est subjective. Quelqu'un qui habite dans la région sera beaucoup mieux renseigné à ce sujet qu'une personne d'Edmonton ou de Winnipeg.

**M. Todd Russell:** Les gens qui sont délégués, pour qui travaillent-ils? Qui les paie?

**M. Randy Clarkson:** Ils travaillent pour le gouvernement du Yukon. Ce sont les inspecteurs des placers du Yukon. Ils travaillent pour le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Ce sont aussi les inspecteurs des mines ordinaires. Ils ont conclu une entente avec le ministère des Pêches et Océans qui leur permet de faire appliquer les lois du MPO qui s'appliquent aux exploitations de placers. Je crois qu'ils ont conclu aussi une entente avec Environnement Canada en ce qui concerne par exemple les métaux.

Ce type d'arrangement conviendrait très bien à Transports Canada. Cela permettrait probablement au ministère de sauver beaucoup d'argent en se déchargeant d'une partie des tâches sur le gouvernement du Yukon.

**M. Todd Russell:** Merci de ces éclaircissements.

**Le chef Ruth Massie:** Une des réponses que nous a données le gouvernement du Canada au sujet de la demande de soutien du projet de gazoduc de la route de l'Alaska soulignait qu'il ne s'agissait pour le moment que d'une proposition, non pas d'un projet proprement dit. Le gouvernement s'occupe surtout du gazoduc de la vallée du Mackenzie, qui traversera le Canada.

Quant au projet de la route de l'Alaska, le gouvernement le voit plutôt par la lunette des Américains. Le gazoduc déboucherait, évidemment, aux États-Unis. Notre problème, c'est que nous devons nous préparer, parce que dès que le projet aura été approuvé, les choses vont se mettre en branle, et rien ne les arrêtera, comme l'affirment les représentants de l'industrie; personne n'attendra après nous.

**M. Todd Russell:** Merci, monsieur le président.

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Russell.

Je laisse maintenant la parole à M. Duncan, pour cinq minutes. M. Gaudet le suivra.

**M. John Duncan:** Merci.

Monsieur Clarkson, vous avez dit que le ministère des Pêches a donné des pouvoirs délégués aux inspecteurs du Yukon. Nous avons reçu une recommandation selon laquelle la KPMA devait participer directement à l'élaboration et à la mise en oeuvre du système de gestion des ressources halieutiques pour l'exploitation des placers. Vous savez très bien ce que cela signifie. Nous, nous ne savons pas ce que cela signifie.

A-t-on entrepris une initiative pour modifier la façon dont les lois sur les pêches sont appliquées dans le cas des exploitations de placers au Yukon?

**M. Randy Clarkson:** Cinq minutes, c'est très peu pour expliquer tout le contexte législatif de l'exploitation des placers, mais, pour résumer, je dirais qu'il y a deux initiatives distinctes. Le MPO a déjà conclu avec le gouvernement un accord permettant aux inspecteurs d'effectuer les inspections en son nom. En décembre 2002, M. Thibault, qui était alors ministre des Pêches et des Océans, a annulé le précédent régime d'autorisation, ce qui aurait au bout du compte entraîné la disparition de l'industrie des placers. Cette décision a été renversée grâce à un nouvel accord entre les premières nations du Yukon, le gouvernement du Yukon, le ministère des Pêches et Océans et la Klondike Placer Mining Association. C'est ce qu'on appelait alors le nouveau régime d'autorisation concernant les placers. Aujourd'hui, on l'appelle le système de gestion de l'habitat des poissons.

Au départ, la KPMA était un des intervenants clés. Nous avons participé aux négociations et aux discussions. Nous avons été peu à peu écartés du processus. Tout est maintenant entre les mains du MPO, qui est en train de classer les cours d'eau et de scinder en différentes parties les autorisations aux termes des lois sur les pêches sans avoir consulté suffisamment, à notre avis, l'industrie.

Ce sont deux problèmes distincts. Dans le passé, la collaboration offerte par le MPO était satisfaisante. Nous avons également été capables d'amener le ministre à modifier sa décision, qui aurait eu pour effet de décimer l'industrie. Nous avons proposé un meilleur système de gestion et nous voulons tout simplement revenir à ce système de gestion en nous assurant qu'il est efficace tant pour l'industrie que pour les ressources halieutiques.

• (1355)

**M. John Duncan:** Je comprends.

J'aimerais savoir, pour que cela figure dans le compte rendu, s'il existe des exploitations de placers ailleurs au Canada?

**M. Randy Clarkson:** Oui, surtout en Colombie-Britannique. C'est dans la région d'Atlin que l'on compte le plus grand nombre d'exploitations. Les cours d'eau, officiellement, n'y sont pas réglementés, ce qui veut dire que les restrictions sont très rares. En général, il y a une inspection une fois par année. Je travaille également dans la région d'Atlin; c'est pourquoi je suis très au courant.

Il y a aussi un peu d'activité dans les régions de Quesnel et de Cranbrook, en Colombie-Britannique. Ces régions sont beaucoup plus réglementées. Les exploitations supposent un recyclage beaucoup plus complet, et elles sont de petite envergure. Les gens y travaillent en général pour leur plaisir, alors que, chez nous, les 130 exploitations sont pour les travailleurs leur seul gagne-pain.

**M. John Duncan:** J'ai une question à poser à Jennifer.

Vous avez parlé de la route qui continue au nord de Muncho Lake, et vous avez dit qu'à Muncho Lake, il y avait un rétrécissement. Quelle est la longueur du tronçon de la route de l'Alaska dont il s'agit?

**Mme Jennifer Byram:** Je ne sais pas exactement quels endroits sont les pires, je dirais probablement entre Toad River et Watson Lake. Cela représente, je dirais, peut-être 200 kilomètres?

**M. Randy Clarkson:** Il y a 200 kilomètres entre Toad River et Fort Nelson. Il y en a donc environ 300 entre Toad River et Watson.

**M. John Duncan:** La route Stewart-Cassiar n'est pas une option?

**Mme Jennifer Byram:** Non.

**M. John Duncan:** On parle beaucoup des pourparlers avec la Colombie-Britannique et le Yukon. Vous parlez maintenant de soumissions pour les travaux qui seront réalisés dans les Territoires du Nord-Ouest, et vous dites que vous n'en ferez plus. Nous avons entendu parler du problème, qui est dû au fait que les trois territoires sont des entités assez différentes les unes des autres à bien des égards, et il semble qu'il y a beaucoup d'obstacles, entre autres en ce qui concerne l'emploi. Je me demandais si vous avez vu la même chose au Nunavut.

**Mme Jennifer Byram:** Non, nous n'avons pas été aussi loin, au Nunavut.

**M. John Duncan:** Au meilleur de vos connaissances, il n'y aurait pas d'obstacles au processus de soumission, au Nunavut.

**Mme Jennifer Byram:** Je n'ai jamais pensé me rendre au Nunavut, et je ne sais donc pas ce qui s'y passe, s'il y a des restrictions.

**M. John Duncan:** D'accord.

Revenons à la question de la route, encore une fois, est-ce qu'il existe d'autres entreprises qui ont des problèmes importants à cause de la route? Parlez-vous seulement au nom d'une entreprise qui a un problème de taille puisqu'elle doit couper les remorques de ses camions de type 777? Y a-t-il d'autres entreprises pour qui la route pose d'importants problèmes?

**Mme Jennifer Byram:** Je crois bien que le problème concernerait d'autres entreprises. Je crois que n'importe quel conducteur de camion qui transporte un chargement exceptionnel aurait de la difficulté à circuler sur cette route. Je crois que tous les chauffeurs de poids lourds auraient de la difficulté à y circuler. Je crois que si le projet de construction du gazoduc devenait réalité, tous ces conducteurs auraient des problèmes; comment pourraient-ils faire passer un si grand nombre de camions-remorques sur la route pour accéder à la région de Muncho Lake?

**Le président:** Merci, monsieur Duncan.

[Français]

Monsieur Gaudet, vous avez la parole.

**M. Roger Gaudet:** Merci, monsieur le président.

Ma première question s'adresse à Mme Massie. Dans votre introduction, vous avez demandé quand le gouvernement du Canada allait consulter les premières nations du Yukon et tenir compte de leurs besoins en ce qui concerne le gazoduc de la route de l'Alaska. Le gouvernement du Canada discute-t-il avec le gouvernement du territoire ou vous laisse-t-il complètement de côté?

• (1400)

[Traduction]

**Le chef Ruth Massie:** Oui, le gouvernement du Canada a versé des paiements de transfert au gouvernement du Yukon, et ce dernier compte une division qui s'occupe du pétrole et du gaz. Je crois que son budget est de 5 à 7 millions de dollars par année.

[Français]

**M. Roger Gaudet:** Je suis d'accord avec vous, mais participez-vous aux négociations? Je ne crois pas que vous participiez aux négociations, pour avoir une partie de ces 5 à 7 millions de dollars.

[Traduction]

**Le chef Ruth Massie:** Non, nous ne sommes pas le gouvernement du Yukon. En tant qu'organisation, nous avons demandé l'appui du gouvernement du Yukon, qui nous a accordé 200 000 \$ par année pour notre exploitation, mais seulement pour le personnel. C'est tout ce que nous avons. L'ACEE, l'Agence canadienne d'évaluation environnementale, nous a aussi accordé du financement, un financement qui reflète les propositions, si je peux le préciser, pour des ateliers éducatifs, ce genre de choses. Il y a à l'heure actuelle une proposition d'une valeur de 140 000 \$ visant un atelier qui aura lieu en février ainsi que les projets de lignes directrices pour notre collectivité; ce sont des renseignements supplémentaires.

[Français]

**M. Roger Gaudet:** Qu'attendez-vous du gouvernement canadien?

[Traduction]

**Le chef Ruth Massie:** Ce que nous avons proposé au gouvernement du Canada, c'est un plan d'activités quinquennal visant la création d'un poste dans chaque collectivité, pour commencer. Nous avons demandé au gouvernement du Yukon de nous verser une aide annuelle, et il a accepté. Nous avons également approché l'industrie mais, comme nous traitons avec deux promoteurs, l'industrie n'a toujours pas répondu.

[Français]

**M. Roger Gaudet:** Merci.

Monsieur Clarkson, concernant la question des eaux navigables, les gens du gouvernement discutent-ils avec ceux des territoires, ou êtes-vous exclus des négociations?

[Traduction]

**M. Randy Clarkson:** Je n'ai pas participé à ces négociations, mais j'ai su qu'un groupe de représentants de NavCanada a rencontré des représentants du gouvernement du Yukon et qu'ils ont conclu une sorte d'accord afin d'accélérer le traitement des demandes concernant des placers. Mais cette réunion n'a quand même pas eu pour conséquence de déléster les inspecteurs du Yukon de leur responsabilité d'effectuer des inspections.

[Français]

**M. Roger Gaudet:** De combien d'inspecteurs auriez-vous besoin pour régler le cas des rivières navigables et non navigables?

[Traduction]

**M. Randy Clarkson:** Je ne crois pas que l'on ait besoin d'un seul inspecteur de plus étant donné que les inspecteurs des placers, les inspecteurs du Yukon, visitent chaque site au moins une fois par année. La question n'est pas d'ajouter du personnel, la question est de donner à ces inspecteurs des responsabilités supplémentaires. À l'heure actuelle, lorsqu'ils procèdent à l'inspection d'une exploitation, ils représentent le ministère des Pêches et Océans, le ministère de l'Environnement du Canada ainsi que le gouvernement du Yukon. Ils n'auraient qu'à porter un chapeau de plus et représenter également Transports Canada.

[Français]

**M. Roger Gaudet:** Madame Byram, ce matin, votre représentant disait que sont faits 10 000 milles de route.

Combien en manquerait-il pour être capable d'envoyer la nourriture et les aliments à toutes les communautés par l'intermédiaire du programme Aliments-poste? Combien de milles de route ou d'autoroute seraient nécessaires pour que toutes les communautés du territoire reçoivent des aliments à un prix abordable et non à un prix très élevé?

[Traduction]

**Mme Jennifer Byram:** Je crois que vous parlez d'Old Crow et de Stephen Mills. La route qui nous amène à cette collectivité s'étend sur environ 200 kilomètres; nous la construisons selon un tracé hivernal. À ma connaissance, nous l'avons fait trois fois depuis 1980. Ce n'est qu'un chemin hivernal. Nous commençons la construction à la mi-janvier, et, en avril, elle a disparu.

• (1405)

[Français]

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Gaudet.

Maintenant, nous allons continuer avec M. Payne, pour cinq minutes.

Après M. Payne, le prochain député sera M. Bevington.

[Traduction]

Monsieur Payne.

**M. LaVar Payne:** Merci, monsieur le président.

Je crois que j'ai des questions à poser à chacun des témoins, aujourd'hui.

Mon premier commentaire s'adresse à vous, Jennifer Byram; construire une route en Antarctique, cela a dû être un défi extraordinaire. Je présume que vous pouvez utiliser la même technologie pour faire la même chose n'importe où, dans le nord de notre pays.

**Mme Jennifer Byram:** C'est bien vrai. Nous avons construit bien des choses dans le nord du Canada.

La seule difficulté, c'était de se rendre en Antarctique, puisqu'il nous fallait évidemment emprunter la route de South Klondike jusqu'à Skagway, embarquer le tout sur un bateau à destination du Chili, puis nous rendre en Antarctique. Lorsque nous sommes finalement arrivés sur le chantier, tout s'est déroulé assez simplement. La plus grande partie du travail, c'était de transporter tous les équipements et les pièces nécessaires à ce travail de deux ans.

**M. LaVar Payne:** Merci.

Monsieur Clarkson, vous avez parlé des divers cours d'eau et des questions connexes. Je trouve cela vraiment intéressant, car j'ai fait quelques lectures sur le sujet. Connaissez-vous bien ces cours d'eau, ceux qui sont remis en question dans le cas des exploitations minières?

**M. Randy Clarkson:** Oui, en fait, je les connais même très bien. Je travaille pour la Klondike Placer Miners' Association. J'aide aussi quelques mineurs à obtenir leurs permis.

Si vous ne vivez pas dans la région, vous n'avez aucun moyen de savoir si un cours d'eau est large ou étroit, s'il est intermittent, si on y trouve des rapides ou des chutes, ou tout ce qu'il y a à savoir à ce chapitre. Mais si vous vivez dans la région et que vous y travaillez, vous avez une assez bonne idée de ce dont ont l'air ces cours d'eau.

**M. LaVar Payne:** Ma question concernait justement le débit des cours d'eau.

Est-ce qu'ils coulent de façon continue ou est-ce qu'ils s'assèchent?

**M. Randy Clarkson:** On considère par exemple que le ruisseau de Henderson Creek est un cours d'eau navigable. Il a une profondeur d'environ un pied, soit 0,3 mètre, et sa largeur est d'environ 4 pieds. Il est évidemment beaucoup plus étroit et moins profond à certains endroits, et plus large à d'autres endroits. Donc, si j'ai bien compris la définition actuelle d'un bateau selon la Loi sur la protection des eaux navigables, certains très petits cours d'eau — sur lesquels on ne pourrait naviguer qu'en kayak et lorsque l'eau est haute — seraient considérés comme étant navigables. Et c'est assez surprenant pour les exploitants de ces placers, qui n'ont jamais même tenté de mettre un bateau à l'eau sur ce type de cours d'eau.

**M. LaVar Payne:** D'accord. J'avais cru comprendre que les cours d'eau dont vous parlez n'auraient même jamais été considérés comme des cours d'eau navigables.



**M. Randy Clarkson:** C'est vrai. Transports Canada gérait au départ tout un lot de cours d'eau. Fondamentalement, chaque cours d'eau était associé à un permis. Et le ministère a fini par laisser tomber quelques-uns des tout petits cours d'eau en concluant qu'ils n'étaient pas navigables. La Loi sur la protection des eaux navigables ne s'applique donc pas aux cours d'eau non navigables.

**M. LaVar Payne:** Il en reste donc toujours un certain nombre, si j'ai bien compris, dont le cas n'est toujours pas réglé?

**M. Randy Clarkson:** Il en reste, oui.

**M. LaVar Payne:** D'accord. Merci de votre réponse.

Ruth Massie, vos commentaires sur les collectivités m'ont beaucoup intéressé. Combien de collectivités seraient touchées par le gazoduc de l'Alaska?

**Le chef Ruth Massie:** En tout, il y a en aurait neuf, même si actuellement, la coalition autochtone ne représente que cinq gouvernements autochtones des premières nations. Les autres premières nations préfèrent faire elles-mêmes le travail, même si nous leur transmettons toutes les informations et tous les résultats de recherche que nous avons recueillis et même si nous répondons le mieux possible à toutes leurs questions. Nous avons également un bulletin et un site Web sur lesquels elles trouvent beaucoup d'information.

**M. LaVar Payne:** D'accord. J'ai une pensée plutôt logique et je connais certainement très mal les collectivités ou leur culture. Toutefois, j'estime que chaque collectivité devrait avoir un représentant qui discute avec les promoteurs du gazoduc. De cette façon, il est probable que les membres de ces collectivités, qu'ils siègent au conseil ou peu importe le travail qu'ils font, seraient certainement capables d'échanger librement des renseignements avec les autres collectivités.

L'autre réflexion que m'inspire tout ce processus est le fait que ces collectivités devraient considérer que c'est aux promoteurs potentiels du gazoduc de fournir ces informations à défaut de quoi elles n'ont pas à leur parler. Je ne sais pas si cela est faisable.

• (1410)

**Le chef Ruth Massie:** Oui, vous dites vrai quand vous dites que chaque collectivité est unique. La coalition autochtone pour le gazoduc ne fait que diffuser des informations et des résultats de recherche. Nous ne négocions pas au nom des collectivités; elles le font seules. Nous ne faisons que leur préparer les informations de façon qu'elles puissent se préparer elles-mêmes en vue d'une éventuelle négociation avec les représentants de l'industrie ou d'autres gouvernements.

**M. LaVar Payne:** D'accord. Merci.

**Le président:** Merci, monsieur Payne.

Monsieur Bevington, avez-vous une autre question à poser? Vous êtes le prochain sur ma liste, même si vous n'avez pas levé la main. Si vous voulez prendre la parole, allez-y, s'il vous plaît.

**M. Dennis Bevington:** Je vous suis toujours reconnaissant de me donner du temps, monsieur le président.

J'ai une question pour Mme Massie. Dans quelle mesure y a-t-il eu des négociations entre les neuf collectivités ou une première nation quelconque et l'une des entreprises de construction de gazoduc?

**Le chef Ruth Massie:** Certaines collectivités discutent avec l'industrie. Je ne crois pas que des négociations se déroulent à l'heure actuelle. La coalition autochtone pour le gazoduc a diffusé des informations dans son projet de lignes directrices à propos de certains des promoteurs en supposant que l'industrie voudrait

négocier, mais nos collectivités commencent tout juste à se renseigner au sujet de cette industrie et de la façon de se préparer à des négociations, et c'est pourquoi il n'y a pas à l'heure actuelle de négociations. Je crois que les Kaskas sont en train de se préparer. Les collectivités au sud de Whitehorse sont un peu mieux préparées que les autres collectivités en ce qui concerne l'industrie du gaz et du pétrole. Mais chaque collectivité finira par négocier de son côté, à moins qu'elle ne demande à notre coalition de les aider à se préparer à ça.

D'un autre côté, nous avons élaboré un projet de lignes directrices pour leur expliquer les étapes du processus. C'est là où elles en sont à l'heure actuelle.

**M. Dennis Bevington:** Si je me fie à mon expérience liée au gazoduc de la vallée du Mackenzie, je crois que vous êtes dans une très bonne position. Je crois que les entreprises seront également d'accord, parce que vous créez une base de connaissances que pourront partager toutes les collectivités. Les entreprises pourront elles aussi comprendre comment cela fonctionnera.

À mes yeux, c'est une bonne chose d'investir en ce moment, pour simplifier les choses. J'ai déjà participé à une bonne partie du processus concernant la construction d'un gazoduc, avant que le promoteur soit nommé. Même s'il y avait un groupe favori, les échanges entre les collectivités n'étaient pas sains, ni entre les différents promoteurs du gazoduc. J'affirme donc que votre proposition a beaucoup de mérite, si l'on pense à l'avenir.

**Le président:** Deux minutes, monsieur Bevington.

**M. Dennis Bevington:** Mme Byram, en ce qui concerne les sommes que le gouvernement des États-Unis va consacrer à la route de l'Alaska, vous n'avez pas réellement de concurrents. Qu'en est-il des tronçons qui se trouvent en Alaska? En avez-vous construit?

**Mme Jennifer Byram:** Oh, non! Il y a de la compétition pour l'argent de l'Alaska. Il n'y a pas seulement des Alaskiens, évidemment, même s'il y en a un certain nombre... ce serait les mêmes entreprises que celles qui ont soumissionné sur les travaux de cet été, qui ont répondu à l'appel du gouvernement du Yukon. Je crois qu'il y avait 8 ou 10 soumissionnaires, certains du Yukon, certains de la Colombie-Britannique. Pour l'ensemble de la route, les soumissionnaires seraient donc nombreux.

**M. Dennis Bevington:** Revenons aux Territoires du Nord-Ouest. Un certain nombre d'entreprises qui travaillent actuellement sur le territoire, dans le cadre de grands programmes d'infrastructures, viennent d'autres provinces. Les relations qu'elles ont nouées dans ce but est, à mon avis, quelque chose que vous devriez examiner.

• (1415)

**Mme Jennifer Byram:** Oui, nous y sommes allés, et cette expérience a été pour nous assez brutale. Je ne m'imagine pas y retourner. Peut-être si nous pouvions nous appuyer sur des bons partenariats, peut-être.

**M. Dennis Bevington:** Il y a beaucoup de travaux sur la route de Dempster.

**Mme Jennifer Byram:** Oui, oui, ce serait un bon endroit, l'entreprise autochtone de Porcupine devrait y aller.

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Bevington.

Je vais si vous le voulez bien utiliser un peu le temps réservé au gouvernement. J'aimerais revenir sur certaines des questions qui ont été posées à Mme Massie et qui concernent son organisation. Votre principale question était celle-ci: à quel moment est-ce que le gouvernement du Canada va organiser des consultations, commencer à prendre plus au sérieux la possibilité de lancer ce projet de construction d'un gazoduc le long de la route et s'engager à votre égard?

En répondant, je crois que vous avez reconnu qu'il se passait quand même quelque chose. C'est pourquoi je voulais vous demander... Votre organisation m'apparaît un peu comme un centre d'information qui aide chacune des 11 collectivités établies le long de la route proposée. Recevez-vous actuellement du soutien du gouvernement du Yukon et des Premières nations? D'où viennent les fonds qui vous permettent de fonctionner?

**Le chef Ruth Massie:** Pour le moment, notre personnel se résume à trois personnes. Pearl est l'un des membres du personnel. Il y a ensuite la personne qui s'occupe de nos communications et de nos recherches, et une autre qui agit comme gestionnaire de bureau. Nous recevons un appui du gouvernement du Yukon; c'est une contribution annuelle de 200 000 \$. Nous avons présenté des propositions écrites dans le cadre de certains programmes du MAINC, et nous avons en effet reçu une somme de 104 000 \$ pour un projet de lignes directrices qui visait à informer nos collectivités sur la suite des choses. On nous aide aussi en ce qui concerne l'impression de notre bulletin, qui est un bulletin annuel, et bien sûr pour administrer notre site Web, et nous essayons de réunir le plus possible d'information sur l'industrie et les promoteurs de cette industrie, pour la faire circuler.

**Le président:** Qui sont ces deux entreprises? Êtes-vous libre de donner le nom des deux promoteurs dont vous parlez?

**Le chef Ruth Massie:** Oui. L'une de ces entreprises est TransCanada. Elle est en train de préparer sa demande. L'autre entreprise est Denali. TransCanada est une entreprise bien connue qui a construit des gazoducs dans toutes les régions du pays et ailleurs dans le monde. L'autre fait en réalité partie du groupe de producteurs à qui appartiennent les réserves de gaz.

**Le président:** Vous en connaissez probablement plus long que nous sur le sujet, mais j'aimerais que vous nous expliquiez si ces deux organisations sont entrées en concurrence l'une avec l'autre, à l'étape actuelle des propositions, ou est-ce qu'elles travaillent de concert? Comment décririez-vous la situation?

**Le chef Ruth Massie:** Elles sont en compétition dans le cadre du processus de présentation de la demande, et elles passeront par les processus réglementaires et de présentation d'une demande. Elles prendront leur décision en s'appuyant sur la FERC, la Federal Energy Regulatory Commission des États-Unis, l'organisme fédéral de réglementation environnementale. Au Canada, le gouvernement fédéral déterminera à qui le marché sera adjugé. Deux organismes canadiens participent à cette décision. Il y a, d'une part, l'Agence canadienne d'évaluation environnementale, qui s'occupe du processus réglementaire touchant TransCanada, et, d'autre part, l'Administration du pipe-line du Nord. Et l'Office national de l'énergie.

**Le président:** Avez-vous fait des prévisions? Il est probable que ce projet se réalisera. Il semble y avoir des progrès. À un moment donné, ce sera devenu une réalité. Avez-vous réfléchi aux avantages économiques éventuels que ce projet apportera à cette région?

● (1420)

**Le chef Ruth Massie:** Oui, nous accumulons les renseignements et nous les faisons circuler dans les collectivités. Ils sont affichés sur notre site Web et imprimés dans nos bulletins.

Nous espérons pouvoir faire une annonce en juillet. Les membres de la collectivité sont un peu nerveux, à l'heure actuelle, parce qu'ils n'ont pas l'impression d'être aussi prêts qu'ils le devraient.

**Le président:** Il ne me reste pas beaucoup de temps, mais j'aimerais savoir à quelle étape le projet en est rendu, selon vous? Dans combien de temps pensez-vous que les travaux de construction proprement dit commenceront?

**Le chef Ruth Massie:** En ce qui concerne les travaux de construction, ils n'en sont encore qu'à l'étape de la préparation de la demande. Le promoteur retenu devra ensuite préparer les travaux de construction. Nous avons rencontré l'un des promoteurs, l'autre jour, et il disait qu'à son avis, les travaux pourraient commencer au plus tôt d'ici cinq ans.

**Le président:** Pour commencer la construction?

**Le chef Ruth Massie:** Oui.

**Le président:** Dans cinq ans?

**Le chef Ruth Massie:** Oui.

**Le président:** D'accord.

Et tout cela part, dans le fond, de Prudhoe Bay? Où cela se termine-t-il? Savez-vous si c'est en Colombie-Britannique ou dans un autre point de distribution?

**Le chef Ruth Massie:** Rien n'a encore été confirmé, mais on pense peut-être relier Prudhoe Bay et le nord de l'Alberta.

**L'hon. Larry Bagnell:** Est-ce que le gouvernement fédéral traite le groupe autochtone qui s'occupe du gazoduc du Yukon de la même façon qu'il traite le groupe autochtone qui s'occupe du gazoduc de la vallée du Mackenzie? Si le traitement est différent, pourriez-vous nous en parler un peu?

**Le chef Ruth Massie:** Nous avons demandé à les rencontrer. Nous avons élaboré un plan d'activités préliminaire qui traite de tout ce que nous devons faire avant que le projet soit annoncé. Nous avons déjà perdu quatre ans. Le gouvernement du Canada a financé le projet de la vallée du Mackenzie et le groupe de travail autochtone à hauteur de 32 millions de dollars sur cinq ans. Jusqu'ici, nous avons reçu, je crois, moins de 200 000 \$ en quatre ans.

Il est important que nous puissions nous asseoir tous ensemble pour expliquer ce qui se passe ici. Une fois que ce mégaprojet aura été annoncé, nous ne pourrons plus l'arrêter, et nous n'avons pas le temps de nous préparer comme nous l'aimerions. Nous essayons d'éviter certains des écueils et certaines des incertitudes qui ont touché le processus réglementaire dans le cas du projet de la vallée du Mackenzie.

**L'hon. Larry Bagnell:** Le groupe autochtone s'occupant du projet de la vallée du Mackenzie a donc reçu 32 millions de dollars, et le groupe du Yukon en a reçu moins d'un quart de million. Je comprends votre frustration.

À quel moment avez-vous demandé une réunion à propos de votre proposition? Sans entrer dans les détails de la proposition, pourriez-vous nous dire en gros les principaux éléments pour lesquels vous demandez du financement et combien vous demandez?

**Le chef Ruth Massie:** Dans notre plan d'activités, nous avons envisagé de faire le projet sur les lignes directrices, pour lequel l'Agence canadienne d'évaluation environnementale a réussi à nous donner 104 000 \$; ce serait donc un projet continu. Puis nous avons reçu un peu de financement de la part de la Stratégie pour le Nord.

**L'hon. Larry Bagnell:** Quelles sont maintenant vos requêtes, l'aide que vous ne recevez pas?

**Le chef Ruth Massie:** Pour commencer, nous demandons à notre bureau de l'APC de nous soutenir, et nous demandons aussi le soutien non seulement du Canada, mais aussi de l'industrie et du gouvernement du Yukon, de façon à ce qu'il y ait continuité. À l'échelle des collectivités, nous demandons qu'il y ait une personne nommée au sein de chaque collectivité pour garantir la continuité des communications.

**L'hon. Larry Bagnell:** Jennifer, les changements climatiques ont été beaucoup plus importants dans le Nord que dans le Sud. Pouvez-vous me dire s'ils touchent notre infrastructure dans le Nord d'une façon particulière? Vous travaillez aussi en Colombie-Britannique. Avez-vous constaté les effets des changements climatiques sur votre travail?

**Mme Jennifer Byram:** Non, pas vraiment.

**L'hon. Larry Bagnell:** Donc la fonte du pergélisol et toutes ces choses étaient aussi importantes il y a 20 ans?

**Mme Jennifer Byram:** Eh bien, je pense aux travaux que nous avons effectués dans le cadre du projet Shakwak; le dernier auquel j'ai participé a probablement eu lieu en 1995. Mes souvenirs concernant les années qui ont précédé ces travaux ne sont probablement pas très clairs.

Personnellement, je n'ai pas vraiment vu de changement en ce qui concerne le pergélisol. C'est seulement que, une fois que vous creusez et que vous sortez la roche et que vous vous rendez au pergélisol, il change. Les dispositifs mécaniques que nous utilisons pour creuser ont une incidence sur le pergélisol quand nous construisons une route à la surface. Je n'ai vu aucun changement du pergélisol attribuable à des circonstances naturelles qui était plus important que les changements que nous causons avec nos bulldozers.

• (1425)

**L'hon. Larry Bagnell:** Merci.

Randy, le comité semblait bien fonctionner quand vous en faisiez partie. Comment le gouvernement a-t-il fait pour vous exclure du comité? Comment cela s'est-il produit?

**M. Randy Clarkson:** Pour ce qui est des raisons pour lesquelles on nous a demandé de quitter le comité, je répondrai que, pour que la Klondike Placer Miner's Association continue à faire partie du comité — le gouvernement voulait inclure un certain nombre d'ONG dans le comité, et nous avons déjà vécu l'expérience avec le comité des exploitants de placers du Yukon. Quand un comité compte des représentants d'un certain nombre d'ONG, de l'industrie et du gouvernement, il n'est pas vraiment possible d'agir rapidement ni efficacement. À l'époque, nous estimions que nous avions plus à perdre qu'à gagner du règlement sur l'industrie des placers.

**L'hon. Larry Bagnell:** Merci.

**Le président:** Merci, monsieur Bagnell.

Monsieur Clarke, je crois que vous avez une brève question.

**M. Rob Clarke:** Combien de temps me reste-t-il?

**Le président:** Vous avez quelques minutes. Vous pouvez aller jusqu'à trois, mais je vous demande de demeurer bref.

**M. Rob Clarke:** Merci, monsieur le président.

J'ai deux questions, l'une pour Jennifer et l'autre pour Ruth.

Ruth, depuis combien de temps votre organisme existe-t-il? Depuis quand êtes-vous en activité?

**Le chef Ruth Massie:** Depuis 2001.

**M. Rob Clarke:** Combien de gens travaillent actuellement pour vous?

**Le chef Ruth Massie:** Trois personnes.

**M. Rob Clarke:** Vous fonctionnez avec 200 000 \$ par année, est-ce exact?

**Le chef Ruth Massie:** Oui, et nous effectuons certains projets à la suite de propositions. Si les projets viennent avec du financement, nous les effectuons, et si nous n'avons pas de financement, nous ne les faisons pas.

**M. Rob Clarke:** Pour quelle raison les autres collectivités des premières nations — les quatre autres — ont-elles décidé de ne pas collaborer avec votre organisme?

**Le chef Ruth Massie:** Certaines d'entre elles sont rendues un peu plus loin, en ce sens qu'elles collaborent directement avec l'industrie, et elles estiment qu'il vaut mieux, pour elles, entreprendre directement des négociations plutôt que de faire de l'apprentissage. De toute façon, elles ont accès à toute l'information que nous produisons, ce qui signifie qu'elles sont rendues un peu plus loin que les autres collectivités.

**M. Rob Clarke:** Merci.

Maintenant, au sujet de l'autoroute qui va vers l'Alaska, j'aimerais savoir combien d'argent fournissent les Américains pour entretenir cette autoroute, et même, s'ils fournissent de l'argent tout court.

**Mme Jennifer Byram:** Je ne sais pas si des accords ont été conclus avec le gouvernement du Yukon concernant l'entretien de l'autoroute. L'argent que nous recevons sert à la reconstruire. Je ne me souviens pas combien nous avons reçu récemment, mais il s'agissait de centaines de millions de dollars.

**M. Rob Clarke:** Quel est le volume de la circulation?

**Mme Jennifer Byram:** Je ne sais pas. À partir de là, les choses relèvent principalement des Américains.

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Clarke.

Mesdames et messieurs, je vous remercie d'être venus nous aider cet après-midi à mener cette importante étude. Ce dont vous nous faites part aujourd'hui nous sera très utile pour formuler nos recommandations et pour rédiger le rapport que nous finirons par présenter au Parlement.

Mesdames et messieurs les membres du comité, je vais suspendre la séance pour que nous puissions nous préparer pour le prochain groupe de témoins. Nous reprendrons les travaux ici même dans environ 10 minutes.

Merci.

• (1425)

(Pause)

• (1440)

**Le président:** Je demanderais à tous les membres du comité de revenir à la table. Nous allons poursuivre.

J'aimerais commencer par souhaiter la bienvenue à nos témoins. Nous accueillons de nouveau M. Mills; il était là plus tôt aujourd'hui, mais il revient à titre de directeur d'un autre organisme.

J'aimerais souhaiter la bienvenue, d'abord et avant tout, à Sandy Hachey et Mary Ann Ferguson, de la Tourism Industry Association of the Yukon. Bienvenue.

Nous accueillons aussi M. Marc Johnson, membre du conseil d'administration de la Yukon Historical and Museums Association. Bienvenue, monsieur Johnson.

M. Mills est de retour parmi nous. Il représente l'organisme Air North, dont nous avons entendu parler un peu ce matin et au sujet duquel nous pourrions en savoir un peu plus pendant la période de questions.

Pour les témoins qui viennent de se joindre à nous, je vais expliquer que, comme vous l'avez peut-être constaté plus tôt, nous commençons habituellement par un exposé de cinq minutes. Des personnes font l'interprétation en simultané, donc je vous demanderais de parler à un rythme que nos interprètes seront capables de suivre. Vous n'avez pas à vous sentir pressés. Parlez à un rythme normal, et nous vous accorderons un peu plus de temps si vous dépassez légèrement les cinq minutes. À la suite des déclarations préliminaires, nous passons aux questions des membres. Celles-ci durent aussi cinq minutes, incluant la question du membre et votre réponse. Nous essayons de faire en sorte que tout cela soit le plus succinct possible de façon à en apprendre beaucoup plus pendant l'heure et demie que dure la rencontre.

Allons-y, donc. Nous allons commencer par Sandy ou Mary Ann. Qui d'entre vous aimerait commencer?

Nous allons entendre d'abord Mary Ann Ferguson de la Tourism Industry Association of the Yukon.

**Mme Mary Ann Ferguson (deuxième vice-présidente, Tourism Industry Association of the Yukon):** Merci.

Je m'appelle Mary Ann Ferguson. Je suis la deuxième vice-présidente de la Tourism Industry Association of the Yukon. Comme vous l'avez mentionné, Sandy Hachey m'accompagne aujourd'hui. Je vous remercie de l'invitation à participer à cette table ronde.

Je vais entrer directement dans le vif du sujet.

Vous nous avez demandé de parler des obstacles au développement économique du Nord et des solutions possibles du point de vue du tourisme. Nous voulons aborder un certain nombre de points.

À l'heure actuelle, il n'existe aucune certitude en ce qui concerne l'utilisation des terres. Il est donc extrêmement difficile d'attirer des investisseurs et de nouveaux organisateurs de voyage qui souhaiteraient faire des affaires au Yukon. Il faut trouver l'équilibre entre la planification de l'utilisation des terres et les préoccupations environnementales et industrielles de façon à ce que toutes les industries aient la possibilité de croître et de protéger les biens fonciers dans le territoire.

J'aimerais parler de l'accès par voie aérienne. La pléthore de taxes, de frais et de droits qui s'ajoutent au coût élevé des vols au Canada, particulièrement dans le Nord, font en sorte que nous sommes vraiment pénalisés par rapport aux autres destinations. Une étude récente de Deloitte a révélé que 80 p. 100 des consommateurs sont fidèles à une marque pour à peu près tout, du dentifrice au savon, sauf quand vient le temps d'acheter des billets d'avion. Dans 80 p. 100 des cas, quand un consommateur achète un billet d'avion, il recherche le prix le moins élevé. Il ne souhaite pas faire affaire avec un transporteur en particulier ni se rendre dans une destination bien précise. Le Canada, et plus encore le nord du pays, se retrouvent directement défavorisés par rapport aux destinations concurrentes.

En ce qui concerne l'infrastructure et l'accès, plus précisément les aéroports et les autoroutes, le Yukon est encore une fois défavorisé si

l'on tient compte de la présence de vols directs vers le territoire et des grandes distances à franchir si on voyage par la route. Il y a des vols court-courrier directs en provenance de Calgary, d'Edmonton et de Vancouver, ainsi qu'un vol long-courrier direct de Francfort à Whitehorse l'été. Une diminution des redevances d'aéroport et une amélioration de l'état de l'aéroport nous permettraient d'attirer des vols directs long-courrier plus fréquents à Whitehorse, ce qui rendrait la destination plus accessible et favoriserait la croissance de l'industrie. Une amélioration des routes permettrait de mettre fin à des idées préconçues sur les déplacements routiers, ce qui pourrait accroître la fréquence des voyages.

En ce qui concerne l'immigration et l'accès à une main-d'oeuvre qualifiée, précisons que, avec une population de moins de 30 000 personnes, l'accès à une main-d'oeuvre qualifiée constitue un défi. Les lois en matière d'immigration rendent de plus en plus difficile l'embauche de personnel qualifié à l'étranger. À l'échelle locale, les petites entreprises sont en concurrence avec tous les ordres de gouvernement, que ce soit l'administration municipale, territoriale, fédérale ou des premières nations, pour trouver des travailleurs qualifiés. En général, les emplois au gouvernement offrent un salaire plus élevé, du travail toute l'année et une certaine sécurité. Il est donc difficile pour notre industrie de concurrencer le gouvernement, ce qui fait qu'il est des plus essentiels, pour nos organisateurs de voyages, de pouvoir envisager de faire venir des travailleurs qualifiés de l'étranger.

Pour ce qui est des frais de cartes de crédit et de cartes de débit, il n'y a actuellement aucun règlement ni plafond concernant les frais qui peuvent être imposés pour l'utilisation des machines de paiement par carte de crédit ou de débit. On peut faire valoir le fait que si une entreprise souhaite demeurer concurrentielle, elle doit offrir ces services aux consommateurs. Ces frais peuvent augmenter en tout temps, ce qui entraîne une augmentation du coût des affaires en plus de diminuer la marge de profit des petites entreprises de voyage dans un contexte où il leur en coûte déjà beaucoup pour faire des affaires en raison de leur emplacement.

Au sujet du MAINC et de l'accès à du financement de démarrage destiné aux immobilisations, il y a, dans d'autres régions du Canada, un certain nombre de programmes de développement d'entreprises et de promotion de l'entrepreneuriat offerts par des organismes d'Industrie Canada, comme Diversification de l'économie de l'Ouest Canada et l'Agence de promotion économique du Canada atlantique. Il semble que les gens du Nord ont accès à ce type de programmes par l'entremise d'un seul ministère, le MAINC. L'industrie du tourisme est considérée comme une industrie stratégique dans notre territoire, et nous avons lutté fermement, avec d'autres partisans, pour la création de notre propre Agence canadienne de développement économique du Nord.

● (1445)

À la suite de l'annonce de la création de CanNor — qui fait aussi partie du MAINC —, il nous reste à savoir où se situe le tourisme dans la vision générale de cet organisme, quel est le pourcentage du financement qui sera offert à des initiatives touristiques, et si des fonds de démarrage seront offerts dans le contexte des programmes de financement, particulièrement des programmes qui touchent des partenaires des premières nations.

Il y a aussi d'autres aspects qui nous préoccupent.

D'abord, il y a le prix de l'essence. Cela a, évidemment, des répercussions sur le nombre de véhicules routiers qui arrivent du Sud. Plus le prix de l'essence est élevé, moins il y a de voyageurs sur la route.

Il y a aussi les exigences en matière de visa pour les Mexicains. Il s'agissait là d'un marché auquel le Yukon commençait à s'intéresser, mais les nouvelles exigences concernant les visas viennent nuire à tous nos efforts.

Enfin, il y a la question du service Internet et de la téléphonie cellulaire. Je ne sais pas combien d'entre vous avez avec vous aujourd'hui un téléphone d'un autre fournisseur que Bell. Ce sont généralement de bons fournisseurs, mais chez nous, ce ne sont pas tous les fournisseurs de téléphonie cellulaire qui offrent des services. Il n'y a que Bell. Il s'agit d'un irritant pour les voyageurs qui ne font pas affaire avec Bell.

Merci.

**Le président:** Merci, madame Ferguson.

Nous passons maintenant à M. Johnson pour cinq minutes. Monsieur Johnson.

**M. Marc Johnson (membre, Conseil d'administration, Yukon Historical and Museums Association):** Merci.

J'aimerais dire que je suis d'accord avec tout ce qu'a dit Mary Ann. Je dois dire que le patrimoine et le tourisme vont de pair. Nous aimons qu'il y ait des clients, des usagers dans notre musée, et ce sont essentiellement des touristes. Je suis donc d'accord avec tout ce qu'elle a dit, et je peux peut-être apporter quelques précisions du point de vue du patrimoine.

Pour commencer, je dois vous dire que l'un de mes passe-temps consiste à réparer des bateaux, plus particulièrement de vieux bateaux. Il y a quelques semaines, je travaillais à l'un de ces bateaux avec mon fils, qui est un ingénieur en mécanique, ou qui le sera sous peu. Nous n'arrivions pas à faire démarrer le moteur. J'ai finalement découvert qu'il y avait un problème avec le distributeur et, à partir de là, avec les vis platinées. Il m'a regardé comme si je venais d'une autre planète et il m'a demandé ce qu'étaient des vis platinées. Je lui ai dit: « C'est toi, l'ingénieur mécanique ». Il m'a répondu: « Il n'y a pas d'allumage électronique? » Eh bien, en 1932, non, il n'y en avait pas. Je me suis alors dit que c'était là un exemple d'une compétence que je devais avoir en raison de mon âge et qu'il ne possède pas, aussi en raison de son âge. Cet exemple s'applique à ce que je vais dire.

Par exemple, les archives contiennent des tonnes d'enregistrements parlés, mais il n'y a rien pour les faire jouer; aucun lecteur de cassette, aucun lecteur de bobine ouverte, de lecteur de carte perforée, de lecteur de cassette huit pistes ni de tourne-disque. En fait, on dispose de ces machines, mais elles brisent de temps en temps, et il n'y a plus de techniciens qui connaissent l'analogique dans un monde numérique. Ce sont des compétences qui devraient être enseignées aujourd'hui.

D'autres musées dans le territoire, comme le Dawson City Firefighters Museum, ont besoin de quelqu'un pour réparer ou réassembler une pompe d'incendie à vapeur. Ils ont besoin de faire reconstruire des bâtisses en pièce sur pièce. Ils ont besoin de constructeurs qui connaissent les anciennes méthodes. Nous avons découvert récemment qu'une mesure de Parcs Canada, le financement pour favoriser les propriétés patrimoniales, avait connu un grand succès et avait permis de former des gens, de leur faire suivre des cours, et Dieu sait quoi encore, pour obtenir les compétences dont nous avons besoin pour entretenir le matériel qui se trouve dans les musées, pour conserver les connaissances dont nous avons besoin et qui sont associées au matériel que l'on trouve dans les musées. L'initiative du fonds pour favoriser les propriétés patrimoniales prend fin cette année, et nous avons besoin, dans le secteur des musées, de ce financement; nous avons vraiment besoin qu'il soit

rétabli cette année. Ce fonds est l'un des rares fonds auxquels le groupe du patrimoine a accès, et le moins que l'on puisse dire, c'est que sa disparition est préoccupante.

En résumé, l'obstacle au développement économique dans le secteur du patrimoine est le financement, ou plutôt le manque de financement, et la solution pourrait être un financement plus accessible, pour dire les choses simplement. Par exemple, le programme d'investissement dans le patrimoine commercial était un projet pilote conçu pour accroître la préservation du patrimoine, surtout dans le secteur privé. Je connais de nombreux projets qui ont profité de ce programme pour connaître un important développement économique — aucun d'entre eux n'a eu lieu au Yukon. Il y a des hôtels, des restaurants ou des petites entreprises qui ont rénové d'anciens édifices pour y tenir leurs activités. Les retombées ont été remarquables. On s'est retrouvé, d'une certaine façon, à protéger le patrimoine comme conséquence indirecte du développement économique.

Le fonds va prendre fin. Il pourrait revenir sous la forme d'un investissement direct du fédéral dans le patrimoine, ou peut-être sous la forme d'un incitatif fiscal ou d'un autre type d'incitatif; l'important, c'est que ce soit une mesure incitative. Je crois que le ministère fédéral du Patrimoine possède des chiffres et des données sur la réussite du programme et sur le développement économique directement attribuable à l'investissement dans le patrimoine.

La préservation du patrimoine par des musées ou des intérêts privés favorise le développement économique, plus particulièrement au Yukon. Le patrimoine se trouve au cœur du tourisme, à moins que ce ne soit l'inverse. Sans visiteurs, les musées déperiraient, et sans les musées ni la préservation de notre patrimoine, les touristes auraient moins tendance à venir nous visiter. Nous savons que le Klondike a la force d'une marque de commerce. Le mot « Klondike » est utilisé partout en Amérique du Nord, voire partout dans le monde, parce que les gens voient un lien avec la région du Klondike, juste ici, et avec toute l'image de marque associée à ce mot.

Les obstacles au tourisme sont donc aussi des obstacles au patrimoine et à des éléments comme l'accessibilité du Nord. Mes compatriotes viennent tout juste d'en parler.

● (1450)

Des infrastructures coûteuses, le prix de l'essence, les exigences liées aux passeports — ce sont tous là des obstacles aux initiatives de conservation et de protection. Ces enjeux sont la responsabilité de divers gouvernements fédéraux, mais ils ont une incidence sur la vie au quotidien, de même que sur le maintien des musées et du patrimoine. En résumé, la vie et le travail dans le Nord coûtent plus cher.

En général, les musées sont des sociétés sans but lucratif qui dépendent du financement du fédéral. Je ne trouve pas cela très commode: presque toute l'industrie du patrimoine dépend, d'une façon ou d'une autre, du financement fédéral, ce qui signifie que les réductions de financement font mal, surtout quand il s'agit de réductions du financement offert dans le cadre du PAM, le fonds d'acquisition des musées. Toute réduction touchant un programme cause du tort aux musées, mais ces réductions causent aussi du tort au tourisme, qui est notre principale industrie.

Je ne sais pas quelles sont les solutions. Une politique nationale des musées serait utile. Nous disposons de groupes de travail autochtones; nous avons des centres culturels; nous avons les musées tenus par la YHMA, la Yukon Historical Museum Association; et nous avons des musées privés. Tout cela fonctionne grâce à des initiatives qui dépendent de propositions. Ce serait très pratique de disposer d'un programme de quelque sorte qui permettrait à tous ces musées de fonctionner de façon indépendante et collective à la fois.

Je fais aussi partie du groupe de travail de Patrimoine Canadien; je représente le Yukon. Le groupe joue un grand rôle dans la création d'une fiducie nationale, fiducie que nous n'avons pas à l'heure actuelle, dont nous avons parlé, et avec laquelle les gens seraient d'accord. À un certain moment, un montant de 5 millions de dollars était réservé dans le budget fédéral à la création de la fiducie sur le patrimoine, ou d'une fiducie nationale de quelque sorte que ce soit. Qu'est-il arrivé à ce montant? Je ne le sais pas. En tant que membre du groupe de travail, je peux vous dire que les autres membres ne le savent pas non plus. Le montant était là, prévu au budget, puis il a disparu. Un tel montant serait très certainement utile dans le cadre d'un certain nombre de projets qui entrent dans la catégorie de la fiducie nationale.

J'aimerais souligner le fait que tout ce financement a un lien avec la création d'emplois. De nombreuses personnes qui travaillent dans le secteur des musées, ici, au Yukon, suivent des formations pour s'occuper du matériel patrimonial, que ce soit par l'entremise de Parcs Canada ou de l'IEH. S'occuper de matériel patrimonial constitue une spécialisation très pointue. Vous ne pouvez pas vous improviser constructeur d'une maison en pièce sur pièce. S'il s'agit d'une maison patrimoniale, vous devez la construire comme on le faisait il y a 100 ans, ce qui suppose une formation spéciale. Il y a des gens, ici, qui ont suivi cette formation, mais il n'y a pas de travail pour eux parce que nous n'avons pas d'argent pour les embaucher.

• (1455)

**Le président:** Nous avons de loin dépassé le temps qui nous était alloué, monsieur Johnson. Souhaitez-vous prendre une minute pour résumer?

**M. Marc Johnson:** Je m'excuse, j'ai pris trop de temps. J'ai tendance à me laisser emporter par ces sujets.

J'aimerais citer une lettre qu'Elaine Taylor, notre ministre du Tourisme et de la Culture, a envoyée à James Prentice, ministre de l'Environnement. Elle parlait des réductions prévues à l'IEH et affirmait ce qui suit:

Si beaucoup de chemin a été parcouru en ce qui concerne la création d'un système national d'enregistrement du patrimoine, la création d'incitatifs fiscaux, et l'élaboration de normes et de lignes directrices pour faciliter la protection du patrimoine et la sensibilisation du grand public aux efforts dans ce secteur, il reste encore beaucoup à faire. À ce jour, le volet autochtone de l'IEH n'a pas été mis en place comme prévu. La mise en oeuvre pleine et entière de ce volet viendrait appuyer les mesures prises pour appuyer le renforcement des capacités des premières nations et l'autonomisation des premières nations en ce qui concerne leurs responsabilités en matière de protection du patrimoine sur leurs terres. Il faudrait aussi prendre des mesures pour inciter les jeunes et les nouveaux arrivants à participer et pour favoriser la représentation des collectivités rurales et éloignées. En outre, nous aimerions établir des liens plus solides entre la préservation de notre patrimoine culturel et l'environnement, par exemple en conservant, entretenant et réutilisant notre infrastructure patrimoniale de façon à contribuer à la viabilité des collectivités.

Merci.

**Le président:** Merci, monsieur Johnston.

Nous passons maintenant à M. Mills, qui représente Air North.

**M. Stephen Mills (président, Vuntut Development Corporation, Air North):** Merci, monsieur le président et tous les honorables membres du comité. Je suis heureux d'être ici cet après-midi.

Rapidement, Air North appartient à la Vuntut Development Corporation — située à Old Crow, au Yukon, et qui compte environ 800 bénéficiaires, dont M. Joe Sparling, qui est le président, et 600 autres Yukonnais qui ont acheté des parts dans le cadre de programmes fiscaux d'investissement dans de petites entreprises. Au bout du compte, nous représentons probablement de 1 500 à 2 000 Yukonnais, qui sont actionnaires. Je ne veux pas lancer un débat, mais je dirais qu'il y a des gens qui choisissent de voler avec Air North et qu'il existe une certaine fidélité à la marque d'Air North.

L'une des choses que j'aimerais mentionner aujourd'hui, c'est que notre compagnie aérienne se trouve dans une situation semblable à celle que vivent certaines des autres compagnies aériennes du Nord. Il y a, essentiellement, six transporteurs au Canada qui offrent des vols intérieurs par avion à réaction. Trois d'entre eux sont situés dans le Nord: First Air, Canadian North et Air North. Il y a trois principaux transporteurs au Canada; WestJet, Air Canada et Air Canada Jazz. Je regrouperais Air Canada et Air Canada Jazz en raison des ententes qu'ils ont conclues concernant les achats: essentiellement, l'un des transporteurs achète simplement la capacité de l'autre.

Je dirais aussi que la situation du Yukon est très différente de celle des autres territoires et que les conditions du marché ne sont pas les mêmes que dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut. Nous en parlerons peut-être plus tard pendant les questions. L'une des choses qui distinguent vraiment le Yukon, c'est que nous avons mis en place des tarifs peu élevés pour le Yukon, et non dans l'autre sens, ce qui a été fait dans les autres territoires. Quand nous avons créé notre service de transport par avion à réaction en 2002, nous avons offert un aller simple pour 195 \$, et ce tarif est toujours en vigueur. Il s'agit du tarif pour un vol de Whitehorse à Vancouver, Edmonton ou Calgary. C'était une mesure importante à l'époque; il s'agissait d'un tarif inférieur à la moitié du tarif moyen facturé par Air Canada. Donc, quand nous sommes entrés sur le marché, nous avons offert une solution de rechange intéressante, ce qui a entraîné une très forte diminution des tarifs aériens dans un marché où on pratiquait, à ce que je comprends, des tarifs beaucoup trop élevés. Depuis 2002, nous avons connu une augmentation de notre part de marché de près de 50 p. 100.

Nous faisons aussi face à d'importants défis de la part de notre concurrent, Air Canada. Nous avons déjà mentionné, par le passé, qu'il se conduit à la façon d'un prédateur. C'est une chose contre laquelle nous devons lutter. Par exemple, aux alentours de 2007, Air Canada a géré sa capacité comme nous le faisons, et nous avons assisté à des taux d'utilisation de 80 p. 100 et plus, surtout l'été. Les affaires allaient très bien pour les deux transporteurs. Ce que faisait Air Canada avant 2007 et ce qu'il fait depuis, c'est qu'il inonde le marché avec sa capacité; l'été dernier, le transporteur offrait quatre vols quotidiens vers Whitehorse en provenance du Sud. En conséquence, tous nos taux d'utilisation ont baissé de 10 à 15 p. 100. Pour certaines personnes, il s'agit simplement de concurrence. Je sais toutefois que, si on observe le montant du financement fédéral qui a été versé à Air Canada depuis l'an 2000 environ pour l'aider à survivre, y compris le financement supplémentaire actuel qui, je crois, a été accordé tout récemment à Air Canada par l'entremise d'un fonds d'emprunt, on constate que l'entreprise a reçu du financement qui lui a permis de continuer à imposer des tarifs d'éviction et de viser notre compagnie aérienne par d'autres pratiques.

Nous ne recevons pas ce type de financement, et le gouvernement du Canada ne nous offre aucun filet de sécurité. Je crois qu'il s'agit là d'un enjeu qui mérite vraiment un examen plus poussé. Nous pensons que, à titre de transporteur national, Air Canada est essentiel, comme l'est WestJet. Cependant, nous pensons qu'il ne devrait pas être en mesure de tenter de forcer les petites compagnies aériennes à mettre la clé sous la porte ni de continuer à agir dans ce but, et surtout, qu'il ne devrait pas disposer d'un filet de sécurité qui l'aide à agir de cette façon.

Voici quelques renseignements sur notre entreprise. Nous disposons d'une petite flotte. Nous sommes une petite compagnie aérienne. Nous disposons de trois avions 737-200. L'un est un avion cargo-mixte. Il peut aussi rouler sur des pistes de gravier. Si vous avez regardé le relais de la flamme olympique, c'était la toute première fois que notre avion à réaction se rendait à Old Crow — la toute première fois qu'un avion à réaction se rendait là — et il transportait la flamme et le flambeau olympique le long de son parcours. Il a aussi servi à transporter la flamme à divers endroits du Canada et nous sommes très fiers de voir non seulement notre avion servir à cette fin, mais aussi le mot « Yukon » sur la queue de l'avion et notre personnel de vol faire voyager la flamme un peu partout au pays.

● (1500)

Nous sommes très fiers de tout cela, mais aussi du fait que nous avons travaillé pour arriver là et que nous offrons maintenant un service de transport par avion à réaction. Ce service sera intégré à l'horaire de nos vols dans de plus petites collectivités. Cela permettra de réduire les tarifs aériens et d'améliorer l'infrastructure des transports dans ces collectivités.

À propos des obstacles, l'un des obstacles importants auxquels nous faisons continuellement face, ce sont les pistes d'atterrissage recouvertes de gravier. Aucun nouvel avion, surtout les avions à turbopropulseurs, n'est conçu et construit pour atterrir sur une piste en gravier. Nous possédons quatre Hawker Siddeley 748. Nous les utilisons sur les pistes de gravier. Évidemment, nos 737 sont équipés pour le gravier. Mais nous ne pouvons pas vraiment mettre à niveau notre flotte de façon à ce qu'elle contienne des turbopropulseurs qui consomment moins de carburant à cause des conditions actuelles de nos pistes. Si nous voulons améliorer l'infrastructure afin de réduire les coûts, il faudrait commencer par chercher des façons d'améliorer l'infrastructure pour qu'il soit possible d'utiliser de l'équipement plus raisonnable, qui consomme moins de carburant.

Il y a quelques autres sujets que j'aimerais aborder.

L'un des éléments que nous avons intégrés très tôt à notre service de transport par avion à réaction, ce sont des ententes entre compagnies aériennes avec Air Canada. Elles ont été annulées quand Air Canada a pris la décision de cesser d'effectuer des liaisons intertransporteurs avec nous pour des raisons de concurrence. Évidemment, cela empêche les gens de venir au Yukon directement d'Ottawa en plaçant leurs bagages en correspondance intercompagnies et en passant les contrôles directement, ce qui constitue un inconvénient sur le plan de la concurrence. L'une des choses que nous disons, quand il est question du gouvernement fédéral qui offre du financement ou un filet de sécurité à la compagnie aérienne, c'est qu'une aide pour remettre en vigueur ces ententes intercompagnies nous donnerait un sérieux coup de pouce, tout comme de l'aide pour tenter de nous assurer, tout simplement, qu'il existe des règles de jeu équitables pour le transport aérien au Yukon.

Pour vous dire à quel point votre comité est efficace, j'étais au téléphone il y a un instant, et on m'a dit qu'Air Canada était peut-être

intéressée à mettre de nouveau en place l'entente intercompagnies. Je vous remercie donc de votre aide à ce sujet.

● (1505)

**Le président:** Nous manquons de temps, monsieur Mills. Y a-t-il une dernière chose que vous souhaitiez souligner?

**M. Stephen Mills:** J'aimerais conclure en précisant que les liaisons vers les villes points d'entrée du Nord constituent une part relativement petite des affaires de l'un ou l'autre des principaux transporteurs, mais elles constituent une perte énorme pour un transporteur du Nord. J'aimerais simplement conclure de cette façon.

C'est autour de Whitehorse que s'organise Air North, puisqu'elle y compte près de 200 employés, ce qui représente de 10 à 15 millions de dollars en salaires versés dans le marché du travail du Yukon, montant que l'on multiplie pour en connaître les retombées. Le fait que les activités d'Air North s'organisent autour de Whitehorse présente des avantages économiques bien plus importants pour l'économie du Yukon que les avantages qu'offrent d'autres transporteurs.

Merci.

**Le président:** Merci beaucoup.

Nous commencerons la première série de questions avec M. Russell. Monsieur Russell, vous avez cinq minutes.

**M. Todd Russell:** Merci, monsieur le président.

Bonjour à tous.

Je vous remercie de ces exposés. Je vous le souligne, ils avaient un style très direct, et c'est ce que nous aimons, je crois, dans la plupart des cas. Certains points abordés dépassent quelque peu, je crois, nos compétences, comme la question des prix de l'essence, dans une certaine mesure. Certaines personnes pourraient affirmer que nous avons plus de contrôle que ce qui est vraiment le cas. Mais certains de ces points sont très directs.

J'aimerais maintenant aborder quelques sujets. À propos des commentaires qu'a fournis Mme Ferguson au sujet de CanNor, je sais qu'il s'agit d'un nouvel organisme doté d'un nouveau mandat, mais vous avez dit que vous ne savez pas quelle est la place qu'occupera le tourisme au sein de ce nouvel organisme. J'aimerais donc revenir un peu en arrière. Le programme des ISDEN a bien sûr été renouvelé, et il y a 90 millions de dollars qui seront offerts par l'entremise de CanNor pour des choses comme l'orientation et les dépenses. Quelle a été votre expérience avec les ISDEN? Est-ce que celle-ci peut vous permettre de savoir un peu plus quelle sera l'orientation des politiques de CanNor, la façon dont l'organisme répartira son financement, et ce type de choses.

Un autre aspect qui m'intéresse au sujet du tourisme, c'est Parcs Canada. Nous n'avons pas entendu parler de Parcs Canada. Je me demande simplement quel est son rôle, ici, au Yukon. Est-ce que le ministère est un moteur pour le marché du tourisme? Y a-t-il des éléments, à Parcs Canada, dont nous pourrions tirer profit, d'un point de vue strictement fédéral? Cela m'intéresse.

Pour M. Johnston — nous avons eu, au Labrador, un projet fantastique. Il s'agissait de la reconstruction de tout un village de pêcheurs. C'est le village de Battle Harbour, qui était la capitale de la pêche à une certaine époque, au XVIII<sup>e</sup> et au XIX<sup>e</sup> siècles, au Labrador. Une grande part du financement avait été versée par l'APECA, qui était l'agence de développement régional et qui peut vraiment être comparée à CanNor. Peut-être que des occasions se présenteront d'elles-mêmes. Pour pouvoir reconstruire cette collectivité, il y a eu un important processus de formation. Vous avez parlé des compétences qui n'existent plus; là-bas, on a simplement perfectionné ces compétences, comme la charpenterie artisanale, par exemple, et ce type de compétences. Ce serait donc peut-être un modèle en particulier qui mériterait qu'on s'y attarde. Mais j'aimerais que vous me donniez vos commentaires au sujet de Parcs Canada et des ISDEN. Aussi, les suggestions qui proposaient de ne pas retirer le financement prévu pour les investissements dans le patrimoine et ce genre de choses ont bien été entendues.

Je ne sais pas qui veut commencer.

**Mme Sandy Hachey (directrice générale, Tourism Industry Association of the Yukon):** Je vais répondre à la question sur les ISDEN puis je passerai le flambeau à Mary Ann pour la question sur Parcs Canada. Il y a du financement des ISDEN. Il a été mis à notre disposition, et des gens de l'industrie du tourisme y ont eu accès. D'après ce que nous disent nos membres, parce que TIA Yukon est une association de membres, il est difficile d'obtenir le financement. Quand cela arrive, l'attente est interminable, et les exigences d'établissement de rapports sont très difficiles à respecter. Cela dissuade beaucoup de gens de tenter d'obtenir ce financement.

Voilà ce que nos membres nous ont dit. Il y a cela, et je pense que l'autre problème avec CanNor, c'est que nous savons qu'il y a 90 millions de dollars pour les ISDEN, mais nous ignorons s'il y a une structure de répartition de cette somme pour déterminer les industries qui y auront accès ou s'il y aura un pourcentage d'argent qui sera affecté à des industries précises en fonction de ce qu'elles apportent dans le territoire, etc.

Donc, la perception dans le monde du tourisme, si vous voulez, c'est que le gouvernement fédéral en sait beaucoup sur l'industrie minière, la foresterie et l'agriculture, mais qu'il ne sait pas nécessairement grand-chose en ce qui concerne l'industrie du tourisme. Cela dit, il faut améliorer les liens entre notre association de l'industrie et le ministère du gouvernement fédéral; je pense que cela a commencé à se faire au cours des dernières années. Mais, encore une fois, nous ne comprenons pas réellement, ni ne savons si nous aurons la possibilité de comprendre, comment l'argent sera réparti entre les industries ou même s'il y aura une répartition.

● (1510)

**M. Marc Johnson:** J'aimerais répondre en ce qui concerne Parcs Canada. J'habite à Dawson, et je pense que Dawson serait rayée de la carte si ce n'était de Parcs Canada. Dans les années 1960 et 1970, il s'est installé et a, pour l'essentiel, fait le ménage. À ce moment-là, la ville était pratiquement abandonnée. Par le passé, jusqu'en 1955, Dawson était la capitale. Mais dès que la capitale a déménagé, à peu près tout le monde a emboîté le pas. L'exploitation aurifère a pris une plonge à ce moment-là, et pendant cette décennie, Parcs Canada a reconstruit la ville d'un point de vue patrimonial.

Aujourd'hui, Parcs Canada fait lui aussi face à un manque à gagner financier. Bon nombre des bâtiments — et je pense tout particulièrement à Bear Creek, qui était une attraction spectaculaire en tant que site industriel patrimonial — sont tout simplement fermés. La Drague est une importante attraction, mais ses heures

d'ouverture sont limitées. En ville, différents bâtiments patrimoniaux exploités par Parcs Canada ont des heures d'ouverture limitées tout simplement en raison du manque à gagner financier.

**Le président:** Vous allez devoir terminer votre intervention, monsieur Johnston.

**M. Marc Johnson:** D'une part, nous devons beaucoup à Parcs Canada. D'autre part, nous sommes tous un peu fâchés contre Parcs Canada parce que nous ne comprenons pas la cause de ses lacunes. Nous nous retrouvons assis entre deux chaises.

**Le président:** C'est bien.

Merci, monsieur Russell et nos autres témoins.

[Français]

Nous passons maintenant à M. Lévesque.

**M. Yvon Lévesque:** Merci, monsieur le président.

Mesdames et messieurs, Marc nous a parlé du prix de l'essence. Lorsque nous sommes arrivés hier, j'ai été agréablement surpris de constater que le prix de l'essence était de 87 ¢ le litre. Quand nous sommes partis de Montréal, il était de 1,14 \$ le litre. Je ne sais pas si c'est dû à au fait que le montant de la taxe sur l'essence est moins élevé ici, je ne suis pas assez au courant pour discuter de cela.

J'ai fait partie d'une association qui s'appelle la FQCC. Elle organise des voyages d'ici jusqu'en Alaska. Un de mes amis s'est arrêté ici il y a deux ans. Il y a passé deux semaines. Il a laissé partir le reste de la caravane pour rester ici. Il a trouvé des choses dans son domaine, dans son champ d'intérêt et il voulait les visiter. J'ai travaillé au développement régional avant de devenir député. Sans tenter de vous donner des leçons, je peux vous dire que nous avons regardé ce que nous pouvions faire pour attirer des touristes chez nous. Puisque nous sommes situés plus au centre du pays, on a peut-être plus d'occasions pour le faire. Aux extrémités, c'est probablement plus difficile. Le principal attrait est de pouvoir retenir les touristes chez nous le plus longtemps possible pour qu'ils puissent envoyer un message à ceux qu'ils vont rencontrer par la suite.

Je ne sais pas quelles sont les infrastructures dont vous disposez — mis à part Dawson dont Marc vient de parler — pour retenir les touristes. Whitehorse et Yellowknife sont les deux grands centres des territoires les plus éloignés. On se demande ce qu'il y a de beau à voir. C'est la première fois que je vois le guide touristique de ces deux villes et que j'y porte autant d'attention. Je suis sûr que vous allez être en mesure de m'expliquer si des routes mieux adaptées et structurées seraient un avantage, ou même une nécessité immédiate.

De plus, Stephen, fournissez-vous la casquette d'Air North quand on prend l'avion? Nous avons déjà utilisé Air North dans nos déplacements, et on a oublié de nous fournir une casquette. Je suis un gars de casquettes.

● (1515)

[Traduction]

**M. Stephen Mills:** Oui, du moment que vous payez le supplément carburant de notre avion.

En fait, oui, tous les membres peuvent avoir une casquette. Je crois comprendre que vous allez prendre l'avion pour Yellowknife demain. Je vais m'assurer que tout le monde ait une casquette et soit traité équitablement.

J'aimerais signaler quelque chose à propos du carburant, si vous le permettez, pour donner suite à l'un de vos commentaires. Le régime d'imposition est différent ici. En réalité, il nous en coûte près de 10 cents le litre pour transporter le carburant pour nos avions à partir du sud.



En examinant les coûts en carburant de nos transporteurs aériens, nous devons acheter plus de la moitié de notre carburant à Whitehorse, ce qui nous place en situation désavantageuse par rapport aux autres transporteurs aériens. Nous avons dû faire face à des augmentations considérables du coût du carburant. C'est bien de voir baisser le coût de l'essence que l'on peut acheter en ville. Mais, en ce qui concerne notre industrie aérienne, il nous faut la transporter jusqu'ici.

Nous reconnaissons tout de même que l'accès à du carburant abordable est davantage un problème d'imposition avec le gouvernement territorial.

**Le président:** Est-ce que quelqu'un d'autre aimerait faire un commentaire à ce sujet?

**M. Marc Johnson:** J'aimerais signaler que, en ce qui concerne le prix de l'essence, à Dawson aujourd'hui, je pense que c'était 1,28 \$. Je suis parti de là ce matin.

L'autre chose qu'il faut prendre en considération, c'est que les prix sont faibles maintenant, mais dès le mois de mai, ils tourneront autour de 1,20 \$. C'est ce que je devine; bien entendu, ce sont les entreprises pétrolières qui déterminent le prix de l'essence. Mais dès que les touristes débarquent, les prix montent.

**Mme Sandy Hachey:** Je dirais que les prix de l'essence que vous avez vus en ville au cours des derniers jours constituent une anomalie. Ils ne sont pas comme ça en temps normal.

Je dois dire que quand j'ai vu l'essence à 91,9 cents le litre, je me suis précipitée à la station d'essence et j'ai rempli mon réservoir. Une heure plus tard, quand j'ai vu 86,9 cents le litre, j'ai dit « Oh »

**Des voix:** Oh, oh!

**Mme Sandy Hachey:** Donc, cela n'arrive pas par ici en temps normal. Et je me ferai l'écho des propos de Marc, c'est-à-dire qu'en été, les prix de l'essence sont beaucoup plus élevés, surtout quand on arrive par la route. Sur la route, il y a des endroits où vous pourriez payer 1,30 \$ le litre, voire plus.

[Français]

**Le président:** Merci beaucoup.

**M. Yvon Lévesque:** On va vous verser une redevance pour les casquettes.

**Le président:** Oui, absolument.

À présent, c'est au tour de M. Bevington, pour cinq minutes.

•(1520)

[Traduction]

**M. Dennis Bevington:** Merci.

J'aimerais remercier les personnes venues nous présenter leur exposé ici.

Tout comme Air North, je reconnais certainement que nous avons de véritables problèmes avec nos transporteurs aériens dans les Territoires du Nord-Ouest. Avec tous les joueurs qui tentent de s'accaparer les corridors aériens, nous espérons tous que nous n'allons pas perdre nos transporteurs. Certains d'entre eux offrent un service de masse d'une telle importance pour le reste du Nord que, laissez-moi vous dire que si nous les perdons...

Dans les Territoires du Nord-Ouest, il y a plus de 20 communautés auxquelles on ne peut accéder que par avion; je pense que le Nunavut en compte 33. Si nous perdons les transporteurs qui offrent le service à ces collectivités, vous verrez que le fardeau sera transféré au gouvernement et à toutes sortes d'autres secteurs. Je pense que

dans tous les territoires, nous parlons d'une seule voix pour affirmer que cette question mérite notre attention.

En ce qui concerne le tourisme, j'aimerais poursuivre sur la question des parcs nationaux. C'est l'un des domaines où nous pouvons avoir une influence sur la politique nationale. La reconnaissance de la zone environnante est intrinsèque à la politique des parcs nationaux, et pourtant cela ne se reflète pas dans leur approche au tourisme. Au cours des 20 dernières années, nous avons constaté une augmentation considérable de la présence des parcs nationaux dans les trois territoires du Nord, et pourtant ils n'encouragent pas la vente d'un produit: le Nord lui-même. Ils peuvent vendre les parcs individuels en quelque sorte, mais ils ne participent pas au type d'effort qu'il nous faut pour assurer la reconnaissance du Nord, ni ne nous appuient.

Qu'en pensez-vous, quel que soit votre point de vue?

**Mme Sandy Hachey:** C'est aussi ce que nous aimerions voir. Ce serait fantastique qu'il y ait davantage de collaboration entre la Commission canadienne du tourisme et Parcs Canada pour faire la promotion des parcs, particulièrement dans le Nord. Récemment, je participais à la conférence de l'AITC à St. John, et Parcs Canada a effectivement abordé la question du partenariat qu'il commence à mettre en place avec la Commission canadienne du tourisme. J'espère que ces démarches évolueront pour produire quelque chose de concret, mais il serait certainement utile d'avoir quelque chose où on mettrait davantage l'accent sur les espaces sauvages du Nord.

**M. Marc Johnson:** Quand je pense à Parcs Canada, je pense à Dawson, qui n'est pas nécessairement la nature sauvage; il s'agit d'un patrimoine construit, la ville entière. Entre la Klondike Visitors Association et Parcs Canada, nous avons effectivement parlé exactement de ce que vous suggérez, et de leur image de marque, si vous voulez, ou de la promotion qu'ils font de Dawson et des parcs en général, particulièrement dans le Nord, de notre point de vue. Ils sont au courant, mais nous aimerions tous qu'ils aient pris des mesures hier plutôt que demain.

Je pense que ça s'en vient. Je ne sais pas quand. Ce serait à Parcs Canada de répondre, mais nous avons porté la question à son attention et en avons discuté.

**M. Dennis Bevington:** Nous publierons un rapport à la suite de la présente séance. C'est ce que nous tentons d'accomplir ici, c'est-à-dire de trouver des manières de favoriser le développement du Nord à partir d'une perspective fédérale. Toutes ces choses sont très intéressantes.

Allez-y.

**M. Stephen Mills:** Merci pour cette question. Je vais porter un chapeau un peu différent pour y répondre.

Dans notre collectivité de Old Crow, bien entendu, on trouve le parc national Ivvavik. Et on y trouve également le parc national Vuntut, qui a été établi dans le cadre de notre entente sur la revendication territoriale. C'est un parc sauvage. Il ne recevra jamais un grand nombre de visiteurs, à tout le moins au cours des 10 ou 20 prochaines années, mais l'un des aspects clés du parc c'est qu'il fait partie de l'histoire du peuple Vuntut Gwitchin de Old Crow. Ainsi, Parcs Canada a collaboré avec la première nation ainsi qu'avec le gouvernement du Yukon pour établir un centre d'accueil des visiteurs qui fait la promotion non seulement du parc, mais également d'autres parcs territoriaux et de zones culturelles qui sont importants pour notre peuple. Air North a collaboré un petit peu, sans plus, avec Parcs Canada, pour élaborer des stratégies de mise en marché et ainsi de suite visant à favoriser l'utilisation de notre compagnie aérienne. Je pense que nous sommes tous confrontés au même problème, c'est-à-dire que, sans d'importants investissements, ces parcs restent, pour l'essentiel, d'immenses zones fermées. Il faudrait vraiment faire la promotion des gens qui vivent dans ce secteur et mettre en valeur toute l'importance du secteur.

Merci.

• (1525)

**Le président:** Merci, monsieur Bevington.

Nous allons maintenant donner la parole à M. Duncan, puis nous passerons au deuxième tour de questions en commençant avec M. Bagnell.

**M. John Duncan:** Merci.

Je vous remercie d'être venu ici, et merci à Stephen Mills, qui se joint à nous pour la deuxième fois aujourd'hui. Nous savons maintenant que vous portez plus d'un chapeau, mais nous savons également que vous distribuez des casquettes. Je voulais juste être bien certain que nous parlons bien de couvre-chefs Air North, et non pas de plafonds des revenus des ressources. Est-ce exact?

Nous avons déjà beaucoup discuté de la contribution du gouvernement fédéral au tourisme et au patrimoine ou à la culture. Ce matin, le sous-ministre du Tourisme et de la Culture du gouvernement du Yukon était parmi nous, et je viens tout juste de recevoir la confirmation que, dans l'enveloppe de 30 millions de dollars des ISDEN pour le Yukon au cours des cinq prochaines années, 20 p. 100 doivent aller au tourisme et 10 p. 100, à la culture. Étiez-vous au courant, ou est-ce que je vous l'annonce?

**Mme Sandy Hachey:** Vous me l'annoncez.

**M. Marc Johnson:** Vous nous l'annoncez à tous. Cela provenait de M. Alexander?

**M. John Duncan:** Je crois que oui.

**M. Marc Johnson:** Il vient régulièrement à Dawson pour nous rencontrer. Il n'en avait pas fait mention.

**M. John Duncan:** D'accord, mais maintenant, CanNor est mis en place et fonctionne à plein régime. Il s'agit d'une initiative et d'un exercice de CanNor.

Estimez-vous qu'il s'agit d'une bonne nouvelle?

**M. Marc Johnson:** Oui. J'aurai des questions à lui poser à ce sujet pendant notre prochaine rencontre.

**M. John Duncan:** Eh bien, vous avez également les gens de CanNor ici aujourd'hui, alors je vous encourage à nouer ce dialogue.

L'autre chose qui avait été portée à notre attention portait sur deux problèmes qui ont une incidence sur le secteur de l'industrie et dont vous n'avez pas fait mention — remarquez, j'ai raté quelques minutes —; il s'agit du problème de location de voitures entre le

Yukon et l'Alaska, ainsi que de la fermeture du poste frontalier de la route Sommet-du-Monde. Ces préoccupations se trouvent-elles au sommet de votre liste, en ce qui concerne le secteur du tourisme?

**Mme Sandy Hachey:** Je vous répondrais que le problème de la location des voitures est tout au sommet de la liste, et que si l'ouverture d'un poste frontalier sur la route Sommet-du-Monde est menacée, surtout pendant les mois d'été, c'est certainement un problème.

La route Sommet-du-Monde est, pour l'essentiel, une route circulaire. Vous la prenez de Dawson City pour vous rendre à Tok, en Alaska. Par conséquent, si la circulation routière et les autocars que nous amènent les voyages en croisière ne peuvent passer, c'est un problème.

**M. John Duncan:** Nous n'avons pas eu beaucoup de temps pour donner des détails sur la fermeture de ce poste frontalier, mais d'après ce que j'en comprends, il serait possible d'aménager le poste pour permettre son exploitation en hiver. Qu'entendez-vous par « aménager pour l'hiver »? Est-ce une question de structure, ou s'agit-il de travaux beaucoup plus élaborés?

**M. Marc Johnson:** Je pourrais peut-être répondre.

Je suis ici en tant que représentant de la YHMA, mais il s'agit évidemment d'un problème propre à Dawson, parce que c'est là que la route Sommet-du-Monde se rend.

Oui, il s'agit d'aménager le poste frontalier pour l'hiver, et je pense que cela a à voir avec des exigences techniques comme le traitement de l'eau et l'élimination des eaux usées; il faut régler cette question pour permettre au poste frontalier de fonctionner pendant l'hiver.

Encore plus important, il s'agit de savoir si les Américains dégagent la route de leur côté de la frontière. Si la route n'est pas dégagée de l'autre côté, personne n'utilisera le mignon poste frontalier aménagé pour l'hiver. Là haut, il neige à la mi-septembre.

Cette année, cela a semblé particulièrement important, parce qu'ils semblent avoir fermé la frontière, plus ou moins sans avertissement, très tôt en raison de problèmes d'aménagement pour l'hiver découlant de l'année précédente. Cette année, nous n'en avons pas eu besoin pendant deux à trois semaines de plus, de sorte que nous avons perdu de deux à trois semaines de tourisme.

Alors, oui, un peu de développement d'infrastructure au poste frontalier nous aiderait beaucoup, afin de réduire notre dépendance aux conditions climatiques.

• (1530)

**Le président:** Monsieur Duncan, je pense que M. Mills voulait intervenir.

**M. John Duncan:** Oui, je sais.

**Le président:** D'accord, du moment que vous le savez, ça me va.

**M. John Duncan:** Allez-y, Stephen.

**M. Stephen Mills:** Ce n'est qu'un commentaire, qui a trait à nos voisins en Alaska.

En ce qui concerne Air North, au cours des sept dernières années, nos vols ont dû s'arrêter à Juneau. Auparavant, c'était toute l'année — et ce n'était pas exactement un itinéraire payant — en passant par Fairbanks, Alaska; et nous offrons un corridor au Yukon en passant par Fairbanks. Nous devons faire face à des exigences de douane et à des exigences de vol qui changent constamment, ce qui fait qu'il est presque impossible pour notre flotte d'appareils — surtout nos avions à turbopropulseurs — de satisfaire à leurs exigences.

Un passager qui part de Old Crow pour se rendre à Fairbanks doit savoir que toute personne assise dans nos avions doit passer les douanes, rembarquer sur l'avion, puis se rendre à Dawson et y traverser les douanes canadiennes, simplement pour se rendre à Whitehorse. Cela rend les choses vraiment infaisables.

Par ailleurs, il est possible que le gouvernement américain exige des contrôles de sécurité de Nav Canada dans tous les aéroports qui pourraient accueillir des avions volant en provenance ou à destination des États-Unis. Il faudrait donc qu'il y ait un contrôle de sécurité complet à Old Crow, Dawson City et dans d'autres aéroports. Alors, cela ne se limite pas à la route. Les exigences qui changent constamment rendent cette problématique très difficile. Il serait utile que le gouvernement fédéral et que votre comité continuent d'analyser et d'étudier ces problèmes, parce qu'ils ferment un corridor vers le Yukon non seulement pour le tourisme, mais également pour les gens qui se déplacent par affaires et pour les autres voyageurs.

**Le président:** Merci de votre exposé.

**M. John Duncan:** Y a-t-il autre chose?

**Le président:** Merci, monsieur Duncan.

Nous allons maintenant passer à M. Bagnell. Il sera suivi de M. Dreeshen et de M. Gaudet.

**L'hon. Larry Bagnell:** Merci, monsieur le président. Vous faites du bon travail.

Merci à vous tous d'être venus nous rencontrer.

Pour mettre les membres du comité au courant, en ce qui concerne des voitures de location — cela fait des années que je travaille là-dessus —, c'était un problème en partie réciproque: les Américains ne pouvaient le faire non plus. Mais, récemment, les Américains ont adopté un règlement qui leur permet de le faire l'autre côté de la frontière, de sorte qu'il n'y a aucune raison pour que le Canada ne puisse faire de même. J'ai récemment écrit au ministre à ce sujet.

Steve, en ce qui concerne Air North, vos commentaires sur le financement d'Air Canada m'ont intéressé. Je me demande si, pas maintenant, vous pourriez remettre au greffier l'information dont vous disposez sur leur financement. Je pense que ce serait utile pour le comité que le greffier se penche sur la question et qu'il nous donne des détails sur le financement dont Air Canada dispose, parce que cela aura une incidence sur nos recommandations.

En ce qui concerne les accords intercompagnies, je ne sais pas si vous êtes au courant, mais j'ai rédigé une lettre qui soulignait en termes assez peu équivoques les coûts que doit assumer le Canada à la suite du refus d'Air Canada de passer de tels accords. Quelqu'un d'Air Canada m'a répondu — je ne crois pas que c'était quelqu'un de la direction, je ne suis pas certain, un employé ou quelqu'un de ce genre — et qui m'a dit « c'est terrible ce que ces compagnies aériennes du Nord font. Elles offrent des services qui dépassent les besoins et ne facturent pas le plein tarif, ce qu'il en coûte réellement, pour nous faire la concurrence chez Air Canada, et nous n'arrivons pas à faire de même », et d'autres choses de ce genre. J'en suis presque tombé en bas de ma chaise. N'est-ce pas exactement le contraire de ce qui se produit?

**M. Stephen Mills:** Oui. Selon notre structure tarifaire, le tarif le plus bas est de 195 \$, mais il nous faut également assumer le supplément carburant, d'autres frais de Nav Canada et ainsi de suite. Ce que nous faisons également du côté des tarifs les plus élevés, c'est que nous ne montons jamais nos tarifs autant qu'eux, disons, certains des autres transporteurs. Si vous allez vous acheter un billet, vous pourriez payer 1 000 \$ pour un billet aller. Nous fixons le prix de nos

billets considérablement plus bas que cela parce que nous savons très bien que nous allons nous faire arrêter sur la rue pour nous faire demander comment il se fait que nous facturons 1 000 \$ pour un billet aller seulement. Notre structure tarifaire est donc très différente.

Cependant, ce que nous avons remarqué et qui est indéniable, c'est que Jazz facture des tarifs considérablement plus bas, et vous pouvez voir ces tarifs dans les Territoires du Nord-Ouest, mais même au Yukon; des sièges se vendent à 149 \$. Ce qu'ils font ensuite, bien entendu, c'est d'augmenter d'autres tarifs au maximum, à des montants très élevés. Ils arrivent à le faire en augmentant la capacité, de sorte qu'il y a des avantages pour certains voyageurs. L'entreprise peut donc inonder le marché avec sa capacité, et elle peut aussi offrir des tarifs plus avantageux que ses concurrents sur le marché. Vous n'avez qu'à regarder la charge sur les appareils: certains avions ne transportent que 20 personnes. Mais ça fait partie du jeu. C'est ce qui s'est produit.

Monsieur Bagnell, vous vous souviendrez que quand nous avons lancé notre service de transport par jet, le jour où nous l'avons annoncé en 2002, Air Canada a inondé le marché de nouveaux vols et a abaissé ses tarifs à des prix qu'elle n'avait jamais offerts jusque là. Il s'agit certainement de pratiques de prix déloyales. Nous facturons ce que nous estimons être un prix équitable et serions prêts à défendre notre point de vue devant n'importe quel tribunal anticoncurrence. Nous facturons un tarif équitable.

Air Canada en tire avantage puisque Jazz est rentable en raison de la capacité qu'elle rapporte à Air Canada. Que l'avion soit plein ou pas, l'entreprise paie un certain tarif. Air Canada, l'entreprise principale, encaisse le coup dans ses livres. Comme ça, ça n'a pas d'importance si un avion de Jazz s'envole avec seulement 20 personnes, Air Canada lui paie quand même bien au-delà de 200 \$ par segment par siège sur ces appareils.

Il est difficile de composer avec certaines pratiques. La présente année en est un bon exemple. C'est une année très difficile, et nous n'avons pas encore vu ni analysé les données financières, mais je pense que nous en sommes au seuil de rentabilité. Parmi les transporteurs aériens en Amérique du Nord qui font leurs frais, il n'y a que nous, WestJet et, je crois, Southwest. Nos tarifs ne sont pas trop élevés, mais nous facturons ce que nous estimons être un tarif équitable sur le marché. Je peux aisément montrer que nous faisons régulièrement des comparaisons équitables entre nous et nos concurrents. À certains moments, il y a d'importantes guerres de prix.

• (1535)

**L'hon. Larry Bagnell:** Merci.

Il ne me reste que peu de temps, alors j'ai deux brèves questions. L'une porte sur le tourisme; vous pourrez penser à la réponse pendant que je pose l'autre question. Si nous ne pouvions obtenir que l'une des choses dont vous parlez, quelle serait votre principale priorité?

En ce qui concerne les musées, j'aimerais simplement confirmer; je pense qu'ils ont toujours été sous-financés, mais la situation semble lamentable récemment. Je pense que ce matin, quelqu'un a dit que 315 des 340 millions de dollars affectés aux musées au Canada vont aux musées nationaux plutôt qu'aux petits musées, qui en ont vraiment besoin. Vous semblez dire que l'Initiative des endroits historiques et le financement FFPAC, le Fonds pour favoriser les propriétés patrimoniales commerciales, ont été annulés. La stratégie sur les musées promise il y a cinq ou six ans n'a jamais vu le jour, et le National Trust a également disparu. Toutes ces compressions sont bien réelles?

**M. Marc Johnson:** Pour autant que je sache, oui. L'IEH est au bord du précipice, le FFPAC est annulé pendant un ou deux ans. Le PAM a subi d'importantes compressions. Toutes ces mesures sont très éprouvantes pour le milieu des musées.

**Mme Mary Ann Ferguson:** La garantie en matière d'aménagement du territoire est un problème. On a l'impression que les investisseurs viennent ici pour se servir. M. Lévesque a parlé d'avoir des choses à faire quand on est ici, mais les gens ne peuvent rien construire ici en raison du manque de garanties en matière d'aménagement du territoire. Est-il désigné à des fins d'exploitation minière? Ou du tourisme? Je pense que notre principale priorité est de tirer les choses au clair à ce sujet.

**Le président:** Sur cette question de garantie en matière d'aménagement du territoire, s'agit-il de terres qui font l'objet de revendications territoriales, ou s'agit-il de terres publiques? Je ne suis pas certain si nous avons mis le doigt sur la source de l'incertitude.

**Mme Mary Ann Ferguson:** Le problème est lié au fait de savoir ce que l'on peut faire dans les secteurs. Il n'y a pas de secteurs environnementaux ou industriels désignés.

**Mme Sandy Hachey:** Nous effectuons actuellement un deuxième processus d'aménagement des terres. Dans le Nord du Yukon, il y a en a un qui vient d'être terminé et approuvé. La consultation du public est terminée, et nous attendons maintenant les recommandations pour le secteur de Peel.

Je vais vous donner un exemple de la manière dont cela s'est déroulé. Pendant l'été dernier, il y a eu tout un débat entre les industries de l'exploitation minière et du tourisme, ainsi qu'avec des groupes environnementaux, à propos de la manière dont les recommandations seront remises au gouvernement ainsi que sur quel gouvernement décidera de l'utilisation des terres.

**Le président:** Mais c'est principalement le gouvernement du Yukon qui dirige le processus d'aménagement des terres. C'est ce dont nous voulions nous assurer.

Merci.

Monsieur Dreeshen.

• (1540)

**M. Earl Dreeshen:** Merci.

Tout d'abord, j'aimerais parler à M. Mills. Je veux féliciter Air North pour ce qu'elle a réalisé en transportant la flamme olympique dans tout le Nord. Nous sommes tous extrêmement fiers des transporteurs du Nord et des gens qui ont participé au relais de la flamme. Vous vous êtes mis sur la carte et, grâce à vous, beaucoup de gens au sud du 60<sup>e</sup> parallèle ont réalisé qu'une bonne partie du pays se trouve là-haut. Je l'apprécie sincèrement.

Pourriez-vous donner au comité un aperçu des activités de fret et des services de manutention au sol dans le Nord? Cette partie de vos affaires connaît-elle une croissance?

**M. Stephen Mills:** L'économie a connu un ralentissement au cours de la dernière année. Notre nombre de passagers est passé de 100 000 passagers en 2007 à 97 000 passagers en 2008. Notre fret fait partie intégrante de notre service aérien, qui compte deux éléments: l'un est le service par avion à réacteurs, l'autre est le service par avion à turbopropulseurs vers les collectivités du Nord.

Notre service vers le Nord dépend fortement d'une combinaison de fret et de passagers. Cela nous permet d'utiliser de plus gros appareils, de sorte que les tarifs que nous facturons à ces collectivités du Nord sont sans doute la moitié de ce que vous obtiendriez d'un service par avion à turbopropulseurs dans d'autres collectivités du

Nord. C'est sans doute le même tarif pour avion à turbopropulseurs que vous obtiendriez avec Air Canada Jazz ou d'autres dans le Sud. Nous facturons un tarif considérablement plus bas, mais nous dépendons du fret. Ainsi, si vous transportez 30 personnes dans l'appareil, l'autre moitié est également occupée par du fret. Au chapitre de la masse, c'est à peu près la même chose de transporter des gens que de transporter du fret — c'est juste qu'on n'a pas besoin de nourrir le fret.

À partir du Sud, nous dépendons également du fret. Nous faisons ce que nous appelons, aux fins de nos statistiques, des facteurs de charge ajustés selon le fret. Nos avions peuvent voler avec moins de passagers, mais nous transportons tout le fret aérien de toutes les entreprises de messagerie et autres vers le Yukon. Nous transportons le fret qui sort de Dawson et d'autres villes pour les entreprises minières.

Nous faisons également pas mal de vols d'affrètement, y compris le transport de passagers de Vancouver vers les îles de la Reine-Charlotte. Nous ramenons des gens des sites des sables bitumineux, et nous transportons également des gens du Sud vers Churchill et d'autres secteurs pour l'observation des ours polaires. Nous avons déployé beaucoup d'efforts pour demeurer diversifiés et offrir un programme efficace de vols d'affrètement. Je dirais que l'affrètement représente de 8 à 10 p. 100 de notre chiffre d'affaires.

Le service aux passagers représente la plus importante proportion de nos affaires, mais le fret est essentiel. C'est ce qui rend nos vols rentables, même si nous devons parfois faire face à de la compétition relativement sérieuse pour réussir à asseoir des passagers dans nos sièges.

**M. Earl Dreeshen:** Est-ce que les gens savent ça? Quand ils examinent d'autres aspects, d'autres aéroports et ainsi de suite, savent-ils qu'ils pourraient faire appel à Air North pour déplacer ce type de fret? Quels sont les obstacles que vous devez surmonter? Éprouvez-vous le même type de problème, avec Air Canada et certaines de ces autres entreprises qui vous mettent des bâtons dans les roues?

**M. Stephen Mills:** En réalité, Air Canada n'est pas un de nos concurrents dans nos trajets du Nord. Elle utilise des appareils plus petits qui n'ont pas vraiment de capacité de fret. Dans les faits, elle nous a même aidés à obtenir le marché du fret.

Nos Hawker Siddeley 748 sont des avions à turbopropulseurs très efficaces, et nous les utilisons pour transporter du fret vers l'île de Vancouver et beaucoup d'autres régions. Je pense que les gens sont au courant du fait que nous offrons des vols d'affrètement.

Nous sommes en mesure d'être compétitifs. Tous nos appareils sont payés, et c'est une bonne chose. Nous pouvons stationner notre appareil si le besoin s'en fait sentir, et nous le faisons. Habituellement, nous avons un avion à réaction et au moins deux Hawkers stationnés pour tout l'été à Vancouver, affectés aux seuls vols d'affrètement.

Par ailleurs, nous envisageons présentement d'acquérir un avion à réaction plus moderne à faible consommation de carburant et qui a une capacité un peu plus importante pour nous aider à maintenir notre compétitivité par rapport aux principaux transporteurs nationaux.

**Le président:** Il vous reste environ 20 secondes pour poser une brève question.

**M. Earl Dreesen:** J'aimerais mentionner quelque chose à M. Johnston. Mon beau-père était un trappeur, et il achetait des fourrures pour les enchères à fourrure d'Edmonton et ainsi de suite. Quand vous avez parlé de régler les problèmes et tout ce genre de choses, je me demandais si vous entreteniez des liens avec des gens qui ont ce genre d'histoire, ou les aînés autochtones, qui pourraient vous aider dans votre travail auprès des musées du Yukon.

• (1545)

**M. Marc Johnson:** La réponse brève à votre question est oui. Nous avons des programmes en cours avec presque tous les musées qui touchent particulièrement les premières nations. Leur patrimoine culturel et leur patrimoine oral font partie de tout un ensemble dont nous n'avons pas encore parlé. Ce patrimoine autochtone est très différent du patrimoine construit dont nous aimons tous parler dans le secteur muséal plus traditionnel.

Je pense tout particulièrement au musée de Dawson City, qui est un grand musée dans une petite ville. Il vient tout juste de présenter le type d'exposition dont vous parlez. Ils ont des mannequins grandeur nature de, si vous voulez, personnes vivantes dans la collectivité, pour montrer leurs antécédents et ce qu'ils ont apporté à Dawson en tant qu'individus.

[Français]

**Le président:** Merci beaucoup.

Monsieur Gaudet a maintenant la parole, pendant cinq minutes.

Monsieur Gaudet.

**M. Roger Gaudet:** Merci, monsieur le président. J'aimerais savoir quelles seront les retombées, tant en ce qui concerne les musées que le tourisme et les activités d'Air North. Le gouvernement fédéral investit 33 milliards de dollars dans le territoire pour faire de la recherche énergétique, minérale et diamantaire.

Est-ce que ce sera bon pour vous? Des infrastructures seront-elles construites? Je ne le sais pas, c'est pourquoi je pose la question. De ce montant de 33 milliards de dollars que le gouvernement fédéral va investir, quelles seront les retombées?

[Traduction]

**M. Marc Johnson:** Je ne suis pas certain que cela a apporté des retombées. Nous sommes toujours à la recherche de fonds. Nous nous tournons également vers le secteur privé. Par exemple, nous nous assurons parfois de la participation de la Silver Trail Tourism Association, qui entretient une relation continue avec Alexco, l'entreprise d'exploitation minière dont l'exploitation se trouve dans notre administration.

Si le gouvernement fédéral investit ce genre de sommes, une partie de cette somme va inévitablement se rendre jusqu'au secteur muséal. Je ne m'imagine pas que cela permettra de réaliser nos rêves les plus fous, mais une partie se rendra jusqu'à nous. Nous cherchons constamment des fonds provenant du secteur privé, ainsi que du gouvernement.

[Français]

**M. Roger Gaudet:** Oui, monsieur...

[Traduction]

**M. Stephen Mills:** L'investissement du gouvernement fédéral, qu'il améliore les musées ou le tourisme, est toujours bon pour Air North.

En ce qui concerne les investissements dans l'industrie, dans l'industrie minière et pétrolière et gazière, notre entreprise s'occupe des changements d'équipe pour certaines des entreprises d'exploita-

tion minière. Plus nous obtenons de ces projets de développement, plus nous avons la possibilité d'augmenter le nombre de collectivités que nous desservons par avion. Cela multiplie alors nos possibilités de transporter des équipes jusque dans des régions éloignées en passant par Whitehorse, et cela augmente notre service vers le Sud.

Ces types de programmes, en ce qui me concerne, sont des situations gagnantes à tous points de vue pour notre entreprise de transport aérien. Ce n'est pas toujours un investissement direct de notre entreprise qui augmente notre service ou notre viabilité; une croissance de l'économie du Yukon a des répercussions positives sur notre entreprise, sans l'ombre d'un doute.

**Mme Sandy Hachey:** J'aimerais me faire l'écho des propos de Stephen. L'industrie du tourisme a toujours affirmé qu'il nous fallait avoir l'exploitation minière et le tourisme sur le territoire. Il nous faut adopter une approche équilibrée.

Bon nombre de nos exploitants tirent parti des entreprises minières dont les opérations sont sur le territoire, et cela touche à tous les aspects, du transporteur aérien aux hôteliers, en passant par les restaurateurs, les détaillants, etc.

Alors nous ne n'y opposons certainement pas; c'est juste que nous soutenons toujours une approche équilibrée.

[Français]

**M. Roger Gaudet:** Monsieur Johnston, combien y a-t-il de musées sur le territoire?

• (1550)

[Traduction]

**M. Marc Johnson:** C'est une question à un million de dollars. Je ne peux y répondre avec un chiffre exact, parce que nous aimerions certainement les représenter tous, mais ils ne sont pas tous membres de notre organisme. Certains d'entre eux sont très petits et privés. Certains d'entre eux sont beaucoup plus gros, comme le Dawson City Museum ou le musée MacBride, ici, à Whitehorse. À vue de nez, je dirais environ 25.

[Français]

**M. Roger Gaudet:** Merci.

**Le président:** Monsieur Lévesque, voulez-vous poser une autre question?

**M. Yvon Lévesque:** Au Québec, notamment, une aide a déjà été apportée au transport aérien afin de permettre d'obtenir de meilleurs prix pour se rendre en régions éloignées. Par exemple, si vous prenez un avion à Vancouver pour aller en France, je suis certain que le coût du vol sera moins élevé que celui d'un vol de Whitehorse à Vancouver. Il y a déjà eu un programme afin d'aider les transporteurs régionaux à baisser leurs prix et, ainsi, d'encourager la population à éviter les routes et à utiliser le transport aérien.

Cela se fait actuellement ailleurs. Si vous allez en Suède, vous verrez que c'est très courant. Mon ami M. Bagnell et moi en avons fait l'expérience quand nous sommes allés en Suède. Dans un petit village comme Kiruna, en Suède, qui a à peine 20 000 habitants, un avion 748 affiche complet à chaque départ, et le voyage coûte une bagatelle. Des travailleurs préfèrent voyager par avion plutôt que par auto.

Une pareille mesure aurait-elle le même effet ici, autant pour les touristes que pour la population et les entreprises locales?

[Traduction]

**M. Stephen Mills:** Ce type de financement serait certainement d'une grande utilité pour notre entreprise compte tenu du fait que nous offrons un service par avions à réaction et un service par avion à turbopropulseurs vers nos collectivités.

Toutefois, je dirais que l'une des manières d'abaisser les tarifs consiste à mieux gérer la capacité. C'est ce que nous avons tenté de faire autant que possible. Dès que vous commencez à inonder le marché avec un surplus de sièges, au bout du compte, le prix par siège devra augmenter pour que les entreprises soient rentables. Nous avons appris que dans un environnement plus stable où la capacité est gérée de manière adéquate, les tarifs aériens peuvent diminuer.

Sur les itinéraires du Nord, c'est un peu différent. En réalité, plus l'avion est petit, plus les vols coûtent cher; cela me fait penser que, dans certaines collectivités, même au Yukon, à moins d'améliorer l'infrastructure, il n'est possible que d'utiliser de petits appareils. C'est la même chose dans les Territoires du Nord-Ouest, où les pistes sont encore plus courtes.

Alors, voilà une autre manière: améliorer l'infrastructure de ces collectivités pour leur permettre d'accueillir des aéronefs plus abordables et plus rentables. C'est une autre manière d'améliorer la situation financière et de réduire les prix

[Français]

**Le président:** Merci, messieurs Lévesque et Gaudet.

Maintenant, nous allons à M. Duncan, pour cinq minutes.

[Traduction]

**M. John Duncan:** Merci encore.

J'aimerais continuer à parler de deux problèmes que vous avez soulevés, Stephen. Vous avez mentionné que vous ne pouvez pas vraiment améliorer votre capacité d'avions à turbopropulseurs en raison du fait que vous n'avez pas de pistes asphaltées; mais il y a vraiment beaucoup de pistes en gravier dans le Nord. Si vous pouviez en nommer trois ou quatre qui étaient des priorités, cela ferait une énorme différence. Avez-vous en tête une telle liste des pistes qui devraient être asphaltées en priorité?

**Le président:** Un instant, monsieur Duncan. On dirait que nous n'avons pas de traduction.

Tout va bien?

**M. Yvon Lévesque:** C'est que je regardais Larry. Il faisait des signes, alors je l'ai regardé.

**Le président:** Excusez-moi, j'avais mal compris.

Allez-y. Je ne vous ai même pas enlevé de temps de parole.

**M. John Duncan:** J'ai posé ma première question.

**M. Stephen Mills:** Je ne doute pas que M. Bevington a des priorités autres que les T.N.-O.

Au Yukon, il n'y a que deux pistes en gravier sur nos itinéraires de service. Nous sommes en train de parler de l'amélioration de deux pistes, ce qui nous permettrait de moderniser considérablement notre flotte aérienne.

Nous savons que, pour des changements d'équipe et d'autres choses du genre, il nous faudrait utiliser certains de nos autres appareils. Il y a des pistes de gravier partout dans le Nord, c'est exact. Il y a des avions qui peuvent y atterrir et y décoller, mais ils prennent de l'âge et sont moins efficaces en matière de consommation de carburant. L'asphaltage de ces pistes permettrait l'utilisation d'appareils plus récents et sans doute mieux adaptés sur certaines de

ces pistes. Voilà ce que j'estime qu'il faut faire partout dans le Nord et dans de nombreux autres endroits.

Une bonne partie de nos appareils proviennent d'autres endroits du monde qui se sont convertis aux pistes asphaltées. Dans le Nord, nous utilisons toujours des appareils qui font du très bon travail sur des pistes de gravier, mais qui ne sont pas nécessairement les meilleurs ou les plus rentables pour un service de passagers vers de petits marchés.

• (1555)

**M. John Duncan:** Dans le territoire du Yukon, il y en a deux. Il y a Old Crow...

**M. Stephen Mills:** Il y a Old Crow et Dawson.

Pour que l'avion puisse atterrir à Old Crow, nous avons dû faire installer des seuils de virage sur la piste. Le gouvernement du Yukon a livré la marchandise. Il y a donc eu des améliorations. Il s'agit de pistes de 5 000 pieds qui ont la capacité d'accueillir des avions à réaction ou d'autres avions à turbopropulseurs. Nous en avons discuté, mais il s'agit d'un coût d'infrastructure assez élevé pour une collectivité isolée. Je pense que, logiquement, c'est la prochaine étape. Cela améliorerait considérablement le réseau de transport du Yukon.

**M. John Duncan:** Vous avez parlé du problème avec l'Agence des services frontaliers du Canada au moment des allers et retours en Alaska. J'imagine que c'est un problème pour le département de la Sécurité intérieure également. Je me demandais si vous considérez qu'il faut conclure une entente avec l'un de ces organismes ou avec les deux. Je me demandais si vous aviez entrepris ces dialogues et ces discussions avec le gouvernement du Yukon.

**M. Stephen Mills:** Le gouvernement du Yukon connaît bien ces problèmes, tout comme notre député et les autres députés. C'est une règle qui change constamment. Ce n'est pas tant un problème de sécurité du côté canadien de la frontière qu'un problème avec la Sécurité intérieure.

Plus particulière depuis le 11 septembre, nous avons dû équiper nos Hawker Siddeley — il n'y en a aucun autre dans le monde — de certains obstacles entre la cabine de pilotage et le reste de l'appareil. La conception et l'installation de ces dispositifs pour nos propres appareils nous ont coûté des centaines de milliers de dollars. Et cela ne pourrait ne pas suffire, parce que maintenant, le coût associé à l'établissement de contrôles de sécurité dans les aéroports éloignés est si élevé qu'il est illogique de le faire pour Old Crow.

Nous avons toujours parlé de la manière de développer ces arrangements de transport est-ouest par rapport aux arrangements nord-sud. Nous sommes tranquillement en train de nous faire exclure du marché de l'Alaska parce que l'augmentation des exigences de sécurité fait en sorte qu'il est presque impossible pour nous de les respecter.

**M. John Duncan:** Merci.

**Le président:** Merci, monsieur Duncan.

Nous allons maintenant donner la parole à M. Bevington.

**M. Dennis Bevington:** Merci, monsieur le président.

Nous allons très bientôt prendre le taureau par les cornes en ce qui concerne l'allongement des pistes des Territoires du Nord-Ouest, parce qu'ils ne seront même plus capables d'utiliser entièrement l'avion. Ils seront obligés de transporter un plus petit nombre de personnes en raison de la longueur de la piste. Il s'agit d'un nouveau règlement, que je porte régulièrement à l'attention de Transports Canada. C'est un problème qui touche de nombreuses pistes des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut.

Je ne crois pas que des aéroports ici soient touchés. Old Crow est-il touché?

**M. Stephen Mills:** Il y a un certain nombre de choses qui s'en viennent qui pourraient avoir une incidence.

À la suite de l'incident d'Air France à Toronto, Transports Canada envisage d'avoir ces espèces de sorties latérales de sécurité à l'extrémité des pistes. Ce ne sera pas possible à Old Crow: la rivière se trouve aux deux extrémités. Ce n'est pas une possibilité. Certaines décisions pourraient être rendues qui auraient effectivement pour résultat d'empêcher l'arrivée de tout aéronef dans notre collectivité de Old Crow. Quand ces règles changent, elles changent parfois la longueur d'utilisation d'une piste. La piste peut bien être longue de 5 000 pieds, mais les règles pourraient en réduire la longueur d'utilisation.

Il y a des problèmes, mais nous proposons des solutions. Par exemple, le gravier réduit l'utilisation efficace de la masse maximale qu'il est possible de transporter dans un avion. À tout le moins au Yukon, toutes nos pistes sont beaucoup plus longues que celles que l'on retrouve dans les plus petites collectivités des Territoires du Nord-Ouest, et je pense que le fait de les améliorer en y mettant du gravier et d'autres choses pourrait nous aider à les utiliser de manière plus efficace.

**M. Dennis Bevington:** Auparavant, je croyais que nos tarifs aériens étaient vraiment très élevés jusqu'à ce que je prenne un vol d'Ottawa à Sault Ste. Marie sur Bearskin Airlines; j'ai alors réalisé que, en fait, ces types facturent davantage par voyageur mille que ce que l'on retrouve à bien des endroits des Territoires du Nord-Ouest. Les vols dans de petits avions sont tout simplement hors de prix.

Je voudrais parler un peu de tourisme. Quelqu'un qui visite les Territoires du Nord-Ouest, le Nunavut ou le Yukon... c'est un bénéfice net pour le reste du pays. J'aimerais vous entendre à ce sujet, parce que c'est un aspect important pour nous partout au pays. L'attrait du nord du Canada... les gens partent du Sud pour aller vers le Nord. Les touristes qui vont vers le Sud n'auront pas d'incidence sur notre économie, mais notre économie constitue toujours une grande richesse pour l'économie du Sud. C'est quelque chose qui doit être souligné.

Il y a un autre élément dont vous voudriez peut-être parler en matière de patrimoine. Nous avons ces immenses territoires et de très petites populations. Il y a une histoire passionnante et d'importantes perspectives géographiques et historiques; et pourtant, comme vous le disiez, il n'y a que 25 musées ici pour tenter d'illustrer cette histoire. Ces programmes fédéraux qui distribuent les fonds en fonction du nombre d'habitants ne fonctionnent tout simplement pas ici.

Vous pourriez peut-être nous parler un peu de cela.

● (1600)

**M. Marc Johnson:** Tout d'abord, si Stephen peut confirmer, nous avons effectivement des vols directs où les gens arrivent ici, à Whitehorse, directement de Francfort, une fois par semaine. Nous n'avons donc pas à ajouter le point de vue du tourisme vers le Sud.

En ce qui concerne votre deuxième question, beaucoup de personnes ont laissé entendre que, oui, nous recevons effectivement beaucoup de financement patrimonial ici, et, franchement, cela c'est révélé payant. J'ai travaillé pas mal avec des groupes nationaux et d'autres groupes, qui connaissaient tous a) Dawson et b) la direction générale des sites historiques du gouvernement du Yukon. Et ils sont incroyablement impressionnés par la manière dont tout cela fonctionne. Je ne peux que les couvrir de lauriers, plus particulièrement le gouvernement du Yukon, à propos de la manière dont il gère son ministère du Patrimoine. Il fonctionne très bien et il est reconnu partout au pays.

Par ailleurs, d'un point de vue strictement financier, en dollars par personne, le patrimoine est régi par les mêmes restrictions que les autres choses. Dans le Sud, votre entreprise de téléphone facture en fonction de ce que cela lui coûte pour amener le service à votre résidence. J'habite à 200 kilomètres d'ici, et cela coûte très cher à l'entreprise de téléphone pour s'y rendre. Par conséquent, les tarifs téléphoniques sont élevés. Les coûts d'infrastructure sont élevés. Le coût de chauffage de l'immeuble où vous exposez vos objets traditionnels est élevé. Par conséquent, ces sommes supplémentaires que nous obtenons s'envolent remarquablement vite.

**Le président:** Nous allons devoir terminer maintenant.

Je n'ai que quelques questions de suivi, si vous permettez que je fasse la prochaine intervention. Il n'y a pas d'autres noms sur ma liste, alors je vais saisir l'occasion.

Monsieur Johnson, à un moment donné, vous avez parlé d'un fonds de fiducie patrimonial de cinq millions de dollars. Savez-vous c'était il y a combien de temps? Nous pourrions être intéressés à chercher à mettre la main là-dessus.

**M. Marc Johnson:** C'était il y a deux ans. C'était du financement qui avait été précisément réservé aux fins d'un fonds de fiducie national. Si vous voulez en faire le suivi, adressez-vous à la Heritage Canada Foundation.

**Le président:** D'accord, merci.

Sandy et Mary Ann, y a-t-il déjà eu du travail visant à faire reconnaître le Klondike comme une expérience du Yukon? Quand vous examinez ce qui se passe sur les marchés, le public comprend-il que le Klondike et le Yukon sont synonymes?

**Mme Sandy Hachey:** Je ne sais pas trop où nous en sommes à l'heure actuelle, mais je sais que si nous remontons aussi loin que huit à dix ans, des initiatives avaient été entreprises pour commencer à faire des mots « Yukon » et « Klondike » et ce genre de choses des marques de commerce. Je ne sais pas trop à quel point ces démarches sont rendues présentement.

● (1605)

**Le président:** Vous avez mentionné que, sur le plan de la reconnaissance, le Klondike se trouve au sommet, mais je ne suis pas si certain que le marché comprend qu'il s'agit en fait d'une destination canadienne. De toute façon, ce n'était qu'un commentaire général.

En ce qui concerne CanNor, je pense que Mme Ferguson a mentionné que CanNor fait en réalité partie d'AINC. D'après ce que j'avais compris, c'est un organisme distinct et autonome. Il doit rendre des comptes au ministre d'Affaires indiennes et du Nord Canada, mais, à cette exception près, il n'est pas réellement une division du ministère. Ce n'est peut-être qu'une question de sémantique, mais je le précisais pour que vous le sachiez.

Quant à la compréhension du rôle de CanNor en matière de tourisme, je sais qu'il s'agit d'un nouvel organisme, mais avez-vous eu la chance jusqu'ici, dans le territoire, de nouer le dialogue avec CanNor et d'entreprendre des discussions préliminaires avec lui à propos de son rôle?

**Mme Sandy Hachey:** Nous avons eu quelques discussions initiales. Il n'y a pas eu de communication au cours des derniers mois. Nous avons été conviés à des séances de l'industrie, en janvier je crois, puis nous avons eu d'autres discussions avec Karen Dove, ici, sur place. Elle est venue présenter une allocution à notre conférence de l'industrie au mois de mai, à Dawson City.

**Le président:** Et Karen Dove est...?

**Mme Sandy Hachey:** Je crois qu'elle est la directrice. Je n'en suis pas certaine, parce que les choses changeaient tout le temps à cette époque, de sorte que je ne suis pas certaine de son titre exact.

Il n'y a pas eu de discussions au cours des derniers mois. Encore une fois, il ne s'agit pas de pointer le doigt vers qui que ce soit, et nous devons en prendre la responsabilité également. Je suis heureuse d'entendre que nous obtiendrons 20 p. 100 de ces 30 millions de dollars consacrés au tourisme sur cinq ans.

**Le président:** Enfin, comme je viens moi-même du secteur du tourisme, et comme mon collègue M. Rickford, qui connaît bien la situation dans le nord de l'Ontario, quand je pense aux dernières décennies de discussions dans les secteurs du tourisme dans ma province d'origine, dans le Nord, on voyait souvent des tensions intéressantes entre le secteur du tourisme et des ressources. Je me demandais si vous pourriez nous parler du même phénomène et de la façon dont il se déroule ici au Yukon.

**Mme Sandy Hachey:** Certainement, je me ferai un plaisir de vous en parler.

L'année dernière, à peu près à la même époque, en fait, nous avons entrepris des discussions avec la Klondike Placer Miners' Association ainsi que la Yukon Chamber of Mines, et nous avons élaboré un protocole d'entente avec ces deux organismes. Ce sont les deux organismes d'exploitation minière et la Tourism Industry Association of the Yukon qui sont parties au protocole d'entente.

Au cours de la dernière année, nous avons participé à des discussions avec eux sur la manière dont les deux entreprises peuvent collaborer et élaborer des pratiques exemplaires. Pendant notre plus récente réunion, il y a environ deux semaines, nous avons commencé à élaborer des outils qui nous permettront de travailler ensemble. C'est un processus continu. Nous tenons beaucoup au protocole d'entente et nous sommes convaincus que c'est également le cas du côté de l'exploitation minière. Il y a sans doute eu un petit accroc au cours de l'été dernier à cause de la Commission d'aménagement du bassin versant de la rivière Peel et de la recommandation pour l'aménagement des terres dans cette région. Comme je l'ai mentionné plus tôt, il y avait des opinions divergentes. Chaque côté a déployé ces efforts de lobbying, mais cela n'a pas d'impact négatif sur le travail relatif au protocole d'entente; les deux côtés y adhèrent encore complètement.

**Le président:** Vous faites donc des progrès. Vous ne considérez pas que cela nuit au progrès de chacun de vos secteurs.

**Mme Sandy Hachey:** Non. Nous reconnaissons certainement qu'il y a un domaine qui pose problème, mais nous convenons de le laisser à la porte d'entrée quand nous nous réunissons et nous nous occupons des autres enjeux.

**Le président:** Bien joué. C'est bien.

J'ai terminé.

Allez-y, monsieur Bagnell.

**L'hon. Larry Bagnell:** Je voudrais poser de nouveau ma question sur les priorités de l'industrie du tourisme. Je sais qu'il y a un processus de planification de l'aménagement des terres et je sais également que le gouvernement du Yukon doit y jouer un rôle déterminant, mais il y a un certain nombre de choses dans lesquelles le gouvernement fédéral pourrait jouer un rôle important.

Par exemple, vous avez parlé du contrôle des cartes de crédit, du coût des employés, d'accroître le financement du CCT, de rétablir le remboursement de la TPS, des trucs en lien avec les musées, du problème de location de voitures dont nous avons parlé, de l'accès aérien que vous avez soulevé, de l'initiative sur les endroits historiques, et ainsi de suite.

Quelle serait votre principale priorité, ou vos deux principales priorités, si c'était tout ce que le comité pourrait faire adopter ou recommander?

•(1610)

**Mme Sandy Hachey:** Si je peux vous les faire connaître, c'est formidable.

Il faut accroître le financement de la Commission canadienne du tourisme. Bien entendu, c'est l'entité chargée de la mise en marché de l'ensemble du Canada pour le tourisme — le Canada en tant que destination —, alors ce serait fantastique.

En fait, Larry, il y a une chose qui n'était pas sur votre liste, et c'était négligé de notre part de ne pas en parler, mais j'aimerais vous demander de faire preuve d'indulgence maintenant, si vous le permettez. Le Nord pourrait grandement profiter du Programme de manifestations touristiques de renom. La structure actuelle du programme ne favorise pas les événements qui se déroulent dans le Nord. Je pense que, pour obtenir le financement de niveau-inférieur — et vous éprouvez probablement le même problème dans l'Atlantique —, il faut attirer plus de 50 000 visiteurs; il n'y a même pas 50 000 personnes qui habitent ici. Ce serait impossible pour nous d'accueillir 50 000 personnes.

S'il était possible de réexaminer ce financement, ce serait formidable, parce que vous trouverez ici des événements de calibre mondial qui pourraient drôlement profiter de ce type de financement. Dawson organise des événements de renommée mondiale, qu'il s'agisse du festival international du court métrage, de Rendez-vous ou de Yukon Quest, et ce serait formidable si nous avions accès à ce financement.

**Le président:** Très bien. Merci, monsieur Bagnell.

Ce sera tout pour cette séance. Je dois vous dire, au nom de tous les membres, que nous sommes heureux de votre participation, du temps que vous avez passé avec nous, de vos contributions et de vos réponses. Vous nous avez fourni beaucoup d'informations qui nous seront utiles pour façonner notre rapport final.

Sur ce, la séance est suspendue. Encore une fois, chers collègues, je vous rappelle que les travaux reprendront ici dès 18 heures.

Monsieur Bagnell, vous avez une question?

**L'hon. Larry Bagnell:** J'ai un message pour les membres du comité. Pour ceux que cela intéresse, la station de radio CKRW organise une réception pour célébrer son 40<sup>e</sup> anniversaire, de 17 à 19 heures ce soir, au musée MacBride, à un coin de rue de votre hôtel. Je pense que le coût de l'entrée est de 5 \$, mais si vous êtes intéressé, ça a lieu ce soir. Je tenais à vous le dire.

**M. Marc Johnson:** C'est gratuit, Larry.



**L'hon. Larry Bagnell:** C'est gratuit. C'est au musée MacBride. Il est situé devant la rivière, un coin de rue à votre gauche. Rendez-vous jusqu'à la gare au bout de la rue principale, puis à un coin de rue à votre gauche.

**Le président:** C'est une excellente suggestion.

Bien entendu, à vous de vous débrouiller pour le souper d'ici à 18 heures. Alors, sortez et allez faire un tour sur la magnifique rue principale ici à Whitehorse. C'est une belle promenade. J'y suis allé plus tôt cet après-midi.

La séance est suspendue jusqu'à 18 heures. Merci beaucoup.

- \_\_\_\_\_ (Pause) \_\_\_\_\_
- 
- (1805)

**Le vice-président (M. Todd Russell):** Je m'appelle Todd Russell, et je suis le vice-président. Je ne suis pas M. Stanton. Je suis beaucoup plus beau que lui, ce que vous pourrez constater quand il arrivera. Je suis du Labrador, et j'aimerais vous souhaiter la bienvenue à tous à cette séance.

La journée a certainement été très productive jusqu'ici. Nous avons entendu beaucoup de témoins, et beaucoup de questions ont été adressées aux membres des divers groupes. Ce soir, la séance durera une heure et demie. Je suis convaincu que vous savez tous de combien de temps nous disposons ensemble.

Nous accueillons Dan Curtis, directeur général de Compétences Canada Yukon; Andrew Finton, le fondateur de Sundog Carvers; de la Yukon Film and Sound Commission, voici la commissaire Barbara Dunlop; enfin, Alex Furlong et Ron Rousseau représentent la Yukon Federation of Labour.

À tous, je souhaite la bienvenue. Chaque organisation aura environ cinq minutes pour présenter son exposé. Nous serons un peu indulgents pour mesurer le temps de parole, mais nous aimerions que ça reste autour de cinq minutes, puis nous passerons à la période de questions; les périodes de questions et réponses dureront cinq minutes. Quand je donnerai la parole à l'un des membres, la période de cinq minutes doit couvrir les questions et les réponses.

Nous allons commencer avec M. Curtis, si cela vous va.

La parole est à vous, monsieur.

**M. Dan Curtis (directeur général, Compétences Canada Yukon):** J'aimerais vous remercier de nous avoir invités, mes collègues et moi. C'est merveilleux.

Je ne veux pas passer trop de temps à expliquer qui nous sommes. J'espère que vous avez déjà entendu parler de notre organisation, Skills Compétences Canada. Nous assurons une présence partout au Canada. J'ai remis des notes à tout le monde pour vous donner un aperçu; j'espère que vous aurez des questions sur notre fonctionnement, et me ferai un devoir d'y répondre.

L'organisation nationale a commencé en 1998; nous sommes présents dans chaque province et dans chaque territoire du Canada; l'organisme est régi par un conseil d'administration bénévole. Nous sommes un organisme sans but lucratif qui réussit à offrir ses activités grâce à une programmation interactive; nos manifestations sont offertes par le truchement de nos organismes membres provinciaux ou territoriaux: des clubs de compétences, dont je vous parlerai sans doute un peu aujourd'hui, quand nous arriverons aux recommandations sur ce que nous faisons et la manière dont nous le faisons; des camps de compétences, où des jeunes exploitent des métiers; des activités sur les carrières pour les premières nations; des

conférences à l'intention des jeunes femmes; des activités « try-a-trade » et des démonstrations interactives « try-a-trade »; des compétitions de métiers aux niveaux provincial, territorial, national et, bien entendu, international. Avec un peu de chance, vous aurez tous vu à la télévision l'événement WorldSkills Calgary, que nous avons organisé il y a quelques mois ou vous en avez entendu parler. C'était tout un événement, et nous sommes très heureux des résultats du Canada ainsi que de ceux du Yukon, parce que c'était la première fois que nous avions des représentants dans Équipe Canada.

Chaque année, 100 000 jeunes participent aux compétitions territoriales et provinciales. Il est également important de mentionner que, quand nous parlons de jeunes, il s'agit de jeunes jusqu'à 30 ans. Certaines provinces font participer des gens un peu plus vieux — 35, même 40 ans —, mais, au Yukon, nous prenons surtout des jeunes jusqu'à l'âge de 30 ans.

Il y a environ 600 concurrents qui participent aux Olympiades canadiennes de la formation professionnelle et technique, qui se déroulent chaque année dans une ville canadienne différente. Nous nous attendons à accueillir de 5 000 à 7 500 visiteurs.

Ce sont les bénévoles et les personnes dévouées partout dans les collectivités du Yukon qui font fonctionner le programme. Nous sommes présents dans beaucoup de collectivités. Rares sont celles où nous ne sommes pas représentés. Nous aimerions vous parler un peu de cela également, quand viendra le moment de vous faire part de nos recommandations.

En ce qui concerne les éléments interactifs, les expériences sensorielles, nous constatons que pour beaucoup des personnes avec lesquelles nous travaillons — elles descendent des premières nations —, l'apprentissage passe vraiment par la vue, ce sont des visuels. Ils ne sont peut-être pas aussi à l'aise que nous le sommes avec la parole écrite, mais cela ne veut pas dire qu'ils ne possèdent pas beaucoup de talents, de compétences et d'habiletés; ils ont aussi motivés par le désir d'apprendre divers métiers et la volonté d'acquérir diverses aptitudes en affaires.

Les programmes sont pertinents et répondent aux besoins de l'industrie et de la collectivité. Encore une fois, voilà quelque chose dont nous aimerions parler dans nos recommandations. La pertinence n'est pas seulement liée à l'obtention d'un emploi rémunérateur; il s'agit également de faire en sorte que les compétences acquises soient pertinentes pour les diverses régions où nous offrons des services. Elles peuvent varier considérablement, comme vous pouvez l'imaginer, non seulement dans tout le Canada, mais également à travers le territoire du Yukon. Nous constatons que la pertinence de ce que les gens veulent faire et de ce qu'ils ont besoin d'apprendre est très variable, et c'est pourquoi nous aimerions en parler un peu dans nos conclusions, c'est-à-dire expliquer comment nous y arrivons et comment nous aimerions en faire plus.

En ce qui concerne les secteurs de programmes, Skills Compétences Canada et Compétences Canada Yukon utilisent un ensemble de lignes directrices axé sur les besoins de l'industrie et pertinent pour l'économie canadienne et pour l'économie du Yukon, bien entendu. Nous représentons 45 technologies et métiers différents sur lesquels nous nous appuyons pour aider notre pays à aller de l'avant, dans des secteurs comme la construction, les technologies de communication, la fabrication, les services et le transport.

Qu'est-ce qui rend les programmes de métiers si attirants pour les jeunes? Acquérir de l'expérience pratique, travailler avec les services techniques de la collectivité, rencontrer de nouveaux amis et des gens de l'industrie, travailler en équipe, résoudre des problèmes et faire des réalisations concrètes. Nous comptons vous en parler également, pour vous décrire les résultats mesurables que nous avons obtenus.

Les clubs de compétences de Skills Canada Yukon sont véritablement le moteur de ce que nous avons réussi à accomplir; grâce à eux, les gens s'intéressent aux formations en métiers et en technologies, et réussissent à décrocher des emplois. Grâce aux expériences pratiques et interactives et à la composante culturelle... Je pense qu'il faudrait parler de la composante culturelle..., et je vais bientôt vous parler de nos recommandations. Nous avons découvert que la composante culturelle mobilise vraiment une bonne partie de nos jeunes dans les collectivités, parce qu'il faut prendre en considération le fait que bon nombre des métiers et des technologies qui sont utilisés dans notre pays à l'heure actuelle existent depuis des milliers d'années; beaucoup des métiers non traditionnels correspondent très bien à bon nombre des choses que nous faisons aujourd'hui.

• (1810)

Nous avons découvert que la composante culturelle permet de vraiment mobiliser beaucoup des jeunes, favorise la poursuite de leur éducation et, avec un peu de chance, les encourage à continuer dans cette voie et à obtenir une instruction plus formatrice. Au moins, ils ont une meilleure idée de ce dans quoi ils embarquent.

La capacité d'aller dans des régions rurales et d'établir de nombreux clubs de compétences... la plupart des clubs dans les régions rurales fonctionnent depuis quatre~années consécutives. Encore une fois, c'est très très important, parce que très souvent, quand nous nous rendons dans les collectivités, nous découvrons quelque chose qui se produit depuis beaucoup trop longtemps: beaucoup des organismes ou des entités gouvernementales débarquent dans la collectivité et commencent à expliquer ce qu'ils vont fournir, sans nécessairement demander aux gens ce qui les intéresse, ce dont ils ont besoin ou ce qu'ils aimeraient recevoir. Puis, l'activité ne devient pas viable. Je pense que c'est un grand problème dans beaucoup de collectivités au Canada — le fait d'offrir quelque chose qui ne soit pas viable. Quand un programme finit par arriver, ce n'est peut-être pas celui qui est souhaité, qui est demandé, qui est nécessaire, puis il disparaît.

Et ce n'est pas une question d'argent. Il ne s'agit pas nécessairement de débarquer avec une grosse liasse de billets et de dire « Voici ce que nous allons vous fournir », parce que, franchement, ça ne fonctionne pas.

• (1815)

**Le vice-président (M. Todd Russell):** Il nous faut des recommandations.

**M. Dan Curtis:** L'approche consultative communautaire, la continuité et la pertinence sont des choses dont j'ai déjà parlé un peu. L'approche communautaire consultative signifie que quand nous nous sommes rendus dans les collectivités, nous avons dû retourner voir certaines d'entre elles trois ou quatre fois, parce qu'il y avait des antécédents. Mais quand nous avons réussi à entrer et que nous avons appris exactement ce que cette collectivité recherchait et ce qui l'intéressait véritablement, alors nous avons eu beaucoup de soutien et de succès; des gens ont poursuivi leurs études dans les métiers. Par exemple, Ross River n'a peut-être pas besoin de robotique, parce que ce qu'il lui faut, c'est de chauffer les maisons,

ou d'assurer l'alimentation en électricité, ou d'avoir un gagne-pain. Alors nous aimerions recommander de veiller à la pertinence des activités proposées dans une collectivité donnée, parce que cela a fait ses preuves.

Des possibilités d'apprentissage expérimentales, une approche pratico-pratique... Nos programmes n'ont pas énormément d'exigences préalables, mais nous allons dans les collectivités, et il s'agit davantage d'une approche pratique, pour mobiliser les gens, et cela fonctionne plutôt bien.

Nous vous avons déjà parlé un peu de la pertinence culturelle.

Les activités « try-a-trade » et les démonstrations de technologies interactives ont très bien fonctionné dans nos clubs de compétences.

L'élément le plus important que mes pairs et mes collègues de partout au Canada m'ont communiqué au sujet des collectivités rurales comme celles-ci, c'est qu'elles seraient particulièrement intéressées à avoir une unité de formation mobile. Nous n'en avons pas, et nous constatons que les grands centres offrent beaucoup de distractions. Si c'était possible que des unités de formation mobile se rendent dans les collectivités où les gens souhaitent rester, les activités seraient beaucoup mieux accueillies. Je pense que c'est notre recommandation la plus importante; c'est un peu notre souhait, c'est-à-dire d'avoir davantage de possibilités mobiles pour nos jeunes.

**Le vice-président (M. Todd Russell):** Merci beaucoup, monsieur Curtis.

Madame Dunlop.

**Mme Barbara Dunlop (commissaire des films et enregistrements sonores, Yukon Film and Sound Commission):** Bonsoir. Je vous remercie de m'avoir invitée.

La Film and Sound Commission est une division du ministère du Développement économique du gouvernement du Yukon. Notre mandat couvre trois domaines généraux: nous appuyons les musiciens et le développement de l'industrie musicale du Yukon; nous appuyons les cinéastes responsables des aspects de gestion et de propriété d'un film — les réalisateurs, les producteurs et les scénaristes; et nous travaillons également à la mise en marché du Yukon en tant que lieu de tournage assorti de tous les services de production. Et, ce qui est directement pertinent, nous formons des équipes de tournage locales.

Je pense que tout le monde est au courant du fait que les industries cinématographiques et musicales ont changé assez rapidement au cours des dernières années. Particulièrement du côté de l'Internet, les canaux de distribution changent très rapidement. Les cinéastes et les musiciens locaux du Yukon luttent pour se tenir à jour et luttent pour être capables de travailler dans ce nouveau paradigme. À la Film and Sound Commission, nous devons également lutter pour veiller à ce que nos programmes continuent d'être pertinents.

Comme nous sommes dans le Nord, la distance est toujours considérée comme étant un problème. Comme vous pouvez l'imaginer, si vous vous trouvez à Vancouver et que vous êtes musicien, vous avez beaucoup d'occasions pour présenter des spectacles; vous avez beaucoup d'occasions de formation et de perfectionnement de votre carrière. Ce n'est pas vraiment le cas au Yukon. Il est très difficile de voyager où que ce soit et pour obtenir de la formation. De même, il est difficile pour des cinéastes d'obtenir de la formation ici au Yukon.

L'accessibilité du Yukon pour les cinéastes nationaux et internationaux est parfois perçue comme un obstacle. Nous aimons croire que nous sommes très près de Vancouver. Nous aimons également croire que nous ne sommes pas si loin que ça de Los Angeles, mais tant que vous n'êtes pas venus ici, vous ne savez pas vraiment à quel point nous sommes proches. Vous pourriez penser que nous sommes un peu éloignés. Nous n'avons pas de studio cinématographique au Yukon. Nous avons quelques studios d'enregistrement qui permettent à nos musiciens de travailler ici. C'est un défi continué que de conserver une équipe de tournage importante et solide, et cette difficulté est en partie liée à la continuité d'emploi, particulièrement dans l'industrie cinématographique. Il y a des hauts et des bas. Les productions vont et viennent, et il est difficile de donner du travail à temps plein aux membres d'une équipe de tournage pour qu'ils restent dans l'industrie.

Certaines des solutions que nous utilisons de manière continue sont des programmes de financement au sein de la Film and Sound Commission. Deux d'entre eux sont axés sur la musique. L'un est un programme d'enregistrement, selon lequel des musiciens yukonnais obtiennent un soutien financier pour brûler un CD qu'ils pourront utiliser comme produit de vente et comme élément de mise en marché. Nous disposons de quatre fonds à l'intention de nos cinéastes. Trois de ces fonds sont destinés aux cinéastes yukonnais et les prennent en charge du début de leur carrière jusqu'à la production d'un long métrage ou d'une série télévisée. Nous avons également un quatrième programme de financement pour l'industrie cinématographique, et il s'agit de notre mesure incitative au tournage. Nous offrons une remise aux personnes qui viennent tourner au Yukon et emploient une main-d'œuvre yukonnaise pour leur production cinématographique. Nous investissons des ressources en formation et en mise en marché, ainsi qu'en perfectionnement de nos cinéastes.

Nous travaillons en étroite collaboration avec des organismes de l'industrie. Par exemple, nous entretenons des liens avec MusicYukon, avec la Yukon Film Society et la Northern Film and Video Industries Association; nous tentons d'être à l'affût de ce qu'ils recherchent et de ce dont leurs membres ont besoin pour perfectionner leur carrière, et nous veillons à ce que nos programmes répondent à ces besoins.

J'aimerais vous présenter quelques exemples des choses sur lesquelles nous avons travaillé par le passé pour favoriser la croissance globale des industries. Nous avons travaillé de concert avec le gouvernement fédéral pour certains des programmes. Nous participons tous les ans au Banff World Television Festival, où nous amenons six cinéastes yukonnais sélectionnés au moyen d'un jury. Ils auront tout d'abord participé à une composante mentorat et une composante atelier, qui les auront aidés à réaliser un produit approprié à présenter aux diffuseurs à Banff. Nous les appuyons également pendant qu'ils sont là-bas.

L'an dernier, nous avons soutenu la Yukon Film Society et la Northern Film and Video Industry Association pour la tenue des séries d'ateliers relatifs à la mise en scène et aux équipes de tournage. Il s'agit de séries parallèles d'ateliers pour les producteurs, les scénaristes et les réalisateurs, ceux qui dirigent, c'est-à-dire les gestionnaires ayant le contrôle financier et créatif de la production; parallèlement à ce volet, nous organisons des ateliers pour les personnes qui étaient intéressées à être membres de l'équipe de tournage. À la fin, nous octroyions trois courtes dramatiques: l'équipe de tournage est venue et a travaillé sur le film, et les scénaristes, réalisateurs et producteurs l'ont effectivement produit. Au bout du compte, il y avait un groupe de membres d'équipe de tournage qui avaient un film à leur actif, de l'expérience et un peu de

formation, et nous avons également trois-groupes de scénaristes-réalisateurs-producteurs, qui avaient une carte de visite en main dont ils pouvaient se servir à des fins de mise en marché. Ça a été une expérience fantastique.

Showcase Yukon 2009 visait notre industrie de la musique. Nous avons fait venir différents acheteurs de partout en Amérique du Nord et, je pense, un acheteur d'Europe. Ils ont eu l'occasion de voir des spectacles présentés par des Yukonnais, dont ils ont fait la critique. Grâce à cette expérience, certains des Yukonnais ont eu l'occasion de faire des représentations dans divers festivals en Amérique du Nord.

● (1820)

Nous travaillons actuellement sur un projet appelé Film Fantastic, atelier conceptuel qui s'adresse à nos scénaristes et à nos producteurs dans le but de les aider à comprendre la structure d'une histoire, la définition d'un concept et la façon de vendre ces concepts aux bailleurs de fonds qui pourront appuyer leur projet. L'activité a été financée par la Fiducie pour le développement communautaire.

Je devrais juste revenir à la série d'ateliers relatifs à la mise en scène et aux équipes de tournage. C'est le programme d'investissement ciblé qui l'a financé, par l'intermédiaire d'AINC.

Pour l'instant, nous mettons la dernière main à ce que nous appelons des cyberépisodes, qui mèneront à l'établissement d'une série de 13 publicités de une minute portant sur le tournage de films au Yukon, mais c'est surtout une occasion de formation pour les cinéastes yukonnais. Cette activité a reçu un appui solide du Fonds d'adaptation des collectivités. Nous inviterons les Yukonnais à présenter des concepts pour les 13 épisodes. Chacun portera sur une région différente du Yukon, pendant une saison ou une autre, et un fil conducteur reliera les 13 épisodes. Alors, il y aura une diversité de choses que nous pourrions faire pour les placer une fois que nous aurons terminé.

Si nous nous tournons vers l'avenir, MusicYukon, notre association de l'industrie de la musique, a l'intention de présenter sa candidature pour tenir les Western Canadian Music Awards de 2011, et ce serait la première fois que l'événement aurait lieu au nord du 60° parallèle. À notre avis, cela constituera également une occasion de collaborer avec vous.

Merci.

**Le président:** Merci, madame Dunlop.

Nous allons maintenant passer à M. Rousseau et à M. Furlong, qui représentent la Yukon Federation of Labour.

Juste avant que vous commenciez, je tiens à présenter mes excuses à tout le monde, car nous avons un peu tardé à nous rendre ici à temps pour notre troisième table ronde de la journée, et je remercie aussi mon vice-président, Todd Russell, d'avoir promptement pris le relais à 18 heures.

Aimeriez-vous...? Monsieur Furlong, vous allez prendre la parole? Merci beaucoup.

**M. Alex Furlong (président et directeur général, Yukon Federation of Labour):** Oui, c'est exact, merci beaucoup.

Je tiens à vous remercier au nom de la Fédération et de ses membres ici au Yukon de nous donner l'occasion de vous présenter notre point de vue sur ce que nous considérons comme des obstacles au développement économique du Nord, au Yukon notamment.

Nous représentons plus de 4 000 membres et faisons partie du Congrès du travail du Canada, qui représente 3,2 millions de travailleurs au Canada. Le Yukon est le territoire canadien le plus à l'ouest au Nord du 60° parallèle. Il est bordé au sud par la Colombie-Britannique, à l'ouest par l'Alaska et à l'est par les Territoires du Nord-Ouest. Il s'étend au nord jusqu'à la côte de l'océan Arctique, qui est riche en ressources naturelles. Notre territoire compte quelque 26 000 habitants, dont la plus grande partie — environ 23 000 — habitent la ville de Whitehorse, la capitale. Le reste de la population est éparpillé dans plusieurs petites agglomérations rurales comme Haines Junction, Dawson, Mayo, Watson Lake, Carmacks et Ross River.

La vaste majorité des Autochtones vivent ailleurs qu'à Whitehorse. Il y a une différence frappante entre les conditions de vie à Whitehorse et celles des petites agglomérations. Cela saute immédiatement aux yeux des visiteurs occasionnels. Cependant, cet écart est insuffisamment attesté. Statistique Canada ne mène pas de travaux de recherche poussés au Yukon ni dans les trois autres territoires, faute de ressources. Ces dernières années, l'économie a été fondée sur les services publics et, à un degré moindre, le tourisme. L'histoire du territoire a été fortement marquée par l'exploitation des ressources naturelles, secteur économique relativement stagnant depuis une vingtaine d'années. Toutefois, il montre maintenant des signes de vigueur renouvelée, le prix des matières premières ayant atteint de nouveaux sommets.

Le principal obstacle à un développement économique durable et sain est la mentalité de pionnier qui persiste et qui...

• (1825)

**Le président:** Monsieur Furlong, permettez-moi de vous interrompre pour un instant, pourriez-vous ralentir un peu le rythme de votre discours pour notre service d'interprétation? Si votre exposé dure quelques minutes supplémentaires, nous vous accorderons cette prolongation.

Allez-y.

**M. Alex Furlong:** D'accord. Ce sont mes traits terre-neuviens qui font surface.

Merci.

Le principal obstacle à un développement économique durable et sain est la mentalité de pionnier qui persiste et qui a été à l'origine du cycle d'expansion et de ralentissement ayant commencé dans la seconde partie du XIX<sup>e</sup> siècle, avec le commerce des fourrures, pour se poursuivre au début du XX<sup>e</sup> siècle, avec plusieurs vagues d'activité minière. Les peuples autochtones en particulier, qui sont chez eux seulement au Yukon et qui y vivent depuis des temps immémoriaux, ont subi vague après vague d'incursions coloniales dans leurs territoires traditionnels, tout en profitant à peine de la richesse produite par l'extraction de leurs ressources.

En 2009, les peuples des premières nations, les Métis et les Inuits du Yukon, de façon générale, vivent dans la pauvreté. Le taux de chômage est de deux à trois fois supérieur à la moyenne nationale, et ils souffrent de conditions rappelant celles du tiers monde. Ainsi, si nous devons nous lancer dans une nouvelle vague de développement économique dans le Grand Nord, il est impératif que nous tirions des enseignements de l'histoire et que nous prenions les mesures qui s'imposent pour éviter ces cycles d'exploitation effrénée ne laissant rien d'autre sur place que des dommages sociaux et environnementaux dont personne ne veut assumer la responsabilité.

**Le président:** Pourriez-vous encore ralentir, s'il vous plaît? Vous en avez long à dire. Nous voulons tout entendre. Cela profitera aussi

à ceux qui écoutent dans l'autre langue officielle, alors, prenez votre temps.

**M. Alex Furlong:** D'accord.

La Yukon Federation of Labour, en tant qu'organisme se préoccupant des droits et du bien-être des travailleurs et des agglomérations où ils vivent, croit en un développement durable qui créera de vrais emplois pour les habitants locaux en priorité. Il s'ensuit que tous les plans de développement industriel au Yukon doivent être pleinement conçus en consultation et en partenariat avec les premières nations et les organismes centraux représentant les peuples autochtones. Au cœur de ces plans de partenariat, il doit y avoir une feuille de route pour l'atteinte de cibles d'emplois locaux à tous les niveaux. Cela signifie qu'il n'est pas acceptable que les travailleurs locaux soient relégués à des emplois à faible niveau de compétence et faiblement rémunérés, créés juste pour dire qu'ils profitent de la création d'emplois. L'équité en matière d'emploi doit être appliquée à tout les niveaux.

Il est en outre de toute première importance que le principe du consentement préalable et informé, conformément à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, soit respecté en ce qui concerne toute activité projetée sur les terres des premières nations ou d'autres groupes autochtones.

Par ailleurs, nous voudrions signaler aux membres du comité que des mesures immédiates doivent être prises par le gouvernement central pour financer des programmes visant à affranchir les peuples autochtones du Yukon de la pauvreté. Sinon, il y a peu d'espoir que les membres des premières nations pourront se doter de la capacité voulue pour participer pleinement à la prochaine vague de développement industriel au Yukon.

Dans un mémoire présenté au Comité permanent des finances en octobre 2009 à Yellowknife, le vice-président exécutif régional de l'Alliance de la fonction publique du Canada pour le Nord, Jean-François Des Lauriers, plaide en faveur d'une hausse immédiate de 20 p. 100 des paiements de transfert au Yukon; le financement accru serait attribué aux subventions alimentaires, au logement et aux services sociaux et de santé.

Nous vous prions de vous reporter au document accompagnant le présent mémoire, qui renferme des données sur les conditions de vie dans le Grand Nord.

J'aimerais aussi vous faire remarquer — comme je l'ai mentionné plus tôt au sujet de Statistique Canada — que certaines des données les plus récentes remontent à 2007, alors vous pourrez voir l'écart.

Vous remarquerez peut-être que les données concernant le Yukon ne sont pas aussi préoccupantes que celles relatives aux T.N.-O. et au Nunavut. Il importe de garder à l'esprit la mise en garde faite dans le cinquième paragraphe de notre mémoire. Comme je l'ai dit, Les données sont faussées par la taille disproportionnée de la population de la capitale du Yukon.

Je tiens à vous remercier de nouveau d'avoir pris le temps de venir au Yukon, et j'espère que ce n'est que le début d'un dialogue exhaustif sur la question du développement du Grand Nord. La Yukon Federation of Labour invite le comité à garder le contact, car nous estimons que la consultation permanente de tous les acteurs représente un élément vital d'une approche durable en matière de développement industriel.

Merci.

•(1830)

**Le président:** Merci, monsieur Furlong. Merci de l'invitation.

Nous allons entendre le dernier exposé, à savoir celui de M. Andrew Finton. Andrew représente Sundog Carvers. Je ne sais pas si certains d'entre vous ont eu l'occasion de descendre la rue jusqu'au locaux de Hougen, mais, au rez-de-chaussée, vous pouvez voir certaines des oeuvres, qui sont fantastiques.

Monsieur Finton, vous avez la parole pour cinq minutes.

**M. Andrew Finton (fondateur, Sundog Carving Program, Sundog Carvers):** Merci.

Je m'excuse. J'ai apporté des documents, mais, malheureusement, ils sont seulement en anglais. Mais il y en a là si vous voulez y jeter un coup d'oeil plus tard.

Nous sommes un organisme sans but lucratif. Nous l'avons fondé il y a cinq ans, à l'aide du financement du gouvernement fédéral, par l'entremise de Service Canada, pour un très petit projet pilote. Essentiellement, nous sommes encore un peu en phase d'essai. Nous avons pris de l'expansion. Nous dirigeons un projet pour débutants à l'intention des étudiants; il s'agit d'un programme de 11 mois qui consiste essentiellement à enseigner les rudiments de l'art plastique de notre première nation. Nous commençons avec un groupe de neuf étudiants, et nous travaillons à temps plein pendant 11 mois.

Après avoir dirigé ce programme pendant quelques années, nous avons constaté qu'il était loin d'être assez intensif, alors nous l'avons élargi. Nous nous sommes adressés au gouvernement territorial et avons obtenu du financement pour un programme avancé de trois-ans. Encore une fois, il dure trois-ans, à temps plein, à raison de 30 heures par semaine, 12 mois par année. Nous dirigeons ce programme depuis maintenant deux ans et demi, environ. Les gouvernements des premières nations sont notre troisième partenaire qui aide à financer le programme. À l'heure actuelle, nous avons environ 24 étudiants à temps plein et dix étudiants à temps partiel.

Un troisième programme que nous avons élaboré il y a quelques années vise les écoles publiques. Quelques directeurs d'école sont venus nous voir pour nous demander si nous pouvions commencer à enseigner la sculpture traditionnelle dans les écoles publiques, alors nous dirigeons aussi un petit programme qui s'adresse aux élèves des écoles publiques. L'année dernière, nous avions environ de 20 à 24 étudiants à tout moment.

Notre programme n'est pas axé seulement sur les arts. Je crois que la chose qui nous distingue d'Emily Carr, par exemple, c'est que nous essayons d'offrir un service global. Le programme que nous avons d'abord conçu et qui est financé par Service Canada cible les jeunes ayant de multiples barrières à l'emploi. Alors, nous ne nous retrouvons pas avec des premiers de classe diplômés du secondaire qui veulent entreprendre une carrière dans les arts. La plupart de nos étudiants n'ont pas de diplôme et se butent à une diversité d'autres barrières à l'obtention d'un emploi convenable. Nous employons un conseiller à temps plein; nous avons aussi des conseillers en matière de toxicomanie qui travaillent avec nous. Nous offrons une formation en affaires et, par ailleurs, nous nous attachons beaucoup aux questions sociales, comme le logement. Alors, nous tentons d'offrir un service global en plus de l'enseignement de l'art.

Pour ce qui est de nos réalisations, je mentionnerais que, cet été, nous avons emmené un groupe de 19 étudiants sur le territoire pendant 70 jours et que nous avons construit un canot de 30 pieds. L'événement a bien été documenté à Whitehorse — il y a un vidéo en ligne si vous voulez le voir. C'était tout une réalisation pour nos étudiants. L'autre chose, c'est que, dans notre boutique du centre-

ville, où tout le monde ici est le bienvenu — nos portes sont ouvertes du lundi au vendredi —, deux de nos anciens étudiants sont avec nous depuis maintenant quatre ans, et ils sont en train de travailler sur des mâts totémiques d'environ sept pieds et demi commandés par une galerie située à Toronto. La commande a une valeur de 10 000 \$ la pièce. Alors, nos étudiants ne font pas de l'artisanat; nous ne fabriquons pas des capteurs de rêves. Ils conçoivent des oeuvres d'art.

Comme je l'ai dit, d'une certaine façon, nous en sommes encore à l'étape du projet pilote. Nous peinons encore à obtenir du financement. Selon le rapport de la vérificatrice générale paru l'année dernière, environ 60 p. 100 des étudiants des premières nations n'obtiennent pas leur diplôme. La question qui s'impose à l'esprit est la suivante: que vont faire ces étudiants? Sans une douzième année, il est difficile d'aller très loin. Je crois que l'industrie culturelle présente une occasion unique. Il s'agit d'une excellente occasion pour les gens issus des premières nations de réussir, premièrement, à atteindre l'autonomie financière, parce qu'il est possible de bien vivre de l'art des premières nations, et, deuxièmement, à préserver l'artisanat traditionnel. Par ailleurs, la sensibilisation à leur riche patrimoine culturel est une source de fierté.

Je pourrais parler de nos réalisations pendant des jours. Comme l'a dit le président, je crois que les oeuvres des artistes parle d'eux-mêmes, alors, si vous avez un moment, Arts Underground présente une fantastique exposition des oeuvres de nos débutants et de nos experts.

Merci.

•(1835)

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Finton.

Maintenant, comme l'a expliqué le vice-président, nous allons entreprendre la deuxième partie de notre réunion, à savoir la période de questions des députés. Un délai de cinq minutes est réservé pour la question et la réponse, alors veuillez poser de courtes questions et répondre brièvement pour que nous puissions aborder le plus de choses possible dans la courte période qui nous reste.

Pour le premier tour, nous commencerons par M. Russell, pour cinq minutes.

**M. Todd Russell:** Merci, monsieur le président, et bonsoir, encore une fois.

Je me disais justement, comme vous présentiez vos exposés, que le comité assiste à une sorte de renversement de la situation, car il semble que chacun d'entre vous, de sa propre façon, fait sauter des barrières au développement économique et construit quelque chose, que ce soit de façon individuelle ou en groupe, ou encore sur le plan de la défense des droits, comme le fait la Federation of Labour.

Quels sont les messages que vous voulez que nous retenions? Monsieur Curtis, vous avez parlé d'une unité mobile qui pourrait se déplacer. Vous plaidez en faveur de quelque chose qui permet de surmonter une barrière sur le plan de l'emplacement ou de la géographie et qui rend les choses plus accessibles.

Je suis fasciné par le projet pilote de Sundog Carvers. On dirait que c'est quelque chose que nous aurions peut-être intérêt à regarder de plus près, car il semble y avoir des enseignements que l'on pourrait transmettre dans d'autres régions du pays. Je suis certain qu'il y a des programmes semblables, mais celui-ci comporte probablement des éléments uniques qui seraient une source d'apprentissage pour les autres.

Le travail du comité ne consiste pas à créer quelque chose qui n'existe pas parce que vous le demandez; quelles sont les barrières?

Du point de vue de Sundog — j'aimerais m'attacher à cela pour un instant —, à la lumière de votre expérience et du point de vue du milieu artistique, de l'industrie cinématographique, que nous recommanderiez-vous?

Nous avons aussi les recommandations de la Federation of Labour, un document très solide. On y aborde assurément la situation des Autochtones ici au Yukon, et nous avons entendu le témoignage de beaucoup d'Autochtones aussi.

Je crois que je vais demander à chacun de vous de me donner une recommandation. Nous en avons une ou deux de la Federation of Labour.

Voyons les choses sous un angle positif.

**Mme Barbara Dunlop:** Je crois que nous avons bien travaillé avec le gouvernement fédéral dans le cadre de certains de vos programmes de développement économique du Nord. Ceux qui nous ont réussi — le programme d'ateliers relatifs à la mise en scène et aux équipes de tournage est un bon exemple — sont ceux qui nous ont permis de collaborer avec les organismes de notre industrie et les membres de ces organismes sur le terrain afin de définir les espoirs, les rêves et les aspirations de ces personnes et ce qu'elles croient que le gouvernement peut faire pour les soutenir dans le cheminement de leur carrière, puis nous avons eu l'occasion de travailler avec AINC et de décider comment le ministère peut soutenir le programme — comment nous pouvons le soutenir — et accorder la plus grande marge de manoeuvre possible à l'échelon communautaire dans le cadre de la mise en oeuvre du programme.

Personnellement, ce que j'ai constaté par le passé, c'est que, parmi les programmes avec lesquels j'ai travaillé, lorsque la Film and Sound Commission a pris les rênes de certains de ces projets, ils ont très bien fonctionné. De fait, les gens d'AINC nous ont appuyé sans réserve, et nous estimons avoir remporté un franc succès.

**Le président:** Monsieur Finton.

**M. Andrew Finton:** Comme je l'ai dit, notre projet est encore un peu un projet pilote. Dans le document que nous avons produit cet été, nous avons parlé des prochaines étapes et de ce que nous comptons faire. Nous avons déterminé que les Territoires du Nord-Ouest ont fait un excellent travail au chapitre de la promotion de la sculpture sur pierre de savon comme industrie culturelle ou, à tout le moins, comme un secteur de cette industrie; cette activité a pris beaucoup d'expansion là-bas. Selon le dernier document que j'ai vu, les Territoires du Nord-Ouest à eux seuls touchent environ 13 millions de dollars de la sculpture sur pierre de savon.

Alors, je crois que la possibilité existe. Au Yukon, l'horizon artistique est beaucoup plus vaste. Il n'y a pas seulement la sculpture sur bois, activité sur laquelle était fondé notre projet pilote à l'origine, mais il y a aussi le perlage, le travail sur cuir, la confection de tambours et de bijoux, la gravure de reproduction, et j'en passe.

Alors, l'une des choses que notre conseil étudie tient à l'établissement d'une vision de ce que nous pourrions faire si nous avions les ressources. Cette vision, c'est une école culturelle. On y offrirait une formation pour que les gens puissent obtenir des emplois. À l'heure actuelle, comme je l'ai dit, nous comptons 24 étudiants à temps plein. Au bout du compte, nous renvoyons des candidats chez eux chaque semaine parce que nous manquons de ressources. Nous n'avons même pas vraiment assez de ressources pour les étudiants que nous avons. Par exemple, nous avons un responsable de la formation d'affaires qui aide les étudiants à

élaborer un plan d'entreprise, une notice biographique et un portfolio. Je crois que nous l'avons pour deux heures chaque semaine, mais nous comptons 24 étudiants.

Pour que notre projet évolue vers la prochaine étape et soit plus qu'un projet pilote, je crois que nous avons besoin d'un plus grand établissement, pour que nous puissions accueillir peut-être 125 étudiants plutôt que 25.

Une des caractéristiques vraiment uniques de notre programme, c'est que des étudiants ont obtenu leur diplôme... Je pense à l'un de nos étudiants qui a obtenu son diplôme de l'école F.H. Collins et qui est analphabète. Il ne peut ni lire ni écrire. Bref, son diplôme n'a pas beaucoup de valeur. L'année dernière, nous avons été mis en contact avec une entreprise torontoise appelée la North West Company. Lorsque l'acheteur est arrivé ici de Toronto, il a vu une oeuvre conçue par cet étudiant. Il s'agissait d'un tableau circulaire de 32 pouces portant une illustration. L'oeuvre était intitulée « Eclipsé ». Il s'agit d'un soleil et d'une lune qui se font face. L'ouvrage avait déjà été vendu pour 1 700 \$, mais il en a commandé deux, de sorte que, la prochaine fois qu'il viendrait... Essentiellement, il en a commandé deux.

Alors, l'industrie des arts est particulièrement...

• (1840)

**Le président:** Nous avons vraiment dépassé le temps qui était alloué.

Je comprends.

Nous allons poursuivre.

[Français]

Le deuxième député à prendre la parole dans ce premier tour sera M. Lévesque.

Monsieur Lévesque, vous disposez de cinq minutes.

**M. Yvon Lévesque:** Merci, monsieur le président.

Bonsoir, messieurs.

Je suis moi-même issu de la Fédération des travailleurs du Québec. Je suis toujours heureux de rencontrer des membres des fédérations de travailleurs provinciales et du Congrès du travail du Canada.

Monsieur Furlong, vous avez dit que votre fédération comptait 4 000 membres au Yukon, à moins que vous ne parliez du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest également?

[Traduction]

**M. Alex Furlong:** Non. Au Yukon seulement, nous en avons environ 4 500.

[Français]

**M. Yvon Lévesque:** Au Québec, on applique la formule Rand. Après avoir syndiqué les travailleurs, on retient des cotisations automatiquement. Appliquez-vous une formule de ce genre?

[Traduction]

**M. Alex Furlong:** Oui. La plupart des frais par tête — ce à quoi vous faites allusion, je crois — sont automatiquement payés par de grands organismes. Lorsque les membres du Yukon adhèrent à la fédération, l'organisme national les paie automatiquement.

[Français]

**M. Yvon Lévesque:** Différenciez-vous les travailleurs de la construction des travailleurs des entreprises manufacturières, par exemple, ou est-ce que ça fonctionne ensemble?

Maintenez-vous une bonne entente avec l'organisme de M. Curtis pour ce qui est de l'élaboration des programmes dont vos membres ont besoin?

[Traduction]

**M. Alex Furlong:** Oui. Certes, notre plus important membre est la Yukon Employees' Union, qui est membre de l'Alliance de la Fonction publique du Canada. Elle siège au conseil de Compétences Canada au Yukon et y contribue financièrement; notre organisme reçoit de l'argent par l'intermédiaire de la Yukon Employees' Union.

Nous finançons, d'une façon ou d'une autre, directement ou indirectement, la plupart des organismes orientés pour ce qui est des éléments syndicaux essentiels.

• (1845)

[Français]

**M. Yvon Lévesque:** La personne de l'Alliance de la Fonction publique du Canada représente officiellement votre fédération, en tant que porte-parole, et fait valoir les besoins de vos membres.

Monsieur Curtis, j'aimerais savoir à quel point vous réussissez à garder jusqu'à la fin de leur formation les membres des premières nations qui se sont inscrits à des cours.

[Traduction]

**M. Dan Curtis:** C'est un excellent taux.

[Français]

**M. Yvon Lévesque:** Ces gens réussissent à se trouver un emploi et à le garder?

[Traduction]

**M. Dan Curtis:** C'est très bien. Les résultats mesurables sont assurément là.

Je n'essaie pas de dire que toutes les candidatures sont retenues, mais un grand nombre de ces personnes ne possédaient pas les aptitudes au début, et elles deviennent très employables après avoir suivi nos programmes, que ce soit pour un poste de débutant ou même un poste exigeant un peu plus de compétences. Nous avons beaucoup d'exemple de réussites de personnes qui ont commencé par le programme.

Nous espérons amener des gens à s'initier à un métier ou à l'utilisation d'une technologie et, de là, dissiper les craintes liées aux études postsecondaires ou à l'étape vers laquelle ils choisiront de se diriger. C'est ce que nous nous efforçons de faire. Nous essayons de les enthousiasmer dès le début.

Il y a des limites à ce que l'on peut faire avec un club qui offre du mentorat, mais, à partir de ce point, forts des connaissances tangibles qu'ils ont acquises, les participants passent généralement au marché de l'emploi, c'est certain.

[Français]

**M. Yvon Lévesque:** Merci beaucoup.

**Le président:** Merci, monsieur Lévesque.

Monsieur Bevington, vous disposez de cinq minutes.

[Traduction]

**M. Dennis Bevington:** Merci, monsieur le président.

Je suis très heureux d'entendre vos exposés ce soir.

À mon sens, l'importance des arts et de la culture se fait aussi sentir dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut. Je crois vraiment que le Yukon remporte un succès énorme à ce chapitre, mais il en va de même pour le Nunavut, dans une certaine mesure, en

ce qui concerne son industrie cinématographique et sa capacité de produire de l'art.

L'industrie des arts et de la culture revêt une si grande importance pour les gens d'ici. Ils peuvent ainsi relater leur lutte contre les éléments et s'épanouir ici. Je crois qu'un certain nombre d'autres éléments entrent aussi en jeu. Avez-vous une idée de l'ampleur de l'industrie, ici au Yukon? Pouvez-vous nous donner une idée du nombre de gens qui participeront à différents aspects de l'industrie des arts?

**Mme Barbara Dunlop:** Du point de vue du cinéma et de l'enregistrement sonore, j'ai quelques chiffres.

La plus grande production à être tournée ici au cours des dernières années était intitulée « *The Big White* ». C'était un film hollywoodien mettant en vedette Robin Williams. Le tournage a permis d'embaucher 200 Yukonnais.

Nous avons une série animée intitulée *Anash and the Legacy of the Sun-Rock*. Le scénario est écrit par une Autochtone de Teslin, et la série est le fruit d'une coproduction avec l'Alberta. On tourne des épisodes à l'heure actuelle, ce qui permet d'embaucher 90 Yukonnais.

Quant à l'industrie de la musique, l'entreprise kiskwaded a produit un rapport il y a plusieurs années, en 2005-2006, je crois. Selon ce document, les recettes de l'industrie de la musique au Yukon se chiffraient à environ huit millions de dollars.

Cela vous donne une petite idée de la façon dont ces deux industries se portent.

**M. Dennis Bevington:** Et ce sont de bonnes industries pour faire circuler l'argent dans l'économie.

**Mme Barbara Dunlop:** Assurément, oui. Il y a de nombreuses retombées, surtout lorsqu'une grande production est tournée ici. On loue de l'équipement, on va à l'hôtel, au restaurant et on loue des locaux. Cela crée de très bonnes retombées dans la collectivité. Ainsi, lorsque les responsables d'un projet viennent d'une autre région du Canada, ou d'ailleurs dans le monde, comme ceux de la BBC, en Grande-Bretagne, ils emploient des Yukonnais et ils dépensent beaucoup d'argent.

• (1850)

**M. Dennis Bevington:** Et ils contribuent au rayonnement du reste du pays.

**Mme Barbara Dunlop:** Oui, il y a toujours le facteur tourisme. Nous aurions besoin de quelque chose comme le *Da Vinci Code*, qui pousserait tout le monde à venir au Yukon pour voir les plateaux après le tournage du film.

**M. Dennis Bevington:** Voulez-vous ajouter quelque chose au sujet du nombre d'artistes que vous connaissez, de l'ampleur de la production artistique au Yukon?

**M. Andrew Finton:** On peut répondre à cette question à deux ou trois niveaux. Il y a cinq ans, si vous aviez demandé qui étaient les trois maîtres sculpteurs au Yukon, on vous aurait donné trois noms: Keith Wolfe Smarch, de Teslin; Eugene Alfred, de Pelly; et Kenny Anderson, qui vit à Whitehorse. Ils étaient considérés comme les trois meilleurs maîtres sculpteurs. Ces trois hommes vivaient de la sculpture, et ils gagnaient très bien leur vie.

L'idée du programme de sculpture, c'était d'élargir cette possibilité. À l'heure actuelle, notre programme compte cinq ou six sculpteurs chevronnés. Keith et Kenny ne seraient peut-être pas d'accord, mais ces nouveaux sculpteurs possèdent probablement des aptitudes très semblables aux plus anciens. Ils gagnent certainement du terrain, et leur capacité augmente considérablement.

Pour répondre à la question à un différent niveau, je parlais à une aînée, ici au village, Anne Smith. Son époux et elle sont allés à Ross River il y a quelques années et ont effectué un sondage informel dans la collectivité pour voir combien de personnes se considéraient comme des artistes. Selon Brian et Anne, c'était le cas de plus de 90 membres de la collectivité de Ross River. La collectivité est relativement petite et compte — je ne sais pas — 200 ou 300 personnes. Pourtant, il y a une très forte tendance à s'identifier au milieu artistique. La plupart d'entre eux ne touchent pas un revenu important de leur art, et l'un des grands problèmes tient à l'absence de formation, problème qui a affligé Keith, Eugene et Kenny.

Par le passé, si vous vouliez être sculpteur, vous trouviez un oncle qui était susceptible de vous enseigner cet art pendant quelques semaines, une fois de temps en temps. À Sundog, nous avons des instructeurs qui viennent donner une formation, et l'intérêt suscité a été impressionnant. Nous avons toujours une liste d'attente. J'ignore les données réelles de l'industrie, toutefois, et je crois qu'elles seraient probablement assez difficiles à suivre.

**M. Dennis Bevington:** D'accord, c'est tout.

**Le président:** Merci, monsieur Finton, et merci, madame Dunlop.

Nous allons maintenant donner la parole à M. Rickford.

**M. Greg Rickford:** Merci, monsieur le président, et je tiens à remercier les témoins d'être venus se joindre à nous ce soir.

J'ai une question pour Dan Curtis et Barbara Dunlop.

Dan, j'aimerais vous donner la possibilité de décrire cette unité de formation mobile pour éclairer le comité. Dans la magnifique circonscription de Kenora, nous examinons cette idée. Nous avons créé un partenariat avec la circonscription voisine. Ensemble, nous couvrons un vaste territoire dans le Nord-Ouest de l'Ontario. Nous envisageons sérieusement cette option, car elle permet aux collectivités isolées d'accéder à des formations à court terme et à long terme. Ma circonscription compte plus de 25 collectivités isolées qui ne sont pas accessibles par la route, alors il s'agit d'une stratégie clé pour les longs hivers.

Pourriez-vous, en 90 secondes ou moins, nous donner plus de détails à ce chapitre? Vous avez fait allusion à cette idée, et je crois que les membres du comité auraient avantage à en entendre parler. Il s'agit d'un ajout important à la capacité de formation.

**M. Dan Curtis:** Je suis heureux que quelqu'un m'ait posé cette question, car je crois que j'ai échoué lamentablement lorsque j'ai essayé de l'expliquer plus tôt. Nous misons beaucoup sur les aptitudes de sculpture pour enthousiasmer les gens. Nous nous en servons pour accrocher les gens. Toutefois, l'accent est vraiment mis sur les métiers et les technologies en demande dans la région et dans le pays. Nous avons parlé de nos clubs de formation. Ross River est une petite collectivité. Ross River compte 11 clubs liés à un métier: le soudage, la charpenterie, l'ébénisterie, la cuisine, la télévision et la vidéo. Il y a des limites à ce que nous pouvons accomplir sans l'expertise et l'équipement qui convient, mais on a vraiment fait un bon bout de chemin avec les outils accessibles.

Les gens appartiennent à ces collectivités depuis des milliers d'années, et ils veulent rester. Ils veulent vivre et travailler dans ces collectivités, et on connaît une pénurie marquée de gens de métier dans les domaines du soudage, de la charpenterie et de la plomberie, et dans divers autres. Nous ne pouvons pas faire de miracles, mais, si nous avons un véhicule permettant de faire venir régulièrement un instructeur, même pour peu de temps, cela aurait une incidence énorme. Nos clubs de formation sont déjà pleins à craquer, mais ils ne ciblent qu'une tranche d'âge particulière. Je sais que, à l'aide d'une

unité mobile — dont nous avons discuté avec le Collège du Yukon — nous pourrions créer des occasions fantastiques qui permettraient aux gens de vivre d'un métier.

• (1855)

**M. Greg Rickford:** Dan, je suis d'accord avec vous. Je crois que le groupe situé dans le Nord-Ouest de l'Ontario qui s'occupe de ce dossier compte sept générations. Encore une fois, les circonscriptions ne sont pas cloisonnées. C'est un concept merveilleux. Comme vous l'avez signalé à juste titre, la tendance des gens à vouloir rester dans leur collectivité est beaucoup plus forte que ne le croient la plupart des gens. De fait, si ces personnes peuvent obtenir une formation dans leur collectivité, on aura beaucoup plus de succès lorsqu'il s'agira de maintenir les gens qualifiés dans leur collectivité. Nous pourrions en parler davantage.

Barbara, comme au Yukon, nous profitons, dans une certaine mesure, du Fonds d'adaptation des collectivités. C'est un programme fantastique offert par le gouvernement en vue de promouvoir la diversification dans cette conjoncture économique difficile. L'une des choses qui m'a frappé — et vous l'avez mentionné —, c'est qu'il ne s'agit pas seulement de renforcer la capacité des gens dans le secteur de la production cinématographique. Dans ma circonscription, un phénomène assez semblable a eu lieu. Cela a permis de faire connaître la région, et je crois que c'est quelque chose qui n'a pas été souligné.

J'aimerais vous entendre encore un peu. Je sais que, d'où je viens, nous étions ravis de voir que Sunset Country n'allait pas seulement être présentée sur la chaîne américaine OLN et que cela constituerait pour nous une occasion de renforcer certaines des capacités de production cinématographique dans la circonscription, en plus de faire connaître notre merveilleux coin de pays et de célébrer sa beauté avec toute l'Amérique du Nord.

**Mme Barbara Dunlop:** Je crois que le cinéma a de plus en plus d'influence sur le tourisme. On peut voir ce phénomène partout dans le monde. On le voit en Nouvelle-Zélande et en Europe, avec certains des longs métrages. Ce qui est intéressant, c'est que le film ne doit pas nécessairement être une production commerciale; il peut s'agir d'un projet cinématographique qui se trouve à être tourné dans une région particulière. Cela intéresse les touristes. Ils veulent voir le décor. Même si on fait semblant d'être à un autre endroit, ils veulent venir voir l'emplacement du tournage.

L'idée des cyberépisodes est née lorsque nous tentions, de façon très holistique, de créer des possibilités d'acquisition de connaissances et d'expérience pour les équipes de tournage, les promoteurs, les scénaristes, les producteurs et les réalisateurs. D'ailleurs, lorsque nous invitons les gens à nous soumettre leur concept, nous espérons qu'un certain nombre de Yukonnais nous présenteront une idée qui intègre le fil conducteur à la publicité; ainsi, même si nous présenterons une publicité, elle s'apparentera aussi à une série dramatique.

Nous espérons nous en tenir aux trois meilleurs concepts, puis nous retiendrons les services d'un chef-scénariste expert pour chacun des trois concepts. Nous avons les ressources nécessaires pour leur confier le développement, car notre programme comporte également un important volet relatif aux ressources humaines. À la fin, nous pourrions sélectionner le meilleur, qui passera à l'étape suivante et sera confié à l'équipe de tournage, au producteur et au réalisateur. Ces trois personnes se disputeront cette occasion.

**M. Greg Rickford:** Merci.

**Le président:** Très bien.



Merci, monsieur Rickford et madame Dunlop.

Nous allons maintenant passer au deuxième tour. La parole ira tout d'abord à M. Bagnell, pour cinq minutes.

Monsieur Bagnell.

**L'hon. Larry Bagnell:** Merci.

C'est fantastique de vous avoir tous ici, et c'est fantastique que les membres du comité soient ici pour vous entendre.

Dan, Greg a posé ma question, alors...

Barbara, quelle serait la chose la plus importante que le gouvernement fédéral pourrait changer ou améliorer pour aider l'industrie cinématographique? Pouvez-vous y penser pendant une minute, le temps que je pose une question à Andrew et à Alex?

Andrew, comme le disait quelqu'un aujourd'hui, notre taux de chômage est parmi les plus bas au pays, et nos compétences sont au-dessus de la moyenne. C'est assez positif.

Mais, même lorsque la conjoncture économique est bonne, même aux bons endroits, il y a des gens qui passent entre les mailles du filet. Votre programme est fantastique. On l'a mentionné au Parlement. Vous vous occupez de gens qui pourraient facilement passer entre les mailles du filet. Les problèmes et les dépenses qui affligeraient la société seraient énormes. Vous remplissez une fonction très précieuse.

Mais, pour en venir aux détails pratiques, obtenez-vous le financement dont vous avez besoin pour poursuivre vos activités, ne serait-ce qu'au niveau actuel? Y a-t-il une assurance pour l'avenir? Quel est l'état de ce merveilleux programme?

**M. Andrew Finton:** Eh bien, à l'heure actuelle, notre programme de débutant, qui est financé par Service Canada, prend fin le 31 mars. Nous n'avons aucun engagement après cette date. Nous travaillons actuellement sur une demande pour une contribution sur trois ans de la part de Service Canada, mais nous ne l'avons toujours pas obtenue. Les engagements de l'organisme sont habituellement limités à un an.

Nous avons cependant conclu un accord de contribution triennal avec le gouvernement territorial, mais nous constatons que le montant alloué pour la dotation — 2,75 équivalents temps plein — ne suffit pas du tout à combler les besoins. La dotation est censée inclure le poste du directeur général, du conseiller et de l'artiste. Nous essayons en fait de maintenir environ sept postes. Les gens travaillent une journée ou une demi-journée par semaine pour y arriver.

Nous n'avons toujours pas signé de contrat, mais nous nous attendons à toucher des fonds dans le cadre d'un contrat quinquennal avec le CNPC, le Centre national de prévention du crime, qui vise à faire fond sur le programme que nous offrons pour essayer d'en faire plus dans les collectivités et d'étendre sa portée.

Comme je l'ai dit, je crois que, au cours des cinq dernières années, nous avons prouvé que c'est faisable. La question maintenant consiste à déterminer si nous pouvons trouver le financement qui nous permettra d'offrir le programme à un plus grand groupe et d'y affecter les ressources nécessaires pour en faire un véritable succès.

● (1900)

**L'hon. Larry Bagnell:** Merci. Nous ferons tout ce que nous pouvons pour que vous obteniez ce financement.

Alex, vous avez soulevé un point très important, que j'ai fait valoir au ministre et qui a été souligné par des gens de Dawson. Notre comité va à Whitehorse, à Yellowknife et à Iqaluit, mais la conjoncture économique à ces endroits est totalement différente de

celle des régions rurales, comme vous l'avez dit. Certains membres du comité viennent au Yukon pour la toute première fois.

Pouvez-vous approfondir cette question et expliquer aux membres du comité quelle est la situation dans certaines collectivités rurales, quelles sont les énormes différences?

**M. Alex Furlong:** Je vais seulement vous donner un exemple, monsieur Bagnell. Si les membres du comité se souviennent... Et, lorsque je dis que nos collectivités et notre population autochtone vivent dans la pauvreté... Nous avons demandé aux Travailleurs canadiens de l'automobile d'aller à Carmacks pour essentiellement réparer les puits et rétablir l'accès à l'eau potable, et, à mon avis et de l'avis de mes collègues du mouvement syndical, il est déplorable que le mouvement syndical assume, en réalité, les responsabilités des gouvernements fédéral et territorial. C'est seulement un exemple.

Lorsqu'on vit sur un territoire comme le nôtre, que 26 000 ou 28 000 personnes vivent sur ce territoire et que, de ce nombre, 23 000 personnes vivent à Whitehorse — et lorsque nous parlons des données de Statistique Canada et du fait qu'elles sont biaisées, nous ne prêtons pas assez attention aux collectivités rurales pour vraiment les comprendre.

Il suffirait d'une visite dans nos collectivités rurales, qui ressemblent à bien des collectivités rurales canadiennes, pour comprendre la différence entre une collectivité rurale et une collectivité urbaine. Lorsque les citoyens ordinaires doivent assumer la responsabilité de l'eau potable, de la santé et des services sociaux et combler ces lacunes... Nous avons beaucoup d'ententes d'autonomie gouvernementale, et bien des choses sont prévues, mais, vraiment, au bout du compte, nos collectivités rurales sont gravement affligées, et nous devons en faire plus.

La responsabilité n'incombe pas seulement aux gouvernements. Nos collectivités doivent certainement jouer un rôle plus actif, mais, par-dessus tout, les gouvernements doivent vraiment se pencher sur certaines des choses que nous avons relevées en ce qui concerne la santé et les services sociaux et la formule de financement territoriale et améliorer ces choses de façon à ce que les retombées soient durables et importantes.

**L'hon. Larry Bagnell:** Barbara pourrait-elle répondre à la question que je lui ai posée au début?

**Le président:** Vous avez 20 secondes — disons 30. Nous sommes généreux ce soir.

**Mme Barbara Dunlop:** Merci.

Il y a un producteur en ville à l'heure actuelle qui travaille sur *Anash and the Legacy of the Sun Rock*; cette production compte 10 bailleurs de fonds différents. Je crois que c'est une difficulté pour les producteurs au Canada de devoir passer par tant d'organismes différents pour obtenir des fonds publics afin de tourner leur film. S'il était possible de simplifier la situation pour que les gens puissent consacrer moins de temps à tous ces mécanismes de financement et s'attacher au tournage, je crois que ce serait un avantage pour tout le monde.

**Le président:** Merci beaucoup. Merci, monsieur Bagnell.

Nous allons donner la parole à M. Duncan, pour cinq minutes.

**M. John Duncan:** Merci beaucoup.

Ma première question s'adresse à Barbara. Connaissez-vous Joan Miller?

**Mme Barbara Dunlop:** Oui, je la connais.

**M. John Duncan:** Nous allons donc bien nous comprendre, car j'ai beaucoup parlé à Joan au fil des ans. Vous faites preuve du même dynamisme qu'elle. Pour le compte rendu, je préciserai qu'elle travaille à la Vancouver Island North Film Commission. Il y a beaucoup de choses qui arrivent. Elle serait très jalouse des 635 000 \$ de financement du FAC que vous avez touchés en mai cette année...

**Mme Barbara Dunlop:** Je ne lui ai pas dit cela.

• (1905)

**M. John Duncan:** ... ce qui est très intéressant. Et puis-je supposer que ce financement sera affecté au... Vous avez parlé des 13 publicités. Tout cet argent sera-t-il affecté à ce seul projet?

**Mme Barbara Dunlop:** Oui, la somme est en partie affectée à la création des cyberépisodes, et la Film and Sound Commission injectera aussi des fonds. Une partie sera affectée au placement publicitaire initial, puis nous intégrerons le reste au budget réservé aux activités de marketing en cours à la Film and Sound Commission.

**M. John Duncan:** Vous avez parlé de réductions accordées aux producteurs cinématographiques qui tournent au Yukon. Comment cette mesure se compare-t-elle à celles de certains de vos concurrents, comme la Colombie-Britannique, l'Ontario, le Québec?

**Mme Barbara Dunlop:** Je crois que nous sommes assez concurrentiels. Notre situation ressemble beaucoup à celle de l'Ontario et du Québec, à l'heure actuelle, mais j'aimerais souligner que nous avons annoncé la réduction deux mois avant que ces provinces annoncent la leur, alors nous croyons qu'ils nous ont copié. Il s'agit d'une réduction de 25 p. 100 des dépenses faites au Yukon pour les services liés à la production. Si un producteur ou un coproducteur est Yukonnais, la réduction est de 30 p. 100.

**M. John Duncan:** La commission cinématographique possède-t-elle un répertoire de sites spéciaux déjà prêts au Yukon que vous pouvez présenter aux producteurs étrangers?

**Mme Barbara Dunlop:** Oui. Nous possédons en effet un progiciel qui nous permet de créer un site Internet sur mesure en très peu de temps pour montrer les lieux susceptibles d'intéresser un producteur particulier. Et nous mettons toujours notre bibliothèque à jour. Nous envoyons des gens sur le terrain pour prendre des photos tous les ans, alors, si une personne téléphone à 16 h 55 un vendredi pour dire qu'elle a besoin d'un site particulier et qu'elle songe à tourner au Yukon, nous pouvons, en une demi-heure, envoyer quelque chose à Los Angeles.

**M. John Duncan:** Merci.

Je vais maintenant passer à Andrew. Vous avez grandement éveillé mon intérêt en mentionnant Emily Carr, car, il y a une semaine, je me suis rendu à l'Emily Carr Institute pour y faire une annonce, et j'ai vraiment été épaté par le mariage d'art traditionnel et de technologie contemporaine. Le corps étudiant compte environ 1 600 personnes, je crois — à temps plein ou l'équivalent —, alors que vous avez 24 étudiants. Il s'agit d'un complexe énorme. Il y a aussi un programme autochtone, dirigé par Brenda Crabtree, qui compte environ 25 étudiants. Vous avez parlé des enjeux sociaux — et je crois que vous avez décrit vos services aux étudiants comme étant un service global —, et Mme Crabtree est exactement dans la même situation que vous. Elle fait ce travail depuis environ neuf ans maintenant, alors elle possède une expérience considérable.

La connaissez-vous?

**M. Andrew Finton:** À vrai dire, je ne la connais pas, non. Je trouve intéressant que vous ayez mentionné Emily Carr. Hier, je

parlais dans le bureau quand, tout d'un coup, j'ai entendu tous les étudiants applaudir — et je ne crois pas les avoir déjà entendu faire une telle chose auparavant. L'un de nos anciens étudiants, qui travaille sur le mât totémique, a été admis à l'Emily Carr Institute.

**M. John Duncan:** C'est incroyable. C'est une excellente nouvelle. L'institut admet un candidat sur sept. J'ai l'impression que vous êtes aussi dans une situation où vous ne pouvez pas admettre tous les candidats.

Ce qui m'a abasourdi — parce que je ne me suis pas tenu au courant, j'imagine —, c'est que les grandes sociétés se bousculent à la porte de l'Emily Carr Institute, car les gens qui sont formés là savent sortir des sentiers battus et possèdent un ensemble de compétences que les gens qui ont suivi une formation comme la mienne, axée sur la logique et ces choses-là... Je veux dire, il s'agit d'une créativité différente, et c'est quelque chose que recherchent maintenant les grandes sociétés.

Tout ce que je peux dire, c'est que vous faites un travail merveilleux. Vous avez effectivement parlé de la distinction entre donner une formation postsecondaire et former des gens qui n'ont pas une 12<sup>e</sup> année. Je me demande s'il existe un moyen de combiner ce que vous faites avec une formation qui permettrait aux gens d'acquérir un niveau de compétence équivalent au niveau postsecondaire. Comment combler le fossé, surtout lorsque vous voulez aller de l'avant, ce qui, je l'imagine, sera une évolution — vous voulez passer de l'art traditionnel à l'art contemporain aussi — lorsqu'il s'agit de combiner ces deux choses? Avez-vous des idées à ce chapitre?

• (1910)

**Le président:** Notre temps est déjà écoulé. Je sais qu'il est parfois difficile de le faire, mais, si vous pourriez donner des réponses succinctes, ce serait merveilleux.

Merci, Andrew.

**M. Andrew Finton:** Nous collaborons avec le Collège du Yukon, et les responsables de cet établissement envisagent la possibilité que nous mettions sur pied un programme de formateur en sculpture afin que certains de nos étudiants puissent ensuite enseigner et donner une formation à d'autres élèves dans des collectivités du Yukon. C'est l'une des idées.

Je crois que la deuxième idée... Un bon nombre de nos étudiants n'obtiendront pas leur diplôme. Encore une fois, un grand nombre de nos étudiants — ou un certain pourcentage — souffrent du SAF ou de l'EAF. Ce n'est pas vraiment un obstacle. Je veux dire, il y a certains obstacles au chapitre de... Plusieurs de nos sculpteurs vient très bien de leur art, malgré leur incapacité de lire ou d'écrire. C'est incroyable. Je crois qu'il y a un certain nombre d'étudiants dans notre programme qui souffrent du SAF ou de l'EAF et qui n'apprendront probablement jamais à lire ou à écrire, mais, honnêtement, d'ici les cinq prochaines années, ils gagneront probablement plus d'argent que moi j'en gagne à l'heure actuelle.

**Le président:** Nous devons nous arrêter ici.

Merci beaucoup.

Monsieur Finton, nous devons continuer.

[Français]

Monsieur Gaudet, vous avez la parole.

**M. Roger Gaudet:** Merci, monsieur le président.

Ma question s'adresse à M. Curtis.

Pourriez-vous me décrire la structure de votre organisme?

[Traduction]

**M. Dan Curtis:** Bien que cela soit valide à Whitehorse et dans toutes les régions du Yukon, nous avons tendance à établir la plupart de nos programmes ou de nos clubs dans les collectivités. Nous avons continuellement approché les collectivités de façon plutôt énergique pour cerner les besoins, les volontés ou les désirs exacts de cette collectivité sur le plan des métiers ou de la technologie. Souvent, ces éléments varient d'un endroit à l'autre. Mais nous prenons l'initiative de parler à autant de jeunes et à autant de personnes que nous le pouvons — et nous examinons aussi l'industrie, peu importe sa taille, pour voir si nous pouvons trouver quelqu'un qui peut faire du soudage, de la mécanique ou je ne sais quoi. Alors, nous allons constamment dans les collectivités et nous consacrons beaucoup de temps et de ressources afin de déterminer ce qu'elles veulent.

Une fois que nous l'avons déterminé, nous leur procurons ce dont elles ont besoin. Dans certains cas, cela coûte un peu plus cher. Parfois, nous fournissons à un soudeur le matériel dont il a besoin. S'il n'y a personne dans la collectivité, nous y introduisons quelqu'un qui va parcourir toute la question de la sécurité et des débouchés, puis nous passons au prochain niveau. C'est pourquoi nous revenons toujours à l'idée de l'unité mobile, afin que quelqu'un soit en mesure d'amener la collectivité au prochain niveau, à la prochaine étape. Au départ, il faut déterminer ce que veut la collectivité et ce dont elle a vraiment besoin. En grande partie, l'objectif est la survie, et c'est ce que nous essayons d'offrir. Nous espérons que, une fois que ces personnes ont acquis toutes les compétences qu'elles peuvent auprès de nous, elles ne seront plus aussi intimidées, elles seront prêtes à passer à la prochaine étape et, peut-être, à faire des études postsecondaires.

[Français]

**M. Roger Gaudet:** À combien se chiffre votre budget?

[Traduction]

**M. Dan Curtis:** Notre financement annuel provenant de Service Canada se chiffre à 250 000 \$. Cette somme couvre nos déplacements de Whitehorse, au Yukon, aux compétitions de Compétences Canada, ce qui exige habituellement la moitié de notre budget. Ce budget est réservé pour moi-même et le personnel — je n'en ai pas — de notre établissement, et nous y versons tout l'argent que nous pouvons obtenir. M. Furlong, par exemple, a dit que le Syndicat des employés du Yukon nous donne un peu d'argent et le la section locale 310 aussi. Nous sommes très dépendants de la générosité de l'industrie et des autres partenaires.

Quant à... Pas l'argent que nous avons; nous faisons vraiment des miracles, quand on songe au nombre de personnes que nous avons rendues employables et chez qui nous avons bâti beaucoup d'estime de soi. Pour la somme d'argent dont nous disposons, c'est vraiment phénoménal, parce qu'en nature — les gens qui font le don de leur temps et de leur expertise —, on parlerait de millions de dollars, c'est certain. Je suis très fier de la contribution de nos membres communautaires.

[Français]

**M. Roger Gaudet:** Ce budget de 267 000 \$ couvre seulement le Yukon, n'est-ce pas?

[Traduction]

**M. Dan Curtis:** Non, les 250 000 \$ proviennent de Service Canada aux fins de Compétences Canada au Yukon. Dans le cas de chaque province et de chaque territoire, le principal bailleur de fonds est Service Canada — pour tout le monde. Ce n'est pas vrai: peut-

être que l'Alberta reçoit plus de soutien de partenaires de l'industrie que de Service Canada. Compétences Canada n'existerait pas sans Service Canada.

• (1915)

[Français]

**M. Roger Gaudet:** Ça répond à ma question. Donc, chaque territoire et province a son budget. C'est exact?

[Traduction]

**M. Dan Curtis:** Oui, et cela varie d'un endroit à l'autre.

Je crois comprendre que le Yukon est très chanceux de se voir accorder autant de financement par rapport à sa taille. Nous obtenons des résultats fantastiques sur le plan national et international. Nous avons beaucoup de chance d'avoir ce que nous avons.

[Français]

**M. Roger Gaudet:** Je suis d'accord. Ce budget ne me cause pas le moindre problème.

Ma prochaine question s'adresse à M. Furlong.

Le gouvernement fédéral a consenti 33 milliards de dollars aux territoires pour les cinq prochaines années. Pensez-vous pouvoir faire en sorte que d'autres travailleurs s'affilient à vous?

[Traduction]

**M. Alex Furlong:** Cela serait idéal.

Le mouvement syndical éprouve aussi des problèmes de financement. De grands projets ont été planifiés pour le Yukon, si nous pensons au pipeline de l'Alaska et à ce genre d'initiatives. Le taux de syndicalisation au Yukon est très élevé. La population active compte environ 15 500 personnes, et, de ce nombre, environ 4 500 sont syndiquées, donc environ le tiers. Nous nous en sortons mieux que la plupart des régions canadiennes au chapitre du taux de syndicalisation, mais nous serions toujours heureux d'accueillir de nouvelles industries et de saisir de nouvelles occasions de nous regrouper et d'élever le taux de syndicalisation, car nous croyons fermement que la syndicalisation se traduit par de meilleures conditions de travail, une rémunération plus élevée et de meilleurs avantages sociaux.

[Français]

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Gaudet et monsieur Furlong.

Nous allons maintenant passer à M. Clarke.

[Traduction]

**M. Rob Clarke:** Merci, monsieur le président.

J'aimerais remercier les témoins d'être venus ici ce soir à cette heure. Il sera assez tard lorsque vous rentrerez à la maison.

Tout d'abord, j'aimerais faire une déclaration. Je suis un membre des premières nations. J'ai vécu sur une réserve et j'ai travaillé sur une réserve. Je suis également membre de la GRC. Parfois, les membres des premières nations doivent s'aider eux-mêmes pour avancer. J'ai dû payer mes propres études pour avancer, pour devenir membre de la GRC et l'un des premiers autochtones de la GRC à diriger son propre détachement en Saskatchewan.

Lorsque j'entends quelqu'un lancer des chiffres ou lorsque j'entends des déclarations, une des choses qui me dérange — et cela peut s'améliorer —, c'est que, lorsque le gouvernement a pris les rênes, l'eau de 197 collectivités était insalubre. Ce chiffre est descendu à 40. Je crois qu'il faut encore faire du travail à ce chapitre, mais les choses s'accomplissent tranquillement.

Le sujet que j'aimerais aborder ce soir, puisque je n'avais jamais entendu parler du programme de Compétences Canada... Vous avez dit que 90 clubs de compétences sont actifs. Si on parle des divers domaines de compétence, de la coiffure jusqu'au soudage en passant par l'électricité, les personnes qui participent à ces programmes peuvent-elles subir les examens pour devenir des gens de métier, ou doivent-elles suivre encore d'autres cours?

**M. Dan Curtis:** N'importe qui peut faire une demande dans le cadre d'un programme. Les programmes préalables à l'emploi, même ceux offerts au Collège du Yukon, ne sont pas nécessaires pour faire une demande dans le cadre d'un programme, mais je crois qu'il est prudent de les suivre. Nous espérons atteindre les gens et constater qu'il y a de l'intérêt, et, comme vous l'avez mentionné — et vous avez tout à fait raison — les gens doivent s'aider eux-mêmes. Nous n'essayons pas de faire la charité. Au lieu de les aider à tendre la main, nous essayons de leur donner un coup de main.

Là où je veux en venir, c'est que, plus les gens apprennent et plus ils tirent profit de nos programmes, plus ils seront susceptibles de réussir un programme d'accréditation.

Alors, oui, c'est ça le plan. C'est là notre intention.

• (1920)

**M. Rob Clarke:** Maintenant, ce que j'aimerais faire — conformément à la coutume —, c'est de passer la plume à Ron pour voir ce qu'il a à dire ce soir.

**M. Ron Rousseau (représentant, Yukon Federation of Labour):** Je ne suis pas ici pour mes beaux yeux. Je siége à la fédération. Je suis le membre autochtone. Je suis président du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes ici. Je siége au Congrès du travail du Canada en tant que membre autochtone.

Quand aux statistiques relatives au coût de la vie que nous vous avons présentées, je peux vous dire que, si nous observons les produits alimentaires, la situation du Yukon est pire que celle de la moyenne du Canada. Nous pouvons dire ce que nous voulons, mais, ici, à Whitehorse, je peux aller acheter une pinte de lait pour 4,50 \$, en général, mais je peux aller à Old Crow et payer 14 \$ pour la même pinte de lait. Je peux aller à Ross River et payer 10 \$.

Si nous commençons à regarder où sont les Autochtones, voilà les véritables données. Nous parlons de l'essence. À Whitehorse, nous payons 1,04 \$. Vous pouvez payer 1,54 \$ à Dawson, si ce n'est pas plus, et il en va de même pour l'huile de chauffage. C'est là où vivent les collectivités autochtones; c'est là où sont les gens.

Pour ce qui est de ramener le travail dans les collectivités, il y a seulement un peu plus d'un an, Postes Canada songeait à fermer les portes de certains bureaux dans le Nord juste à cause des coûts qu'ils entraînaient. Avec l'aide de la Federation of Labour et de M. Furlong, je me suis retourné et j'ai présenté la chose aux différentes fédérations, à l'échelon national. Nous nous sommes assis et nous avons rédigé des lettres. Nous avons présenté la situation à l'Assemblée des Premières nations et au premier ministre. Nous avons informé tout le monde de ce qui se produisait.

Grâce à ces pressions, les bureaux de poste vont rester là. Ces bureaux de poste ne sont pas simplement des endroits où on peut faire venir FedEx ou Purolator. Ce sont des endroits où on expédie des pièces d'artisanat. Ils servent à recevoir des marchandises, des aliments. Ils permettent aux gens d'envoyer des mandats et même de profiter de services d'envois C.R. Il s'agit d'un maillon essentiel, et je crois que nous avons fait des progrès. Voilà le genre de choses que nous devrions examiner: faire en sorte que le travail reste où il est.

J'espère que je ne parle pas trop, mais il y a beaucoup de choses à signaler ici. Je vois les gens avec qui j'ai grandi partir vers les sables bitumineux pour trouver du travail, je regarde ces gens s'installer dans les collectivités et construire des maisons. Ils font appel à des plombiers et à des électriciens qui aménagent la maison et qui repartent, puis nous appelons de nouveaux techniciens. Grâce à des personnes comme Dan Curtis, nous réussissons à faire en sorte que quelqu'un reste dans la collectivité pour faire ce genre de travail.

Il y a beaucoup d'initiatives que nous pouvons lancer pour nous assurer que ces éléments vitaux soient là. Nous pouvons parler des services médicaux ou policiers ou d'autres services essentiels qui devraient être en place.

Ici, nous avons le gouvernement fédéral et le gouvernement du Yukon, qui offrent de nombreux débouchés et qui, parfois, en viennent presque à supplier les gens de se joindre à eux parce qu'ils sont Autochtones, afin de pourvoir les postes. Il faut aussi les amener dans les collectivités et s'assurer que ces emplois soient là.

Merci.

**Le président:** Merci, monsieur Clarke. Et cela conclut le tour.

Nous allons revenir à M. Bevington, puis la dernière question ira à M. Payne.

Monsieur Bevington, vous avez cinq minutes.

**M. Dennis Bevington:** Je crois que nous en sommes arrivés à un point que je suis heureux d'aborder ici ce soir. Cela revient, dans une certaine mesure, à l'une des idées qui est dans le mémoire de la Federation of Labour, lorsque vous dites que vous croyez au développement durable.

J'y crois aussi. J'ai passé la majeure partie de ma vie dans le Nord et je crois que, plus il y a de choses que vous pouvez faire vous-même, plus vous vous prenez en main dans votre collectivité. Dans les Territoires du Nord-Ouest, par exemple, les prises de subsistance ont une valeur de remplacement estimée à 60 millions de dollars par année.

Le fait qu'une personne soit capable de chauffer sa demeure à l'aide de la forêt qui l'entoure et de trouver des moyens de subsistance durables dans le Nord est extrêmement important. Il est assez évident que, lorsque nous parlons de ces chiffres, les gens qui vivent dans les collectivités qui ont trouvé des moyens de subsistance durables sont ceux qui peuvent composer avec des coûts extrêmement élevés.

Dans les Territoires du Nord-Ouest, on a vu un certain essor des mines de diamant, mais notre population a chuté. J'ai remarqué que, au Yukon — et les statistiques proviennent de notre personnel —, la population a considérablement augmenté.

Je vais poser ma question à Alex, car c'est lui qui a parlé de développement durable: comment voyez-vous le développement durable au Yukon? Que doivent faire les gens, selon vous, pour prendre leur vie en main de façon positive et de songer aux solutions plutôt qu'aux obstacles?

• (1925)

**M. Alex Furlong:** Je suis certainement d'accord pour dire que nos collectivités rurales doivent prendre les rênes de leur propre destinée. Comme vous l'avez dit, monsieur Bevington, les ressources du territoire doivent certainement jouer un grand rôle à cet égard.

Comme je l'ai dit dans notre mémoire — et M. Rousseau peut intervenir ici —, lorsque nous parlons de consultation, nous pensons à de véritables consultations. J'ai une connaissance de première main d'un grand nombre de projets que les premières nations ont présentés qui n'ont pas donné les résultats ou n'ont pas fonctionné. Je crois fermement qu'on doit accorder un rôle plus important à ces personnes pour qu'elles prennent leur destinée en main, et elles doivent certainement être des partenaires égaux, pas seulement ici au Yukon, mais partout au Canada.

Avez-vous quelque chose à ajouter?

**M. Ron Rousseau:** Comme je l'ai expliqué pour l'affaire des bureaux de poste, c'était vraiment une question de les ramener et d'exercer des pressions, et le travail est là. Les retombées se sont fait sentir dans chaque collectivité des premières nations du Canada où un bureau de poste était toujours établi. En s'assurant que le travail reste là, on s'assure que les personnes y restent aussi.

Quant au développement, lorsqu'on entreprend un nouveau projet et qu'on a l'intention d'octroyer des contrats, je crois qu'il faudrait tenir compte des premières nations, surtout lorsque le projet est dans leur région, et ces personnes devraient obtenir la formation qui leur permettra d'aller de l'avant.

**M. Dennis Bevington:** Le discours du chef Peter Johnston était très intéressant lorsqu'il a parlé de la nécessité non seulement de bâtir dans les collectivités, et de stimuler le développement économique, mais aussi de faire en sorte que l'argent se rende jusqu'aux personnes et aux entités plus modestes, afin qu'elles puissent profiter du microfinancement et emprunter de l'argent pour réaliser des projets à cette échelle. Je sais que je m'écarte probablement un peu de la question syndicale, mais on parle toujours de développement durable. Vous oeuvrez dans le secteur des entreprises. Qu'en pensez-vous?

**Mme Barbara Dunlop:** Que l'argent fasse son chemin jusqu'aux personnes, est-ce là la question?

**M. Dennis Bevington:** Oui, je parle de l'échelon local ou individuel.

**Mme Barbara Dunlop:** Certainement. Pour revenir au projet des cyberépisodes, ils seront souvent le fruit des efforts de membres des collectivités. Nous allons approcher autant de collectivités que possible. Nous allons retenir les services de membres des collectivités qui appartiennent à l'industrie cinématographique ou sont intéressés à se lancer dans cette industrie. Nous allons retenir leurs services aux fins de la conception des publicités en ligne.

**Le président:** Nous allons redonner la parole à M. Payne pour la dernière question. Allez-y, monsieur Payne.

**M. LaVar Payne:** Merci, monsieur le président.

J'aimerais aussi remercier tous les témoins d'être venus. Certes, il se fait tard pour vous, mais nous devons encore entendre un autre groupe de témoins.

J'aimerais citer un extrait de la revue *The Economist* parue le 29 août. Selon cet article, le gouvernement de M. Harper a davantage prêté attention et davantage octroyé de fonds aux territoires de l'Arctique que les deux gouvernements libéraux précédents ne l'ont fait au cours de leur règne de 12 ans. Dans le cadre de cette annonce, je crois comprendre qu'il y avait une sorte d'entente relative au travail sans précédent d'une valeur de 22 millions de dollars pour les territoires. Du jamais vu. De ce montant, environ 12,5 millions de dollars étaient destinés au Yukon.

Je me demande si M. Curtis et M. Furlong peuvent apporter des commentaires à ce sujet.

● (1930)

**M. Dan Curtis:** Je sais que Compétences Canada au Yukon bénéficie de la générosité du gouvernement fédéral depuis 12 ans. Nous en sommes très reconnaissants, mais on pourrait dire que la situation stagne depuis les 12 dernières années.

Notre relation de travail avec Service Canada a toujours été merveilleuse. Je crois que le Yukon est la seule région canadienne qui s'est vue offrir et a conclu un accord de contribution sur trois ans. Certes, d'un point de vue personnel, notre organisme est très reconnaissant du soutien du gouvernement fédéral dont il a bénéficié.

Je dois ajouter que, à l'échelon local, il n'y a pas seulement la question financière. Nous avons profité d'un soutien énorme du bureau local de Service Canada. Le personnel de ce bureau a fait du très bon travail lorsqu'il a été question de s'assurer que nous avons toutes les ressources nécessaires pour contribuer à combler les besoins des habitants du Nord et des Yukonnais.

**M. Alex Furlong:** Je crois que les gouvernements précédents, l'actuel gouvernement, les syndicats, les membres de la collectivité et les premières nations ont tous une part de responsabilité. Je ne crois pas que quiconque va contester les aspects financiers, car les gouvernements investissent dans les premières nations ou les collectivités en général. Je crois que nous avons vraiment besoin de voir un engagement de tous les ordres de gouvernement — municipal, territorial, provincial et fédéral. Les situations que nous avons vues et qui nous sont décrites aux quatre coins du Canada doivent changer.

Pour revenir à la déclaration antérieure d'un membre du comité, ce n'est pas seulement une question d'argent; l'argent est essentiel pour jeter les fondations, mais nous partageons tous la responsabilité. Elle n'appartient pas exclusivement au gouvernement fédéral ou au gouvernement libéral qui l'a précédé. Nous devons fonder notre cheminement sur l'idée selon laquelle les efforts de tout le monde seront nécessaires. J'ai appris, il y a longtemps, au sein du mouvement syndical, qu'il ne faut jamais discuter avec un économiste.

**M. LaVar Payne:** Merci. Je comprends ce que vous dites au sujet de la coopération.

Une des choses qui nous a été répétée encore et encore, bien sûr, c'est l'importance du financement, et il n'y a aucun doute à cet égard. Je crois que nous avons fait bonne figure à ce chapitre.

Il y a encore une autre question ici. La Yukon Mine Training Association s'est vue octroyer environ 640 000 \$ aux fins de la formation et du perfectionnement des compétences. Quel est le lien avec Compétences Canada pour ce qui est du mouvement syndical?

**M. Dan Curtis:** Cette association a été un partenaire de premier plan pour ce qui est des initiatives de Compétences Canada visant à promouvoir auprès des gens les métiers et les techniques. Ce partenariat a représenté un autre avantage important pour les participants et les compétiteurs du Nord. Comme elle est intervenue de façon très directe, la Yukon Mine Training Association s'est révélée un partenaire formidable pour ce qui est d'aider les membres des collectivités à suivre une formation dans le secteur minier, comme Ron l'a expliqué. Cette association a fourni une aide précieuse.

**M. Alex Furlong:** Sur le plan de la main-d'oeuvre, je dirais certainement que les efforts de la YMTA ont porté leurs fruits. Le programme qu'elle a mis en place en collaboration avec Compétences Canada au Yukon ne pourra qu'accroître les possibilités qui s'offrent aux Autochtones. C'est un excellent programme, et nous aimerions que d'autres programmes semblables voient le jour dans le Nord.

**Le président:** Il vous reste 15 secondes. Voudriez-vous nous faire part d'une autre citation?

**M. LaVar Payne:** Parfait. Non, je souhaite faire un commentaire.

En ce qui concerne les initiatives de Compétences Canada et la compétition qui s'est déroulée à Calgary, c'était absolument fantastique, et ce serait vraiment bien si une telle chose pouvait avoir lieu à Whitehorse. Ce serait une occasion extraordinaire pour le Yukon de diffuser ce message au sujet de la formation et du tourisme.

Merci.

**Le président:** Très bien. Merci, monsieur Payne.

Des cinq groupes de témoins que nous avons entendus aujourd'hui, je tiens à souligner aux témoins que vous représentez certainement le groupe le plus diversifié et que vous évoluez dans des domaines très importants. Nous savons que les domaines des compétences, des ressources humaines ainsi que des arts et de la culture contribuent de façon considérable au succès de l'économie du Yukon, aujourd'hui et dans l'avenir. Nous vous sommes reconnaissants de nous avoir fait part de vos points de vue et de vos réponses réfléchies ce soir, et nous vous souhaitons bonne chance.

Chers collègues, nous allons suspendre la séance pendant environ 10 minutes. À notre retour, nous entendrons le dernier groupe de témoins.

- \_\_\_\_\_ (Pause) \_\_\_\_\_
- 
- (1940)

**Le président:** Reprenons. Chers collègues, nous allons entendre le dernier groupe de témoins.

En passant, je souhaiterais tous vous remercier de faire preuve de patience aujourd'hui — je devrais plutôt dire, de persévérance. Il s'agit certainement d'une grosse journée, mais elle est très enrichissante, car l'information obtenue éclairera notre étude.

Nous sommes heureux d'accueillir de nouveau M. Richard Runyon, qui était ici plus tôt aujourd'hui avec le Conseil des Premières nations du Yukon, et M. Rick Karp, président de la Chambre de commerce de Whitehorse.

Nous sommes ravis de vous revoir. Vous pouvez constater dans l'ordre du jour que nous étions censés entendre un représentant de la Chambre de commerce de Dawson. Il semble que cette personne ne soit pas ici ce soir, alors nous n'entendrons qu'un exposé.

Monsieur Karp, je présume que c'est vous qui présenterez l'exposé. Nous accordons normalement cinq minutes à chacun des témoins, mais, comme vous êtes le seul témoin de cette dernière table ronde, si vous voulez prendre un peu plus de cinq minutes, vous le pouvez. Ensuite, les membres du comité poseront des questions.

Nous gardions tout simplement le meilleur pour la fin, monsieur Karp.

**M. Rick Karp (président, Whitehorse Chamber of Commerce):** Tout à fait.

Je vous remercie de me donner l'occasion de m'exprimer ici ce soir. Je ferai une brève introduction, puis je laisserai à M. Runyon le soin de présenter l'exposé.

Nous sommes ici pour vous dire qu'il n'est pas facile de faire des affaires dans le Nord. J'ai été nommé président de la Chambre de commerce de Whitehorse il y a cinq ans, mais j'évolue dans le milieu des affaires depuis 24 ans. Il y a beaucoup d'obstacles. Je continue de faire des affaires à Whitehorse, mais il y a beaucoup d'obstacles.

Les gens d'affaires qui s'en tirent bien au Yukon doivent composer avec des difficultés constantes. On nous a dit que nous disposions d'un budget de un milliard de dollars. Toutefois, ce milliard de dollars ne se rend pas jusqu'aux petites entreprises. Comme vous l'entendrez, nous dépendons principalement de l'activité gouvernementale, et les petites entreprises du Yukon doivent surmonter beaucoup de difficultés.

Nous espérons que le comité pourra nous aider à faire certains réajustements, à apporter certains changements et à soutenir les petites entreprises de partout dans le Nord.

Cela dit, le propre des chambres de commerce du Nord est de collaborer. Il y aura une réunion le 4 décembre à laquelle participeront des chambres de commerce du Labrador et du nord du Québec, du Nunavut, des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon. À cette occasion, nous aborderons des questions précises qui touchent les petites entreprises du Nord.

C'est une préoccupation importante pour la chambre. La Chambre de commerce de Whitehorse représente plus de 400 entreprises situées à Whitehorse, et nombre des défis auxquels nous faisons face représentent également des défis considérables pour les autres entreprises du Nord.

Sans plus tarder, car je suis persuadé que vous aurez beaucoup de questions à poser, je cède la parole à Richard, qui présentera l'exposé.

- (1945)

**M. Richard Runyon (deuxième vice-président, Whitehorse Chamber of Commerce):** Merci.

Les membres de la Chambre de commerce de Whitehorse se posent les questions suivantes: sommes-nous prêts à faire des affaires? Offrons-nous un milieu propice aux affaires? Dans l'économie mondiale, sur quels marchés et à quel moment nos entreprises peuvent-elles être concurrentielles?

Compte tenu du manque d'investissements provenant d'intervenants extérieurs du secteur privé l'an dernier, la réponse à la première et à la deuxième questions est « non ». Comme c'est le cas pour nombre de régions nordiques, nous continuons de nous démener pour attirer des travailleurs qualifiés et nous devons composer avec des coûts de logement et de transport élevés.

Au Yukon, le gouvernement est le moteur de notre économie, et la majeure partie des ressources du secteur privé sont au service de cette économie. Nous sommes peu enclins à promouvoir la croissance ou l'infrastructure — au chapitre des ressources tant humaines que financières — nécessaire pour appuyer les grandes initiatives d'investissement du secteur privé. Par conséquent, nous restons tributaires de la générosité financière d'Ottawa pour maintenir notre qualité de vie, qui équivaut maintenant à celle que l'on retrouve dans les grandes villes du Canada.

Nous craignons par-dessus tout une réduction des paiements de transfert, car cela anéantirait notre économie. Les gens de notre région ne travaillent pas ensemble à la réalisation d'un plan de développement économique commun qui permettrait au Yukon de devenir autosuffisant. Dans bien des cas, les principaux intervenants — le secteur minier, l'industrie du tourisme et les environnementalistes — se mettent des bâtons dans les roues. Cette situation complique davantage les choses pour les entreprises qui souhaitent faire des affaires dans notre région, et c'est particulièrement vrai dans le cas des projets du secteur minier, lequel — ironie du sort — se classe au deuxième rang, après le secteur de l'énergie, parmi les secteurs d'exportation du Canada.

De nos jours, il n'est pas rare de voir les investisseurs de l'extérieur renoncer à investir au Yukon parce que nous sommes incapables d'éliminer les obstacles au commerce et de combler les lacunes du marché. À Whitehorse, nos emplacements riverains de premier choix sont vacants, tout comme certains terrains à vocation commerciale et certains locaux à bureaux. La plupart des activités de construction dans le territoire visent à construire de nouveaux immeubles gouvernementaux dont les coûts de fonctionnement et d'entretien seront à peine couverts par notre minuscule assiette fiscale.

Dans la seule ville de Whitehorse, les taxes municipales ont augmenté de 23,4 p. 100 au cours des dernières années. Même si elles sont parmi les plus basses au pays, cette hausse donne l'impression aux investisseurs de l'extérieur que nous ne faisons preuve d'aucune discipline pour ce qui est de la gestion budgétaire.

Les gens d'affaires qui souhaitent investir au Yukon s'exposent à des risques élevés. En raison de notre faible bassin de population et du coût élevé du transport, il est difficile pour les petites entreprises de concurrencer les magasins à grande surface, où on offre habituellement de plus bas prix. Ajoutez à cela les coûts accrus liés à la réglementation locale, les services publics peu fiables, les augmentations de taxes constantes et une administration municipale qui vous dispute les travailleurs, et vous obtenez l'extinction de notre population modeste de propriétaires d'entreprises.

En ces temps économiques difficiles à l'échelle de la planète, nous ne parvenons pas à nous démarquer pour attirer de grands investisseurs étrangers. Actuellement, il semble que nous parvenons à attirer de grandes entreprises du secteur privé uniquement si elles obtiennent en retour un monopole légal dans notre région. Quant aux nouvelles entreprises qui ont élu domicile au Yukon et qui tentent de faire leur place sur le marché, elles doivent rivaliser avec les projets gouvernementaux pour recruter nos précieux travailleurs qualifiés, qui sont bien sûr en nombre limité.

Le MAINC contribue pour 2 p. 100 aux budgets actuels de développement économique du Yukon — ces fonds sont destinés à la nouvelle agence de développement —, et il répartit stratégiquement ces fonds entre 14 collectivités concurrentes. Le bureau régional du MAINC a toujours eu comme approche de distribuer les fonds aux projets qui offriraient un bon rendement par rapport aux investissements ou qui généreraient le plus de retombées économiques dans une région donnée du Yukon. Les deux autres grands bailleurs de fonds pour ce qui est des budgets de développement économique sont le gouvernement du Yukon, qui finance le développement économique et le secteur du tourisme à hauteur de 17 p. 100, et Infrastructure Canada, qui assume 81 p. 100 des budgets. Le financement provenant de ces deux grands bailleurs de fonds résulte non pas d'initiatives stratégiques visant à faire du Yukon un meilleur endroit pour attirer des gens d'affaires, mais de la pression politique. Ces projets sont souvent des occasions exceptionnelles de créer des possibilités économiques et de la richesse pour les gens de la région,

mais, comme dans le cas des Jeux d'hiver du Canada 2007, ils laissent dans leur sillage beaucoup plus de dettes que d'avantages économiques.

Au cours des dernières années, Ottawa a investi des centaines de millions de dollars au Yukon, mais cela a très peu favorisé la création d'un milieu où les entreprises et les gens peuvent prospérer. Cette situation tient principalement au fait que le financement n'est pas assorti de plans précis visant à établir des activités commerciales à long terme. Les sommes allouées aux initiatives stratégiques sont trop modestes, et les sommes motivées par des considérations politiques sont trop élevées.

Pour compliquer la situation, les programmes fédéraux sont conçus à Ottawa par des techniciens qui ont une expérience limitée de la vie rurale. Par conséquent, il y a souvent un écart entre l'utilisation prévue des fonds affectés aux programmes et le type de mise en oeuvre qui serait efficace dans notre milieu où les ressources humaines sont limitées. Nous espérons grandement que la nouvelle Agence canadienne de développement économique du Nord permettra de combler les lacunes de ces programmes.

● (1950)

En conclusion, le Canada et le Yukon doivent déterminer dans quels secteurs le Yukon pourrait être concurrentiel sur le marché mondial. Le Yukon doit pouvoir se démarquer dans un ou deux secteurs. Une fois que nous aurons cerné les secteurs en question, nous devrons créer un milieu attrayant pour les investisseurs de ces secteurs, tout en tenant compte des intérêts à long terme du pays, par exemple les questions environnementales. Nous devrons ensuite établir un plan de développement économique pour créer ce milieu propice aux entreprises. Le financement en matière de développement économique serait affecté de façon stratégique à la mise en oeuvre de chacun des éléments du plan au lieu d'être alloué pour des considérations d'ordre politique.

Quant à la Ville de Whitehorse, elle doit s'efforcer de mettre en place une administration efficiente, de gérer adéquatement l'assiette fiscale, d'offrir des logements abordables et de créer un milieu qui attire et maintient en place des travailleurs compétents et des entreprises en vue de mettre en oeuvre les plans de développement économique du Canada et du Yukon. Plus important encore, la Ville doit créer un milieu où les petites et les grandes entreprises peuvent prospérer et prendre de l'expansion, car ce sont ces mêmes entreprises qui généreront davantage de richesses pour l'avenir du Canada. Puisqu'il est notre principale source de financement, par l'intermédiaire des paiements de transfert, le gouvernement du Canada doit mettre en place des exigences de financement qui feront en sorte que notre ville pourra respecter ses engagements à l'égard du pays.

Merci.

**Le président:** Merci, monsieur Runyon et monsieur Karp.

Nous allons amorcer la première série de questions, en commençant par M. Bagnell, qui disposera de cinq minutes.

**L'hon. Larry Bagnell:** Je vous remercie de votre exposé. Je sais que vous représentez un organisme très dynamique du Yukon.

Vous avez déclaré entre autres que les petites entreprises doivent faire concurrence pour trouver de la main-d'oeuvre. Pourriez-vous fournir d'autres détails concernant les défis et les problèmes liés à la main-d'oeuvre et toute la question de la main-d'oeuvre par rapport aux petites entreprises?

**M. Rick Karp:** Certainement. Sur le marché de l'emploi ici, il y a actuellement plus de 1 100 personnes qui touchent de l'assurance-emploi et environ 850 personnes qui reçoivent de l'aide sociale. Au Yukon, le piège de l'aide sociale se situe autour de 40 000 à 42 000 \$. Il est très difficile d'inciter ces personnes à réintégrer la population active. La chambre travaille en collaboration avec le ministère de la Santé et des Services sociaux du Yukon pour tenter d'élaborer des programmes qui encourageront ces personnes à retourner sur le marché du travail. Comme il y a beaucoup de travail saisonnier ici, nous avons recommandé plusieurs fois aux responsables de l'assurance-emploi de mettre en place des mesures incitatives pour permettre aux travailleurs saisonniers de continuer à travailler pendant la période creuse.

Pour compenser le manque de main-d'oeuvre au Yukon, les petites entreprises ont fait venir des travailleurs étrangers. Par conséquent, il y a maintenant plusieurs entreprises dont l'effectif est constitué à plus de 90 p. 100 de travailleurs étrangers. Nombre d'entreprises ont recruté des travailleurs étrangers et continuent de le faire pour accroître le bassin de travailleurs.

Est-ce que cela répond à votre question?

**L'hon. Larry Bagnell:** Oui.

En ce qui concerne la stratégie visant à encourager les personnes qui touchent de l'aide sociale ou de l'assurance-emploi à retourner sur le marché du travail, vous croyez que certaines d'entre elles pourraient travailler dans les entreprises de votre ville pour combler ce besoin. Je sais que, lorsque nous étions au pouvoir, nous avons mis en place un programme pour inciter les gens à renoncer à l'assurance-emploi, mais, selon vous, y a-t-il d'autres mesures que pourrait adopter le gouvernement fédéral pour aider ces personnes à retourner sur le marché du travail et à combler une partie de vos besoins en main-d'oeuvre?

**M. Rick Karp:** Oui, le programme que nous essayons d'élaborer avec le gouvernement du Yukon s'appuie sur le programme « Bon départ », qui offre un financement complémentaire aux bénéficiaires de l'aide sociale. Actuellement, nous mettons à l'essai un modèle consistant à jumeler un bénéficiaire de l'aide sociale avec une entreprise. Le bénéficiaire continuerait de recevoir le montant intégral de ses prestations mensuelles d'aide sociale pendant environ six mois ou plus. Au cours de cette période, il travaillerait dans l'entreprise, serait en mesure de conserver l'argent qu'il toucherait à titre d'employé et pourrait mettre une partie de cet argent de côté. Toujours au cours de cette période, par l'intermédiaire du service de la formation du ministère de la Santé et des Services sociaux et par le truchement de l'employeur, il apprendrait à établir un budget personnel et obtiendrait tous les avantages liés à l'aide sociale. Le bénéficiaire conserverait tous les avantages auxquels il n'aurait pas droit s'il était un travailleur ordinaire: abaissement du loyer, titres de transport et toutes sortes de services de garde gratuits.

Ce que nous tentons de créer, c'est un programme transitionnel permettant aux bénéficiaires de l'aide sociale de continuer de toucher des prestations pendant une certaine période, tout en travaillant et en mettant de l'argent de côté, puis, lorsqu'ils sont prêts — après six mois ou un an —, ils peuvent graduellement s'affranchir de l'aide sociale et rester sur le marché du travail.

Nous avons jumelé plusieurs entreprises de Whitehorse avec des bénéficiaires de l'aide sociale, et ces entreprises ont promis de les employer pendant au moins six mois à un an. Les responsables de l'aide sociale nous ont appuyé dans cette initiative.

Les membres de la chambre croient depuis le début que nous pouvons régler nos problèmes de main-d'oeuvre ici même grâce à

l'assurance-emploi, moyennant des mesures incitatives appropriées, la collaboration de l'aide sociale et la formation et le perfectionnement professionnel des premières nations.

• (1955)

**L'hon. Larry Bagnell:** Combien de temps me reste-t-il?

**Le président:** Il vous reste 45 secondes.

**L'hon. Larry Bagnell:** Je crois que nous avons entendu plusieurs fois au cours de nos audiences — et vous l'avez également souligné — qu'il y avait peut-être de bons programmes ou projets ici et là, mais que l'approche est un peu aléatoire, un peu éparpillée, et il n'existe pas pour le Yukon une stratégie économique globale réfléchie faisant intervenir tous les gouvernements. Voudriez-vous commenter de nouveau cet aspect? Je crois que vous en avez parlé dans votre exposé.

**M. Richard Runyon:** En fait, je voulais commenter le sujet précédent.

**L'hon. Larry Bagnell:** Vous pouvez également commenter le sujet précédent, si vous voulez.

**M. Richard Runyon:** Laissez-moi vous donner un exemple très concret relativement à la question de la main-d'oeuvre.

Il y a ici des exploitations minières qui commenceront sous peu leurs activités. Elles ont besoin d'électriciens qui s'occuperont des travaux d'électricité dans les mines. J'ai discuté avec les responsables de l'une des mines, et ils m'ont dit qu'ils avaient besoin d'embaucher 60 électriciens. Il y a peut-être une entreprise qui pourrait fournir les 60 électriciens requis, mais les responsables doivent embaucher 20 autres électriciens, car il y aura forcément un roulement du personnel et tout le reste, et ils doivent envoyer ces électriciens dans la forêt. Le problème, c'est que, compte tenu de toutes les possibilités de faire des gains facilement — les projets gouvernementaux comme la nouvelle caserne de pompiers, la bibliothèque et tous ces autres projets semblables —, cette entreprise n'est pas intéressée à fournir des travailleurs à la mine, car elle peut faire facilement de l'argent en ville. Une entreprise préférera ne pas envoyer ses travailleurs à l'extérieur de la ville, et ce genre de choses.

Est-ce que cela répond à votre question? Il s'agit d'un exemple très concret où un investisseur étranger essaie d'investir ici, mais cet investisseur est incapable de recruter de la main-d'oeuvre localement pour mener à bien son projet. Je peux vous assurer que cet investisseur n'avait sûrement pas prévu qu'il serait obligé de faire venir des travailleurs de l'extérieur pour exploiter ses installations.

**Le président:** Merci, monsieur Bagnell.

Je vous invite à mettre les écouteurs pour l'interprétation.

[Français]

Monsieur Lévesque, vous avez la parole pour cinq minutes.

**M. Yvon Lévesque:** C'est un bon conseil, monsieur le président.

Vous étiez assis dans la salle lors de la comparution du représentant de Compétences Canada.

La première question que je vous poserai, vous la pressentez certainement. Avez-vous été consulté lors de l'évaluation des besoins des commerçants et des entreprises de Whitehorse?



[Traduction]

**M. Rick Karp:** Voulez-vous dire les besoins en main-d'oeuvre? Oui, mais pas nécessairement par Compétences Canada. Les gens d'affaires nous consultent souvent pour ce qui est de leurs besoins en main-d'oeuvre. Ils communiquent avec la chambre, probablement chaque jour, pour demander où ils peuvent trouver des employés fiables.

[Français]

**M. Yvon Lévesque:** C'est votre mission de prendre connaissance des besoins de la communauté d'affaires de Whitehorse. Vous êtes en relation avec ces gens.

Pour combler ces besoins, Compétences Canada vous consulte-t-il, en tant que membre de la Chambre de commerce, pour connaître les besoins de votre communauté en main-d'oeuvre?

● (2000)

[Traduction]

**M. Rick Karp:** Non.

[Français]

**M. Yvon Lévesque:** Sollicitez-vous des rencontres avec Compétences Canada ou Ressources humaines Canada pour demander des formations dans les secteurs où vous en avez besoin?

[Traduction]

**M. Rick Karp:** Au fil des années, nous avons participé aux compétitions organisées par Compétences Canada. Nous avons discuté avec des représentants de cet organisme, mais nous ne nous sommes pas entretenus sérieusement des questions liées au marché du travail.

Nous l'avons fait avec le gouvernement du Yukon et avec des entreprises. Nous avons communiqué avec les entreprises pour connaître leurs besoins en matière de main-d'oeuvre et l'état de la situation. Actuellement, la chambre siège à quatre comités, avec le gouvernement du Yukon, qui examinent la question de l'enseignement postsecondaire et la situation du marché du travail, mais nous n'avons pas discuté sérieusement de ce sujet avec la fédération du travail ou avec Compétences Canada.

[Français]

**M. Yvon Lévesque:** Selon votre connaissance de la région et en fonction des besoins que vous avez, si vous arriviez à recruter les gens des premières nations pour le travail qui doit être exécuté sur le territoire, croyez-vous que vous auriez suffisamment de main-d'oeuvre pour combler les postes qui sont vacants actuellement?

[Traduction]

**M. Rick Karp:** Oui, il y aurait suffisamment de membres des premières nations et de bénéficiaires de l'aide sociale pour occuper les emplois de débutant. Oui, au Yukon, à Whitehorse, il y aurait assez de candidats pour combler les besoins en ce qui a trait aux emplois de débutant.

**M. Richard Runyon:** Puis-je ajouter un commentaire?

**M. Rick Karp:** Oui, bien sûr.

**M. Richard Runyon:** Lorsque nous parlons des emplois de débutant, l'un des problèmes les plus importants au Yukon, c'est le manque de logements adéquats pour les travailleurs qui occupent ces postes. Par exemple, lorsqu'on regarde le marché locatif, je crois que le taux d'inoccupation est d'environ 2 p. 100, ce qui veut dire que, à Whitehorse, il y a environ 12 logements locatifs qui sont disponibles. Et la plupart de ces logements sont disponibles parce qu'ils sont

insalubres, c'est-à-dire qu'il y a des moisissures et d'autres choses comme cela.

Comme Rick l'a mentionné, le milieu des affaires a recruté des travailleurs des Philippines. Ces travailleurs vivent ici et louent des chambres. Il peut y avoir 15 personnes qui vivent dans une maison, ce genre de choses. Alors il y a également un problème de logement pour les travailleurs qui exercent un emploi de débutant. Le logement coûte très cher ici.

[Français]

**M. Yvon Lévesque:** Je m'excuse, mais je ne pense pas qu'ainsi on règle un problème. On en crée un pour essayer d'en régler un autre, et je ne crois pas que vous arriviez à le régler de cette manière. Je m'excuse, mais je ne partage pas votre opinion et je ne vous suis pas du tout. Le gouvernement local a le devoir de créer des espaces de logement décentes pour des travailleurs qui viendraient des communautés environnantes, afin d'aider l'économie de Whitehorse.

Monsieur le président, vous me permettez de continuer, même si j'ai pris un peu de temps.

Le problème semble être le logement et la rétention des travailleurs. Si la loi de l'assurance-emploi permettait de soutenir des travailleurs pendant les courtes périodes où il y aurait un manque d'emploi et s'il y avait de la formation permanente permettant d'accroître le niveau de qualification de ces travailleurs, pourriez-vous combler tous les postes avec des gens de la région du Yukon, entre autres, avant de chercher des travailleurs aux Philippines?

[Traduction]

**M. Rick Karp:** Si nous pouvions offrir une formation adéquate, si nous pouvions adopter la bonne attitude — car c'est aussi une grave préoccupation pour les petites entreprises, et nous avons dû y faire face par le passé... Des travailleurs arrivent et se font embaucher. Ils travaillent quelques jours, puis ils démissionnent. Ce type d'attitude est discutable, c'est le moins qu'on puisse dire, et nous avons donc été obligés de recruter des travailleurs étrangers, car les travailleurs étrangers ont une autre attitude... L'attitude des travailleurs étrangers commence à déteindre sur les travailleurs locaux; ils commencent à adopter l'attitude des travailleurs étrangers, ils deviennent plus consciencieux. Si on offrait de la formation aux membres des premières nations — et je crois que des programmes de formation sont offerts —, si les membres des premières nations désiraient suivre ces programmes de formation...

Je vais vous donner un exemple. Une entreprise locale appartenant à cinq premières nations a communiqué avec ces dernières pour les informer du fait qu'elle organiserait une journée d'embauche dans une ou deux semaines. Cette entreprise a donc collaboré avec les premières nations. Elle a fixé une date. Elle souhaitait embaucher 10 ou 11 membres des premières nations. Les premières nations ont dit: « Certainement. C'est fantastique. Nous allons vous envoyer des candidats et nous organiserons toute la journée. Nous offrirons du café et des beignes, et tout sera prêt pour les candidats. » Le jour de la journée d'embauche, pas une seule personne ne s'est présentée. Cette même entreprise emploie maintenant dix travailleurs étrangers.

● (2005)

**Le président:** Nous allons passer à un autre intervenant.

[Français]

Merci, monsieur Lévesque, monsieur Karp et monsieur Runyon.

Nous allons maintenant à M. Bevington, pour cinq minutes.

[Traduction]

**M. Dennis Bevington:** Merci, monsieur le président.

Je suis ravi que vous soyez avec nous ce soir, que vous passiez la soirée avec nous pour discuter de cette question, car cela fait maintenant quatre ans que je siège au Parlement, et je crois que c'est la première fois qu'un comité aborde la question du développement économique dans le Nord. Nous allons nous pencher sur le développement économique du Nord au cours d'une quarantaine de séances qui s'échelonneront sur une année. Nous procédons à une étude très importante, et toute l'information que nous pouvons recueillir est la bienvenue.

Je suis curieux. Il semble que le taux de croissance de la population du Yukon au cours des huit dernières années a été d'environ 1,5 p. 100 par année. Ce territoire affiche donc un bon taux de croissance soutenu. De plus, pendant cette même période, le PIB par habitant a augmenté de façon assez régulière. Nos chiffres indiquent que le bilan économique du Yukon est en fait très bon, pourtant vous affirmez que les affaires ne vont pas très bien. Est-ce que c'est seulement certains secteurs de l'économie qui battent de l'aile, comme le secteur du tourisme?

Le problème touche-t-il uniquement le secteur des services? Est-ce que tous les secteurs font face à une pénurie de main-d'oeuvre? Que se passe-t-il en réalité?

**M. Rick Karp:** Au cours des dernières années, ce qui a aggravé le problème, c'est l'apparition de phénomènes comme le commerce électronique et l'arrivée de franchises à Whitehorse. Sur la rue principale, près de 80 p. 100 des commerces sont maintenant des franchises. Dans le Nord, la plupart des commerces sont des franchises. Ce sont de grandes entreprises. Nombre des entreprises familiales qui avaient pignon sur rue il y a 15 ans n'existent plus.

**M. Dennis Bevington:** On dit que les ventes au détail ont augmenté de 6 p. 100.

**M. Rick Karp:** En effet. C'est parce que l'ouverture de gros magasins Walmart et Canadian Tire, des franchises, font en sorte que les gens achètent un peu plus. Mais, en ce qui a trait aux petites entreprises, aux entreprises individuelles, aux petits commerces, nous en avons perdu 28 à Whitehorse au cours de la dernière année. Nous avons donc perdu des entreprises qui offrent des biens et des services facultatifs, et nous devons trouver une façon de les faire revenir.

Ce sont les entreprises qui offrent des biens et des services facultatifs qui écopent, car il y a une récession dans le Sud, et nombre de médias sont venus s'installer dans le Nord. Comme Richard l'a expliqué, 80 p. 100 de notre main-d'oeuvre travaille pour le gouvernement. Ces travailleurs ont essuyé des pertes dans leur REER, alors ils dépensent moins. Ils disent: « Je ne veux pas nécessairement aller manger dans un bon restaurant. Allons plutôt chez McDonald ou Tim Hortons. » Ils veulent sortir, mais ils ne veulent pas aller manger dans les restaurants gastronomiques. Alors, nous avons perdu deux ou trois restaurants.

Ils disent: « Je vais aller m'acheter des vêtements chez Canadien Tire ou Walmart. Je ne vais pas aller à la boutique de vêtements pour hommes. » Alors nous avons perdu une boutique de vêtements pour hommes; nous avons perdu une boutique de vêtements pour dames.

**M. Dennis Bevington:** Alors, il faut se poser la question suivante: sur quel marché mondial pouvez-vous être concurrentiel? Vous n'avez pas parlé du remplacement des importations. Croyez-vous que cet aspect joue un rôle important?

**M. Rick Karp:** Tout à fait. La chambre a mis en place certains programmes. L'un de ces programmes, appelé « Partenaires pour la réussite », nous a permis d'établir un comité directeur qui est représentatif de tous les secteurs. Ce comité réunit des représentants

du gouvernement, de la Ville, du secteur minier, la directrice générale régionale du MAINC, des gens d'affaires et des membres de l'industrie. Des représentants des secteurs manufacturier, minier, touristique et du commerce de détail siègent à ce comité. Les réunions mensuelles donnent à chacun des membres l'occasion de faire part de ses préoccupations concernant notre économie.

Ce que nous essayons de dire, c'est que le Yukon compte une population d'un peu plus de 34 000 personnes, et nous devons stimuler notre économie. Nous devons offrir un milieu propice au commerce, comme Richard l'a mentionné, pour que nous puissions attirer plus de gens d'affaires.

Notre économie repose sur quatre piliers, dont l'un est le secteur minier, mais, actuellement, il n'y a qu'une seule exploitation minière en pleine activité. Nous devons développer ce secteur.

Si je ne me trompe pas, au Labrador, il y a six ou sept mines en activité.

● (2010)

**M. Dennis Bevington:** Pour revenir sur ce sujet, dans les Territoires du Nord-Ouest, il y a un certain nombre de mines en activité, notre PIB monte en flèche, et, pourtant, les entreprises disent exactement la même chose que vous: le problème se rapporte non pas au volume de l'économie, mais à sa qualité. C'est ce que vous dites également, et c'est ce que font valoir vos petites entreprises, les personnes qui sont sur le terrain. C'est le point que je voulais souligner.

Allez-y.

**M. Richard Runyon:** Lorsque je suis allé à Yellowknife, j'ai marché dans la ville, et les affaires semblent aller bon train. Il y a trois ou quatre magasins d'informatique et ce genre de commerces. Lorsqu'on se promène dans notre centre-ville, on constate qu'il n'y a que des organisations non gouvernementales — Sauvons les poissons, Sauvons les canards. Il ne s'agit pas vraiment d'organisations qui génèrent des recettes. C'est là où réside le problème.

**Une voix:** Il n'y en a pas qui s'appelle Sauvons les entreprises?

**Le président:** D'accord, c'est bon, monsieur Bevington. Je vous remercie beaucoup.

La parole est maintenant à M. Duncan.

**M. John Duncan:** Merci.

Je sais que vous avez été très occupé aujourd'hui, peut-être aussi occupé que nous, car nous vous avons vu plus tôt aujourd'hui. Je souhaiterais vous remercier, Rick, de nous avoir présenté Rof Hougen ce soir. Nous avons passé un moment très agréable en sa compagnie. C'est un illustre Canadien. J'ai remarqué qu'il portait sa décoration de l'Ordre du mérite du Canada.

J'aimerais examiner vos déclarations dans le contexte de l'actuelle crise économique mondiale. Certaines des déclarations que vous avez faites ne tiennent pas vraiment compte du fait que nous sommes dans des circonstances particulières. Nous ne pouvons pas comparer des pommes avec des pommes tant que nous ne tenons pas compte du fait que ce ralentissement des activités économiques se produit partout dans le monde, alors j'aurais été étonné si vous n'aviez pas été touché. Il ne fait aucun doute que les investissements du secteur privé ont fléchi au cours de la dernière année. Il n'est pas surprenant que les groupes miniers, touristiques et environnementaux tentent parfois de se mettre des bâtons dans les roues. J'imagine que ce genre de situation existe partout.

Nous avons entendu beaucoup de témoins optimistes aujourd'hui. Je dois le dire. Dans votre cinquième paragraphe, vous évoquez le fait que vos emplacements riverains sont vacants. Ce matin, l'un des témoins, la représentante de Pelly Construction, nous a expliqué que l'entreprise avait proposé d'aménager ces terrains en partenariat avec une première nation. Cela semblait être une initiative très positive.

Notre mandat est d'examiner le rôle ou la contribution du gouvernement fédéral, d'essayer de soutenir les intervenants sur le plan du développement économique. C'est la raison d'être du comité.

Vous avez déclaré que les programmes fédéraux sont conçus à Ottawa par des techniciens qui ont souvent une expérience limitée de la vie dans les collectivités rurales. J'aime à penser que la plupart de nos programmes ont en fait donné lieu à des partenariats importants. Au Sud du 60° parallèle, les gouvernements provinciaux ont été des partenaires, et je sais que le gouvernement du Yukon et les premières nations ont beaucoup participé à la conception d'une grande partie des programmes qui ont été mis en oeuvre au Yukon. Nous avons entendu aujourd'hui un grand nombre de témoins qui ont dit des choses très positives au sujet des initiatives qui ont été financées. En quelque sorte, il y a un écart entre ce que vous constatez et ce que nous entendons. Pourriez-vous tenter de faire des liens pour que je puisse voir si j'ai tort?

• (2015)

**M. Richard Runyon:** Par quoi voulez-vous que je commence?

**M. John Duncan:** Le dernier point.

**M. Richard Runyon:** D'accord.

Nous sommes vulnérables. Le problème, comme je l'ai dit, c'est que notre principal employeur est le gouvernement. C'est toute une ironie que les premières nations souhaitent exploiter les emplacements riverains. Elles convoitent ce secteur depuis très, très longtemps. Les premières nations souhaitent investir au Yukon parce qu'elles savent qu'elles seront ici pour longtemps. Tout se résume à cela. Mais les intervenants du secteur privé estiment que les propriétés sont surévaluées. Il y a des problèmes liés à la réglementation, etc. Le fait est que nous n'offrons pas un milieu propice aux affaires.

Je pourrais vous donner de nombreux exemples d'entreprises qui ont investi ici. Le gouvernement du Yukon a dépensé beaucoup d'argent pour attirer la société qui exploite la mine Minto. Cette mine est en activité. Que faisons-nous? Nous l'attaquons et nous la considérons comme l'ennemi public numéro 1, et ce genre de choses, mais je m'éloigne un peu du sujet.

Pour revenir à votre question, nous n'attirons pas d'investissements étrangers ici, alors qu'il en est autrement dans des endroits comme le Labrador. De même, les Territoires du Nord-Ouest profitent d'investissements étrangers. Ce que je veux dire, c'est que nous sommes un milieu hostile aux affaires. Nos coûts sont parmi les plus élevés, et nous sommes l'artisan de notre malheur.

Lorsque nous parlons des problèmes de logement, c'est nous qui les avons créés, car la municipalité ne règle pas les questions de zonage, etc., et nous ne pouvons même pas faire venir des entreprises du secteur privé pour nous aider à construire des logements. C'est drôle, nous parlions justement de cet aspect hier soir. Vous parlez des conservateurs — j'ai reçu une lettre du ministre Strahl qui expliquait comment les conservateurs tentent de stimuler l'industrie de la construction au Canada en mettant en place des incitatifs fiscaux pour les acheteurs d'une première maison, des crédits d'impôt à la rénovation domiciliaire et d'autres mesures semblables. Le gouvernement du Yukon a réagi à cela en augmentant

les coûts pour les entreprises de la construction, ce qui revient essentiellement à les chasser du territoire. Voilà ce qui se passe, en fin de compte.

Pour revenir à vos commentaires, la Ville souhaitait faire réasphalter une route industrielle. Elle s'attendait à ce que les entreprises du secteur privé situées le long de cette route participent également à l'opération. La Ville a reçu des soumissions de partout au Canada, vu la crise qui sévit dans le Sud. Selon ce que j'ai entendu, les soumissions présentées par les entreprises locales étaient seulement de 1 million de dollars inférieures à celle présentée par une entreprise de la Saskatchewan, qui aurait pourtant dû faire venir tout son équipement et ses travailleurs. Par conséquent, lorsqu'on parle des endroits qui ne sont pas propices au commerce et qui n'attirent pas des investissements étrangers, ou même des investissements d'ailleurs au pays, actuellement, le Yukon est malheureusement réputé pour être ce genre d'endroit. C'est un défi énorme.

• (2020)

**Le président:** Nous dépassons le temps prévu maintenant, monsieur Runyon.

**M. Richard Runyon:** Ai-je bien répondu à vos questions?

**M. John Duncan:** Eh bien, d'une certaine façon, mais ça ne touche pas le mandat du comité ici. Vous parlez de problèmes qui sont inhérents à la région, plutôt que de problèmes qui relèvent de priorités ou d'initiatives fédérales

**Le président:** Nous allons devoir en rester là.

Nous allons maintenant écouter M. Russell, puis nous verrons s'il reste quelqu'un encore sur la liste. Écoutons M. Russell pendant cinq minutes.

**M. Todd Russell:** Merci beaucoup d'être là. Il est bien de vous revoir, monsieur Runyon.

En guise d'introduction, je vous demanderai: allez-vous participer au Salon professionnel et à la conférence Aurores boréales à Montréal en janvier?

**M. Rick Karp:** Non.

**M. Todd Russell:** C'est un merveilleux salon. J'y inviterais tout le monde, cela est sûr. Il y a une certaine collaboration entre les diverses chambres de commerce dans le Nord.

**M. Rick Karp:** Oui, elles ont communiqué avec nous.

**M. Todd Russell:** Nous avons passé un moment merveilleux à Ottawa il y a trois ans environ. Ce sera un salon professionnel de très grande envergure faisant appel au Nunatsiavut, au Labrador, au Nunavik, au Nunavut, peut-être aux Territoires du Nord-Ouest... Allez-vous y être?

**M. Dennis Bevington:** Je ne le sais pas.

**M. Todd Russell:** Nous verrons ce que nous pouvons faire pour que vous y soyez invité.

Vous avez tenu des propos assez durs. Prenons-les au pied de la lettre. Qu'est-ce que vous recommanderiez à notre comité, d'un point de vue fédéral?

Je ne crois pas pour moi-même que la solution réside dans une réduction des paiements de transfert destinés au Yukon. Je ne crois pas personnellement que la solution consiste forcément à dicter sa conduite au gouvernement du Yukon, d'un point de vue fédéral, pour dire: voici comment dépenser cet argent-là. Cela pourrait supposer une forme très délicate de négociations, et peut-être avez-vous des idées là-dessus vous-même, mais je ne suis pas certain que ce soit l'orientation qu'il nous faudrait envisager.

D'un point de vue fédéral, je vois des modifications du régime d'assurance-emploi; c'est de notre ressort au fédéral. Il y a des éléments que nous pourrions moduler là, par exemple assouplir les programmes, des trucs de ce genre.

La solution consisterait-elle en partie à verser des transferts directs aux premières nations, par exemple, en dehors de ce qu'elles reçoivent actuellement du gouvernement fédéral et d'autres administrations? Je crois deviner aussi que le robinet se ferme quelque part et que les gens n'ont pas accès à une part du financement qui est conçu pour leurs priorités particulières.

Pouvez-vous nous donner une ou deux idées concrètes quant à ce que nous pouvons faire, en tant qu'entité fédérale, pour régler certains de vos dossiers? Je crois que c'est important pour nous.

**M. Rick Karp:** Devant la perspective des Jeux d'hiver du Canada, nous avons créé une stratégie touristique pour l'ensemble du Nord. Nous avons déjà recommandé le rétablissement de la stratégie nordique en question pour aider l'industrie touristique dans l'ensemble du Nord. C'est une des recommandations que nous pourrions mettre de l'avant — se donner une stratégie touristique pour l'ensemble du Nord, et aussi prévoir un financement spécial du tourisme.

Au Yukon, le secteur minier constitue un des piliers dont je parlais plus tôt, mais le tourisme en est un autre. Nous comprenons l'évolution du tourisme. Il y a chez Condor un vol direct entre l'Allemagne et Whitehorse l'été, trois fois par semaine, et qui amène beaucoup d'Allemands.

Grâce à un programme que nous avons à la Chambre de commerce — voici une autre recommandation qui s'appliquerait à l'ensemble du Nord —, nous appliquons le projet de développement des entreprises du Yukon, comme on l'appelle. Nous avons créé un programme qui aide les entreprises à croître et à se donner une capacité d'exportation. La société Yukon Brewing — je ne sais pas si vous avez déjà goûté à notre bière — en fait partie; nous l'aidons. Nous aidons Air North; nous travaillons avec cette entreprise-là. L'idée serait donc de prévoir un financement pour que ce programme et d'autres programmes semblables puissent s'appliquer à l'ensemble du Nord, prendre de l'expansion. C'est une des raisons pour lesquelles nous réunissons les chambres de commerce ici le 4 décembre, pour essayer de faire en sorte que ces programmes rayonnent.

Je vous recommanderais de soutenir les stratégies applicables à l'ensemble du Nord, stratégies qui serviront à dresser les principaux piliers du développement économique, qu'il s'agisse d'exploitation minière ou de tourisme, en particulier.

Le troisième pilier que nous avons cerné au Yukon, c'est le secteur des connaissances. Le Collège du Yukon est actuellement doté d'un budget de 8 à 10 millions de dollars par année pour la recherche et le développement visant à soutenir le secteur des connaissances dans le Nord. Le fait de permettre à des établissements comme le Collège du Yukon, l'Université de l'Arctique, l'université pour l'ensemble du Nord, de croître et de prospérer stimulera les affaires. Ce sera ainsi que l'économie s'installera dans le Nord.

Si le Collège du Yukon peut devenir l'Université du Yukon... Il a actuellement des liens avec l'Université de l'Alberta et l'Université du nord de la Colombie-Britannique. Récemment, nous avons accueilli le président de l'Université de la Saskatchewan, qui est venu parler de recherche et de développement. Si nous pouvons créer une stratégie pour l'ensemble du Nord, une stratégie de recherche sur le climat froid et avoir des centres d'excellence dans le Nord... voilà

une autre façon de vraiment aider le Nord et de profiter de la recherche et du développement.

Il y a bien d'autres façons de procéder, mais j'imagine que mon temps vient à manquer.

● (2025)

**Le président:** Merci, monsieur Russell.

Nous allons maintenant écouter une question de M. Dreeshen, qui dispose de cinq minutes.

**M. Richard Runyon:** Pour revenir à la question des premières nations, si avoir un développement plus grand dans les premières nations constitue votre objectif...

**Le président:** De fait, j'avais donné la parole au suivant; en répondant à la question de M. Dreeshen, si vous avez l'occasion de glisser une réponse à la question de quelqu'un d'autre... peut-être pouvons-nous procéder de cette façon-là.

Écoutons M. Dreeshen pendant cinq minutes.

**M. Earl Dreeshen:** Merci, et je ne sais pas si je vais prendre les cinq minutes entières qui me sont allouées; si vous en avez l'occasion, vous allez peut-être donc pouvoir en dire plus sur ce point-là.

Je sais que des fonds du programme d'infrastructure du savoir ont été accordés au Collège du Yukon, que 2 millions de dollars ont été remis, plus 2 millions de dollars provenant du territoire. Encore une fois, on commence à reconnaître la capacité de recherche et ainsi de suite.

La question dont je voulais discuter avec vous a trait aux comités consultatifs sur les activités que vous avez à la Chambre de commerce. Je suis originaire de Red Deer, en Alberta, où nous avons un groupe consultatif très solide, qu'il s'agisse d'agriculture ou d'autres questions. Et, bien entendu, les groupes en question sont en mesure de porter les questions soulevées sur le terrain national et de tenir des audiences à leur sujet. Il serait bien que les propositions que je vous entends décrire soient présentées. Je sais que vous allez parler avec tous vos partenaires du Nord, mais il serait peut-être utile aussi d'informer certaines personnes au sud du 60<sup>e</sup> parallèle de ce qui se passe chez vous. Que cela aboutisse à des conseils de leur part ou qu'ils soient tout au moins conscientisés, voilà ce qui serait certainement un merveilleux point de départ.

J'imagine que je veux poser ainsi ma première question: comment travaillez-vous vraiment avec le gouvernement du Yukon et vos administrations municipales en vue de régler ces questions-là? Il me semble qu'il y a là une certaine friction.

**M. Rick Karp:** Nous cultivons des liens avec au moins cinq ministères différents au gouvernement du Yukon et nous consultons les gens qu'il y a là et échangeons avec eux régulièrement. Nous établissons donc des partenariats. Par contre, à nos yeux, cela demeure le gouvernement, et il est difficile pour nous, à notre niveau, de vraiment traiter sur un pied d'égalité avec le gouvernement. Nous soutenons le gouvernement. Nous répondons à ses besoins. Lorsqu'il nous pose des questions sur les affaires, nous lui répondons au sujet des affaires.

Nous avons noué des partenariats avec le ministère de la Voirie, le ministère de l'Éducation, avec le Développement économique, la Santé et les Services sociaux, comme je l'ai dit plus tôt, pour en nommer quatre. Dans le cas du ministère de la Voirie, nous appliquons le programme de signalisation routière et plusieurs autres mesures. Nous travaillons donc en lien avec le gouvernement du Yukon à cet égard

Je dois dire qu'AINC a beaucoup appuyé notre programme de développement des entreprises au fil des ans, et nous comptons bel et bien les comités consultatifs sur les entreprises. Le côté unique de notre programme, c'est que nous allons faire une vérification dans une entreprise particulière. Disons que c'est la Yukon Brewing. À ce moment-là, nous pouvons aller chercher de l'expertise n'importe où dans le monde. De fait, nous avons pris les représentants de quatre de nos entreprises dans le secteur touristique et nous les avons envoyés participer à une conférence mondiale sur le tourisme à Paris, où ils ont obtenu une liste de 74 grossistes de France qui s'intéressent au Yukon. Voilà du développement économique.

Nous n'avons visiblement pas la capacité nécessaire pour traiter avec tant de grossistes en Europe; nous nous sommes donc tournés vers le ministère du Tourisme. C'était il y a un an et demi environ, mais rien ne s'est fait depuis. Nous attendons, et c'est là une source de frustration pour les entreprises. En tant que gens d'affaires, nous voulons que les choses se fassent tout de suite. Nous voulons pouvoir agir. Nous voulons être en mesure de faire avancer les choses, et il est très difficile de traiter avec le gouvernement, où on souhaite étudier la situation davantage.

● (2030)

**M. Earl Dreeshen:** Combien avez-vous dit qu'il y avait de prestataires d'assurance-emploi?

**M. Rick Karp:** De l'assurance-emploi? Un peu plus de 1 100.

**M. Earl Dreeshen:** Mille cent. D'accord.

Quant au fait de faire venir des travailleurs étrangers, la première chose qui vient à l'esprit est la suivante: où loge-t-on les travailleurs étrangers qu'on fait venir dans le Nord, mais c'est une question mineure, même si ce n'est peut-être pas un problème mineur.

Par ailleurs, y a-t-il une certaine proportion, un certain pourcentage des gens qui, selon vous, sont simplement inemployables? Est-ce plus ou moins cela que j'entends? Si les entreprises demandent aux gens de se présenter, mais que personne ne se pointe, où est le problème selon vous?

**M. Rick Karp:** Dans le cas de l'assistance sociale, dont 850 personnes environ vivent, nous savons que la moitié d'entre elles sont inemployables et ont besoin de toucher des prestations d'assistance sociale. Quant à l'autre moitié, nous savons que 20 à 25 p. 100 environ sont employables, et c'est ce que nous visons — cette population-là.

Pour ce qui est de l'assurance-emploi, elle existe surtout à cause du caractère saisonnier du travail ici, dans le tourisme et dans le secteur minier, qui est cyclique; je ne sais pas très bien ce que nous pouvons faire de plus.

Encore une fois, je reviens au point qui a été soulevé. Nous avons présenté par l'entremise de M. Bagnell des idées sur les modifications qu'il y aurait lieu d'apporter au régime d'assurance-emploi pour inclure des mesures incitatives — pour que celui qui touche des prestations d'assurance-emploi puisse se remettre au travail, qu'il soit incité à le faire. Il trouvera peut-être un travail qui est moins intéressant que ce à quoi il est habitué, mais, tout au moins, il travaillera. Si nous pouvions faire cela ici, nous ne serions pas obligés de faire venir tous ces travailleurs étrangers.

Quant à l'hébergement des travailleurs étrangers, nous nous concentrons sur les Philippines. Nous avons au Yukon une base de travailleurs philippins, qui ont regroupé leurs ressources et acheté des maisons, et ils se tirent très bien d'affaire. Ils ne sont pas tout à fait 15 par maison — je ne voulais pas donner la mauvaise impression —, mais ils ont très bien réussi.

**Le président:** D'accord.

Comme il n'y a plus de questionnaires sur la liste, je voudrais vous remercier au nom de tous les membres du comité.

Ah, un instant. Nous n'allons pas encore lever la séance. Il y avait M. Dreeshen. Vous voulez reprendre?

[Français]

Vous avez une question?

**M. Roger Gaudet:** Oui.

**Le président:** Procédez.

**M. Roger Gaudet:** Merci, monsieur le président.

Messieurs, aujourd'hui, j'ai entendu dire deux fois que le gouvernement fédéral n'avait pas de bons fonctionnaires.

J'avais entendu la même chose quand j'ai fait le tour de l'Ouest canadien pour des questions d'agriculture. Les agriculteurs de l'Ouest nous avaient dit que les fonctionnaires à Ottawa ne connaissaient pas la différence entre une vache et une carotte.

Est-ce pareil pour vous? Quand vous appelez à Ottawa, est-ce que les fonctionnaires connaissent le milieu et ce qui se passe ici?

Cela avait été dit dans l'Ouest canadien, en Alberta, en Saskatchewan et à Vancouver, en Colombie-Britannique. Des gens de ces trois provinces avaient dit aux membres du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire que les fonctionnaires d'Ottawa ne connaissaient rien à l'agriculture.

Vivez-vous la même situation?

[Traduction]

**M. Rick Karp:** Non. Je crois que les gens qui travaillent à AINC — CanNor, maintenant — tiennent vraiment à comprendre nos besoins, et ils les comprennent. Par exemple, nous avons toujours bénéficié de trois programmes que soutient AINC, maintenant CanNor, à hauteur de 400 000 \$ environ par année. La frustration se manifeste localement lorsqu'on a affaire à Ottawa dans le sens où les demandes à ce niveau doivent faire l'objet de certaines approbations et que cela prend du temps. Nous voici en novembre, il y a trois programmes auxquels nous travaillons, et nous attendons toujours de recevoir le financement. La Chambre de commerce — nous formons une petite organisation, et nous n'avons pas 400 000 \$ à notre disposition. Nous voici en novembre, l'exercice a commencé le 1<sup>er</sup> avril, et nous n'avons pas d'argent. Nous n'avons pas d'argent pour faire fonctionner ce programme de développement des entreprises, qui a été très fructueux et a débouché sur des partenariats fructueux. La chambre de commerce en est donc à 60 000, 70 000 \$ environ qu'elle a consacrés au maintien de ces programmes.

Les gens de l'endroit comprennent-ils nos besoins? Je crois bien. Ils nous écoutent. Est-ce qu'ils sont frustrés face à Ottawa? Je crois bien. Nous sommes très frustrés face à Ottawa. J'ai appelé à Ottawa plusieurs fois, à CanNor pour proposer des idées raisonnables à propos des délais — des délais pour le financement, des délais pour les approbations. Personne n'a retourné mon appel.

Voilà une autre recommandation que le comité pourrait envisager en étudiant plus à fond CanNor. S'il vous plaît, occupez-vous des délais en ce qui concerne le financement. Lorsque quelqu'un a un projet qui a été approuvé, il a besoin de cette approbation-là et de l'argent, étant donné que, pour la plupart, nous ne pouvons pas fonctionner sans cet argent-là.

• (2035)

[Français]

**M. Roger Gaudet:** En ce qui concerne le travail saisonnier, combien de semaines vos employés travaillent-ils durant une année? Est-ce 10, 12, 14, 16 semaines?

[Traduction]

**M. Rick Karp:** La saison du tourisme commence à la fin du mois d'avril, au tout début du mois de mai, et elle s'étend jusqu'à la mi-septembre, la fin septembre au mieux. Ce sont donc mai, juin, juillet, août et septembre, cinq mois, qui composent la saison de tourisme.

[Français]

**M. Roger Gaudet:** Pour le tourisme.

Pour les autres travaux saisonniers, quelle est la durée du travail?

[Traduction]

**M. Rick Karp:** L'industrie de la construction, encore une fois, dès qu'on peut enfoncer une pelle dans la terre. Ici, par exemple, nous ne plantons pas de fleurs avant la mi-juin. Sinon, il y a encore de la glace. Tout de même, l'industrie de la construction s'ébranlera en avril et s'activera le plus longtemps possible. Même en ce moment, du moment qu'on se trouve dans un bâtiment fermé, on peut continuer à travailler. Tout de même, encore une fois, c'est très saisonnier. On ne peut lancer un chantier une fois le sol gelé. C'est très, très difficile et très coûteux. Ce serait donc probablement un mois ou deux de plus, ce qui donne sept mois, peut-être huit, dans l'industrie de la construction.

[Français]

**M. Roger Gaudet:** Merci.

**Le président:** Merci, monsieur Gaudet.

Maintenant, nous allons à M. Bagnell, pour cinq minutes.

[Traduction]

**L'hon. Larry Bagnell:** Merci.

J'ai trois questions rapides à poser. Avant de le faire, toutefois, je voudrais vous demander ce que vous pensez des envois de M Strahl. Je suis étonné du fait que vous n'avez pas commenté l'envoi sur Via Rail, le travail merveilleux qu'il fait de ce côté-là; c'est très important du point de vue du Yukon.

J'ai trois questions rapides à poser. D'abord, nous envisageons des façons de venir en aide aux entreprises. Vous dirigez le Centre de services aux entreprises, où les entrepreneurs vont vous voir. Quel est le genre de choses qu'ils demandent, pour lesquelles le gouvernement fédéral peut donner son aide? Ce sera peut-être l'élément clé qui nous permettra de savoir ce que les gens recherchent en aide et en information lorsqu'ils franchissent le pas de votre porte.

Je vais poser les trois questions d'abord, puis vous pourrez répondre en bloc.

Ensuite, vous êtes membres de la Yukon Chamber of Commerce. Comme personne d'autre ne pouvait venir, pouvez-vous nous parler des grands défis qu'il faut relever en milieu rural au Yukon? Certains de ces défis-là ne sont peut-être pas les mêmes que ceux qu'il y a à Whitehorse.

La troisième question porte sur le logement. L'auteur d'un autre exposé nous a présenté un graphique montrant que les Canadiens consacrent en moyenne 13 643 \$ par année à l'hébergement. Au Yukon, c'est 14 058 \$. La différence est donc seulement de 415 \$ par année au chapitre du logement. Il ne semble pas y avoir une énorme

disparité entre le Canadien moyen et le Yukonnais. C'est peut-être le taux d'occupation qui est différent. Je ne sais pas très bien.

• (2040)

**M. Rick Karp:** Parlez-vous d'une location?

**M. Richard Runyon:** Pouvons-nous traiter d'abord du logement?

Essentiellement, du point de vue des entreprises, du secteur privé ici, disons que nous faisons un travail de col bleu. Par exemple, il y a Dan, chez Canadian Tire. Il veut faire venir un gérant du Sud, mais le prix moyen d'une maison ici s'élève à 350 000 \$. La difficulté est là: s'il fait venir un cadre intermédiaire, le type en question devra vivre dans une remorque. Il est donc difficile pour Dan d'attirer des gens ici, étant donné la situation du logement et des trucs comme cela. Nous n'avons pas vraiment de logements abordables. C'est le problème ici. Nous avons beaucoup de logements haut de gamme; si vous travaillez au gouvernement ou si vous avez deux revenus d'un travail au gouvernement, il y a beaucoup de choix dans les logements offerts. Par contre, pour les budget plus modestes, nous n'avons pas vraiment de logements.

J'espère avoir bien répondu à votre question sur le logement.

**M. Rick Karp:** Je ne sais pas très bien à quoi se rapportent les 14 000 \$

**L'hon. Larry Bagnell:** Essentiellement, cela donne à croire que le ménage canadien au Yukon consacre au logement la même somme d'argent que le ménage moyen au Canada.

**M. Rick Karp:** Le loyer moyen de l'appartement en ce moment s'élève à 775 \$ par mois au Yukon, si tant est que vous pouvez en trouver un. Le taux d'occupation est très faible. Voilà autre chose. Nous travaillons avec le gouvernement du Yukon à l'idée de rétablir la loi qui porte sur les appartements et les loyers. Nous verrons ce qui se passera de ce côté-là.

Les deux autres questions que vous avez posées, à propos du Centre de services aux entreprises, soit la Yukon Chamber of Commerce et non pas la Whitehorse Chamber of Commerce, sont très intéressantes. Nous y avons envoyé des gens. Il se trouve que c'est une bibliothèque classique. Bien entendu, une des recommandations serait l'utilisation d'une technologie plus moderne au Centre de services aux entreprises du Canada au Yukon. La personne qu'on envoie se renseigner là en ce moment, est essentiellement laissée à elle-même; elle doit farfouiller dans la bibliothèque et essayer de trouver des choses. Ce n'est pas aussi fonctionnel qu'on l'espérait, surtout quand il s'agit d'une personne qui souhaite créer une entreprise.

Quant aux problèmes qu'il y a en milieu rural au Yukon, je présume que Richard serait mieux placé pour parler des premières nations. Par le truchement de notre programme de développement des entreprises, nous travaillons auprès de quelques entreprises à Dawson. Nous avons noué des liens avec elles et avec la première nation à Dawson. Le défi qui se pose aux gens en question, bien entendu, c'est l'éloignement du marché. Il y a un fabricant. L'autre oeuvre dans le secteur du tourisme. Un fabrique des anoraks, et si vous voulez un manteau pour l'hiver, c'est merveilleux. L'autre donne dans le tourisme. C'est donc un problème en milieu rural au Yukon... J'ai parlé à des gens d'Old Crow. Imaginez donc qu'il est possible d'aller voir 130 000 caribous vous passer devant le nez. Le tourisme, si c'était commercialisé pour permettre... Il y a quand même des gens qui vont là pour cette seule expérience. C'est vraiment quelque chose.

Il y a des défis considérables à relever dans le monde des affaires en milieu rural au Yukon. Nous sommes présents sur Internet, mais la distance et la situation géographique posent encore de graves problèmes à ces gens-là.

**Le président:** D'accord, restons-en là.

Nous allons peut-être simplement revenir. Monsieur Runyon, à un moment donné, vous vouliez ajouter quelque chose, mais nous avons dû continuer. Voulez-vous revenir à ce point...?

**M. Richard Runyon:** M. Russell a posé une question sur les premières nations et, en répondant à sa question, si vous souhaitez qu'il y ait un développement garanti au sein des premières nations le fait de majorer directement leur financement... Je sais de source sûre que les premières nations pratiquant l'autonomie gouvernementale aimeraient beaucoup que cela se fasse, particulièrement du côté d'Infrastructure Canada et ainsi de suite.

Pour vous donner un deuxième exemple à ce chapitre, à Carcross, les gens voulaient que les femmes puissent travailler, mais il n'y avait pas de garderies. Les premières nations ont donc utilisé l'argent des premières nations pour aménager une garderie, pour que les femmes puissent commencer à travailler. Ce serait plus simple pour ces gens-là s'ils obtenaient une autre aide financière. S'organiser pour que cela puisse se faire beaucoup plus vite, voilà à quoi ça se résume.

**Le président:** D'accord.

Y a-t-il d'autres questions?

Monsieur Rickford.

• (2045)

**M. Greg Rickford:** Merci.

Je voulais simplement dire à M. Runyon que quatre programmes de financement adoptés dans le cadre du plan d'action économique du Canada sont consacrés directement, de fait, à plusieurs premières nations au pays. Dans notre circonscription, c'est particulièrement important: nous devons nous assurer que les premières nations jouent pleinement et intégralement le rôle qui leur revient dans la stratégie régionale de développement économique. Pour le compte rendu, à cet égard, je dirai que, en dehors des organismes qui ont toujours été des piliers pour le financement des premières nations, soit AINC et RHDCC, nous avons très bien réussi à appliquer d'autres programmes à la situation, particulièrement avec le budget cette année en ce qui concerne le fonds de stimulation de l'infrastructure — et le programme Infrastructures de loisirs en particulier, et je dois dire aussi le FAC, le fonds d'adaptation des collectivités. Et nous avons entendu des témoins à cet égard aujourd'hui.

Je crois avoir entendu, de la part de plusieurs communautés des premières nations au pays, mais particulièrement dans tout le nord-est de l'Ontario, que les gens sont très stimulés par l'idée que ces programmes de financement puissent s'appliquer directement à eux, comme vous le dites. Et comme nous le savons, le fait d'encourager un sentiment de force régionale et de reconnaître les contributions importantes que peut faire une collectivité à une économie plus grande et plus développée dans sa région...

Nous appliquons dans le domaine des forêts et du tourisme plusieurs initiatives qui, en particulier, selon moi, servent à reconnaître l'importance non seulement du rôle du gouvernement fédéral, mais aussi des responsabilités du territoire et, dans mon exemple, de la province en matière de tenure et de travail forestier — diverses questions comme la valeur du bois sur pied et je ne sais quoi encore — pour nous assurer du fait que les premières nations participent pleinement au processus.

C'est tout ce que j'avais à dire.

Merci.

**Le président:** D'accord.

Y a-t-il d'autres observations pour M. Rickford?

**M. Rick Karp:** Je ne sais pas si c'est très bien ressorti des travaux de la journée, mais le Yukon — avec le transfert des responsabilités, bien entendu, et 11 des 14 premières nations qui ont réglé les revendications territoriales —, présente une situation unique où on déploie des efforts pour réaliser un développement économique et cultiver des partenariats entre ces partenaires-là.

À mon avis, dans les provinces, c'est probablement... eh bien, je ne devrais pas dire que c'est plus facile, mais nous avons affaire à 11 gouvernements distincts chez les premières nations plus le gouvernement du Yukon, plus le gouvernement fédéral, plus les administrations municipales. Je vous prie donc de vous rappeler, en vous penchant sur la question, la différence qui existe entre le Yukon et les autres territoires.

Merci.

**Le président:** Merci, monsieur Rickford, monsieur Karp et monsieur Runyon.

Nous allons achever nos questions sur ce point-là. Nous allons rompre les rangs et lever la séance dans un instant, mais avant de le faire, il faut rappeler aux membres du comité deux questions d'ordre administratif. Premièrement, vous savez que nous allons visiter la première nation Kwanlin Dun ici à Whitehorse demain. C'est un du groupe des quatre premières nations qui, de fait, ne faisait pas partie de la coalition des quatre, comme on dit.

On a distribué une lettre et un horaire pour demain. Le problème, c'est que l'horaire distribué ne figure qu'en langue anglaise. Il y en a un ici pour chaque membre du comité. Nous reconnaissons que, selon nos règles, nous distribuons seulement les documents qui existent dans les deux langues officielles. Par contre, je suis conscient du fait que l'horaire de demain prévoit une visite et non pas une audience en bonne et due forme.

Les membres du comité acceptent-ils que nous distribuions ces documents maintenant? J'imagine que je m'adresse, en vérité, aux membres du comité qui font partie du Bloc. Si c'est acceptable, nous allons faire cela.

[Français]

**M. Yvon Lévesque:** Selon moi, il s'agit tout simplement d'un horaire de voyage, et je ne le considère pas comme un document officiel versé pour étude au comité.

[Traduction]

**Le président:** D'accord. Merci beaucoup.

Allez-y, Larry.

• (2050)

**L'hon. Larry Bagnell:** Une précision, simplement, sur la façon dont vous décrivez la coalition. Les quatre membres de la coalition sont en fait membres du Conseil des Premières nations du Yukon. Ce sont quatre membres qui ont conclu l'entente sur leur revendication territoriale relativement plus tard. Ils se sont donc réunis parce qu'ils ont des besoins uniques.

**Le président:** D'accord. Je m'excuse. Je ne voulais pas laisser entendre autre chose. Peut-être ai-je eu tort de laisser entendre qu'il ne faisait pas partie du conseil. C'est mon erreur.

La deuxième question d'ordre administratif porte sur l'horaire de demain. Bien entendu, vous avez l'itinéraire en main. N'oubliez pas que nous allons quitter l'hôtel ici à 8 heures. Nous n'allons pas très loin, mais nous allons nous déplacer en autocar. Nous monterons à bord de l'autocar ici; vous pouvez mettre tous vos trucs dans l'autocar, et nous allons faire quelques arrêts pendant la matinée. Notre premier arrêt n'est pas trop loin, c'est tout juste ici, au centre-ville de Whitehorse, pour le petit-déjeuner. Vous n'avez donc pas à prévoir le petit-déjeuner avant de monter dans l'autocar à moins que vous souhaitiez le faire.

Quand aux formalités de départ, nous allons revenir à l'hôtel ici à midi; vous n'avez donc pas à vous soucier de devoir libérer la

chambre avant 8 heures. Vous pouvez laisser vos trucs dans la chambre à l'hôtel. Une fois de retour à midi, vous aurez tout le temps voulu pour rassembler vos bagages et autres affaires; nous allons passer à la réception à notre retour à l'hôtel à midi.

Merci beaucoup, mesdames et messieurs les membres du comité et les témoins, d'avoir participé à notre dernière discussion ici aujourd'hui. La journée a été très longue, et nous avons eu droit à d'excellents exposés aujourd'hui.

La séance 37 est levée.

---









**POSTE  MAIL**

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

**Poste-lettre**

**Lettermail**

**1782711  
Ottawa**

*En cas de non-livraison,  
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*  
Les Éditions et Services de dépôt  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

*If undelivered, return COVER ONLY to:*  
Publishing and Depository Services  
Public Works and Government Services Canada  
Ottawa, Ontario K1A 0S5

Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Ottawa (Ontario) K1A 0S5  
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943  
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757  
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca  
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

### SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and Depository Services  
Public Works and Government Services Canada  
Ottawa, Ontario K1A 0S5  
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943  
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757  
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca  
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>